

Comité du programme et budget

Trente-deuxième session
Genève, 12 – 16 juillet 2021

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE DE L'OMPI EN 2020

établi par le Secrétariat

1. Le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2020 a été établi conformément aux articles 2.14 et 2.14*bis* du Règlement financier approuvé par les assemblées en octobre 2017 et rend compte des résultats obtenus au regard des critères établis dans le programme et budget de l'exercice biennal 2020-2021. Il contient une évaluation de la performance financière et des progrès accomplis en 2020 dans l'obtention des résultats escomptés.

2. Le paragraphe de décision ci-après est proposé.

3. Le Comité du programme et budget (PBC), ayant examiné le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2020 (document WO/PBC/32/2), et tenant compte de son caractère d'autoévaluation par le Secrétariat, a recommandé que les assemblées de l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne, de prendre note de la performance financière positive et des progrès accomplis par les programmes dans la réalisation des résultats escomptés en 2020.

[Le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2020 suit]

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Rapport sur la performance de l'OMPI en 2020

TABLE DES MATIERES

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS 5

II. TABLEAUX DE BORD DE LA PERFORMANCE PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE..... 14

Objectif stratégique I	ÉVOLUTION ÉQUILBRÉE DU CADRE NORMATIF INTERNATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	14
PROGRAMME 1	Droit des brevets	16
PROGRAMME 2	Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques	17
PROGRAMME 3	Droit d'auteur et droits connexes	18
PROGRAMME 4	Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques	19
Objectif stratégique II	PRESTATIONS DE SERVICES MONDIAUX DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE PREMIER ORDRE	20
PROGRAMME 5	Système du PCT	22
PROGRAMME 6	Système de Madrid	23
PROGRAMME 31	Système de La Haye	24
PROGRAMME 32	Système de Lisbonne	25
PROGRAMME 7	Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI	26
Objectif stratégique III	FAVORISER L'UTILISATION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT	27
PROGRAMME 8	Coordination du Plan d'action pour le développement	29
PROGRAMME 9	Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés	30
PROGRAMME 10	Pays en transition et pays développés	31
PROGRAMME 11	Académie de l'OMPI	33
PROGRAMME 30	Appui aux PME et à la création d'entreprises	34
Objectif stratégique IV	COORDINATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE MONDIALE EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	35
PROGRAMME 12	Classifications internationales et normes	37
PROGRAMME 13	Bases de données mondiales	38
PROGRAMME 14	Services d'accès à l'information et aux savoirs	39
PROGRAMME 15	Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle	40
Objectif stratégique V	SOURCE DE RÉFÉRENCES MONDIALE POUR L'INFORMATION ET L'ANALYSE EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	41
PROGRAMME 16	Économie et statistiques	42
Objectif stratégique VI	COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	43
PROGRAMME 17	Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle	44
Objectif stratégique VII	PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET ENJEUX MONDIAUX	45
PROGRAMME 18	Propriété intellectuelle et défis mondiaux	46

Objectif stratégique VIII	INTERFACE DE COMMUNICATION DYNAMIQUE ENTRE L'OMPI, SES ÉTATS MEMBRES ET L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES.....	48
PROGRAMME 19	Communications	49
PROGRAMME 20	Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs	50
Objectif stratégique IX	STRUCTURE D'APPUI ADMINISTRATIF ET FINANCIER EFFICACE.....	52
PROGRAMME 21	Direction générale	54
PROGRAMME 22	Gestion du programme et des ressources	55
PROGRAMME 23	Gestion et mise en valeur des ressources humaines	56
PROGRAMME 24	Services d'appui généraux.....	57
PROGRAMME 25	Technologies de l'information et de la communication	58
PROGRAMME 26	Supervision interne	59
PROGRAMME 27	Services de conférences et services linguistiques	60
PROGRAMME 28	Sécurité de l'information, des biens et des personnes	61
<hr/>		
III. ANNEXES		62
ANNEXE I	Dépenses par résultat escompté et programme en 2020	63
ANNEXE II	Budget après virements par programme en 2020-2021.....	66
ANNEXE III	Budget 2020 approuvé et budget après virements par programme	67
ANNEXE IV	Prévisions de recettes pour 2020.....	68
ANNEXE V	Indicateurs relatifs au système du PCT.....	69
ANNEXE VI	Indicateurs relatifs au système de Madrid.....	78
ANNEXE VII	Indicateurs relatifs au système de La Haye	92
ANNEXE VIII	Rapport 2020 sur la situation des Fonds fiduciaires	100
ANNEXE IX	Rapport sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement en 2020	112
<hr/>		
IV. APPENDICE.....		191
APPENDICE A	Méthodologie	191

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS

L'impact de la pandémie de COVID-19 en 2020 a entraîné des difficultés sans précédent en ce qui concerne la mise en œuvre des programmes de l'OMPI dans le cadre du programme et budget approuvé pour l'exercice biennal 2020-2021. Pour y faire face, le Secrétariat de l'OMPI a adapté ses processus de travail afin d'assurer la prestation continue de ses services et l'exécution de son programme de travail en matière de propriété intellectuelle. Orchestré sous la direction de l'équipe de gestion de crise, l'Organisation a réussi un passage inédit au travail entièrement à distance en quelques semaines, ce qui lui a permis de fonctionner à 90% de sa productivité trois semaines après le début de la crise. L'OMPI a également mis en ligne en avril 2020 un tableau de bord de gestion de la crise qui permet aux États membres de suivre les opérations de l'Organisation durant la pandémie de COVID-19. Le tableau de bord fournit des mises à jour mensuelles sur la demande de services de l'OMPI, la productivité et l'évolution de ses recettes et dépenses.

Les activités nécessitant des modalités de mise en œuvre traditionnelles, en personne, ont été les plus touchées par la pandémie. La portée et le contenu de ces activités ont été ajustés en conséquence afin de s'adapter aux nouvelles méthodes de mise en œuvre et d'obtenir un impact maximal et durable. Dans de nombreux cas, les nouvelles méthodes de mise en œuvre ont permis de couvrir plus largement des domaines de fond et des interactions avec un plus grand nombre de parties prenantes existantes ou nouvelles. La demande d'activités qui étaient déjà dispensées par des moyens numériques a connu une augmentation marquée, par exemple les cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI.

Par rapport à la première année du dernier exercice biennal, la performance de l'OMPI en 2020 a été légèrement inférieure, avec 66% des objectifs évalués comme étant en bonne voie, contre 70% en 2018, et 23% évalués comme n'étant pas en bonne voie, contre 20% en 2018. On constate également une légère augmentation du pourcentage d'objectifs non évaluables (6% contre 1%).

Le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2020 qui suit présente l'ensemble des rapports financiers et programmatiques de l'année examinée.

Tableau 1. Principaux éléments financiers 2020
(en millions de francs suisses)

Principaux éléments financiers	Programme et budget 2020-2021	Montants effectifs 2020	Montants effectifs 2020 par rapport au programme et budget
Recettes	882,5	462,9	52%
Ajustements IPSAS apportés aux recettes	0,3	0,1	22%
Total, recettes après ajustements IPSAS	882,8	463,0	52%
Dépenses			
<i>Dépenses de personnel</i>	475,9	214,4	45%
<i>Autres dépenses</i>	292,5	113,5	39%
Total, dépenses avant ajustements IPSAS	768,4	327,9	43%
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses	18,5	24,1	130%
Total, dépenses après ajustements IPSAS	786,9	352,0	45%
Résultat d'exploitation	95,8	111,0	n.d.
Projets financés au titre des réserves	36,7 ¹	10,2	28%
Ajustements IPSAS apportés aux projets financés au titre des réserves	(17,3)	(1,7)	n.d.
Projets financés au titre des réserves après ajustements IPSAS	19,3	8,6	44%
Excédent de recettes/(déficit) (sauf comptes spéciaux et revenus des placements/(pertes liées aux placements))	76,5	102,4	n.d.
Contributions, comptes spéciaux	19,1	9,5	49%
Ajustements IPSAS apportés aux recettes, comptes spéciaux	–	(4,2)	n.d.
Dépenses, comptes spéciaux	19,1	5,8	31%
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses, comptes spéciaux	–	(0,6)	n.d.
Excédent de recettes/(déficit) (sauf revenus des placements/(pertes liées aux placements))	76,5	102,4	n.d.
Revenus des placements/(pertes liées aux placements)			
<i>Revenus des placements/(pertes liées aux placements)</i>	(1,7)	33,4	n.d.
<i>Ajustements IPSAS apportés aux revenus des placements/(pertes liées aux placements)</i>	–	–	n.d.
Revenus des placements/(pertes liées aux placements)² après ajustements IPSAS	(1,7)	33,4	n.d.
Excédent de recettes/(déficit)	74,8	135,9	n.d.
Actifs nets			
Actifs nets au 31 décembre 2019 – sauf gains/(pertes) actuarielles		482,8	
Excédent/(déficit)		135,9	
Écart de réévaluation		1,8	
Actifs nets au 31 décembre 2020 – sauf gains/(pertes) actuarielles		620,5	
Gains/(pertes) actuariels comptabilisés dans les actifs nets au 31 décembre 2020		(233,4)	
Actifs nets au 31 décembre 2020		387,1	

¹ Budget pour l'exercice biennal 2020-2021.

² Les prévisions relatives aux revenus des placements/(pertes liées aux placements) dans le programme et budget pour l'exercice biennal 2020-2021 (-1 687 500 francs suisses) concernent les soldes de liquidités à court terme de l'Organisation (trésorerie de fonctionnement) compte tenu des prévisions concernant les taux d'intérêt suisses.

Note : la somme des montants figurant dans les tableaux dans l'ensemble du document ne correspond pas forcément au total, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 2. Recettes en 2020
(en millions de francs suisses)

Recettes	Prévisions 2020-2021	Montants effectifs 2020	Montants effectifs 2020 par rapport aux prévisions
Recettes, base comptable			
Taxes			
PCT	665,6	358,6	54%
Madrid	162,0	76,2	47%
La Haye	12,6	6,7	53%
Lisbonne ¹	0,1	0,0	13%
<i>Sous-total</i>	<i>840,3</i>	<i>441,4</i>	<i>53%</i>
Recettes, base comptabilité d'exercice modifiée			
Contributions (unitaires)	34,8	17,5	50%
Arbitrage	3,3	2,1	63%
Publications	0,8	0,5	65%
Recettes accessoires	3,4	1,4	42%
<i>Sous-total</i>	<i>42,2</i>	<i>21,5</i>	<i>51%</i>
Ajustements IPSAS apportés aux recettes, base comptabilité d'exercice modifiée	0,3	0,1	22%
Total, recettes après ajustements IPSAS	882,8	463,0	52%
¹ Recettes provenant des taxes perçues au titre du système de Lisbonne (en milliers de francs suisses)	50,0	6,6	13%
Revenus des placements/(pertes liées aux placements)*	-1,7	33,4	

* Les prévisions relatives aux revenus des placements/(pertes liées aux placements) dans le programme et budget pour l'exercice biennal 2020-2021 (-1 687 500 francs suisses) concernent les soldes de liquidités à court terme de l'Organisation (trésorerie de fonctionnement) compte tenu des prévisions concernant les taux d'intérêt suisses.

Figure I. Répartition des recettes par provenance en 2020

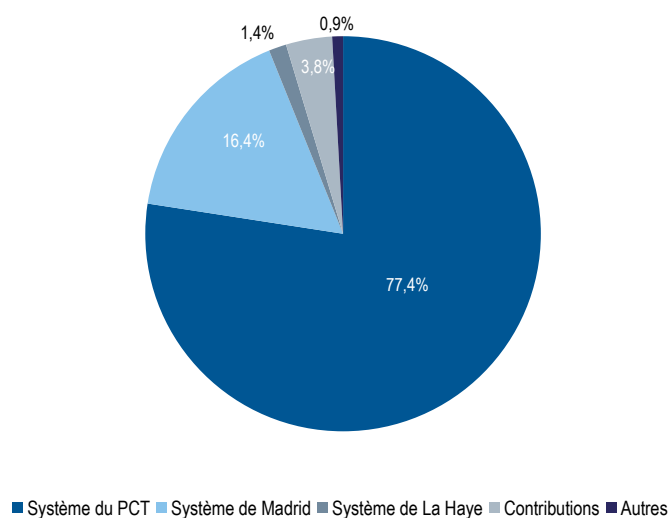


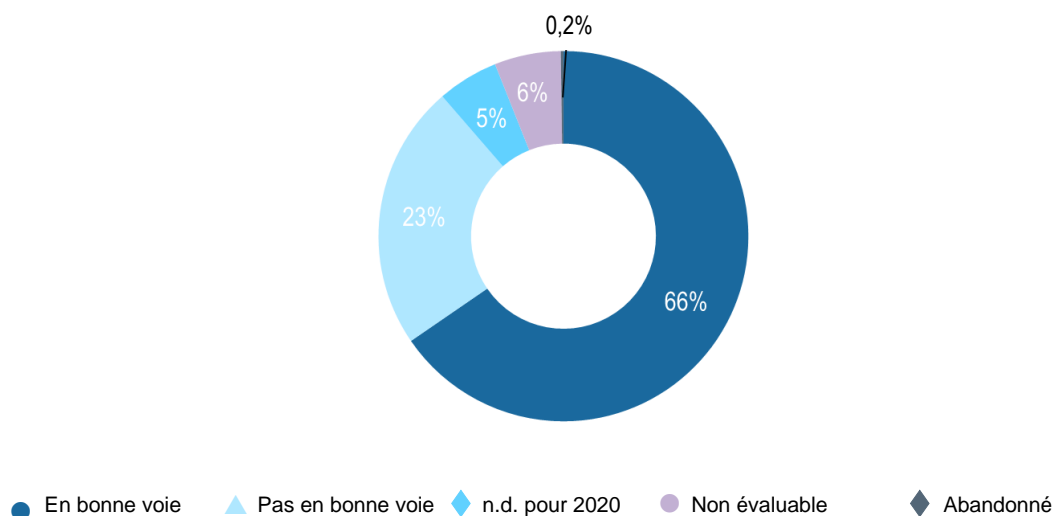
Tableau 3. Prévisions relatives à la demande de services au titre des systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye en 2020 par rapport au nombre effectif de demandes

Systèmes d'enregistrement	Programme et budget 2020-2021	Nombre effectif de demandes 2020 ¹	Nombre effectif 2020 par rapport aux prévisions
Système du PCT			
Demands internationales déposées	549 900	275,900	50%
Système de Madrid			
Demands	136 000	63,800	47%
Enregistrements	131 700	62,062	47%
Renouvellements	68 575	32,731	48%
<i>Sous-total enregistrements et renouvellements</i>	<i>200 275</i>	<i>94,793</i>	<i>47%</i>
Système de La Haye			
Demands	15 340	5,792	38%
Enregistrements	12 268	6,795	55%
Renouvellements	8 050	4,759	59%
<i>Sous-total enregistrements et renouvellements</i>	<i>20 318</i>	<i>11,554</i>	<i>57%</i>

¹ Le nombre effectif de demandes pour 2020 a été établi par l'économiste en chef.

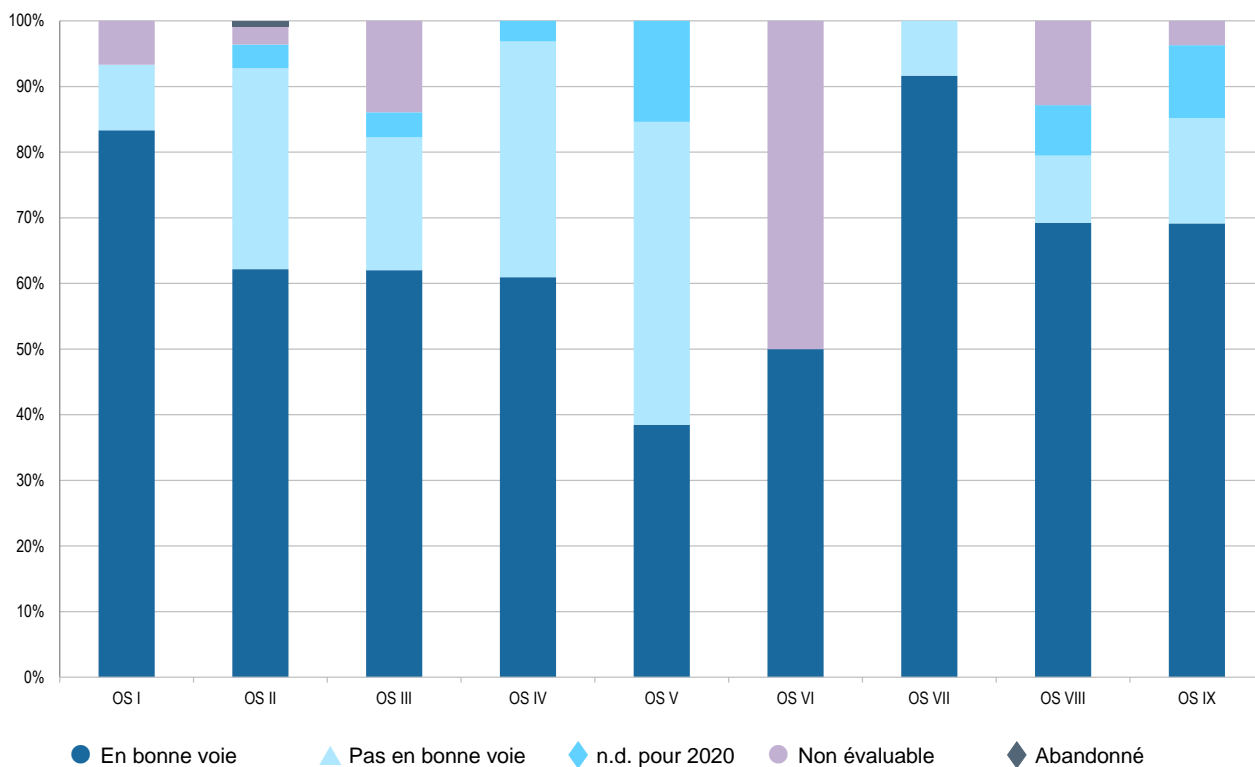
Résultats et ressources

Vue d'ensemble des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs escomptés en 2020



Dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2020, sur un total de 431 évaluations des indicateurs d'exécution (ÉIE)¹, dans 282 cas les indicateurs ont été considérés comme "en bonne voie" ●; dans 100 comme "pas en bonne voie" ▲; dans 23 comme "non disponibles pour 2020" ◆; dans 25 comme "non évaluables" ●; et dans un comme "abandonné" ◆. Il est rendu compte des évaluations détaillées sous chaque programme.

Synthèse des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs escomptés en 2020 par objectif stratégique



¹ Le nombre d'indicateurs d'exécution en 2020 est de 288.

Budget par rapport aux dépenses par programme et par objet de dépense

Tableau 4. Budget par rapport aux dépenses par programme en 2020
(en milliers de francs suisses)

	Programmes	Budget approuvé pour 2020-2021	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020 ¹	Utilisation du budget ²
1	Droit des brevets	6 177	5 921	1 927	33%
2	Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques	5 418	5 868	1 967	34%
3	Droit d'auteur et droits connexes	17 287	20 017	7 959	40%
4	Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques	7 280	7 421	2 558	34%
5	Système du PCT	222 079	221 764	98 755	45%
6	Système de Madrid	62 551	60 581	26 781	44%
7	Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI	12 924	13 554	5 476	40%
8	Coordination du Plan d'action pour le développement	3 774	4 119	1 279	31%
9	Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés	29 562	28 894	11 600	40%
10	Pays en transition et pays développés	9 021	9 281	3 651	39%
11	Académie de l'OMPI	13 402	13 652	5 981	44%
12	Classifications internationales et normes	7 345	7 426	3 088	42%
13	Bases de données mondiales	10 969	11 806	5 110	43%
14	Services d'accès à l'information et aux savoirs	7 862	7 239	3 510	48%
15	Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle	14 695	12 298	5 272	43%
16	Économie et statistiques	7 667	8 056	3 682	46%
17	Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle	4 781	4 747	1 857	39%
18	Propriété intellectuelle et défis mondiaux	5 008	5 081	2 425	48%
19	Communications	16 834	17 036	7 184	42%
20	Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs	15 303	15 616	5 838	37%
21	Direction générale	26 915	27 698	11 695	42%
22	Gestion du programme et des ressources	40 617	41 187	16 306	40%
23	Gestion et mise en valeur des ressources humaines	26 863	27 890	12 311	44%
24	Services d'appui généraux	40 207	39 691	16 529	42%
25	Technologies de l'information et de la communication	50 468	53 661	26 826	50%
26	Supervision interne	5 191	5 283	2 356	45%
27	Services de conférence et services linguistiques	37 484	36 658	14 669	40%
28	Sécurité de l'information, des biens et des personnes	24 810	25 205	11 022	44%
30	Appui aux PME et à la création d'entreprises	6 566	6 196	2 400	39%
31	Système de La Haye	13 214	15 067	7 219	48%
32	Système de Lisbonne	1 420	1 415	650	46%
	Non affecté	14 707	8 074	–	–
	TOTAL	768 401	768 401	327 881	43%

¹ Les dépenses 2020 concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

² Le pourcentage d'utilisation du budget est obtenu en comparant les dépenses 2020 avec le budget 2020-2021 après virements.

Note : dans l'ensemble du document, le budget final 2020-2021 après virements tient compte des budgets ajustés au 31 décembre 2020 eu égard aux virements effectués au cours de l'exercice biennal conformément à l'article 5.5 du Règlement financier.

Les dépenses globales en personnel et hors personnel se sont élevées à 327,9 millions de francs suisses en 2020 sur une base budgétaire. Les interdictions et les restrictions de voyage au cours de l'année 2020 ont eu une incidence importante sur les activités de l'OMPI nécessitant des modalités de mise en œuvre traditionnelles, en personne, notamment dans les domaines du renforcement des capacités et des services d'appui. L'Organisation a ainsi dû adapter

ses modes de prestation afin de répondre aux contraintes causées par la pandémie. Les réunions et conférences officielles sont passées à des modes hybrides et virtuels au cours de l'année.

Dans l'ensemble, l'utilisation du budget a été plus faible que prévu en raison des facteurs suivants :

- Des économies de personnel d'environ 6,8 millions de francs suisses en raison d'un ralentissement des recrutements et d'intégration.
- Dépenses de voyage inférieures aux estimations pour : i) le SCP, suite au passage d'une réunion en mode hybride et à l'annulation d'une réunion (programme 1); le SCT (programme 2); le SCCR (programme 3); l'assemblée de l'Union du PCT et le Groupe de travail du PCT en raison du passage aux réunions hybrides (programme 5); l'Assemblée de l'Union de Madrid et le Groupe de travail de Madrid en raison du passage à des réunions hybrides (programme 6) et le CDIP (programme 8); ii) l'annulation du Comité consultatif sur l'application des droits (ACE) (programme 17); iii) le report de trois réunions de l'IGC (programme 4); et iv) la réduction des déplacements liés aux réunions de l'ONU (programme 20, relations extérieures).
- Dépenses de voyage inférieures aux estimations en raison du passage à la prestation virtuelle des activités de coopération internationale du PCT (programme 5), de la prestation virtuelle des activités de renforcement des capacités liées aux marques, aux dessins et modèles industriels et aux indications géographiques (programmes 2 et 6), et du passage aux réunions et activités de renforcement des capacités liées au développement (programme 9).
- Dépenses inférieures aux estimations en raison du passage à la prestation virtuelle et de l'annulation/du report des activités de renforcement des capacités dans les programmes 3, 10, 11, 12, 15, 20 et 30.
- Dépenses inférieures aux estimations en raison de l'annulation d'événements nationaux au siège de l'OMPI et d'une participation moindre aux réunions et événements externes (programmes 18 et 21).
- Des dépenses inférieures aux estimations pour les services publics et l'entretien des locaux de l'OMPI (programme 24) et des dépenses inférieures aux estimations pour les services de gardiennage et de permanence (programme 28).
- Dépenses inférieures aux estimations en raison de retards dans les développements informatiques ou les améliorations des applications informatiques (programmes 22, 25 et 28).
- Dépenses inférieures aux prévisions pour les services de traduction et d'interprétation en raison de l'annulation ou du report de réunions (programme 27).

Ce qui précède a été partiellement compensé par des dépenses imprévues liées à la COVID-19 en 2020, qui se sont élevées à environ 3,6 millions de francs suisses. Il s'agissait principalement de dépenses en matériel et services informatiques pour répondre aux besoins de travail à distance et de réunions virtuelles ou hybrides (programme 25). D'autres dépenses directement liées à l'impact de la COVID-19 sur les opérations de l'Organisation comprenaient des produits de nettoyage et de désinfection, du mobilier et des équipements pour les nouvelles exigences d'aménagement (programme 24), l'achat de fournitures médicales et de personnel médical supplémentaire ainsi que des indemnités de déjeuner (programme 23).

Figure II. Part des dépenses de personnel et autres dépenses en 2020

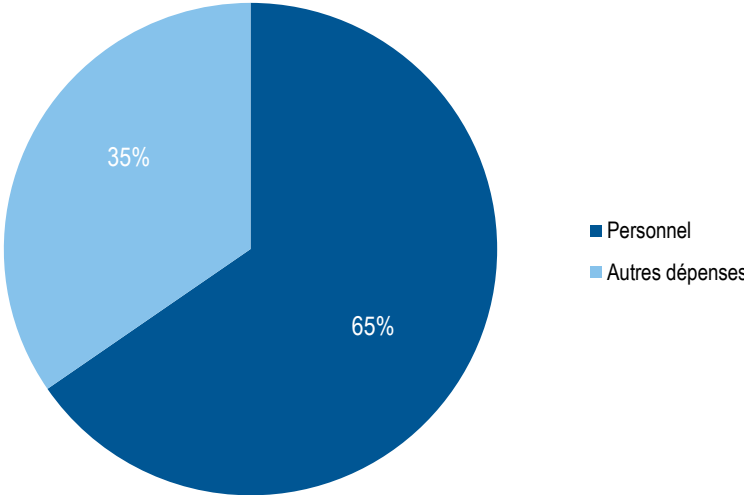


Tableau 5. Budget par rapport aux dépenses par objet de dépense en 2020
(en milliers de francs suisses)

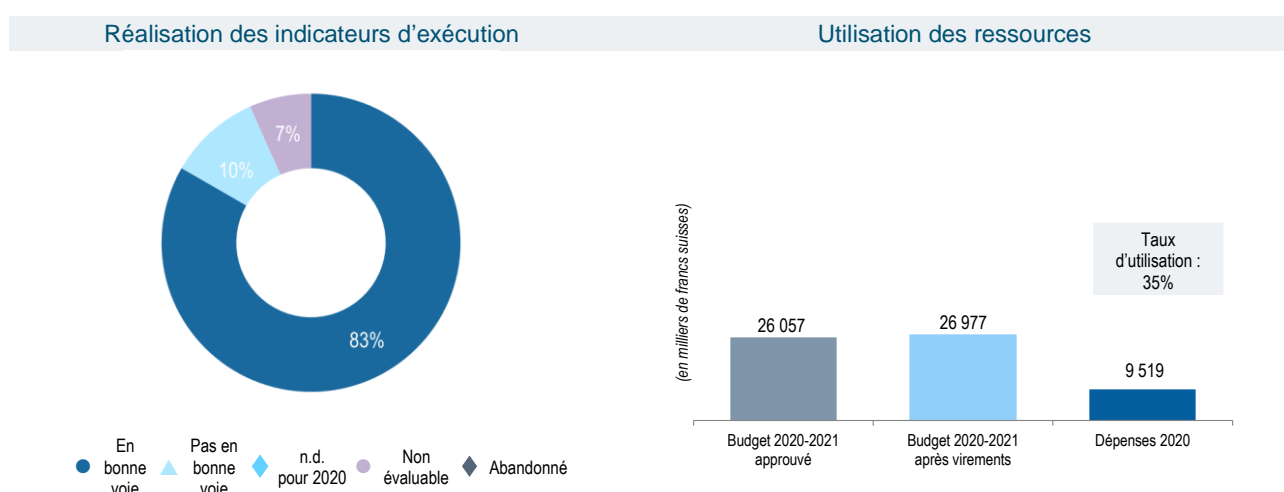
Objet de dépense	Budget approuvé pour 2020-2021	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020 ¹	Utilisation du budget ²
A. Ressources en personnel				
Postes	448 336	445 176	205 176	46%
Fonctionnaires temporaires	16 323	21 469	8 214	38%
Autres dépenses de personnel	3 152	3 152	1 025	33%
Sous-total, A hors non affecté	467 812	469 797	214 415	46%
Non affecté (Personnel)	8 107	3 830	-	-
Total, A	475 919	473 627	214 415	45%
B. Autres dépenses				
Stages et bourses de l'OMPI				
Stages	767	1 367	519	38%
Bourses de l'OMPI	9 906	10 198	4 895	48%
<i>Sous-total</i>	<i>10 673</i>	<i>11 564</i>	<i>5 414</i>	<i>47%</i>
Voyages, formations et subventions				
Missions de fonctionnaires	14 573	8 611	469	5%
Voyages de tiers	15 616	12 140	331	3%
Formations et demandes de paiement des frais de voyage y relatifs	2 929	1 617	444	27%
<i>Sous-total</i>	<i>33 118</i>	<i>22 368</i>	<i>1 244</i>	<i>6%</i>
Services contractuels				
Conférences	7 098	7 038	1 294	18%
Publications	474	412	19	5%
Services contractuels de personnes	36 011	33 976	11 730	35%
Autres services contractuels	142 454	156 982	68 605	44%
<i>Sous-total</i>	<i>186 037</i>	<i>198 408</i>	<i>81 648</i>	<i>41%</i>
Charges financières				
<i>Sous-total</i>	<i>1 066</i>	<i>758</i>	<i>175</i>	<i>23%</i>
Frais de fonctionnement				
Locaux et entretien	41 174	40 614	17 732	44%
Communication	5 428	4 816	1 266	26%
Frais de représentation et autres frais de fonctionnement	2 318	1 925	587	31%
Services communs du système des Nations Unies	1 268	1 117	498	45%
<i>Sous-total</i>	<i>50 187</i>	<i>48 472</i>	<i>20 082</i>	<i>41%</i>
Matériel et fournitures				
Mobilier et matériel	1 455	3 773	289	8%
Fournitures	3 346	5 188	4 613	89%
<i>Sous-total</i>	<i>4 801</i>	<i>8 960</i>	<i>4 902</i>	<i>55%</i>
Sous-total, B hors non affecté	285 882	290 530	113 466	39%
Non affecté (autres dépenses)	6 600	4 244	-	-
Total, B	292 482	294 774	113 466	38%
TOTAL	768 401	768 401	327 881	43%

¹ Les dépenses 2020 concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.² Le pourcentage d'utilisation du budget est obtenu en comparant les dépenses 2020 avec le budget 2020-2021 après virements.

II. TABLEAUX DE BORD DE LA PERFORMANCE PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE

Objectif stratégique I ÉVOLUTION ÉQUILIBRÉE DU CADRE NORMATIF INTERNATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tableau de bord de l'objectif stratégique

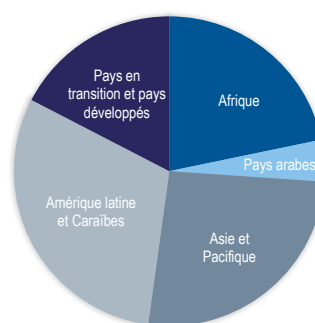


Programmes contributeurs : programmes 1, 2, 3, 4, 9, 10, 17, 18, 20 et 21

Principales réalisations

La première année de l'exercice biennal a vu 45 ratifications/adhésions supplémentaires² à des traités administrés par l'OMPI, soit une augmentation de 2% par rapport à 2019. Sur les 26 États membres ayant déposé des instruments de ratification/d'adhésion en 2020, la majorité provenait de pays d'Amérique latine et des Caraïbes et de la région Asie et Pacifique, respectivement. Sept étaient des pays parmi les moins avancés (PMA)³, et deux provenaient des pays couverts par le réseau des bureaux extérieurs de l'OMPI⁴.

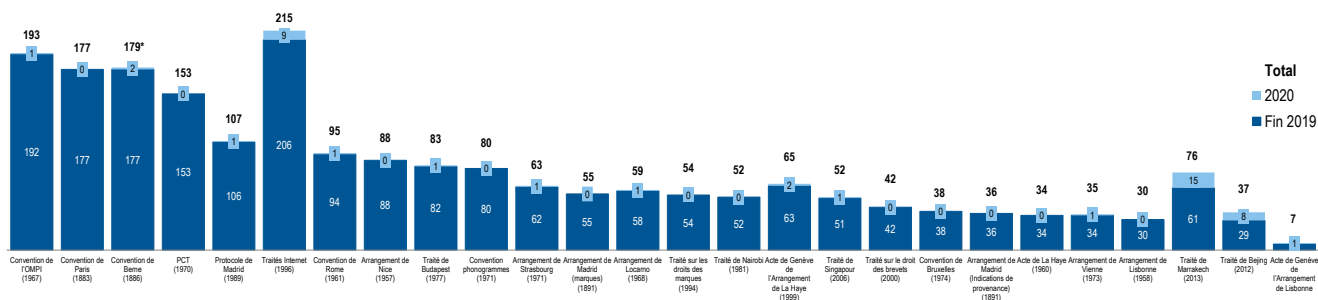
Répartition géographique des États membres ratifiant les traités de l'OMPI ou y adhérant



² Basé sur la date de dépôt de l'instrument.

³ Afrique (Éthiopie, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Sao Tomé-et-Principe); Asie et Pacifique (Afghanistan, République démocratique populaire lao, Vanuatu).

⁴ Indonésie, République démocratique populaire lao.



* Ce total comprend l'adhésion de la Nouvelle-Zélande à l'Acte de Paris (1971) de la Convention de Berne.

Note : le nombre total de ratifications des traités Internet ou d'adhésion à ceux-ci s'élevait à 206 à la fin de l'exercice biennal, dont 103 concernaient le WCT et 103 le WPPT.

Il convient de noter en particulier que le Traité de Beijing est entré en vigueur le 28 avril 2020 et que le Traité de Marrakech a poursuivi sa lancée en tant que traité de l'OMPI connaissant la croissance la plus rapide de l'ère moderne, avec 72 parties contractantes couvrant 98 pays, soit une augmentation de 25% par rapport à 2019.

Les bénéficiaires sélectionnés dans le cadre du Programme d'aide aux inventeurs ont augmenté de 70% en 2020, pour sa troisième année consécutive. Le succès du programme en 2020 s'explique principalement par le lancement de la plateforme en ligne du Programme d'aide aux inventeurs, qui a permis un fonctionnement harmonieux pendant la pandémie, une meilleure visibilité des mises en œuvre locales et l'ajout du Pérou comme pays participant, ce qui porte à six le nombre total de pays participants. Les conseils en brevets du réseau ont apporté une aide bénévole à 45 inventeurs supplémentaires en 2020, portant ainsi à 109 le nombre total d'inventeurs bénéficiaires. Plus de 150 bénévoles ont aidé les inventeurs du programme à naviguer dans le système des brevets dans le pays de l'inventeur et au sein de certains ressorts juridiques. À la fin de l'année 2020, 10 brevets avaient été accordés à des innovateurs avec le soutien du Programme d'aide aux inventeurs.



L'Institut judiciaire de l'OMPI a continué d'apporter son soutien aux magistrats des États membres, notamment avec des activités adaptées à une mise en œuvre virtuelle. Plus de 400 juges de 86 pays et de 3 juridictions régionales se sont engagés dans le *Forum des juges de la propriété intellectuelle de l'OMPI 2020*, avec 15 juridictions supplémentaires représentées par rapport à 2019; et au cours de trois sessions de la série de *webinaires pour les juges*, environ 300 juges ont participé à des conversations entre pairs judiciaires.

À sa cinquante-sixième session, l'Assemblée de l'Union de Paris a adopté les Orientations quant à la mise en œuvre des dispositions de la Convention de Paris relatives au droit de priorité dans les situations d'urgence, qui illustrent les pratiques pouvant être envisagées par les pays pour mettre en œuvre le droit de priorité dans des situations d'urgence, telles que la pandémie de COVID-19.

L'évolution équilibrée du cadre normatif international de la propriété intellectuelle a été retardée en raison de l'annulation de réunions et du report des sessions des comités permanents et du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC).

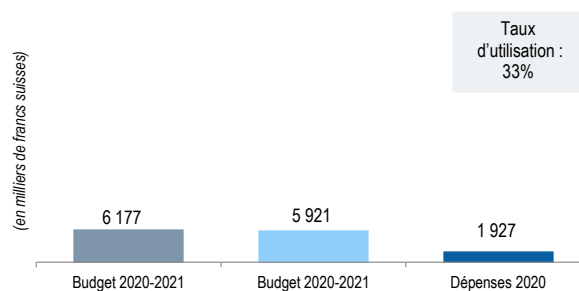
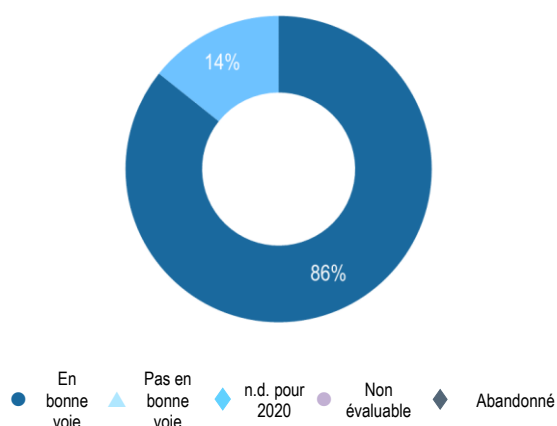
PROGRAMME 1 Droit des brevets



Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Taux d'utilisation : 33%

Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program1.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)
(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	3 695	3 817	1 206
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques adaptés et équilibrés en matière de propriété intellectuelle	2 152	1 812	630
I.4 Intérêt croissant pour l'OMPI en tant qu'instance d'analyse des questions relatives à la protection internationale des brevets, modèles d'utilité, schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés et informations confidentielles	330	291	91
Total	6 177	5 921	1 927

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	4 352	4 125	1 743	42%
Autres dépenses	1 825	1 795	184	10%
Total	6 177	5 921	1 927	33%

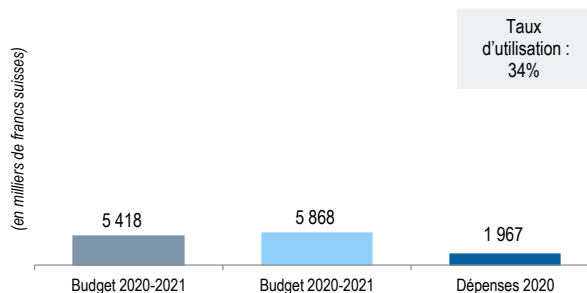
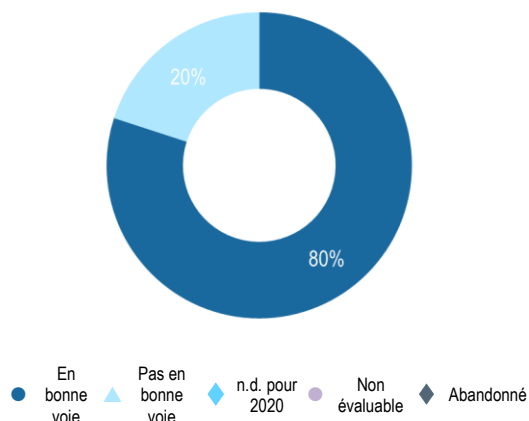
PROGRAMME 2 Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques



Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program2.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)
(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	1 989	2 006	630
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques adaptés et équilibrés en matière de propriété intellectuelle	1 488	1 696	642
I.3 Sécurité accrue en ce qui concerne la protection des emblèmes d'États et des noms et emblèmes d'organisations Internationales Intergouvernementales	770	781	322
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux besoins variés en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les économies en transition	1 171	1 386	373
Total	5 418	5 868	1 967

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

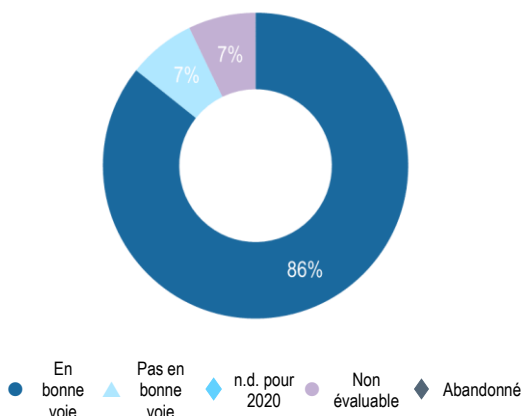
Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	3 988	4 388	1 892	43%
Autres dépenses	1 430	1 480	75	5%
Total	5 418	5 868	1 967	34%

PROGRAMME 3 Droit d'auteur et droits connexes

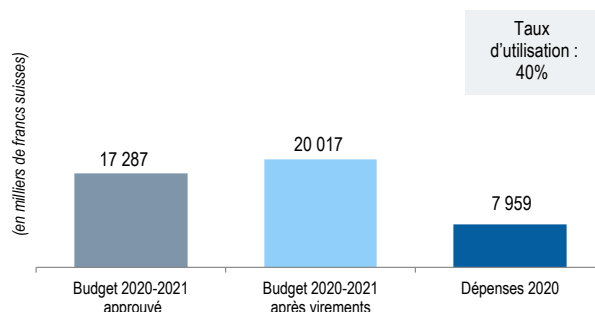


Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution



Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program3.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)
(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	3 294	3 393	1 308
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques adaptés et équilibrés en matière de propriété intellectuelle	2 912	3 159	1 100
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux besoins variés en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les économies en transition	1 747	1 879	680
III.4 Accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins	4 458	4 297	1 685
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir permettant aux offices de propriété intellectuelle et aux autres institutions de propriété intellectuelle de fournir des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) à leurs p	2 424	4 988	1 979
VII.1 Plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever des défis mondiaux	2 451	2 301	1 207
Total	17 287	20 017	7 959

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	9 877	11 020	5 368	49%
Autres dépenses	7 410	8 997	2 590	29%
Total	17 287	20 017	7 959	40%

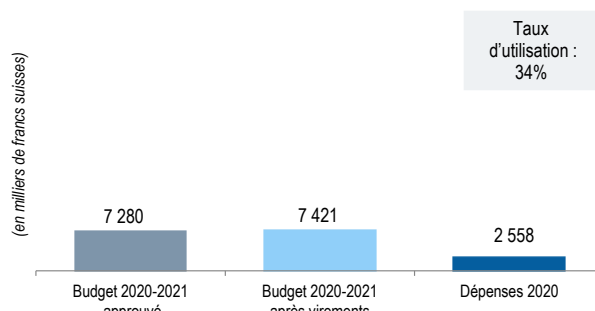
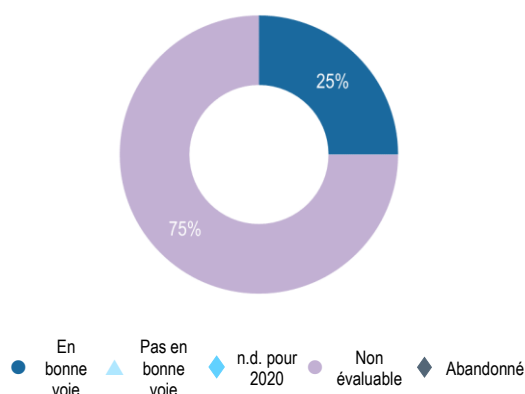
PROGRAMME 4 Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques



Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program4.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)
 (en milliers de francs suisses)

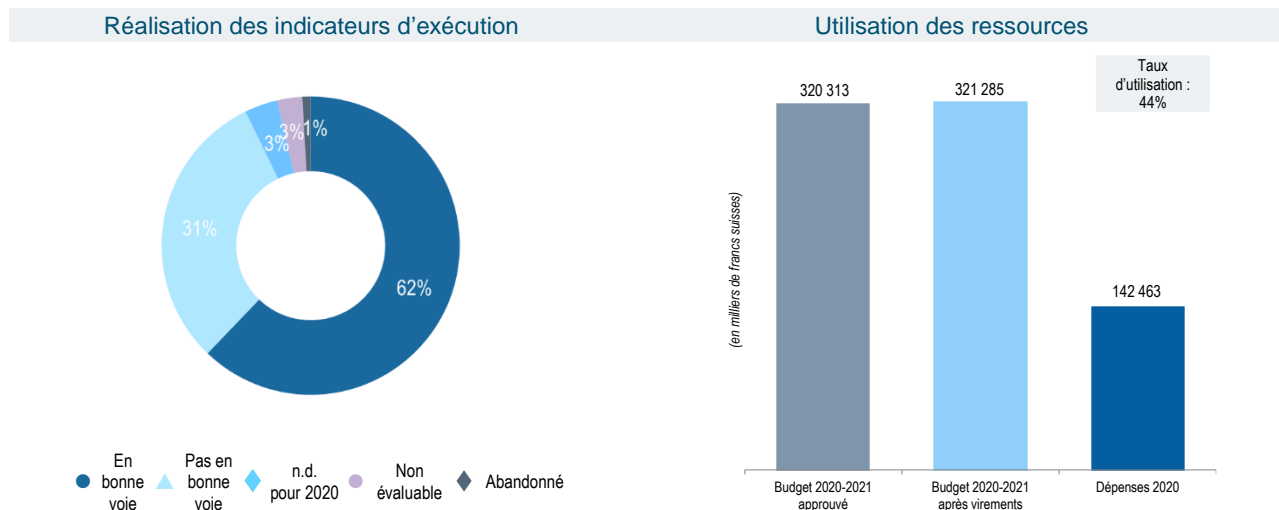
Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	4 528	4 364	1 332
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux besoins variés en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les économies en transition	2 111	2 352	904
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	314	375	181
VII.1 Plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement notamment les PMA pour relever des défis mondiaux	327	329	141
Total	7 280	7 421	2 558

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
 (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	4 686	4 827	2 245	47%
Autres dépenses	2 594	2 594	312	12%
Total	7 280	7 421	2 558	34%

Objectif stratégique II PRESTATIONS DE SERVICES MONDIAUX DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE PREMIER ORDRE

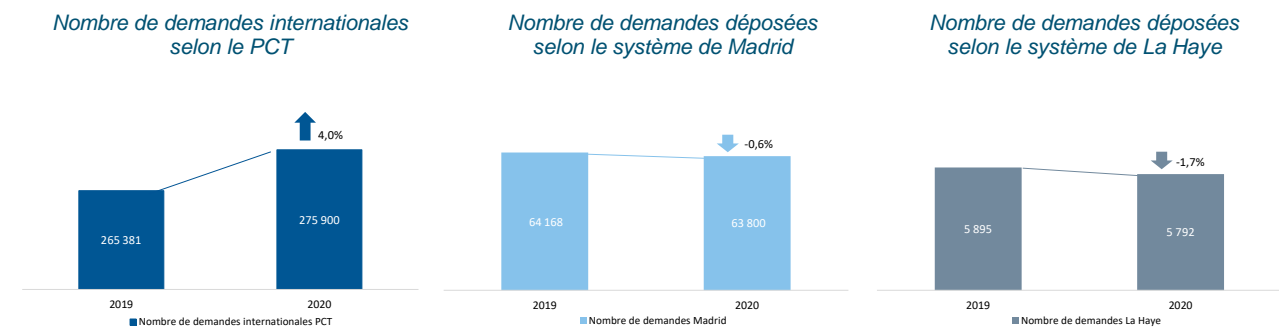
Tableau de bord de l'objectif stratégique



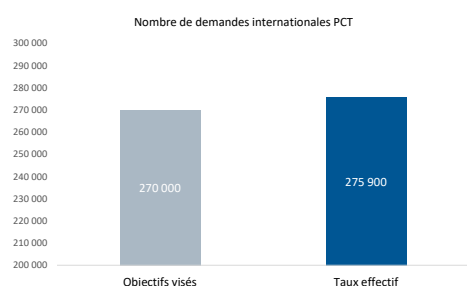
Programmes contributeurs : programmes 5, 6, 7, 9, 10, 20, 31 et 32

Principales réalisations

Malgré des circonstances inédites, la demande de services au sein des systèmes de propriété intellectuelle de l'OMPI dans le monde est restée stable en 2020. Le PCT a connu une forte croissance continue, avec un total estimé de 275 900 demandes internationales déposées, soit une augmentation de 4% par rapport à 2019, et un nouveau record annuel de dépôts de demandes de brevet selon le PCT. Le système de Madrid et le système de La Haye ont tous deux observé une performance stable par rapport à 2019, avec des demandes en baisse respectivement de -0,6 et -1,7% par rapport à 2019. La fourniture de services de propriété intellectuelle s'est poursuivie de manière ininterrompue malgré la transition vers des conditions de travail à distance causée par la pandémie au printemps 2020.

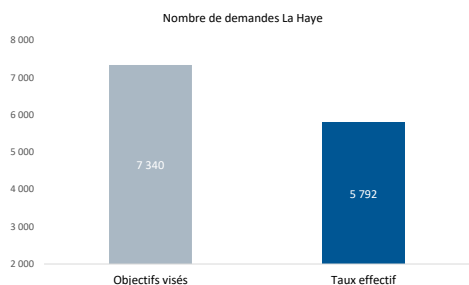
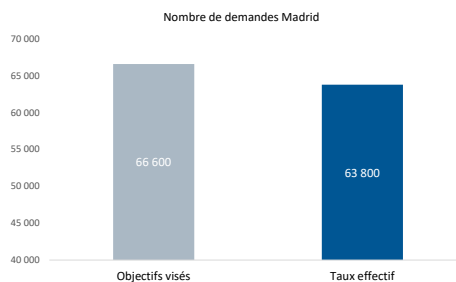


Par rapport aux objectifs fixés pour les services découlant des systèmes PCT, Madrid et La Haye dans le programme et budget 2020-2021, d'ici à la fin de 2020 :



Le nombre de demandes internationales PCT a atteint 102% de l'objectif fixé, les dépôts ayant augmenté principalement en Chine, en Suisse, en République de Corée, aux États-Unis d'Amérique et au Royaume-Uni. Ce résultat a été obtenu malgré l'aggravation de la pandémie sur tous les continents et la chute brutale de la production économique due aux mesures d'endiguement nationales.

Le nombre de demandes déposées dans le cadre du système de Madrid a atteint 96% de l'objectif fixé, avec une baisse des dépôts principalement observée en France, en Suisse, en Allemagne et au Japon. En revanche, le nombre de dépôts effectués par la Chine, la République de Corée, le Royaume-Uni et l'Italie a augmenté.



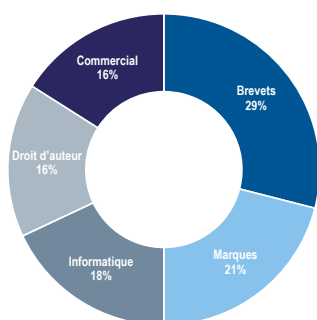
Le nombre de demandes déposées dans le cadre du système de La Haye a atteint 79% de l'objectif fixé, principalement en raison d'une diminution des dépôts en provenance de l'Italie, des Pays-Bas, de la France, de la Suisse, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de la République de Corée. En revanche, les dépôts en provenance des États-Unis d'Amérique et du Japon ont augmenté.

L'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques est entré en vigueur le février 2020. Depuis lors, un nouvel instrument d'adhésion à l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne a été déposé par la République démocratique populaire du Laos, ce qui porte à 33 le nombre total de pays couverts par l'Acte de Genève d'ici à la fin de 2020.

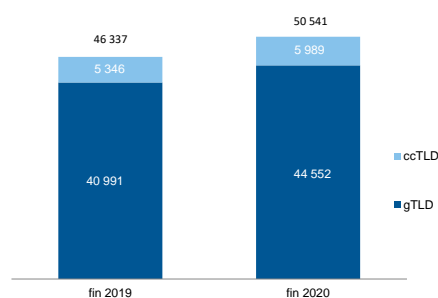
L'année 2020 a été une année record pour le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI, avec 77 affaires de médiation et d'arbitrage dans différents domaines de la propriété intellectuelle, soit une augmentation de 24% par rapport à 2019. Les litiges liés aux brevets sont restés les plus fréquents dans la charge de travail de l'OMPI, suivis par les litiges relatifs aux marques, aux technologies de l'information et des communications et au droit d'auteur. Le Centre a également conclu des accords avec six autres autorités et tribunaux de propriété intellectuelle d'États membres en vue de la promotion et de l'utilisation d'options de règlement extrajudiciaire des litiges, pour un total cumulé de 50 collaborations de ce type établies. Il a également fourni un soutien politique à 13 de ces autorités.

En 2020, les propriétaires de marques ont déposé auprès du Centre un nombre record de 4204 dossiers dans le cadre des Principes directeurs régissant le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine (UDRP) initiés par l'OMPI, soit une augmentation de 14% par rapport à 2019. Les cas UDRP de l'OMPI ont impliqué des parties de 127 pays, contre 122 en 2019. Le nombre total cumulé de cas relevant de ce service de l'OMPI, qui contribue à réduire les menaces pesant sur le commerce en ligne légitime pour les propriétaires de marques et les consommateurs, a franchi la barre des 50 000, couvrant plus de 92 000 noms de domaine. Un certain nombre de cas reçus en 2020 concernaient des noms de contrefaçon liés à la pandémie de COVID-19.

Sujets des litiges faisant l'objet d'un règlement extrajudiciaire par le Centre en 2020



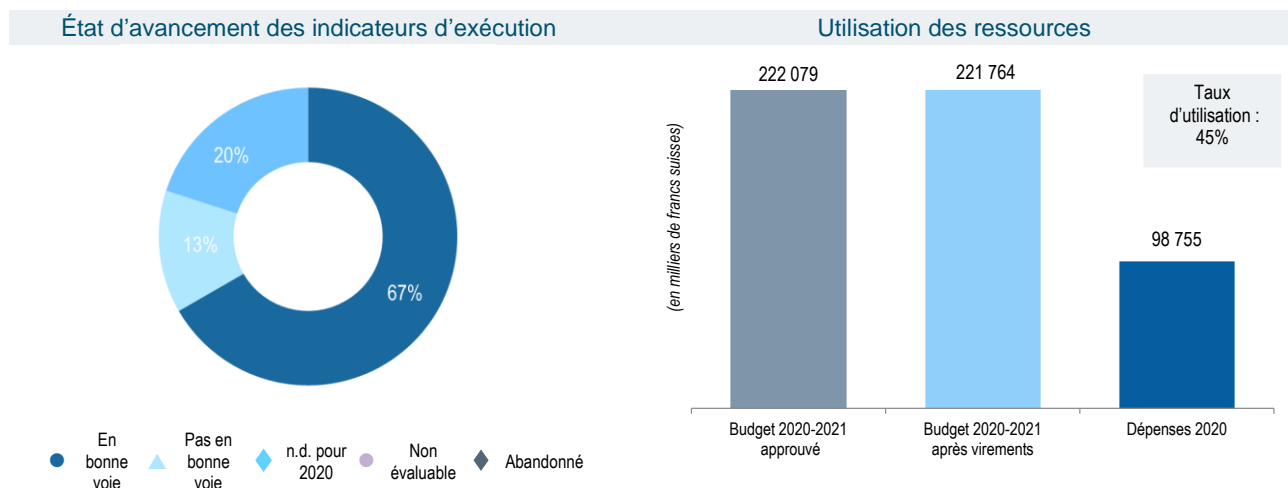
Nombre de litiges administrés par l'OMPI en vertu des principes UDRP



PROGRAMME 5 Système du PCT



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program5.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
II.1 Utilisation plus large et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet	27 974	28 130	10 945
II.2 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du PCT	194 105	193 634	87 810
Total	222 079	221 764	98 755

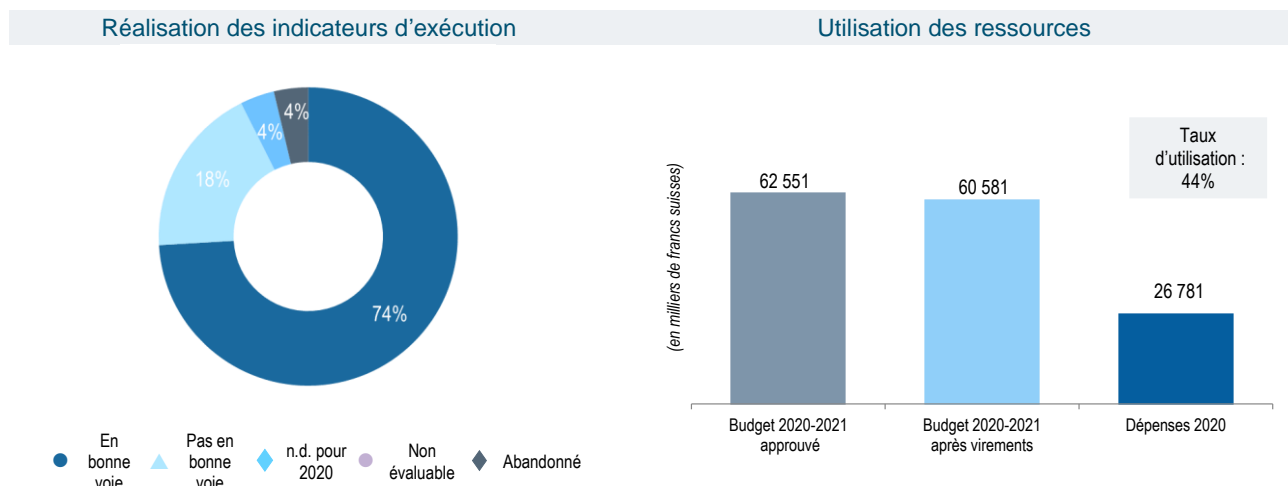
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	132 826	132 533	58 737	44%
Autres dépenses	89 253	89 231	40 018	45%
Total	222 079	221 764	98 755	45%

PROGRAMME 6 Système de Madrid



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program6.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
II.5 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA	13 078	14 172	5 127
II.6 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Madrid	49 473	46 410	21 654
Total	62 551	60 581	26 781

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	42 850	40 950	19 558	48%
Autres dépenses	19 701	19 631	7 223	37%
Total	62 551	60 581	26 781	44%

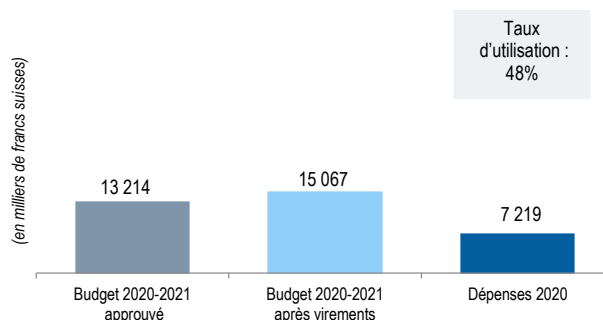
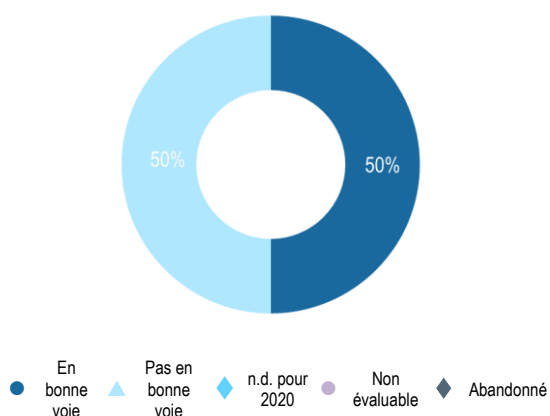
PROGRAMME 31 Système de La Haye



Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program31.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA	4 092	5 521	2 569
II.4 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations de La Haye	9 122	9 545	4 650
Total	13 214	15 067	7 219

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	10 616	12 232	5 723	47%
Autres dépenses	2 598	2 835	1 497	53%
Total	13 214	15 067	7 219	48%

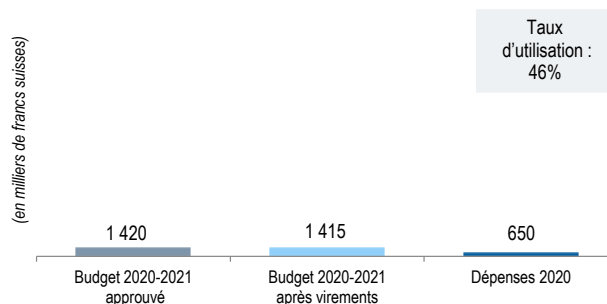
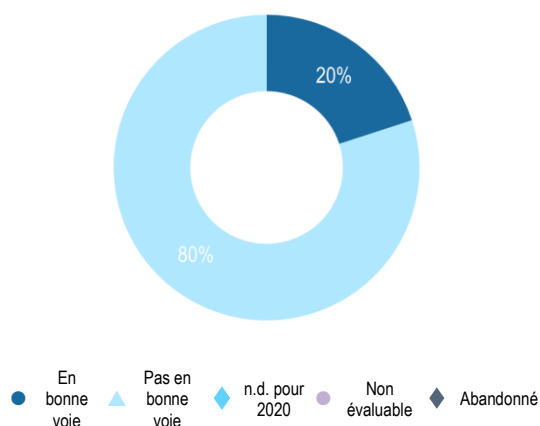
PROGRAMME 32 Système de Lisbonne



Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program32.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
II.9 Utilisation plus large et plus efficace du système de Lisbonne, notamment par les pays en développement et les PMA	822	707	358
II.10 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Lisbonne	598	708	291
Total	1 420	1 415	650

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

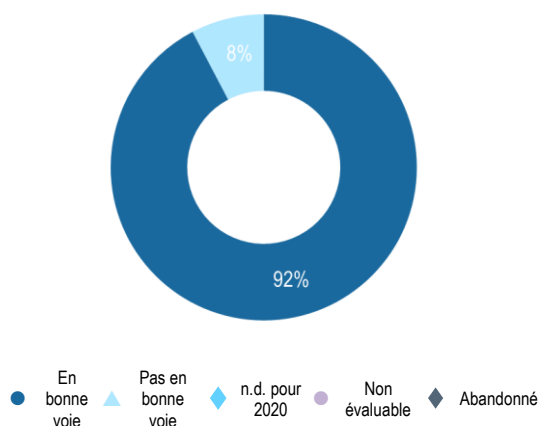
Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	1 209	1 209	601	50%
Autres dépenses	211	206	49	24%
Total	1 420	1 415	650	46%

PROGRAMME 7 Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI

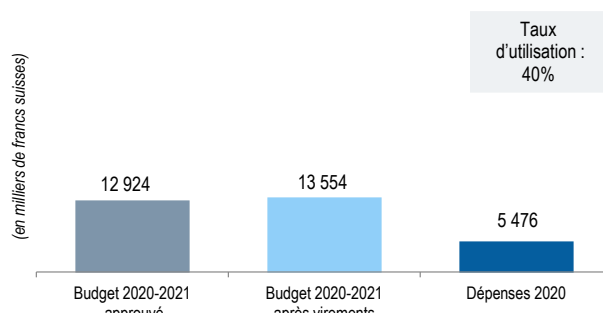


Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution



Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program7.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
II.7 De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et d'autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI	4 735	5 161	2 087
II.8 Protection effective de la propriété intellectuelle dans les gTLD et les ccTLD	8 189	8 394	3 389
Total	12 924	13 554	5 476

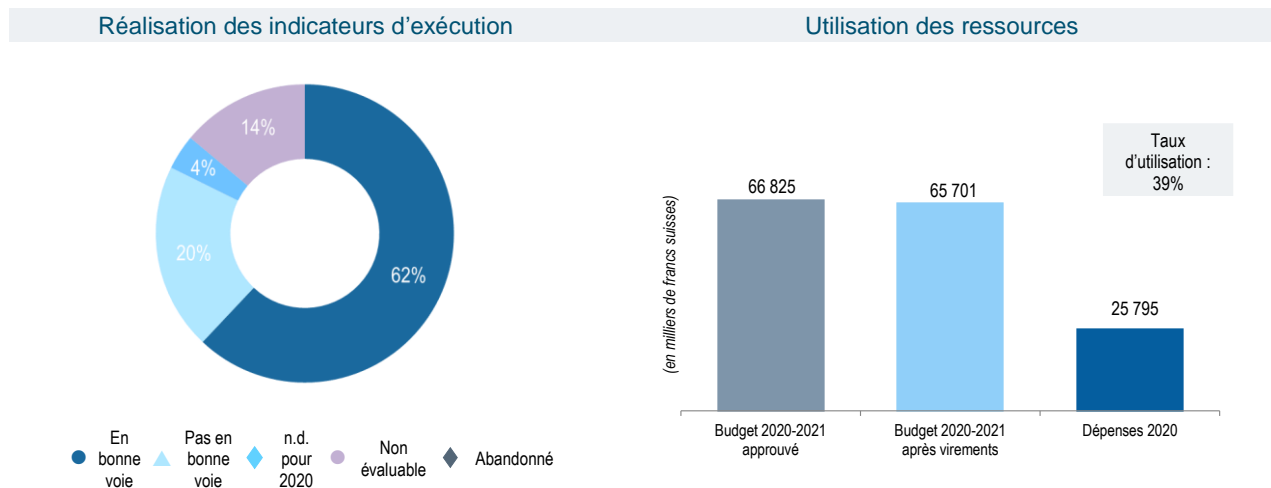
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	9 284	9 948	4 034	41%
Autres dépenses	3 640	3 606	1 442	40%
Total	12 924	13 554	5 476	40%

Objectif stratégique III FAVORISER L'UTILISATION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Tableau de bord de l'objectif stratégique



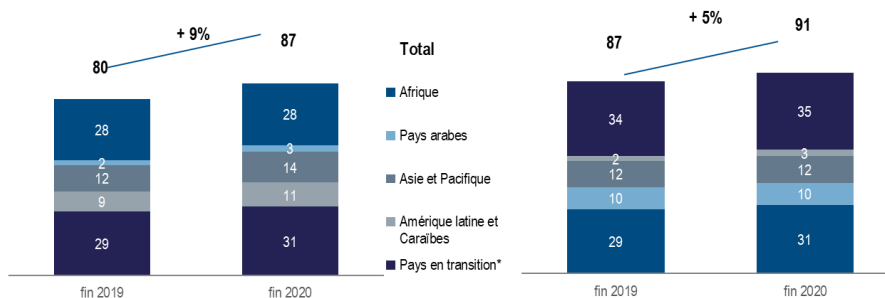
Programmes contributeurs : programmes 2, 3, 4, 8, 9, 10, 11, 14, 17, 18, 20, 21 et 30

Principales réalisations

Sept autres plans et stratégies de développement de la propriété intellectuelle à l'échelle nationale ont été adoptés en 2020, pour un total cumulé de 87 pays au total, dont 23 dans les PMA. Cela représente une augmentation de 9% par rapport à la fin de 2019. Le nombre de pays mettant en œuvre des plans et stratégies de développement de la propriété intellectuelle à l'échelle nationale a augmenté de 5%, passant de 87 à la fin de 2019 à 91 à la fin de 2020, comprenant un pays supplémentaire dans les PMA. À la fin de 2020, 12 pays supplémentaires avaient entamé le processus de formulation de stratégies nationales de propriété intellectuelle (deux en Afrique, trois en Amérique latine et dans les Caraïbes, et sept dans des pays en transition). L'adoption de stratégies nationales de propriété intellectuelle est à la base d'une approche globale visant à donner aux pays en développement, aux pays en transition et aux PMA, les moyens de mettre la propriété intellectuelle au service du renforcement de leur potentiel d'innovation nationale.

Nombre de pays ayant adopté des stratégies nationales de propriété intellectuelle

Nombre de pays mettant en œuvre des stratégies nationales de propriété intellectuelle

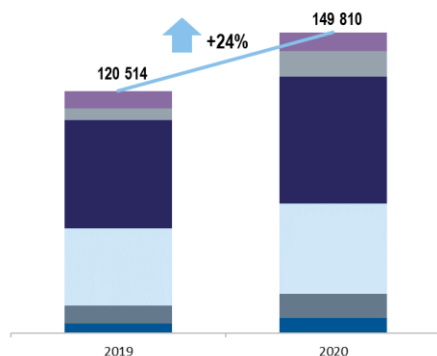


* Les données relatives aux pays en transition reflètent les stratégies nationales de propriété intellectuelle et les stratégies nationales de développement socio-économique et de recherche scientifique.

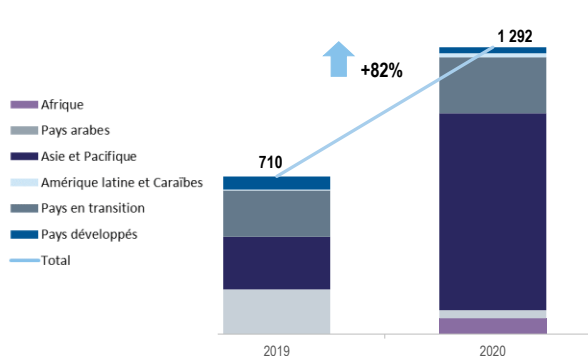
Le Programme sur l'entrepreneuriat au sein des communautés autochtones et locales a encore gagné en maturité en 2020 avec le lancement de la phase de mentorat du programme de formation et de mentorat en matière de propriété intellectuelle de l'OMPI destiné aux femmes chefs d'entreprise des communautés autochtones et locales (CPA) (le PEF). Initié en 2019, 24 participantes et leurs communautés, dont huit étaient en train d'enregistrer des marques à l'issue du programme à la fin de 2020, en avaient bénéficié.

Le Programme d'enseignement à distance a continué d'afficher une forte croissance en 2020, le nombre total de participants aux cours à distance atteignant un record annuel historique de 149 810, contre 120 514 en 2019, soit une augmentation de 24%, 75% provenant du milieu universitaire et du secteur privé. Les femmes représentaient 54% des participants, avec environ 20 000 femmes de plus inscrites en 2020, pour atteindre 80 258, contre 63 357 en 2019. Le nombre de participants aux cours d'été de l'OMPI est passé de 710 en 2019 à 1 292 en 2020, soit une augmentation de 82%.

Répartition géographique des participants aux cours à distance



Répartition géographique des participants aux programmes de cours d'été de l'OMPI



À la fin de 2020, deux autres institutions de formation en matière de propriété intellectuelle⁵ étaient considérées comme durables, pour un total cumulé de sept sur 10 établies. Quelque 374 formateurs de 28 pays (y compris des participants d'organisations régionales) ont été certifiés, et plus de 70 000 participants d'établissements d'enseignement supérieur, d'écoles et des secteurs public et privé ont bénéficié des formations proposées par les IPTI. Au total, 221 participants ont été diplômés des programmes de maîtrise conjoints en 2020, contre 217 en 2019, malgré la pandémie de COVID-19.

Onze politiques supplémentaires en matière de propriété intellectuelle ont été adoptées ou améliorées par des universités ou des instituts de recherche, soit une augmentation de 2% par rapport à 2019.

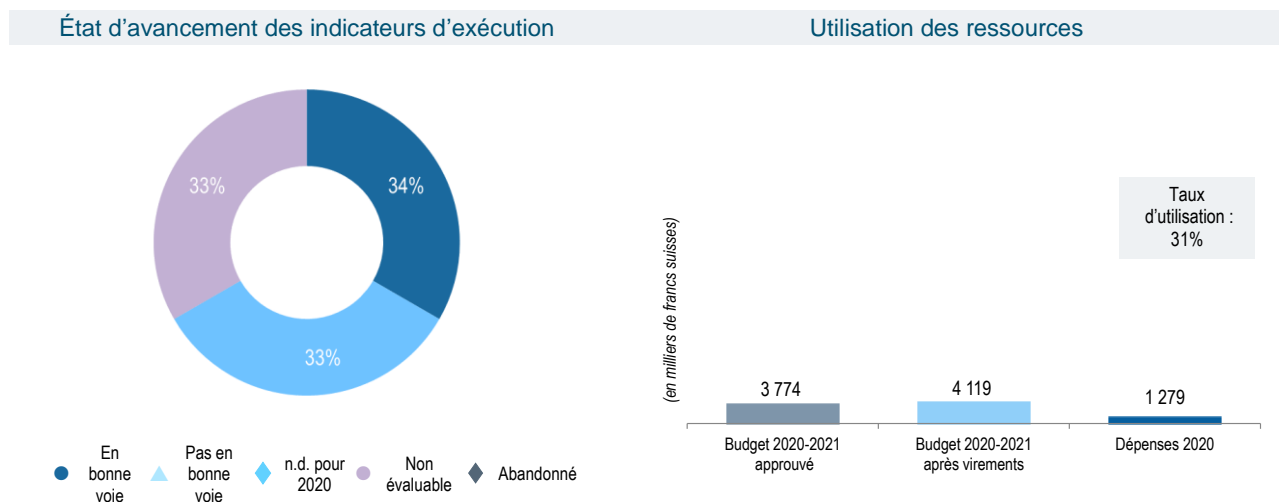


⁵ Académies nationales de démarrage.

PROGRAMME 8 Coordination du Plan d'action pour le développement



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program8.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux besoins variés en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les économies en transition	261	291	112
III.3 Intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement dans les activités de l'OMPI	3 513	3 828	1 167
Total	3 774	4 119	1 279

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	2 304	2 432	1 038	43%
Autres dépenses	1 470	1 687	241	14%
Total	3 774	4 119	1 279	31%

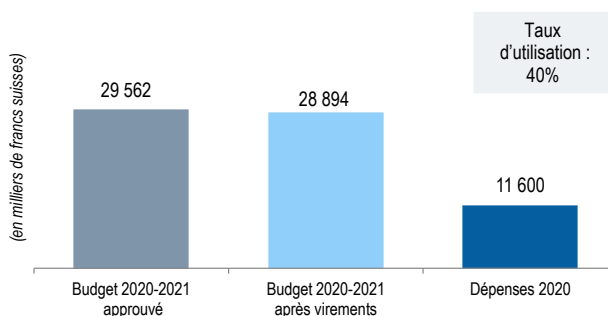
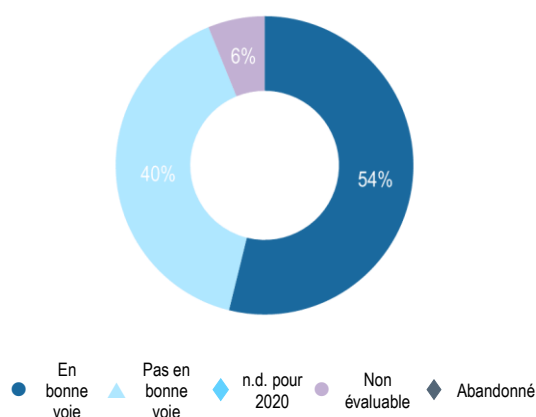
PROGRAMME 9 Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés



Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program9.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)
(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
II.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques adaptés et équilibrés en matière de propriété intellectuelle	700	1 310	688
II.1 Utilisation plus large et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet	708	699	227
II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA	707	593	267
II.5 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA	999	841	406
II.7 De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et d'autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI	218	302	105
II.9 Utilisation plus large et plus efficace du système de Lisbonne, notamment par les pays en développement et les PMA	71	386	89
III.1 Stratégies et plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux	6 043	5 971	2 560
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux besoins variés en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les économies en transition	8 433	6 588	2 264
III.3 Intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement dans les activités de l'OMPI	311	280	134
III.4 Accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins	4 030	4 927	2 044
III.6 Renforcement des capacités d'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation dans les PME, les universités et les instituts de recherche	1 816	1 962	751

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	4 116	3 722	1 476
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir permettant aux offices de propriété intellectuelle et aux autres institutions de propriété intellectuelle de fournir des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) à leurs p	1 409	1 310	587
Total	29 562	28 894	11 600

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	20 974	20 372	10 117	50%
Autres dépenses	8 588	8 522	1 483	17%
Total	29 562	28 894	11 600	40%

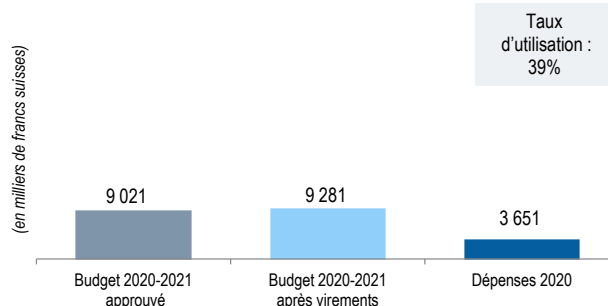
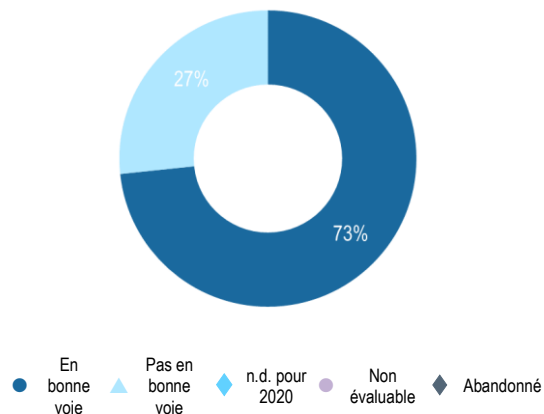
PROGRAMME 10 Pays en transition et pays développés



Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program10.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques adaptés et équilibrés en matière de propriété intellectuelle	905	911	364
II.1 Utilisation plus large et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet	1 451	1 325	608
II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA	633	667	274
II.5 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA	838	796	352
II.7 De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et d'autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI	521	565	244
II.9 Utilisation plus large et plus efficace du système de Lisbonne, notamment par les pays en développement et les PMA	10	332	34
III.1 Stratégies et plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux	1 655	1 658	694
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux besoins variés en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les économies en transition	2 024	2 257	788
III.4 Accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins	984	769	293
Total	9 021	9 281	3 651

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	7 023	7 313	3 327	45%
Autres dépenses	1 998	1 968	324	16%
Total	9 021	9 281	3 651	39%

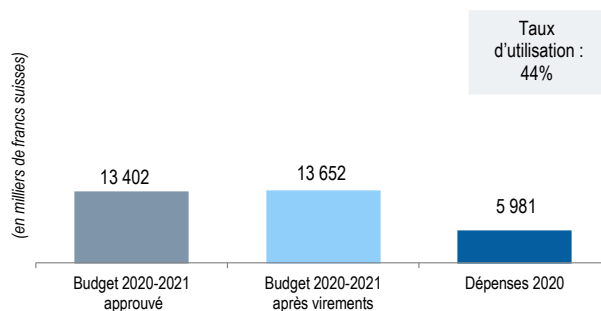
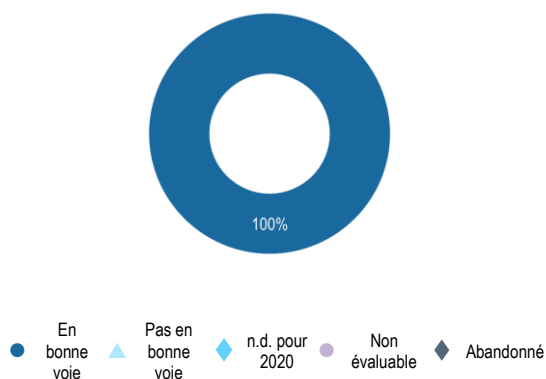
PROGRAMME 11 Académie de l'OMPI



Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program11.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux besoins variés en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les économies en transition	13 402	13 652	5 981
Total	13 402	13 652	5 981

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

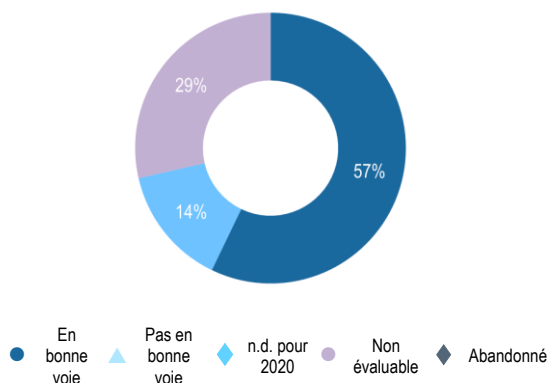
Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	7 332	7 449	3 696	50%
Autres dépenses	6 070	6 204	2 284	37%
Total	13 402	13 652	5 981	44%

PROGRAMME 30 Appui aux PME et à la création d'entreprises

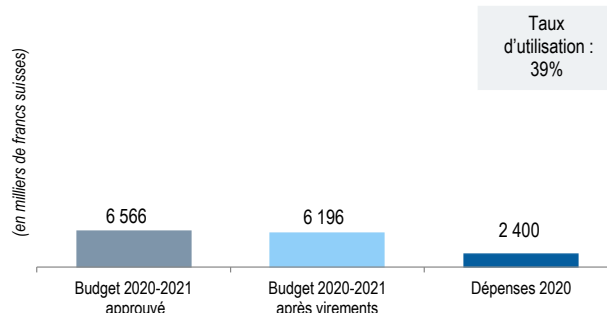


Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution



Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program30.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)
(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux besoins variés en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les économies en transition	1 883	1 750	728
III.6 Renforcement des capacités d'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation dans les PME, les universités et les instituts de recherche	4 683	4 446	1 672
Total	6 566	6 196	2 400

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

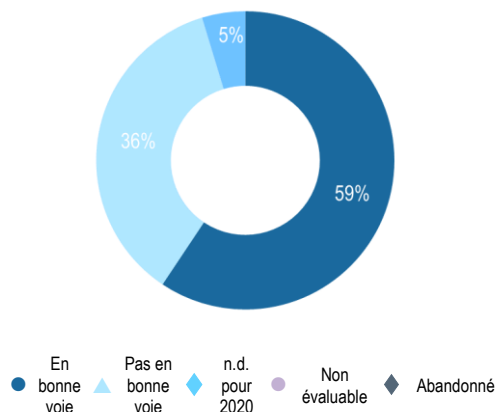
Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	4 825	4 488	2 145	48%
Autres dépenses	1 741	1 709	255	15%
Total	6 566	6 196	2 400	39%

Objectif stratégique IV

COORDINATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE MONDIALE EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

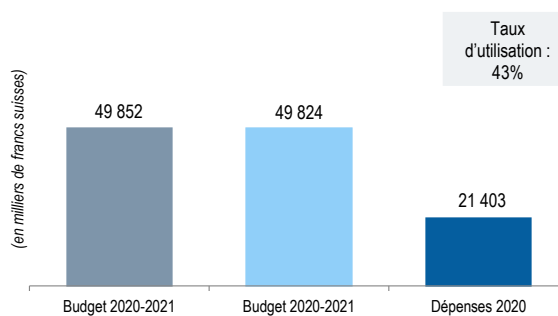
Tableau de bord de l'objectif stratégique

Réalisation des indicateurs d'exécution



Programmes contributeurs : programmes 3, 4, 9, 12, 13, 14, 15, 20 et 21

Utilisation des ressources



Principales réalisations

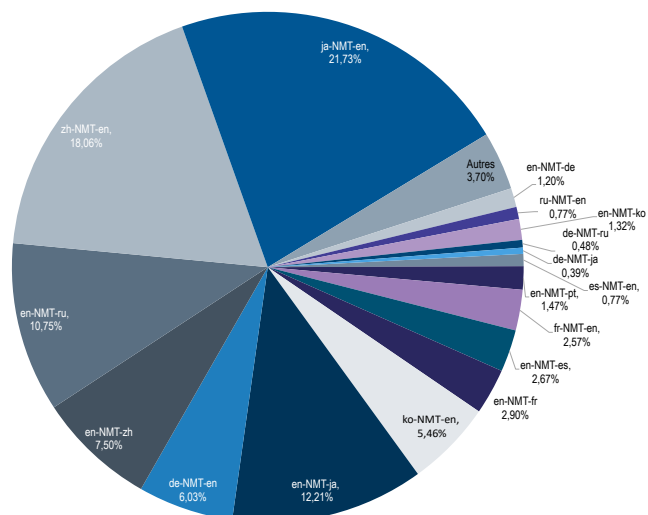
La première version de l'outil logiciel Séquence de l'OMPI, comprenant une application de bureau qui permet aux déposants de brevets de rédiger leurs listages de séquences conformément à la nouvelle norme ST.26 de l'OMPI, a été publiée en novembre 2020 pour être testée par les déposants et les offices de propriété intellectuelle du monde entier. La norme prendra effet le 1^{er} janvier 2022, tant au niveau national qu'international.

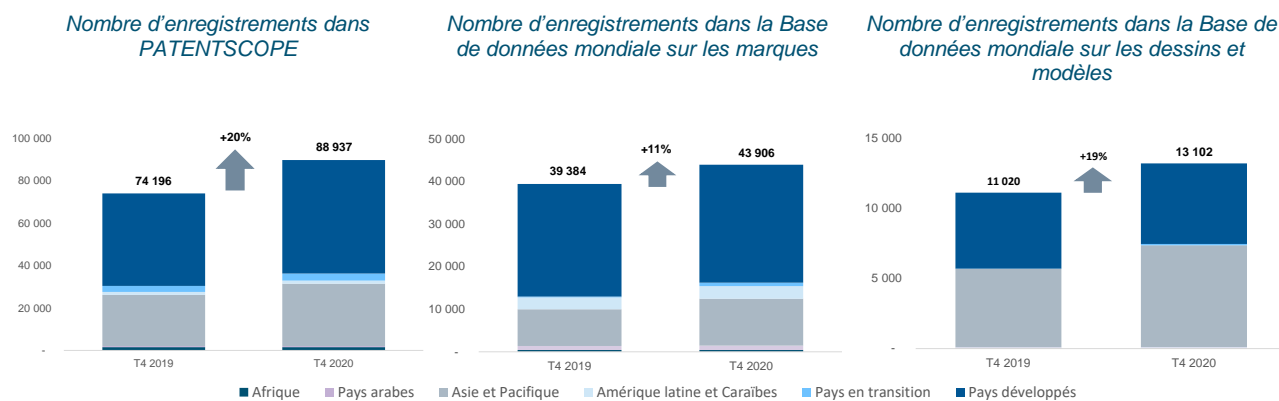
Le Centre d'application des technologies de pointe a continué d'intégrer des outils de pointe fondés sur l'intelligence artificielle pour améliorer les fonctions et les processus de l'Organisation. L'outil de conversion de la parole en texte de l'OMPI a été étendu au français, à l'espagnol et à l'allemand. L'utilisation de l'outil a également été étendue pour enregistrer le verbatim de neuf des réunions officielles de l'OMPI en 2020, contre deux en 2019. WIPO Translate dans PATENTSCOPE a été utilisé plus de 31 millions de fois en 2020; la majorité des utilisations ont été faites du japonais vers l'anglais et du chinois vers l'anglais.

En 2020, 10 accords supplémentaires ont été signés, ce qui porte à 23 le nombre d'accords actifs avec des organisations internationales et des offices de propriété intellectuelle pour la concession de licences gratuites sur les applications d'intelligence artificielle développées par l'OMPI (OMPI Translate, OMPI Speech-to-Text). Trois licences commerciales de systèmes d'intelligence artificielle ont été signées avec le secteur privé pour WIPO Translate et pour une interface de programmation d'applications liée à la recherche de similitude d'images de l'OMPI.

Les bases de données mondiales sur la propriété intellectuelle ont continué d'afficher une forte croissance en termes de nombre d'enregistrements et de couverture géographique. Le nombre d'utilisateurs a également continué d'augmenter : le nombre d'utilisateurs de la Base de données mondiale sur les dessins et modèles et de la Base de données mondiale sur les marques a augmenté respectivement de 130 et 20% par rapport à 2019, tandis que le nombre de recherches uniques dans PATENTSCOPE a enregistré une augmentation de 72% au quatrième trimestre 2020 par rapport au quatrième trimestre 2019.

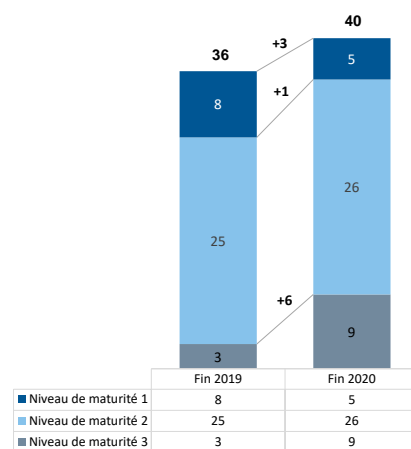
Utilisation de WIPO Translate dans PATENTSCOPE – 2020





Le nombre de réseaux de Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) a atteint 80 réseaux nationaux, dont 40 étaient considérés comme durables à la fin de 2020, soit une augmentation de 11% par rapport à la fin de 2019.

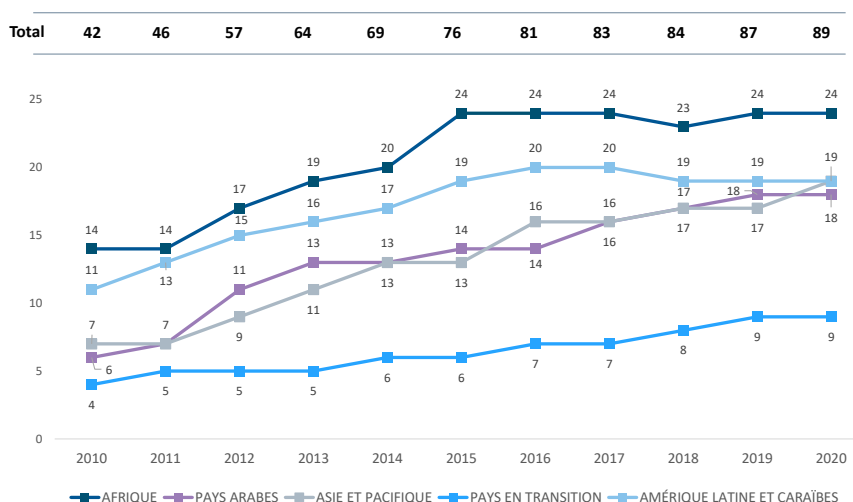
Nombre de réseaux de CATI durables



Afin de contribuer à une meilleure compréhension globale des jugements en matière de propriété intellectuelle et des structures de l'administration judiciaire, une base de données en ligne gratuite – [WIPO Lex-Judgments](#) – a été lancée en septembre 2020. Au moment du lancement, la base de données contenait plus de 400 documents provenant de 10 pays⁶. WIPO Lex-Judgments complète les collections existantes de lois et de traités de WIPO Lex, qui couvrent quelque 16 000 lois et 750 traités de 199 juridictions.

L'augmentation régulière de l'utilisation des systèmes de bureaux de propriété intellectuelle de l'OMPI s'est poursuivie en 2020 malgré les difficultés générées par la pandémie. À la fin de 2020, 89 offices de propriété intellectuelle utilisaient la suite de solutions logicielles de gestion de l'OMPI. La moyenne du niveau de service des offices de propriété intellectuelle, un indice composite permettant d'évaluer le niveau de maturité d'un office (de l'élémentaire au plus avancé) en matière de prestation de services, a continué d'augmenter, à un niveau de global de 3,4, contre 3,3 à la fin de 2019.

Suite logicielle IPAS de l'OMPI – Utilisation par région



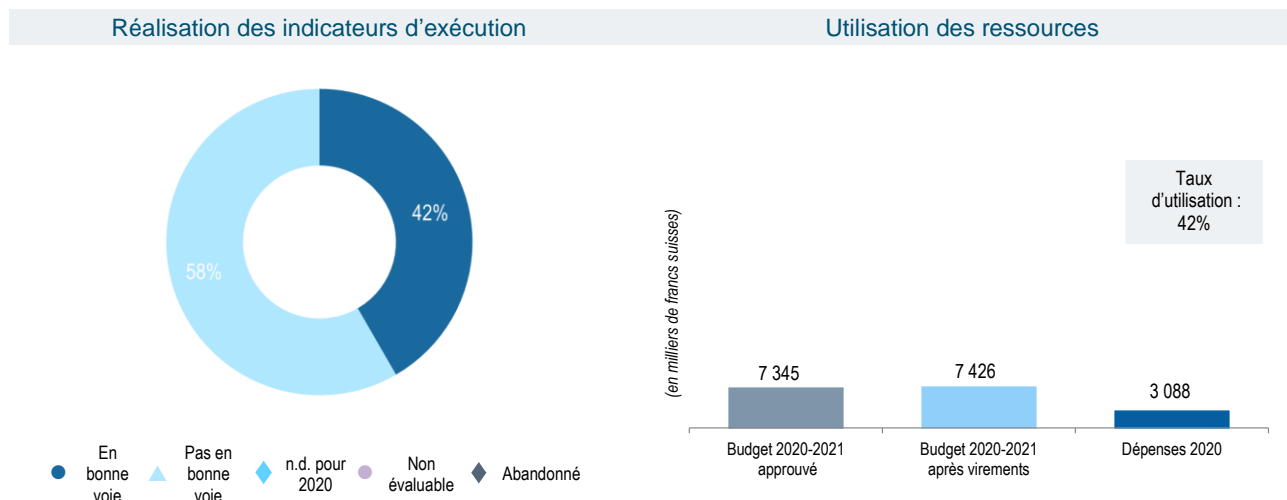
Neuf autres organisations de gestion collective issues de pays en développement, y compris dans quatre PMA, ont rejoint OMPI Connect en 2020, ce qui porte le total cumulé à 15, soit une augmentation de 129%.

⁶ Australie, Brésil, Chili, Chine, Costa Rica, Espagne, Jamaïque, Mexique, Pérou, République de Corée.

PROGRAMME 12 Classifications internationales et normes



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program12.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
IV.1 Système actualisé et mondialement accepté des classifications internationales et des normes de l'OMPI pour faciliter l'accès des parties prenantes du monde entier à l'information en matière de propriété intellectuelle, ainsi que son utilisation et s	7 345	7 426	3 088
Total	7 345	7 426	3 088

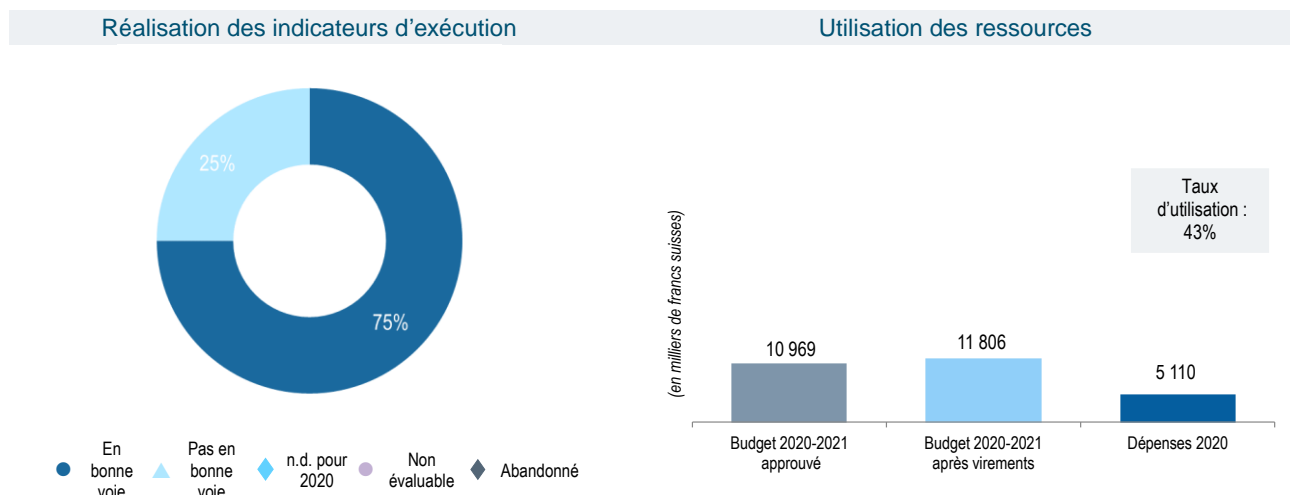
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	5 600	5 661	2 675	47%
Autres dépenses	1 745	1 765	413	23%
Total	7 345	7 426	3 088	42%

PROGRAMME 13 Bases de données mondiales



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program13.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	8 395	9 093	3 949
IV.3 Élargissement de la portée géographique du contenu et de l'utilisation des bases de données mondiales de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle	2 385	2 570	1 116
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir permettant aux offices de propriété intellectuelle et aux autres institutions de propriété intellectuelle de fournir des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) à leurs p	189	143	45
Total	10 969	11 806	5 110

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	8 535	9 372	4 235	45%
Autres dépenses	2 434	2 434	875	36%
Total	10 969	11 806	5 110	43%

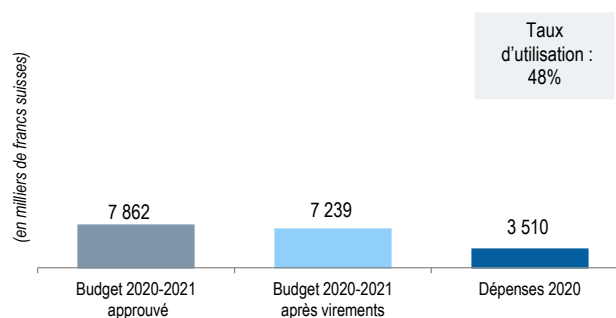
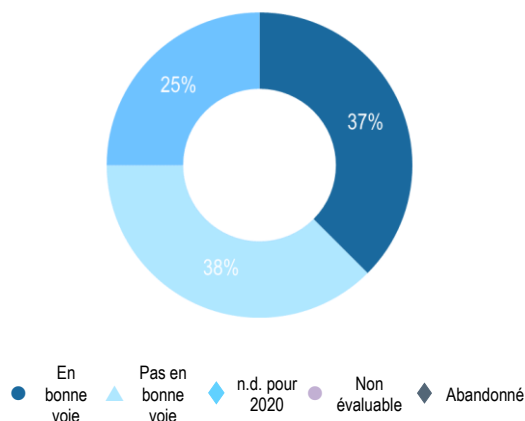
PROGRAMME 14 Services d'accès à l'information et aux savoirs



Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program14.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux besoins variés en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les économies en transition	75	172	189
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	7 787	7 067	3 321
Total	7 862	7 239	3 510

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

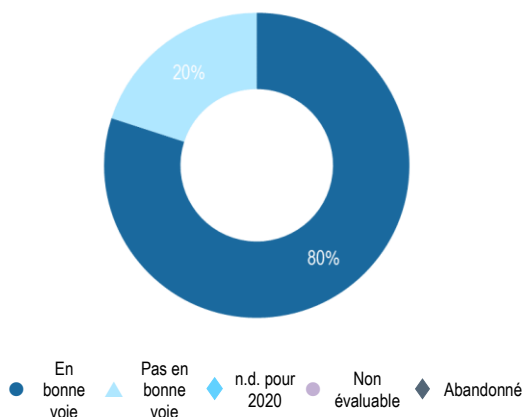
Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	6 442	5 795	3 055	53%
Autres dépenses	1 420	1 444	455	32%
Total	7 862	7 239	3 510	48%

PROGRAMME 15 Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle

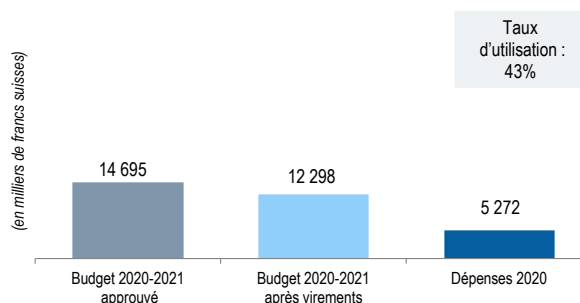


Tableau de bord du programme

Réalisation des indicateurs d'exécution



Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program15.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir permettant aux offices de propriété intellectuelle et aux autres institutions de propriété intellectuelle de fournir des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) à leurs p	14 695	12 298	5 272
Total	14 695	12 298	5 272

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

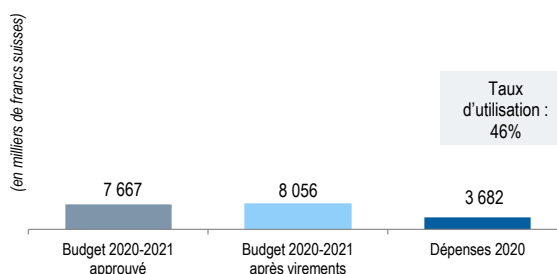
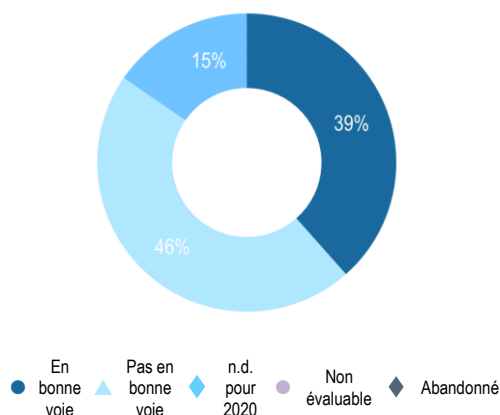
Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	8 221	7 284	3 291	45%
Autres dépenses	6 473	5 013	1 981	40%
Total	14 695	12 298	5 272	43%

Objectif stratégique V SOURCE DE RÉFÉRENCES MONDIALE POUR L'INFORMATION ET L'ANALYSE EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tableau de bord de l'objectif stratégique

Réalisation des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Programme contributeur : programme 16

Principales réalisations

- Dans l'édition 2020 de l'Indice mondial de l'innovation, le classement des performances en matière d'innovation de 131 économies établi par l'Organisation est mis à jour, en mettant l'accent sur le thème "Qui financera l'innovation?". À la lumière des mesures imposées par la pandémie de COVID-19, l'édition 2020 de l'Indice mondial de l'innovation a été lancée virtuellement et a bénéficié des contributions des ministres de cinq pays⁷. Le trafic sur le Web et la demande ultérieure d'événements nationaux de l'Indice ont indiqué que le lancement de l'édition 2020 a attiré une attention record.



468 000 visites des pages Web de l'Indice et du site Web dédié en 2020 (+43% par rapport à 2019).

- Une nouvelle série de notes sur l'économie créative a été lancée en octobre 2020. Cette série s'appuie sur des recherches économiques pour stimuler la réflexion sur la manière dont le cadre de la propriété intellectuelle peut servir au mieux les industries créatives. Les deux premières notes ont porté sur le franchisage de personnages comiques et la mise en scène de spectacles d'opéra.



⁷ Allemagne, Chine, France, Inde, Rwanda

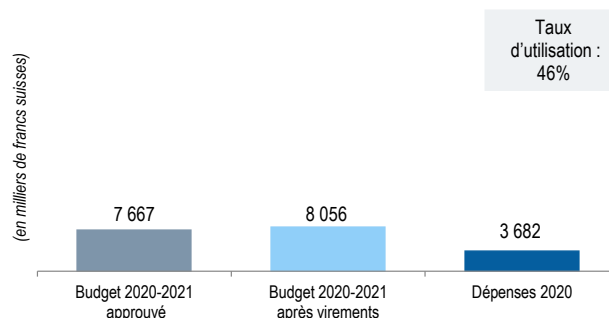
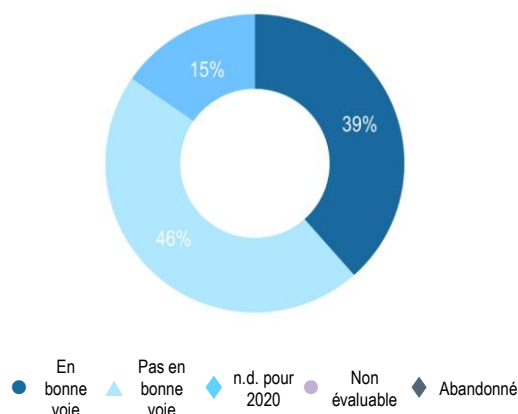
PROGRAMME 16 Économie et statistiques



Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program16.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
V.1 Utilisation plus large et plus efficace de l'information statistique de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle	3 140	2 861	1 420
V.2 Utilisation plus large et plus efficace des analyses économiques de l'OMPI aux fins de l'élaboration des politiques	4 527	5 194	2 262
Total	7 667	8 056	3 682

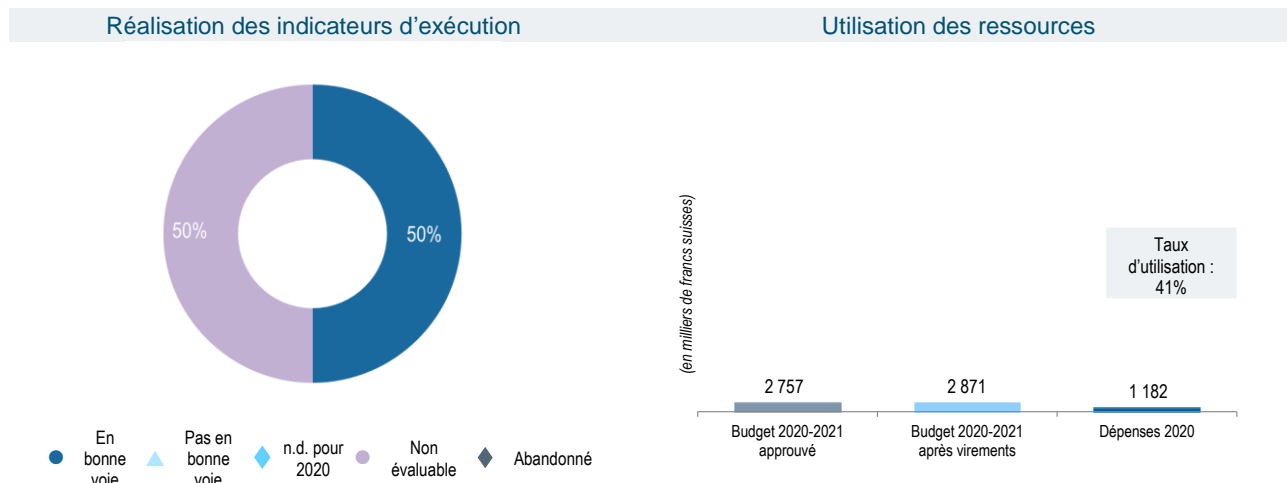
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	6 467	6 820	3 139	46%
Autres dépenses	1 200	1 235	543	44%
Total	7 667	8 056	3 682	46%

Objectif stratégique VI COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

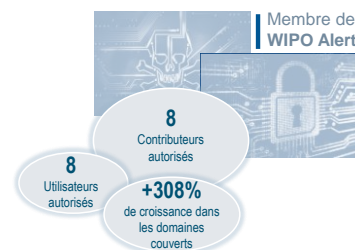
Tableau de bord de l'objectif stratégique



Programmes contributeurs : programmes 17 et 18

Principales réalisations

WIPO ALERT a connu une bonne croissance en 2020, avec six États membres supplémentaires qui ont rejoint l'initiative en tant que fournisseurs autorisés de listes de sites Web portant atteinte au droit d'auteur à l'usage du secteur de la publicité, soit un total cumulé de neuf⁸. Six intermédiaires publicitaires spécialisés ont rejoint l'initiative en tant qu'utilisateurs autorisés, pour un total cumulé de huit. La base de données est passée à 5708 domaines en 2020, soit une augmentation de 308% par rapport à 2019.



Un [recueil de jurisprudence](#) sur l'application des droits de propriété intellectuelle dans la région arabe a été finalisé, sa publication étant prévue pour le début de 2021. Ce recueil fournit une analyse approfondie de décisions récentes soigneusement sélectionnées sur l'application des droits de propriété intellectuelle dans la région arabe et vise à améliorer l'accès aux développements récents de la jurisprudence pour les juges, les procureurs, les avocats, les chercheurs et les agents chargés de l'application des droits de propriété intellectuelle.

⁸ Brésil, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, Italie, Japon, Pérou, République de Corée, Ukraine.

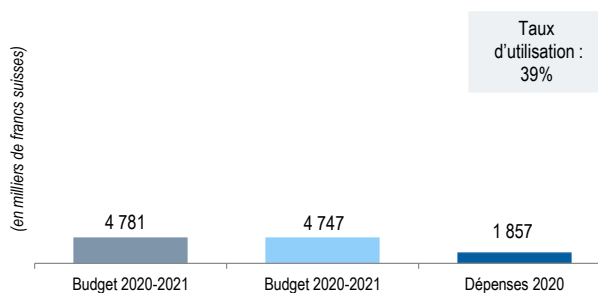
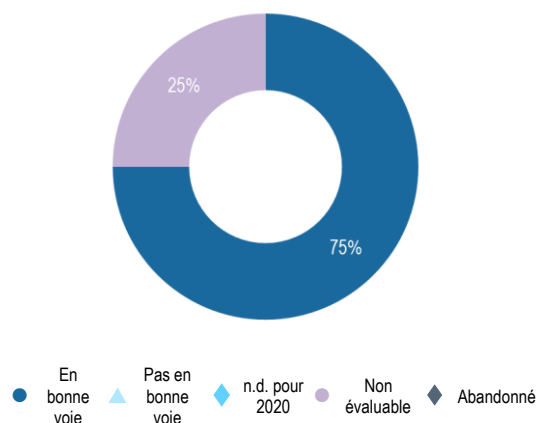
PROGRAMME 17 Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle



Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program17.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques adaptés et équilibrés en matière de propriété intellectuelle	478	495	200
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux besoins variés en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les économies en transition	2 127	2 110	870
VI.1 Progrès du dialogue international entre les États membres de l'OMPI et les parties prenantes internationales concernées sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d'action de l'OMPI pour le d	1 243	1 188	351
VI.2 Coopération et coordination systématiques, efficaces et transparentes entre les activités de l'OMPI et des organisations nationales et internationales dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle	933	955	436
Total	4 781	4 747	1 857

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

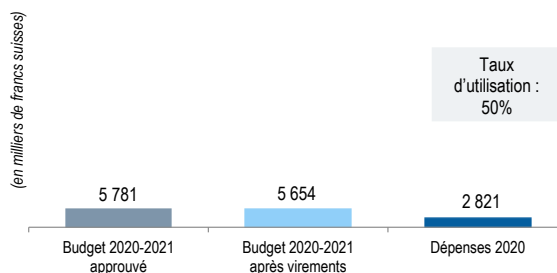
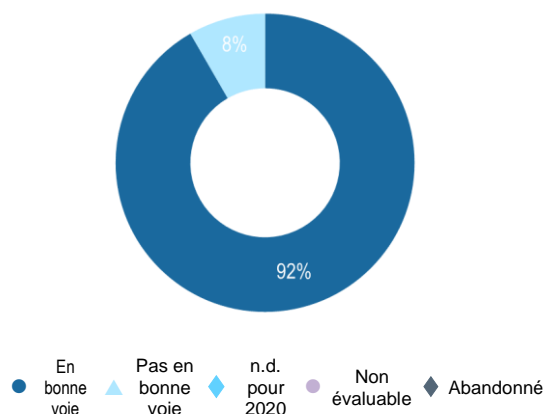
Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	3 840	3 840	1 827	48%
Autres dépenses	941	907	30	3%
Total	4 781	4 747	1 857	39%

Objectif stratégique VII PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET ENJEUX MONDIAUX

Tableau de bord de l'objectif stratégique

Réalisation des indicateurs d'exécution

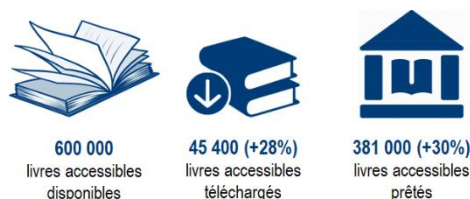
Utilisation des ressources



Programmes contributeurs : programmes 3, 4, 18 et 20

Principales réalisations

Le Consortium pour des livres accessibles (ABC) a franchi une étape importante à la fin de l'année 2020, puisque près de 600 000 ouvrages accessibles sont devenus disponibles pour des échanges transfrontaliers sans autorisation grâce au Traité de Marrakech, au profit des personnes aveugles, malvoyantes ou incapables de lire les imprimés. Le nombre de livres accessibles téléchargés via le Service mondial du livre de l'ABC par les bibliothèques pour aveugles participantes a augmenté de plus de 28%. Le nombre de livres accessibles prêtés par les bibliothèques participantes à leurs usagers est passé de 293 000 à 381 000 titres en 2020, soit une augmentation de 30%.



L'adhésion à WIPO GREEN – le marché des technologies durables – Accessible Books Consortium (ABC) 18 nouveaux partenaires à l'échelle mondiale, y compris des pays qui n'étaient pas représentés auparavant, ce qui porte le nombre total de partenaires à 120, soit une augmentation de 18% par rapport à 2019.

WIPO Re:Search a recruté six nouveaux membres en 2020, dont ses premières institutions universitaires au Japon (Université de Tokyo) et en Colombie (Universidad de Antioquia), qui a rejoint le consortium en tant que 150e membre. Avec les quatre autres nouveaux membres situés au Brésil, en Inde, au Kenya et au Soudan, l'engagement du consortium à développer une large représentation géographique a encore été renforcé.



Le 150^e membre et les premières institutions universitaires du Japon et de la Colombie ont rejoint WIPO Re:Search



+28% de membres de WIPO GREEN et +11% de membres de WIPO Re:Search parmi les pays couverts par le réseau de bureaux extérieurs de l'OMPI

Les membres de WIPO GREEN et de WIPO Re:Search originaires de pays couverts par le réseau de bureaux extérieurs de l'OMPI ont connu des augmentations de 28 et 11% par rapport à 2019, respectivement.

L'initiative Re:Search de l'OMPI a également permis d'établir huit nouvelles collaborations ciblées sur des besoins non satisfaits en 2020, dont deux premiers sur des catégories de maladies – morsure de serpent et lèpre. Les collaborations en 2020 ont impliqué 13 organisations et entreprises membres dans 11 pays, dont cinq pays en développement ou PMA⁹. À la fin de 2020, les collaborations s'élevaient à 165, dont 52 étaient actives et 11 avançaient dans les phases clés du développement du produit.

Dans le cadre de la coopération trilatérale avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la deuxième édition de l'étude [Promouvoir l'accès aux technologies médicales et à l'innovation – Intersections entre la santé publique, la propriété intellectuelle et le commerce](#) a été publiée en vue de renforcer la compréhension de l'interaction entre les domaines politiques distincts de la santé, du commerce et de la propriété intellectuelle, et de la manière dont ils affectent l'innovation médicale et l'accès aux technologies médicales. La deuxième édition comprend une partie sur la COVID-19 consacrée à l'interaction entre les trois domaines politiques pendant la pandémie.

⁹ Brésil, Cameroun, Ghana, Nigéria, Zambie.

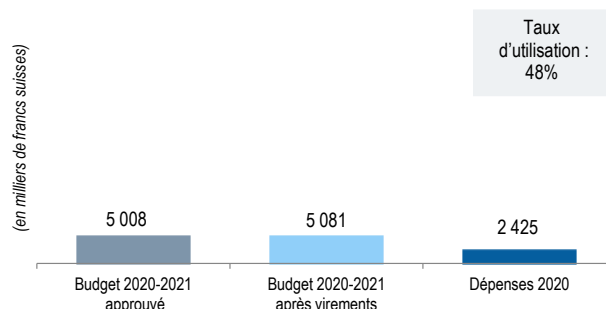
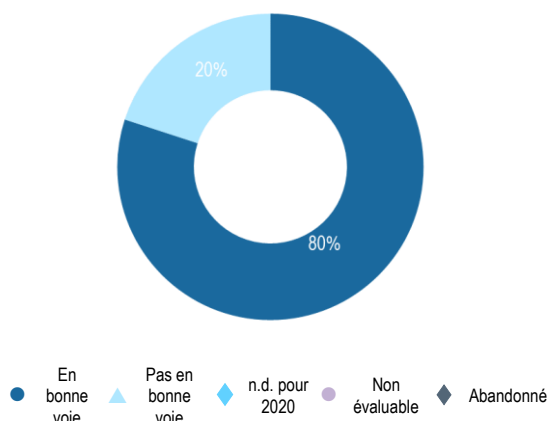
PROGRAMME 18 Propriété intellectuelle et défis mondiaux



Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program18.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)
(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	298	292	132
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques adaptés et équilibrés en matière de propriété intellectuelle	10	10	1
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux besoins variés en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les économies en transition	1 548	1 526	682
VI.1 Progrès du dialogue international entre les États membres de l'OMPI et les parties prenantes internationales concernées sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d'action de l'OMPI pour le d	433	506	264
VI.2 Coopération et coordination systématiques, efficaces et transparentes entre les activités de l'OMPI et des organisations nationales et internationales dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle	148	223	132
VII.1 Plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever des défis mondiaux	2 408	2 431	1 216
VIII.5 L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales	163	93	-
Total	5 008	5 081	2 425

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

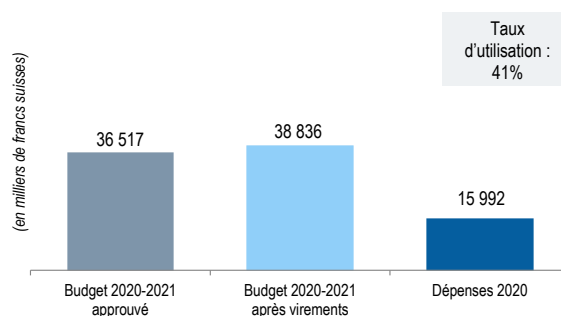
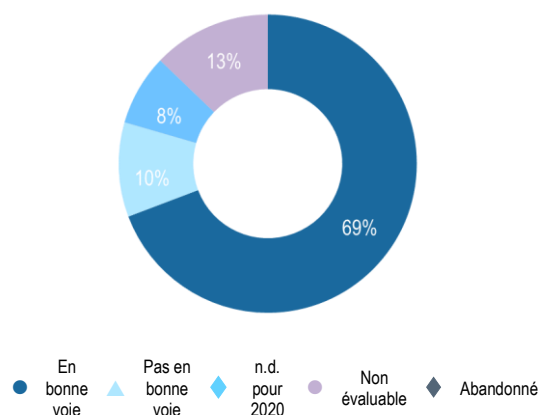
Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	4 170	4 226	2 097	50%
Autres dépenses	838	854	328	38%
Total	5 008	5 081	2 425	48%

Objectif stratégique VIII INTERFACE DE COMMUNICATION DYNAMIQUE ENTRE L'OMPI, SES ÉTATS MEMBRES ET L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES

Tableau de bord de l'objectif stratégique

Réalisation des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Programmes contributeurs : programmes 3, 18, 19, 20, 21 et 24

Principales réalisations

La couverture médiatique mondiale des programmes et activités de l'OMPI a été assurée par de grands organes de presse tels que *le New York Times*, *The Hindu*, CGTN, *Straits Times*, des agences de presse mondiales telles que Reuters, Associated Press, *Agence France-Presse*, *Agencia EFE*, Bernama, *Deutsche Presse-Agentur*, ainsi qu'un large éventail de médias régionaux et nationaux de premier plan, 96% de la couverture étant positive ou neutre.

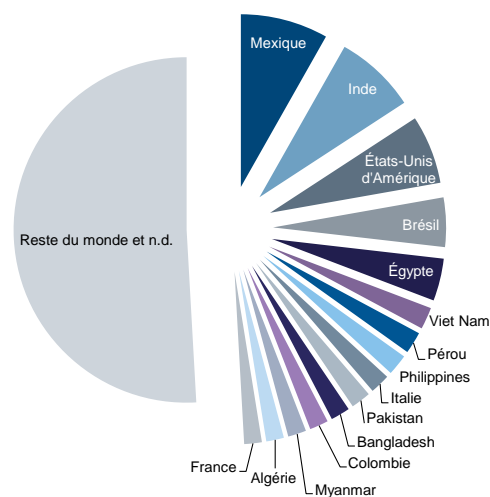
La présence de l'OMPI sur les réseaux sociaux a soutenu le passage de l'Organisation aux opérations à distance. Sur Twitter, le nombre d'abonnés a augmenté de plus de 15%. Sur Facebook et LinkedIn, l'OMPI y a des records en termes d'impressions annuelles de contenu organique, qui se sont élevées respectivement à 1,9 et 2,6 millions. Les photos de l'OMPI sur Flickr ont atteint 1,1 million de vues malgré l'absence d'événements physiques importants pendant la majeure partie de l'année. Malgré les circonstances exceptionnelles qui ont entouré la pandémie de COVID-19, la campagne de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2020 – Innover pour un avenir vert – a connu des niveaux de participation record, enregistrant une augmentation de 88% d'une année sur l'autre avec plus de 165 000 pages vues uniques sur le site Web.

Les publications et le site Web de l'OMPI sont restés des sources de contenu appréciées, avec une croissance de 16% par rapport à l'année précédente, soit 3,8 millions de téléchargements, et une croissance de 17%, soit 82,5 millions de pages consultées.

Le studio multimédia de l'OMPI a été officiellement ouvert à l'exploitation le 2 mars 2020 et a ensuite été utilisé dans vingt-neuf sessions de production, créant du contenu pour un large éventail d'activités de mobilisation du public, notamment des messages enregistrés, des événements en direct et des conférences de presse.

Le réseau de bureaux extérieurs de l'OMPI a continué de faire partie intégrante de l'Organisation et d'apporter les services et la coopération de l'OMPI au plus près des États membres, des parties prenantes et des partenaires, afin d'accroître l'efficacité et l'efficience dans l'exécution des programmes tout en répondant aux besoins et priorités précis des pays ou des régions qu'ils servent. En 2020, le bureau extérieur du Nigéria est devenu pleinement opérationnel et le travail de renforcement des relations avec les autorités gouvernementales compétentes et les principales parties prenantes de la propriété intellectuelle a commencé.

Répartition mondiale des abonnés à la page Facebook de l'OMPI

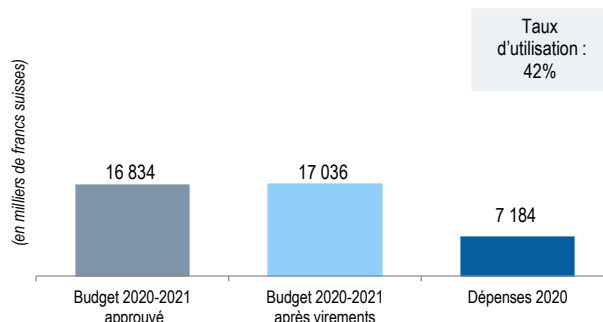
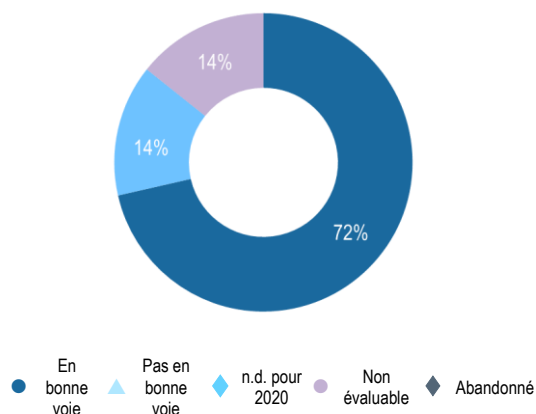


PROGRAMME 19 Communications

Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program19.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
VIII.1 Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI	11 206	11 873	4 930
VIII.2 Amélioration de l'orientation vers les services et de la réactivité à la demande	5 628	5 163	2 255
Total	16 834	17 036	7 184

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	14 170	13 639	5 369	39%
Autres dépenses	2 664	3 396	1 815	53%
Total	16 834	17 036	7 184	42%

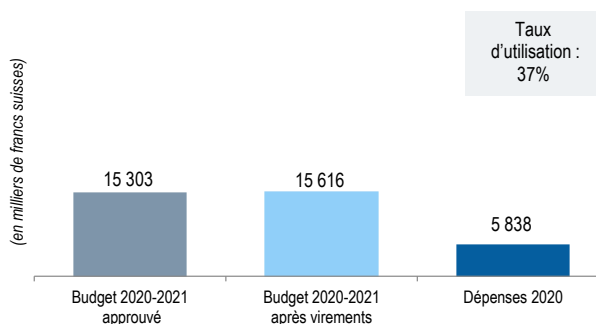
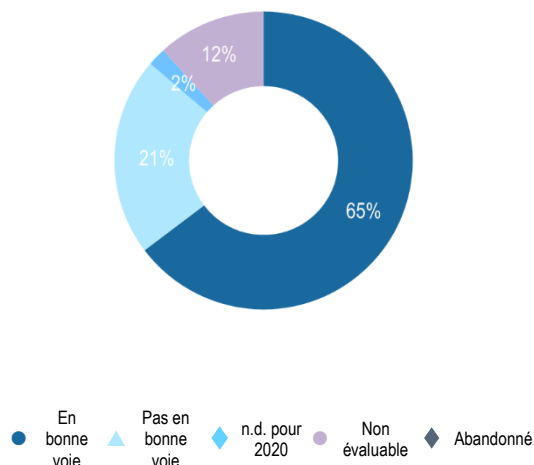
PROGRAMME 20 Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs



Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program20.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques adaptés et équilibrés en matière de propriété intellectuelle	704	755	208
II.1 Utilisation plus large et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet	519	630	242
II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA	701	637	278
II.5 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA	562	622	263
II.7 De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et d'autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI	162	225	93
II.9 Utilisation plus large et plus efficace du système de Lisbonne, notamment par les pays en développement et les PMA	25	282	100
III.1 Stratégies et plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux	-	167	63
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux besoins variés en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les économies en transition	3 599	2 465	753
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	397	478	202

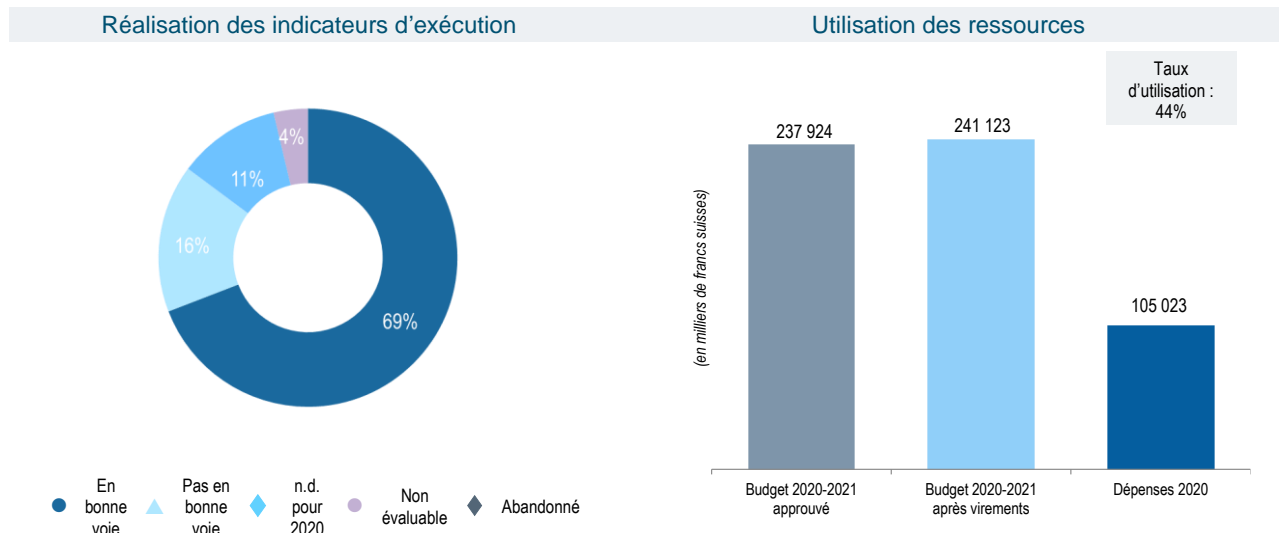
Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir permettant aux offices de propriété intellectuelle et aux autres institutions de propriété intellectuelle de fournir des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) à leurs p	54	57	26
VII.1 Plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever des défis mondiaux	595	593	258
VIII.1 Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI	1 181	1 844	690
VIII.2 Amélioration de l'orientation vers les services et de la réactivité à la demande	1 433	1 482	581
VIII.4 Échanges ouverts, transparents et dynamiques avec les parties prenantes non gouvernementales	1 342	1 329	396
VIII.5 L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales	4 029	4 049	1 687
Total	15 303	15 616	5 838

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	10 835	11 212	4 863	43%
Autres dépenses	4 468	4 404	975	22%
Total	15 303	15 616	5 838	37%

Objectif stratégique IX STRUCTURE D'APPUI ADMINISTRATIF ET FINANCIER EFFICACE

Tableau de bord de l'objectif stratégique



Programmes contributeurs : programmes 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28

Principales réalisations

Le déploiement du "service de transfert de taxes" s'est poursuivi en 2020, atteignant 75 entités participantes à la fin de l'année, soit une augmentation de plus de 70% par rapport à l'année précédente, et représentant une couverture de 96,5% du volume des taxes de recherche PCT. Cette expansion a entraîné une nouvelle réduction de 78% du nombre de demandes reçues par rapport à 2019, a permis d'accroître l'efficacité des processus dans l'administration des transferts de fonds, et a amélioré la gestion des taux de change liés au transfert des taxes de recherche.



75 entités participantes

78% de réduction du nombre de réclamations

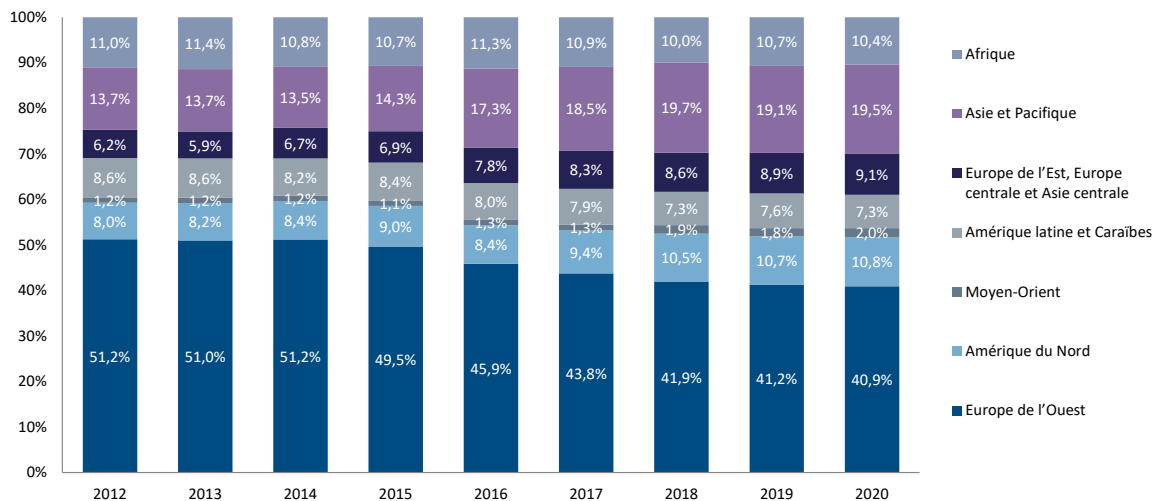
Les placements de trésorerie de base et stratégiques de l'OMPI ont enregistré des rendements positifs (4,8 et 5,8% respectivement) malgré la volatilité des marchés financiers. Des efforts importants ont été déployés pour renforcer la gestion de la trésorerie et les stratégies bancaires de l'OMPI, ce qui a permis de préserver en grande partie les actifs de la trésorerie d'exploitation de l'OMPI de l'impact des charges d'intérêt négatives pour la sixième année consécutive depuis l'introduction des taux d'intérêt négatifs pour le franc suisse.

Malgré les perturbations causées par la pandémie, les activités d'achat ont continué de produire des économies sur les biens et services achetés par l'OMPI, ce qui a permis de réaliser des économies de près de 4,9 millions de francs suisses en 2020.

L'évolution du portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI (IP Portal) s'est poursuivie en 2020, avec entre autres l'intégration de six applications supplémentaires de l'OMPI et la migration de neuf applications vers la convivialité et l'aspect communs. Parmi les autres grandes étapes, citons le déploiement d'une plateforme d'analyse de données orientée entreprise, et la mise en œuvre d'un suivi analytique Web dans 39 applications intégrées au portail de la propriété intellectuelle et pour le site Web de l'OMPI.

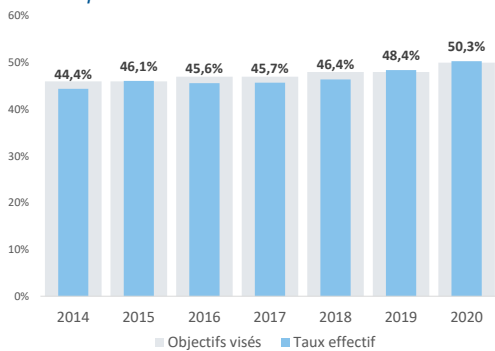
En raison notamment de l'initiative des points focaux, la diversité géographique de l'OMPI a continué d'évoluer. La proportion de membres du personnel originaires de la région Asie et Pacifique, de l'Europe orientale et de l'Asie centrale, ainsi que du Moyen-Orient et de l'Amérique du Nord a légèrement augmenté par rapport à 2019, tandis que le pourcentage de membres du personnel originaires d'Europe occidentale a continué de diminuer. Bien que le recrutement en général ait ralenti en 2020 et malgré les difficultés rencontrées, le délai de recrutement a diminué de manière significative (17,35 semaines contre 19,42 en 2019), un certain nombre de facteurs contribuant à sa diminution, notamment de nouvelles initiatives d'efficacité telles que le pilotage d'un outil de sélection des CV assisté par l'intelligence artificielle et un processus d'approbation en ligne.

Diversité géographique du personnel de l'OMPI (Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur) par région

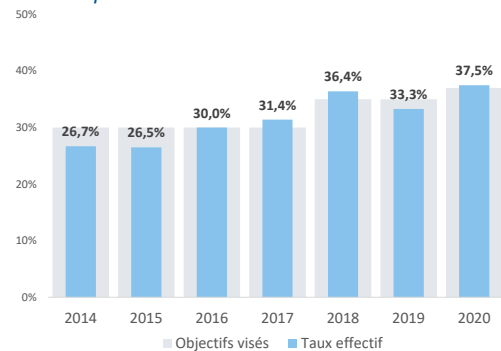


Dans le cadre de son engagement à parvenir à la parité femmes-hommes à tous les niveaux du personnel, l'OMPI a dépassé les objectifs biennaux de parité entre les sexes fixés pour les niveaux P-4 et D-1 à la fin de 2020.

Représentation des femmes au niveau P-4



Représentation des femmes au niveau D-1

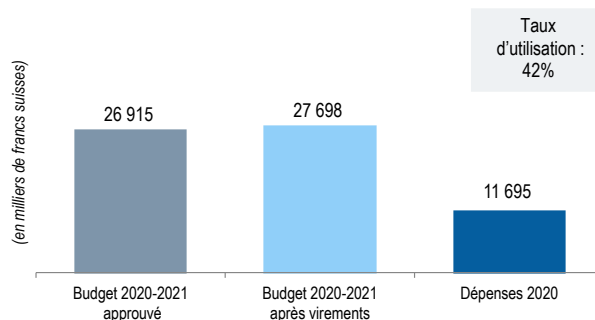
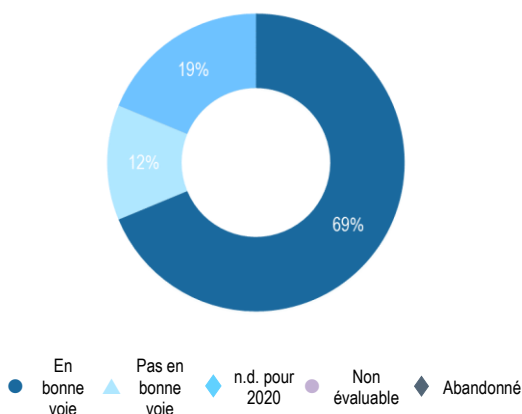


PROGRAMME 21 Direction générale

Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program21.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)
(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	565	569	244
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques adaptés et équilibrés en matière de propriété intellectuelle	1 241	1 315	423
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux besoins variés en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les économies en transition	951	966	408
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	340	296	162
VIII.1 Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI	130	943	56
VIII.3 Engagement réel auprès des États membres	8 193	9 278	4 182
VIII.5 L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales	1 131	682	292
IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	6 740	6 648	2 969
IX.2 Un Secrétariat réactif, efficace et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets	6 230	5 461	2 317
IX.3 Un environnement de travail stimulant étayé par un cadre réglementaire efficace et des voies appropriées pour répondre aux préoccupations du personnel	1 394	1 540	643
Total	26 915	27 698	11 695

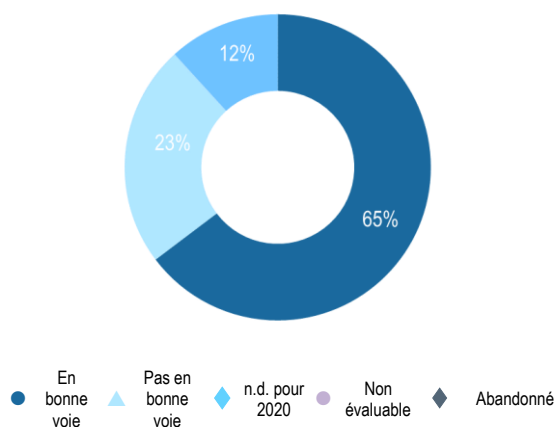
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	21 810	22 383	10 532	47%
Autres dépenses	5 105	5 315	1 163	22%
Total	26 915	27 698	11 695	42%

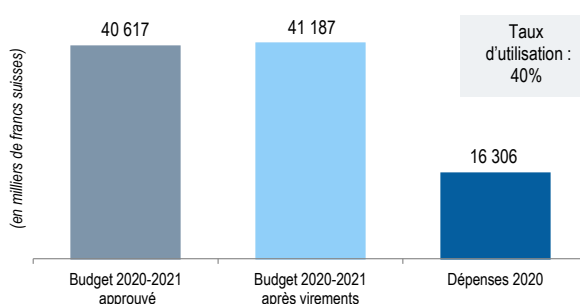
PROGRAMME 22 Gestion du programme et des ressources

Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution



Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program22.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)
(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	18 688	19 640	7 112
IX.2 Un Secrétariat réactif, efficace et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets	18 515	18 141	7 821
IX.3 Un environnement de travail stimulant étayé par un cadre réglementaire efficace et des voies appropriées pour répondre aux préoccupations du personnel	1 564	1 554	673
IX.5 Renforcement de l'obligation redditionnelle, de l'apprentissage institutionnel, de l'optimisation des ressources financières, de l'administration, du contrôle interne et de la gestion institutionnelle avec le concours d'une supervision indépendante efficace	1 850	1 852	700
Total	40 617	41 187	16 306

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

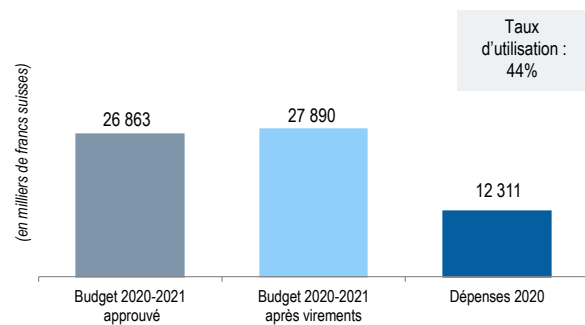
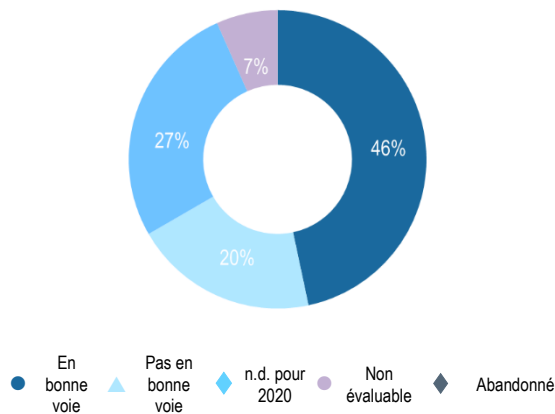
Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	25 602	26 142	11 699	45%
Autres dépenses	15 015	15 045	4 607	31%
Total	40 617	41 187	16 306	40%

PROGRAMME 23 Gestion et mise en valeur des ressources humaines

Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program23.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)
(en milliers de francs suisses)

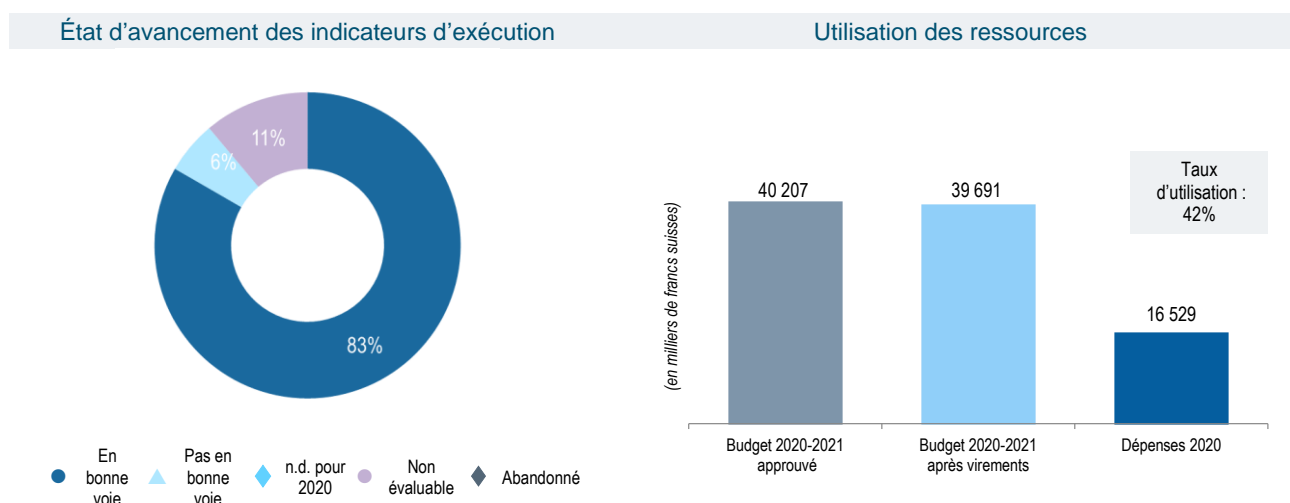
Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	12 786	13 068	6 432
IX.2 Un Secrétariat réactif, efficace et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets	14 077	14 822	5 879
Total	26 863	27 890	12 311

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	21 249	21 426	9 522	44%
Autres dépenses	5 614	6 464	2 788	43%
Total	26 863	27 890	12 311	44%

PROGRAMME 24 Services d'appui généraux

Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program24.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)
(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
VIII.5 L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales	2 080	2 101	924
IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	37 248	36 566	15 194
IX.4 Une organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens	879	1 024	411
Total	40 207	39 691	16 529

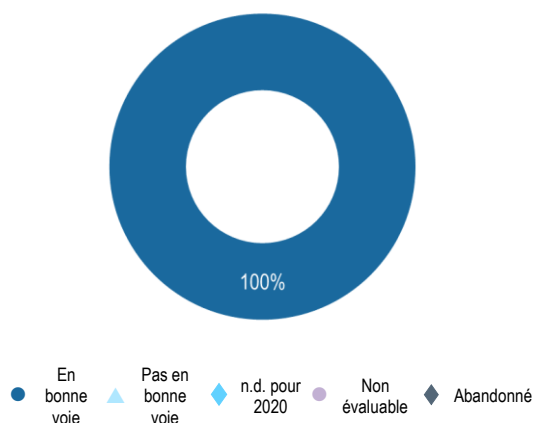
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	17 424	17 351	8 365	48%
Autres dépenses	22 783	22 340	8 164	37%
Total	40 207	39 691	16 529	42%

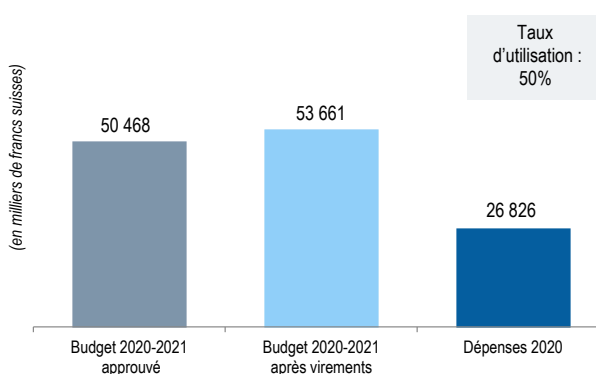
PROGRAMME 25 Technologies de l'information et de la communication

Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution



Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program25.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)
(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	50 468	53 661	26 826
Total	50 468	53 661	26 826

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

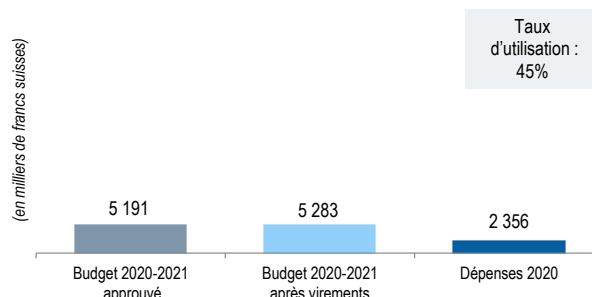
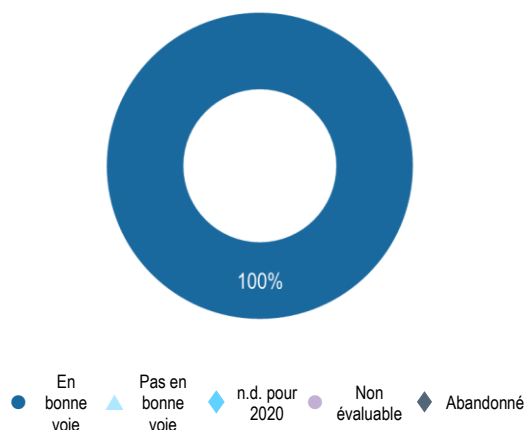
Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	14 294	14 743	7 122	48%
Autres dépenses	36 174	38 918	19 703	51%
Total	50 468	53 661	26 826	50%

PROGRAMME 26 Supervision interne

Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program26.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
IX.5 Renforcement de l'obligation redditionnelle, de l'apprentissage institutionnel, de l'optimisation des ressources financières, de l'administration, du contrôle interne et de la gestion institutionnelle avec le concours d'une supervision indépendante efficace	5 191	5 283	2 356
Total	5 191	5 283	2 356

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

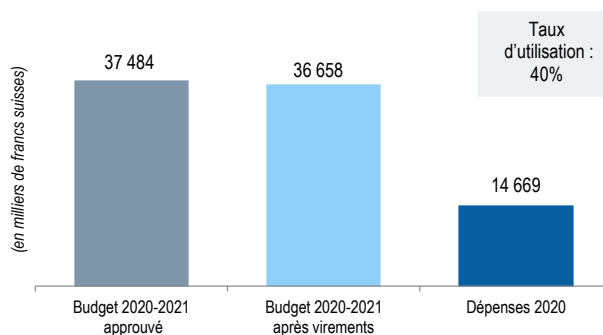
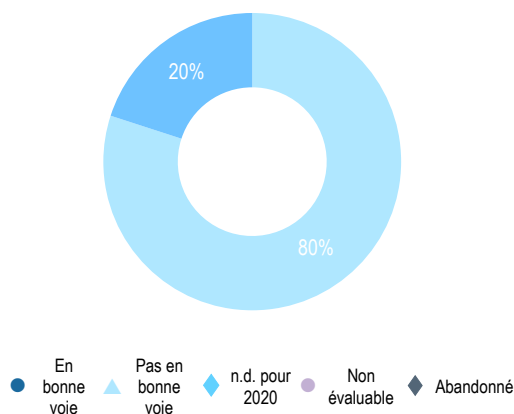
Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	4 356	4 472	2 220	50%
Autres dépenses	835	812	136	17%
Total	5 191	5 283	2 356	45%

PROGRAMME 27 Services de conférences et services linguistiques

Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program27.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	37 484	36 658	14 669
Total	37 484	36 658	14 669

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

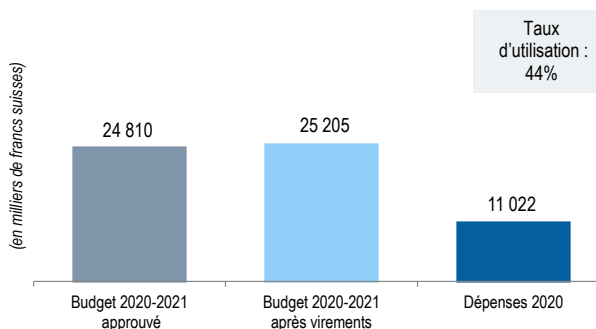
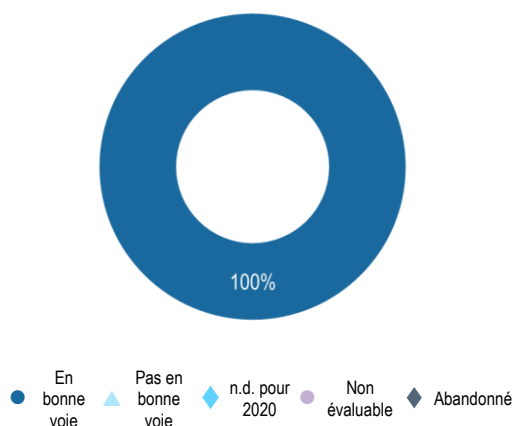
Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	27 028	25 926	10 923	42%
Autres dépenses	10 456	10 733	3 746	35%
Total	37 484	36 658	14 669	40%

PROGRAMME 28 Sécurité de l'information, des biens et des personnes

Tableau de bord du programme

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program28.pdf>



Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	2 309	2 768	1 064
IX.4 Une organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens	22 501	22 436	9 958
Total	24 810	25 205	11 022

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	5 622	6 217	3 256	52%
Autres dépenses	19 188	18 988	7 766	41%
Total	24 810	25 205	11 022	44%

III. ANNEXES

ANNEXE I Dépenses par résultat escompté et programme en 2020

(en milliers de francs suisses)

	Résultat escompté	Programme																																Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	30	31	32			
L1	Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	1 206	630	1 308	1 332														132			244													4 852
L2	Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	630	642	1 100					688	364							200	1			208	423												4 254	
L3	Sécurité juridique accrue en ce qui concerne la protection des emblèmes d'États et des noms et emblèmes d'organisations internationales intergouvernementales		322																															322	
L4	Intérêt croissant pour l'OMPI en tant qu'instance d'analyse des questions relatives à la protection internationale des brevets, modèles d'utilité, schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés et informations confidentielles	91																																91	
II.1	Utilisation plus large et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet, notamment par les pays en développement et les PMA					10 945				227	608											242												12 021	
II.2	Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du PCT					87 810																												87 810	
II.3	Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA									267	274											278										2 569	3 388		
II.4	Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations de La Haye																														4 650	4 650			
II.5	Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA						5 127			406	352											263											6 149		
II.6	Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Madrid					21 654																												21 654	
II.7	De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et les autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI								2 087	105	244											93												2 530	
II.8	Protection effective de la propriété intellectuelle dans les gTLD et les ccTLD								3 389																									3 389	
II.9	Utilisation plus large et plus efficace du système de Lisbonne, notamment par les pays en développement et les PMA									89	34											100										358	581		
II.10	Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Lisbonne																															291	291		
III.1	Stratégies et plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux									2 560	694											63												3 318	
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		373	680	904				112	2 264	788	5 981		189			870	682			753	408							728			14 731			
III.3	Intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement dans les activités de l'OMPI								1 167	134																								1 301	

	Résultat escompté	Programme																																Total						
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	30	31	32								
III.4	Accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins			1 685						2 044	293																								4 022					
III.6	Renforcement des capacités d'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation dans les PME, les universités et les instituts de recherche									751																					1 672			2 423						
IV.1	Système actualisé et mondialement accepté des classifications internationales et des normes de l'OMPI pour faciliter l'accès des parties prenantes dans le monde à l'information en matière de propriété intellectuelle, ainsi que l'utilisation et la diffusion de celle-ci														3 088																			3 088						
IV.2	Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité				181					1 476				3 949	3 321							202	162											9 290						
IV.3	Élargissement de la portée géographique du contenu et de l'utilisation des bases de données mondiales de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle													1 116																				1 116						
IV.4	Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle			1 979						587			45		5 272							26												7 909						
V.1	Utilisation plus large et plus efficace de l'information statistique de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle																																1 420	1 420						
V.2	Utilisation élargie et améliorée des analyses économiques de l'OMPI aux fins de l'élaboration des politiques																																	2 262	2 262					
VI.1	Progrès du dialogue international entre les États membres de l'OMPI et les parties prenantes internationales concernées sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d'action de l'OMPI pour le développement																																	351	264	615				
VI.2	Coopération et coordination systématiques, efficaces et transparentes entre les activités de l'OMPI et des organisations nationales et internationales dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle																																	436	132	567				
VII.1	Des plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle sont utilisés pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever des défis mondiaux			1 207	141																													1 216	258	2 821				
VIII.1	Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI																																		4 930	690	56	5 675		
VIII.2	Amélioration de l'orientation vers les services et de la réactivité aux demandes de renseignements																																			2 255	581	2 836		
VIII.3	Engagement réel auprès des États membres																																				4 182	4 182		
VIII.4	Échanges ouverts, transparents et dynamiques avec les parties prenantes non gouvernementales																																				396	396		
VIII.5	L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales																																				1 687	292	924	2 904

Résultat escompté	Programme																																Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	30	31	32				
IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes																					2 969	7 112	6 432	15 194	26 826		14 669	1 064						74 264	
IX.2 Un Secrétariat réactif, efficace et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets																					2 317	7 821	5 879												16 016
IX.3 Un environnement de travail stimulant étayé par un cadre réglementaire efficace et des voies appropriées pour répondre aux préoccupations du personnel																					643	673													1 317
IX.4 Une organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens																								411				9 958							10 369
IX.5 Renforcement de l'obligation redditionnelle, de l'apprentissage institutionnel, de l'optimisation des ressources financières, de l'administration, du contrôle interne et de la gestion institutionnelle avec le concours d'une supervision indépendante efficace																							700				2 356								3 056
TOTAL PAR PROGRAMME	1 927	1 967	7 959	2 558	98 755	26 781	5 476	1 279	11 600	3 651	5 981	3 088	5 110	3 510	5 272	3 682	1 857	2 425	7 184	5 838	11 695	16 306	12 311	16 529	26 826	2 356	14 669	11 022	2 400	7 219	650	327 881			

Note : les dépenses 2020 concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

ANNEXE II Budget après virements par programme en 2020-2021

(en milliers de francs suisses)

Programme	Budget 2020-2021 approuvé	Virements ¹			Budget 2020-2021 après virements	Virements en % du budget approuvé du programme	Virements en % du budget total approuvé
		Virements entrants	Virements sortants	Total net virements			
1 Droit des brevets	6 177	30	(286)	(256)	5 921	-4,1%	-0,0%
2 Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques	5 418	463	(12)	450	5 868	8,3%	0,1%
3 Droit d'auteur et droits connexes	17 287	2 754	(24)	2 730	20 017	15,8%	0,4%
4 Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques	7 280	141	-	141	7 421	1,9%	0,0%
5 Système du PCT	222 079	775	(1 090)	(314)	221 764	-0,1%	-0,0%
6 Système de Madrid	62 551	458	(2 428)	(1 970)	60 581	-3,1%	-0,3%
7 Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI	12 924	664	(34)	631	13 554	4,9%	0,1%
8 Coordination du Plan d'action pour le développement	3 774	383	(38)	345	4 119	9,1%	0,0%
9 Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés	29 562	11	(679)	(668)	28 894	-2,3%	-0,1%
10 Pays en transition et pays développés	9 021	385	(125)	260	9 281	2,9%	0,0%
11 Académie de l'OMPI	13 402	268	(18)	250	13 652	1,9%	0,0%
12 Classifications internationales et normes	7 345	80	-	80	7 426	1,1%	0,0%
13 Bases de données mondiales	10 969	852	(15)	837	11 806	7,6%	0,1%
14 Services d'accès à l'information et aux savoirs	7 862	734	(1 358)	(623)	7 239	-7,9%	-0,1%
15 Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle	14 695	198	(2 595)	(2 397)	12 298	-16,3%	-0,3%
16 Économie et statistiques	7 667	510	(121)	388	8 056	5,1%	0,1%
17 Promotion du respect de la propriété intellectuelle	4 781	-	(34)	(34)	4 747	-0,7%	-0,0%
18 Propriété intellectuelle et défis mondiaux	5 008	148	(75)	73	5 081	1,5%	0,0%
19 Communications	16 834	350	(148)	202	17 036	1,2%	0,0%
20 Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs	15 303	378	(65)	313	15 616	2,0%	0,0%
21 Direction générale	26 915	960	(177)	783	27 698	2,9%	0,1%
22 Gestion du programme et des ressources	40 617	570	-	570	41 187	1,4%	0,1%
23 Gestion et mise en valeur des ressources humaines	26 863	1 315	(288)	1 027	27 890	3,8%	0,1%
24 Services d'appui généraux	40 207	403	(919)	(516)	39 691	-1,3%	-0,1%
25 Technologies de l'information et de la communication	50 468	3 397	(204)	3 192	53 661	6,3%	0,4%
26 Supervision interne	5 191	116	(24)	92	5 283	1,8%	0,0%
27 Services de conférence et services linguistiques	37 484	249	(1 075)	(826)	36 658	-2,2%	-0,1%
28 Sécurité de l'information, des biens et des personnes	24 810	595	(200)	395	25 205	1,6%	0,1%
30 Appui aux PME et à la création d'entreprises	6 566	48	(418)	(370)	6 196	-5,6%	-0,0%
31 Système de La Haye	13 214	1 987	(134)	1 853	15 067	14,0%	0,2%
32 Système de Lisbonne	1 420	-	(5)	(5)	1 415	-0,4%	-0,0%
Non affecté	14 707	2 048	(8 681)	(6 634)	8 074	-	-
TOTAL	768 401	21 270	(21 270)	-	768 401	-	-

¹ Le Règlement financier de l'OMPI prévoit la possibilité de procéder à des virements dans son article 5.5, qui stipule que : "Le Directeur général peut procéder à des virements d'un programme du programme et budget à un autre pour chaque exercice financier à raison d'un maximum de 5% du montant correspondant à la dotation biennale du programme bénéficiaire ou de 1% du budget total, le montant le plus élevé étant retenu, lorsque ces virements sont nécessaires au bon fonctionnement des services".

ANNEXE III Budget 2020 approuvé et budget après virements par programme

(en milliers de francs suisses)

Programmes	Budget 2020 approuvé ¹	Budget 2020 après virements ²
1 Droit des brevets	3 046	2 895
2 Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques	2 676	2 715
3 Droit d'auteur et droits connexes	8 579	9 261
4 Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques	3 616	3 412
5 Système du PCT	110 231	109 097
6 Système de Madrid	31 030	28 031
7 Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI	6 390	6 467
8 Coordination du Plan d'action pour le développement	1 874	1 678
9 Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés	14 590	13 378
10 Pays en transition et pays développés	4 446	4 290
11 Académie de l'OMPI	6 652	6 154
12 Classifications internationales et normes	3 637	3 703
13 Bases de données mondiales	5 428	5 573
14 Services d'accès à l'information et aux savoirs	3 894	3 531
15 Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle	7 245	5 898
16 Économie et statistiques	3 760	3 884
17 Promotion du respect de la propriété intellectuelle	2 371	2 346
18 Propriété intellectuelle et défis mondiaux	2 483	2 515
19 Communications	8 336	8 316
20 Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs	7 560	7 246
21 Direction générale	13 290	12 803
22 Gestion du programme et des ressources	20 144	19 029
23 Gestion et mise en valeur des ressources humaines	13 339	13 553
24 Services d'appui généraux	20 007	17 697
25 Technologies de l'information et de la communication	25 160	27 696
26 Supervision interne	2 548	2 547
27 Services de conférence et services linguistiques	18 586	16 657
28 Sécurité de l'information, des biens et des personnes	12 359	12 169
30 Appui aux PME et à la création d'entreprises	3 248	2 771
31 Système de La Haye	6 540	7 699
32 Système de Lisbonne	703	698
Non affecté	7 354	6 068
TOTAL	381 121	369 777

¹ Le budget total approuvé pour 2020 reflète le budget annuel total qui figure à l'annexe VII du programme et budget 2020-2021.

² Le budget 2020 après virements tient compte des virements au 31 décembre 2020.

ANNEXE IV Prévisions de recettes pour 2020

(en milliers de francs suisses)

Recettes	Prévisions de recettes pour 2020 ¹	Prévisions actualisées pour 2020 ²	Estimations actualisées par rapport aux prévisions de recettes	
			Montant	%
Recettes, base comptable				
Taxes				
PCT	327 230	349 200	21 970	6,7%
Madrid	79 375	72 610	(6 765)	-8,5%
La Haye	6 067	5 270	(797)	-13,1%
Lisbonne	25	25	-	-
<i>Sous-total</i>	412 697	427 105	14 408	3,5%
Recettes, base comptabilité d'exercice modifiée				
Contributions (uniques)	17 377	17 377	-	-
Arbitrage	1 650	1 650	-	-
Publications	384	384	-	-
Recettes accessoires ³	1 822	1 822	-	-
<i>Sous-total</i>	21 233	21 233	-	-
Total Income after IPSAS adjustments	433 930	448 338	14 408	3,3%

¹ Les prévisions de recettes reposent sur le tableau des recettes annuelles de l'annexe VII du programme et budget 2020-2021.

² Estimations actualisées concernant les taxes relatives au PCT, au système de Madrid et au système de La Haye selon les prévisions de l'économiste en chef d'octobre 2020. Toutes les autres recettes sont estimées en tenant compte des budgets annuels figurant dans l'annexe VII du programme et budget 2020-2021.

³ Les recettes accessoires comprennent un montant de 132 230 francs suisses par an au titre des ajustements IPSAS.

Note : les prévisions de recettes pour 2020 ne tiennent pas compte des revenus des placements.

ANNEXE V Indicateurs relatifs au système du PCT

Indicateurs d'exécution pour le résultat escompté "Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du PCT"

Généralités

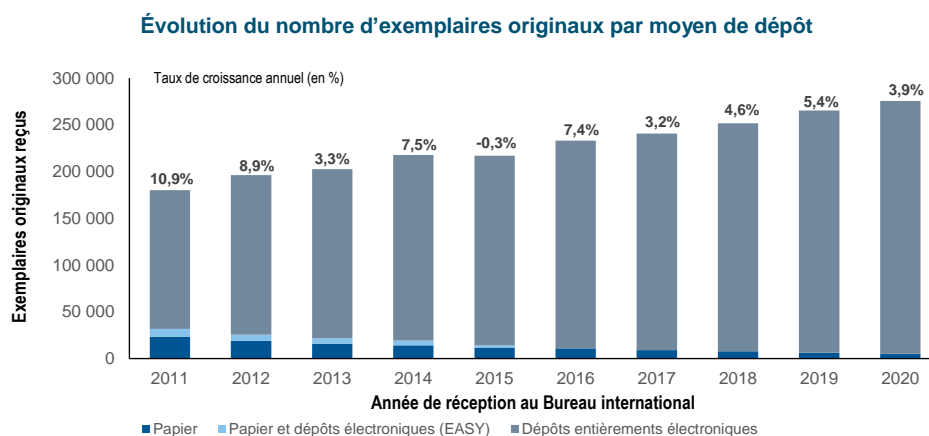
À titre d'introduction en ce qui concerne les indicateurs d'exécution pour le résultat escompté "Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du PCT", les facteurs à examiner sont les suivants :

- la charge de travail du PCT;
- la répartition linguistique de cette charge de travail;
- les effectifs affectés au traitement de cette charge de travail; et
- le niveau d'automatisation.

La publication des demandes déposées selon le PCT a lieu généralement chaque jeudi. Les années 2014 et 2020 comptaient chacune 53 jeudis contre 52 les autres années, ce qui a eu un léger effet sur les tendances des statistiques basées sur les demandes selon le PCT publiées.

Charge de travail

La charge de travail est mesurée sur la base du nombre d'exemplaires originaux reçus chaque année par le Bureau international¹⁰.



Note : les données de 2020 peuvent être incomplètes.

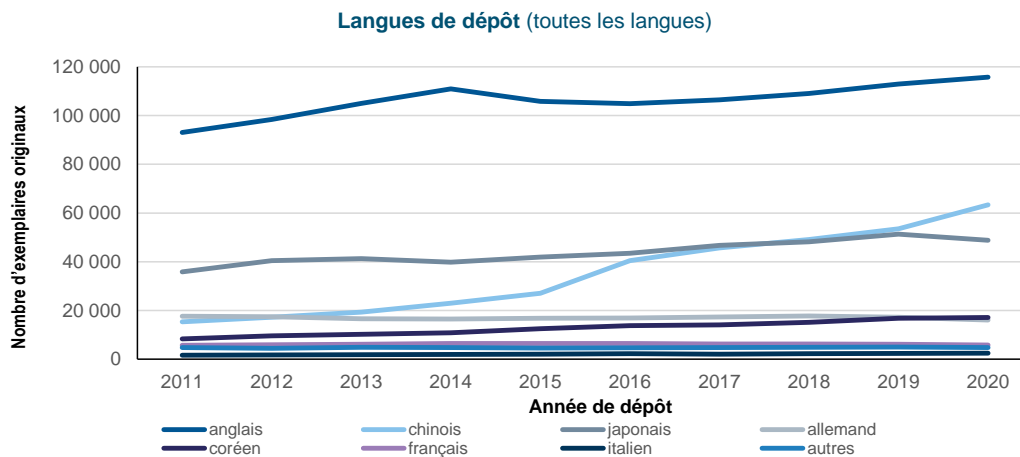
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2021.

- Le Bureau international a reçu quelque 275 450 exemplaires originaux en 2020, soit une augmentation de 3,9% par rapport à l'année précédente.
- En 2020, la part de dépôts électroniques a continué d'augmenter et a représenté 98,2% de l'ensemble des dépôts.

Répartition linguistique

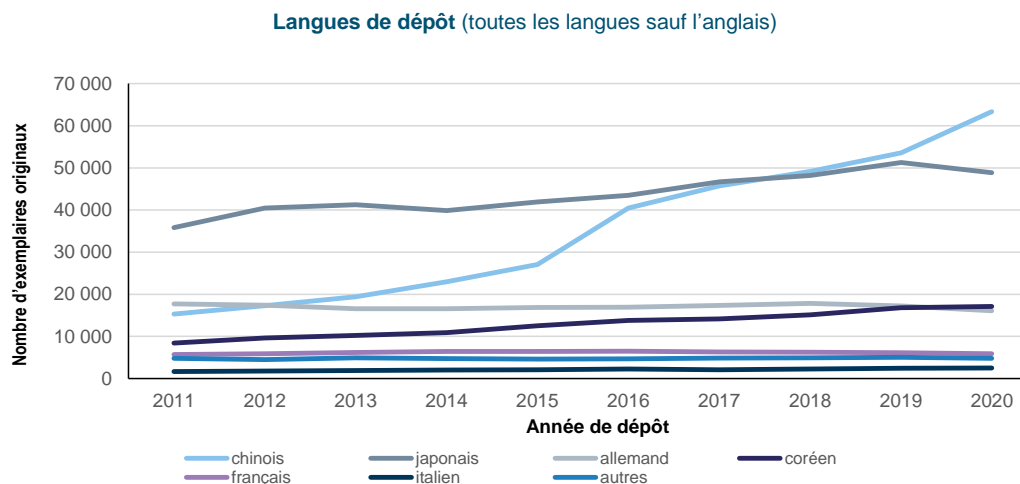
L'une des tendances fondamentales au sein du Bureau international est l'augmentation de la diversité linguistique des dépôts, sous l'effet notamment d'une augmentation continue de l'utilisation du système du PCT dans les pays d'Asie orientale.

¹⁰ Un exemplaire original est une demande selon le PCT transmise au Bureau international par un office récepteur après son dépôt auprès de cet office et son traitement par cet office. Étant donné que les exemplaires originaux ne sont reçus par le Bureau international qu'à l'issue de leur traitement par un office récepteur, les chiffres sont fortement influencés par les délais de traitement dans ces offices. Pour cette raison, les tendances observées dans la réception d'exemplaires originaux donnent des indications utiles sur la charge de travail du Bureau international mais ne constituent pas toujours des indicateurs exacts du nombre de dépôts de demandes selon le PCT.



Note : Les données de 2020 peuvent être incomplètes.
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2021.

L'anglais et le chinois représentent près des deux tiers des dépôts en 2020, respectivement 42,2% et 23,1% du total. La part des langues asiatiques a connu une forte hausse au cours de la dernière décennie. La part combinée des demandes selon le PCT déposées en japonais, chinois et coréen est passée de 32,6% en 2011 à 47,2% en 2020. Le graphique ci-après présente en détail l'évolution des langues de dépôt autres que l'anglais :

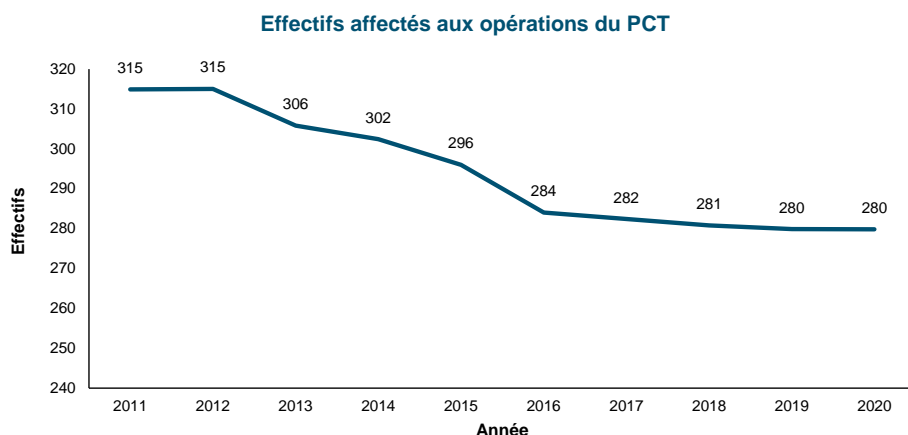


Note : Les données de 2020 peuvent être incomplètes.
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2021.

La forte augmentation du nombre de demandes déposées dans des langues asiatiques au cours de ces dernières années pèse lourdement sur le Bureau international en raison du nombre limité de membres du personnel pouvant travailler dans ces langues. L'atténuation de cet effet passe par l'automatisation de certaines tâches et le recrutement de fonctionnaires capables de travailler dans ces langues.

Effectifs

La figure ci-après indique les effectifs de la Division des opérations du PCT depuis 2011, en équivalent personnel à plein temps (EPPT – effectif total à plein temps plus équivalent à plein temps du personnel à temps partiel). Les effectifs de la Division des opérations du PCT sont restés stables en 2020.



Note : Les effectifs sont calculés en équivalent personnel plein temps à partir des listes des fonctionnaires de décembre.
Source : Département des services du PCT, février 2021.

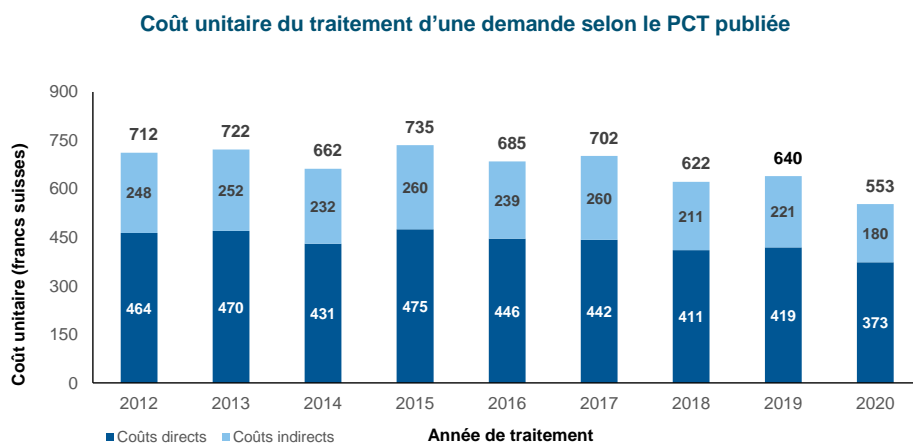
Coût unitaire du traitement d'une demande

L'efficacité du Bureau international dans le traitement des demandes selon le PCT peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite. Le coût total de production comprend les dépenses liées exclusivement au système du PCT et les dépenses liées aux activités à l'appui du système. Les dépenses liées exclusivement au système du PCT englobent celles du programme 5 (système du PCT).

Les dépenses liées aux activités à l'appui du système du PCT comprennent les dépenses des services suivants : services de conférence et services linguistiques, construction, direction générale, finances et budget, services d'appui généraux, gestion des ressources humaines, supervision interne, informatique et sûreté et sécurité. Une petite partie de ces dépenses (coût de l'hébergement du serveur au CIC, coût estimé de la source authentique des demandes selon le PCT publiées (PATENTSCOPE) et part des coûts de la Section des recettes dans la Division des finances) est directement attribuée au système du PCT, tandis que le reste des dépenses attribuables au système du PCT est calculé en fonction de l'effectif (fonctionnaires titulaires de contrats de durée déterminée, fonctionnaires temporaires, boursiers et personnel intérimaire).

De manière formelle, le coût unitaire est défini comme suit :

$$\text{Coût unitaire} = \frac{\text{Coût total de production}}{\text{Nombre de publications}}$$

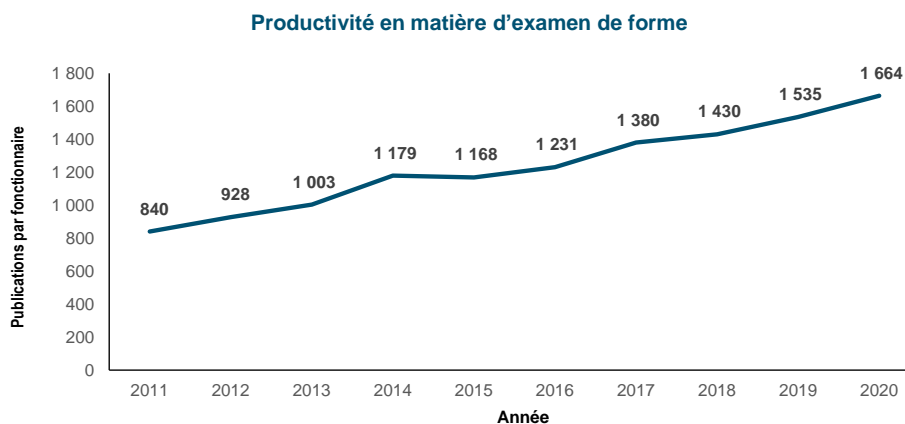


Note : le coût moyen du traitement d'une demande selon le PCT publiée est une estimation qui est calculée en divisant le coût total du traitement par le nombre de demandes selon le PCT publiées. Les données rétrospectives ont été révisées.
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2021.

Le coût moyen du traitement d'une demande selon le PCT publiée était de 553 francs suisses en 2020, soit une diminution de 13,5% par rapport à 2019. En 2020, le coût unitaire a diminué suite à un accroissement de 7,3% du nombre de demandes selon le PCT publiées, associé à une baisse de 7,2% des coûts totaux par rapport à 2019.

Productivité en matière d'examen de forme

La productivité du personnel est calculée en divisant la production (c'est-à-dire le nombre de publications du PCT) par les effectifs aux fins de l'examen de forme.

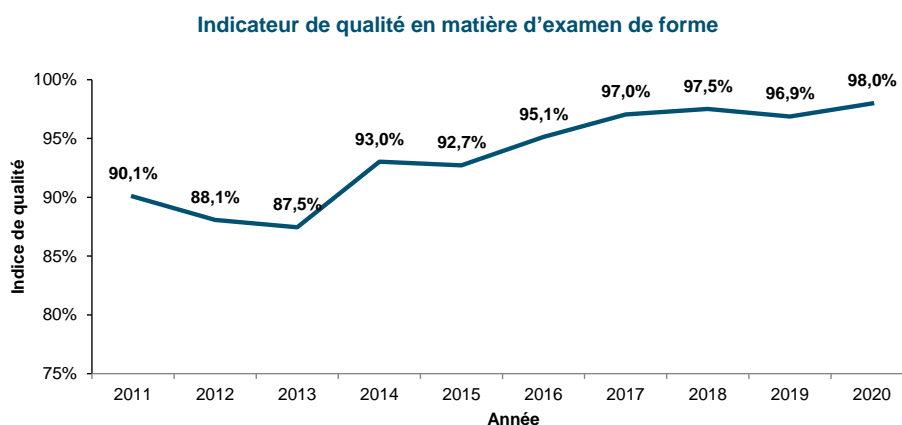


Note : Les effectifs sont calculés en équivalent personnel plein temps à partir des listes des fonctionnaires de décembre.
Source : Département des services du PCT et Base de données statistiques de l'OMPI, février 2021

- La productivité en matière d'examen de forme augmente chaque année, en raison essentiellement de l'automatisation qui a permis le traitement d'une charge de travail beaucoup plus importante avec moins ou autant de personnel.
- En 2020, la productivité en matière d'examen de forme a augmenté de 8,4% par rapport à 2019.

Indicateur de qualité agrégé en matière d'examen de forme

Pour mesurer d'une manière simple et globale la qualité du travail qu'il exécute, le Bureau international a mis au point un indicateur de qualité agrégé qui est la moyenne de quatre indicateurs de qualité principaux. Trois sont fondés sur les délais pour les principales transactions entrant dans le cadre du système du PCT : accusé de réception de la demande selon le PCT, publication et nouvelle publication. Le quatrième indicateur concerne les erreurs commises pendant le traitement des demandes selon le PCT.

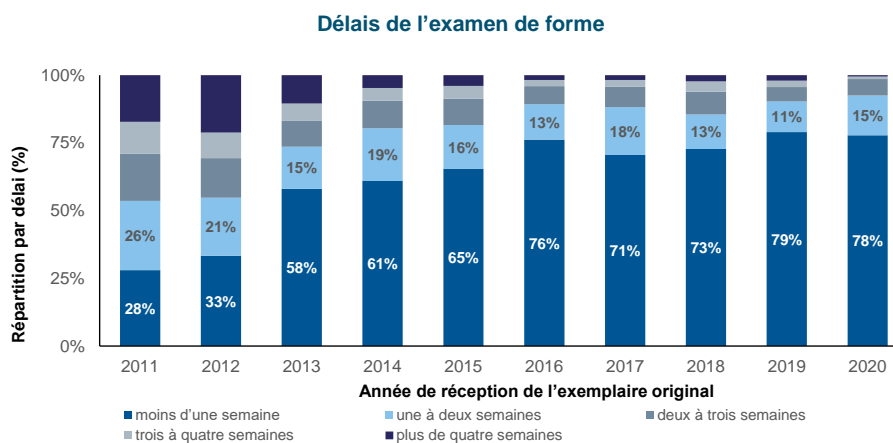


Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2021.

- La qualité globale telle que mesurée par l'indice agrégé s'est notablement améliorée, passant d'une moyenne de 90,1% en 2011 à 98% en 2020.

Délais de l'examen de forme

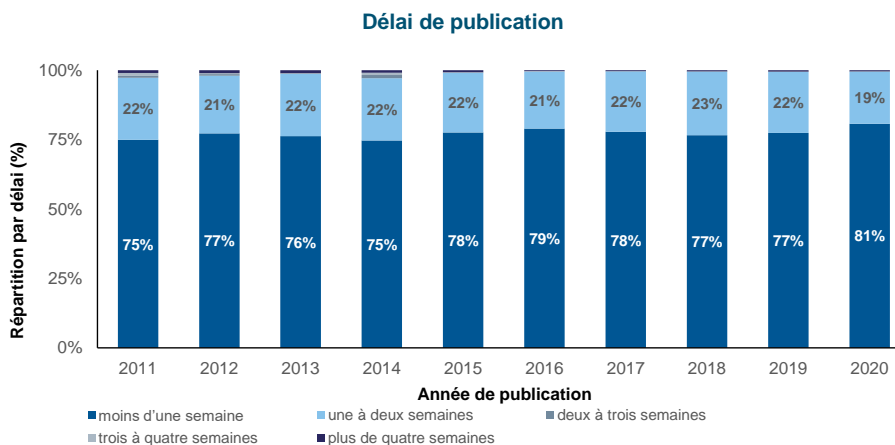
Cet indicateur présente de manière plus détaillée l'une des composantes de l'indicateur de qualité agrégé, à savoir le temps qu'il faut au Bureau international pour émettre le formulaire 301. Ce formulaire est émis une fois l'examen de forme de la demande terminé. Les déposants apprécient de recevoir ce formulaire le plus rapidement possible car il fait office d'accusé de réception de la demande par le Bureau international et leur permet de savoir si leur demande contient des vices de forme.



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2021.

Délai de publication

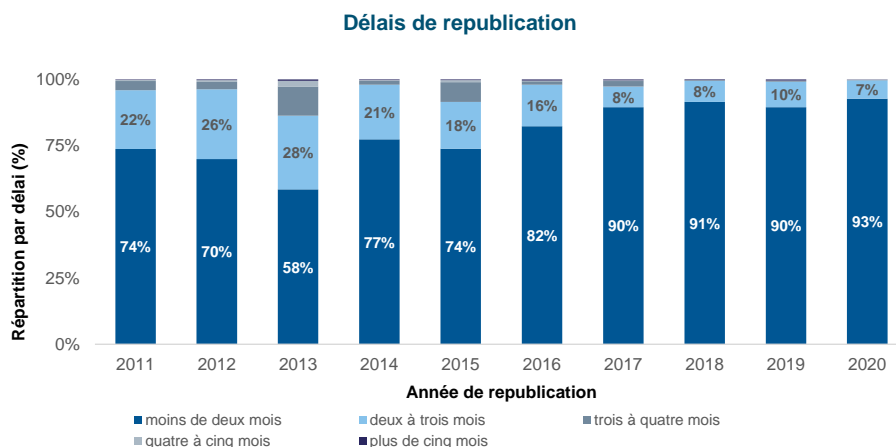
Cet indicateur présente de manière plus détaillée l'une des composantes de l'indicateur de qualité agrégé, à savoir le temps qu'il faut au Bureau international pour publier la demande. L'article 21.2)a) du PCT prévoit que "... la publication internationale de la demande internationale a lieu à bref délai après l'expiration d'un délai de 18 mois à compter de la date de priorité de cette demande".



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2021.

Délais de republication

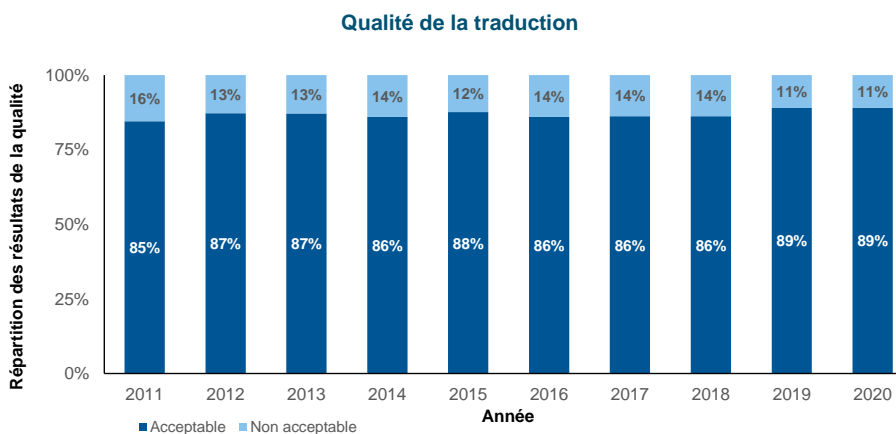
Cet indicateur présente de manière plus détaillée l'une des composantes de l'indicateur de qualité agrégé, à savoir le temps qu'il faut au Bureau international pour republier la demande avec le rapport de recherche internationale. En raison des retards de communication de ces rapports par les administrations chargées de la recherche internationale, un certain nombre de demandes internationales est publié sans le rapport. Lorsque ce rapport est disponible, la demande internationale doit être republiée sans délai avec le rapport afin de compléter la publication internationale.



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2021.

Qualité de la traduction

Des documents dont le nombre est calculé de manière statistique sont choisis au hasard à des fins de contrôle de la qualité parmi les traductions d'abrégés et de rapports sur la brevetabilité établis sous la responsabilité du Bureau international. L'évaluation détermine si une traduction est "acceptable" ou "non acceptable". Cet indicateur rassemble les résultats de ce contrôle de la qualité exécuté par le Bureau international pour toutes les combinaisons linguistiques et tous les types de documents. Il est mis un terme aux relations avec les agences qui ont systématiquement moins de 80% de traductions jugées "acceptables". En 2020, 89% des traductions avaient un niveau de qualité acceptable.

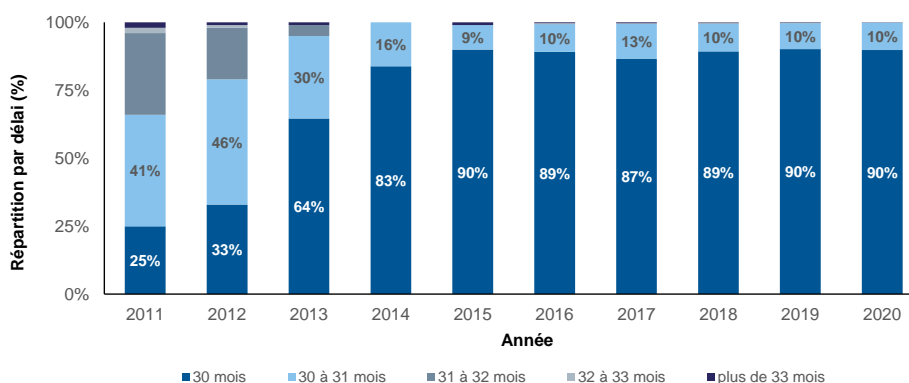


Source : Département des services du PCT, février 2021.

Délais de traduction des rapports

Cet indicateur fournit des informations sur les délais dans lesquels le Bureau international met la traduction des rapports sur la brevetabilité à la disposition des déposants et des offices. La part des traductions de rapports sur la brevetabilité livrées dans les 30 mois suivant la date de priorité de la demande internationale n'a cessé d'augmenter entre 2010 et 2015 avant de se stabiliser en 2015. En 2020, 90% des traductions de rapports sur la brevetabilité ont été livrées dans les 30 mois et presque toutes dans les 31 mois.

Délais de traduction des rapports



Source : Département des services du PCT, février 2021.

Qualité de la conception des logiciels

Cet indicateur donne une idée de la qualité des versions des principaux logiciels utilisés pour les projets eDossier et ePCT. Il indique la part de temps consacré à la mise en place de la nouvelle fonction dans le produit (c'est-à-dire le travail initial) par rapport au temps total (travail initial + remaniement). Le remaniement correspond au temps passé à corriger des défauts détectés dans l'environnement de production.

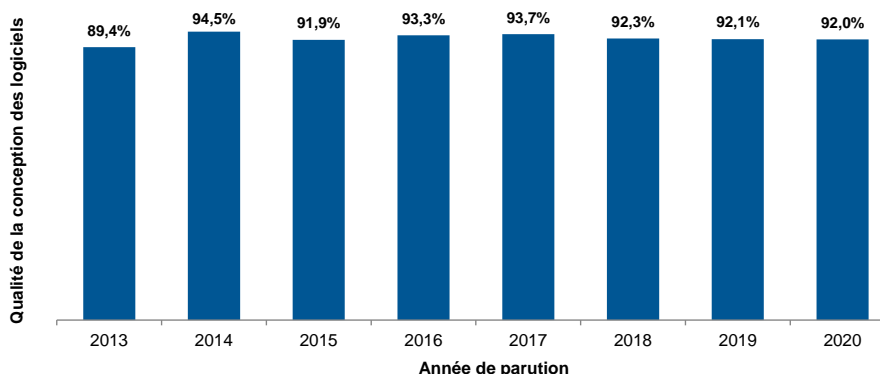
Selon cette approche, les produits présentant un faible niveau de remaniement sont considérés comme étant de grande qualité car ils témoignent de l'importance de la valeur ajoutée au produit par la mise en place des nouvelles caractéristiques.

L'indicateur de la qualité de la conception des logiciels est défini de la manière suivante :

$$\text{Qualité de la conception des logiciels} = \frac{\text{Travail}}{\text{Travail} + \text{retraitement}} * 100$$

En 2019, la qualité des principales versions, déterminée par l'indicateur, était de 92,1%. En 2020, une légère diminution à 92% a été observée, l'indicateur demeurant toutefois dans une fourchette acceptable.

Qualité de la conception des logiciels



Source : Département des services du PCT, février 2021.

Niveaux de service des systèmes d'information

L'indicateur d'exécution intitulé "niveaux de service des systèmes informatiques" mesure l'exécution du service fourni par le Service des systèmes informatiques du PCT aux utilisateurs, sur la base de sa capacité à atteindre les objectifs convenus. Cet indicateur composite est calculé au moyen de la moyenne de cinq indicateurs d'exécution axés sur les objectifs. Chaque indicateur est exprimé en pourcentage de l'objectif effectivement atteint. Le niveau de service général a légèrement augmenté en 2020, avec 97,7% des services atteignant les objectifs de performance, par rapport à 96,6% l'année précédente.

Niveaux de service des systèmes d'information

Id	Indicateur d'exécution Description succincte	Objectif	Conditions	Résultats				
				2016	2017	2018	2019	2020
1	Durée des interventions visant à régler un problème <i>Temps de travail (7 heures – 19 heures les jours ouvrables à l'OMPI) entre la création d'un ticket et la résolution du problème.</i>	Gravité 1 : 4 heures Gravité 2 : 2 jours Gravité 3 : 5 jours Gravité 4 : 10 jours	Tickets Production et Appui traités par l'équipe d'appui	96,9%	95,0%	97,2%	95,3%	98,0%
2	Temps de transmission du document <i>Temps écoulé entre la réception du document par le Bureau international et sa mise à disposition dans le système eDossier</i>	8 heures	Documents transmis au moyen d'un processus partiellement ou entièrement automatisé	88,9%	90,8%	91,8%	88,8%	91,6%
3	Taux de réussite des travaux de traitement par lots	100%	Lots à traiter avec succès avant la fermeture des bureaux à la date prévue	99,6%	99,5%	99,2%	98,9%	98,9%
4	Accessibilité du système eDossier	99%	7 heures – 19 heures les jours ouvrables	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
5	Accessibilité du système ePCT	99%	24 heures sur 24	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Niveaux de service des systèmes informatiques <i>Moyenne des indicateurs précités</i>				97,1%	97,1%	97,6%	96,6%	97,7%

Source : Département des services du PCT, février 2021.

Bureau international agissant en tant qu'office récepteur (RO/IB)

Dépôts de plainte

Ce tableau indique les 10 principaux offices récepteurs classés en fonction du nombre de demandes déposées selon le PCT au cours des cinq dernières années, jusqu'en 2020. En principe, une demande selon le PCT est déposée auprès de l'office des brevets national du pays d'origine du déposant ou d'un office de brevets régional agissant au nom de la juridiction dont relève le déposant. Le Bureau international est compétent pour agir en qualité d'office récepteur pour les déposants de tous les États contractants du PCT. L'évolution des dépôts auprès du Bureau international, le classement de celui-ci par rapport à d'autres offices récepteurs et sa part de marché sont indiqués dans ce tableau.

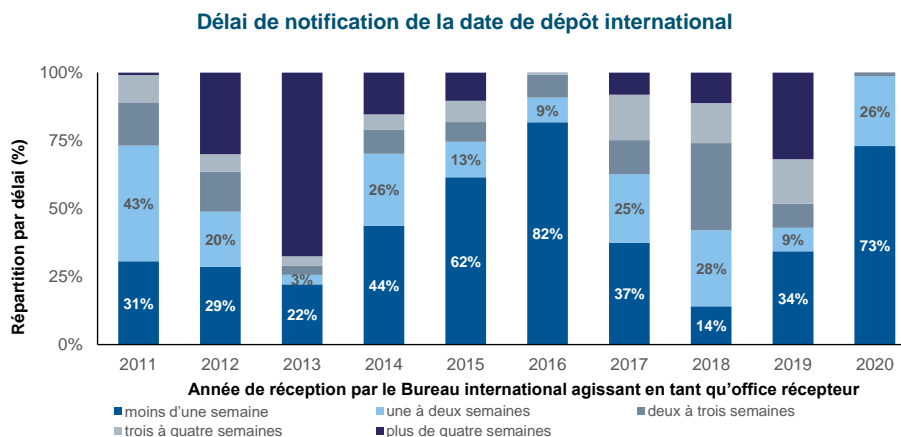
Nombre de demandes selon le PCT reçues par les 10 principaux offices récepteurs

Offices récepteurs	Année de dépôt international						Part 2020 (%)	Variation par rapport à 2019 (%)
	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
Chine	31 045	44 462	50 655	55 204	60 997	72 349	26,2	18,6
États-Unis d'Amérique	57 589	56 680	56 310	55 343	56 232	56 114	20,3	-0,2
Japon	43 097	44 495	47 425	48 630	51 652	49 537	18,0	-4,1
Office européen des brevets	34 158	35 286	36 619	37 937	37 998	39 052	14,2	2,8
République de Corée	14 592	15 595	15 790	16 990	18 885	19 766	7,2	4,7
Bureau international	10 329	10 021	10 204	12 239	12 898	13 508	4,9	4,7
Royaume-Uni	4 100	4 008	3 933	3 885	3 827	3 460	1,3	-9,6
France	3 515	3 606	3 804	3 539	3 206	2 582	0,9	-19,5
Canada	1 988	1 859	1 876	1 913	2 067	1 936	0,7	-6,3
Turquie	700	805	894	1 088	1 374	1 666	0,6	21,3
Autres	16 117	16 088	16 022	16 011	16 245	15 930	5,8	-1,9
Total	217 230	232 905	243 532	252 779	265 381	275 900	100,0	4,0

Note : les données de 2020 sont des estimations de l'OMPI.
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2021.

Délai de notification de la date de dépôt international

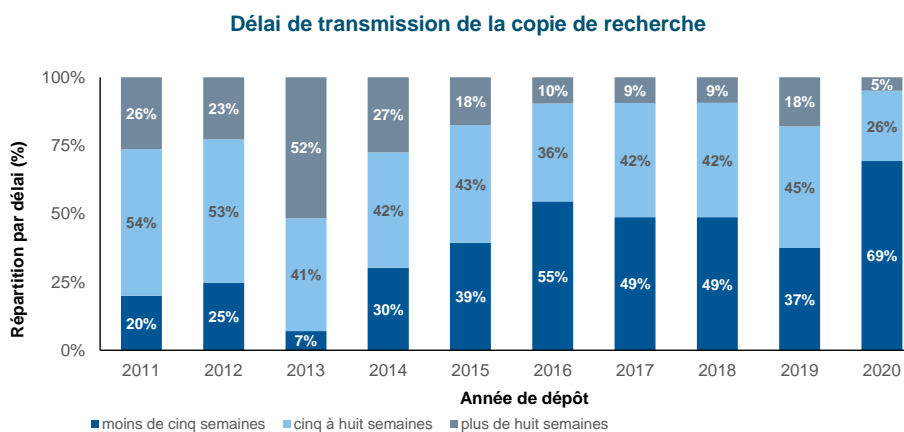
Cet indicateur rend compte du temps qu'il faut au Bureau international agissant en tant qu'office récepteur pour émettre le formulaire 105. Ce formulaire est émis après l'attribution de la date de dépôt international. Les déposants apprécient de recevoir ce formulaire le plus tôt possible car une demande internationale a l'effet d'une demande nationale ordinaire dans chaque État désigné à compter de la date de dépôt international, qui sera considérée comme la date de dépôt effective dans chaque État désigné.



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2021.

Délai de transmission de la copie de recherche

Cet indicateur rend compte du temps qu'il faut au Bureau international agissant en tant qu'office récepteur pour transmettre les copies de recherche aux administrations chargées de la recherche internationale. La copie de recherche doit être transmise rapidement après paiement de la taxe de recherche afin que l'administration chargée de la recherche internationale puisse établir le rapport de recherche internationale dans les délais fixés par le cadre réglementaire du PCT. Les retards de paiement de la taxe retardent la transmission des copies de recherche aux administrations chargées de la recherche internationale et ont donc un impact négatif sur la capacité de ces administrations de respecter ces délais.



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, février 2021.

ANNEXE VI Indicateurs relatifs au système de Madrid

Indicateurs d'exécution pour le résultat escompté "amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Madrid"

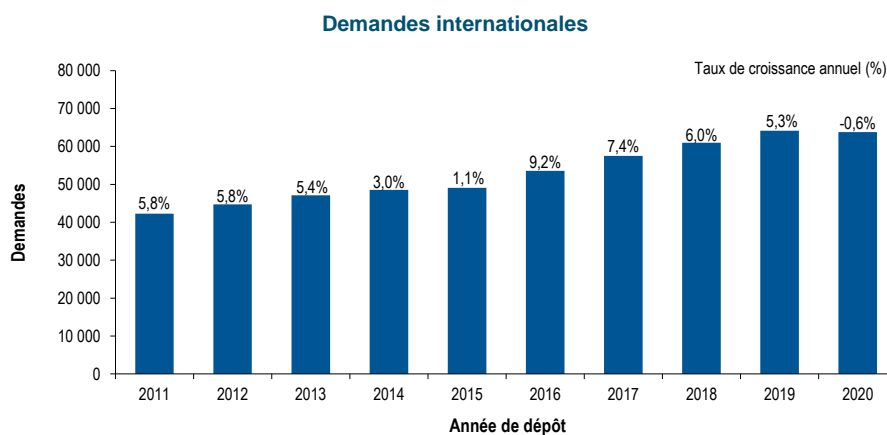
Généralités

Les facteurs à examiner aux fins de l'évaluation des indicateurs d'exécution pour le résultat escompté "Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Madrid" sont les suivants :

- la charge de travail du système de Madrid;
- la composition de cette charge de travail;
- les effectifs affectés au traitement de cette charge de travail;
- le niveau d'automatisation; et
- Coût total de production

Documents reçus

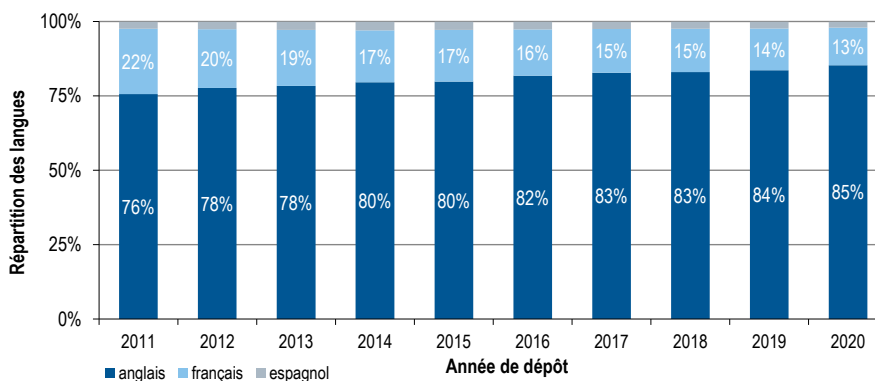
Le Bureau international reçoit six catégories différentes de documents, à savoir les demandes internationales, les renouvellements, les désignations postérieures, les modifications, les décisions et les corrections. La tendance la plus récente en ce qui concerne le nombre de documents reçu pour chacune de ces catégories est indiquée ci-dessous. Des renseignements supplémentaires sont également fournis concernant les demandes internationales, par exemple le nombre moyen de classes et la longueur moyenne des demandes. Pour des raisons techniques, certains indicateurs montrent des données fondées sur des documents traités plutôt que sur des documents reçus. Les retards de traitement peuvent ainsi avoir une incidence sur certains indicateurs.



Note : Les données sont fournies sur la base de la date de dépôt auprès de l'office d'origine.
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2021.

- En 2020, un nombre estimé de 63 800 demandes ont été déposées, représentant une légère baisse de 0,6% par rapport à 2019.
- Il s'agit de la première baisse des dépôts depuis 10 ans.

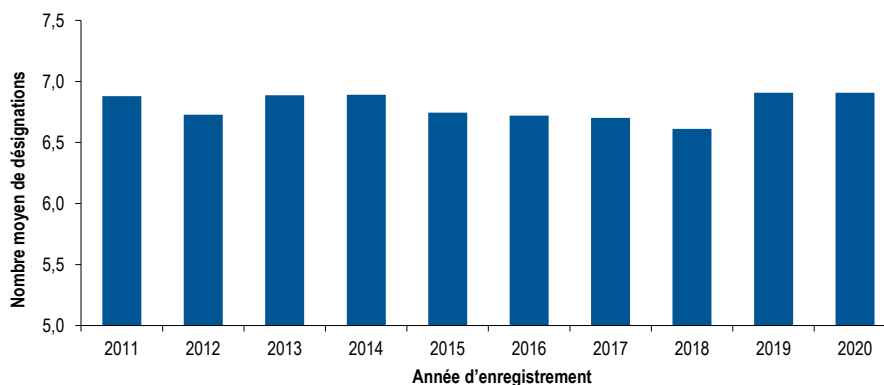
Répartition des demandes par langue de dépôt



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2021.

- En 2020, 85% des demandes internationales ont été déposées en anglais. Cette proportion a légèrement augmenté par rapport à 2019.

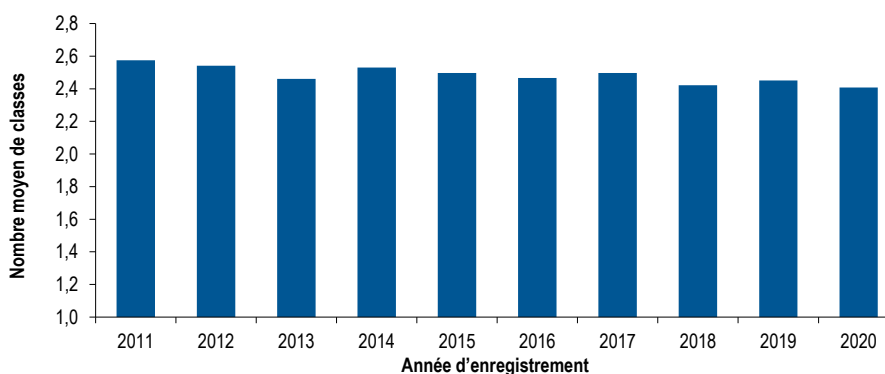
Nombre moyen de désignations par enregistrement



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2021.

- En moyenne, 6,9 désignations ont été faites pour les demandes enregistrées en 2019 et en 2020.

Nombre moyen de classes par enregistrement



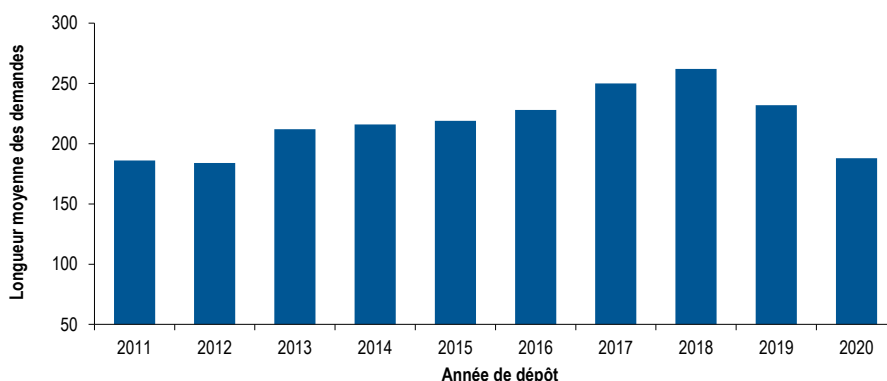
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2021.

- Le nombre moyen de classes indiquées dans les enregistrements (2,4 classes) est resté stable en 2020.

Longueur moyenne des demandes

La longueur des demandes est déterminée par le nombre total de mots utilisés par le déposant a) dans la description de la marque, b) dans la liste des produits et services et c) dans toute mention de limitation s'y rapportant. Le Bureau international traduit ces trois éléments en français, anglais ou espagnol, selon la langue d'origine des demandes, pour que ces dernières soient disponibles dans les trois langues du système de Madrid.

Longueur moyenne des demandes

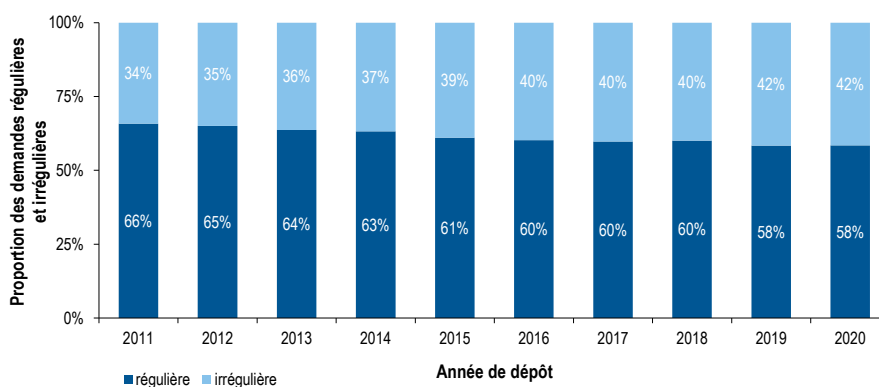


Note : les données concernant la longueur moyenne des demandes ont été révisées depuis le rapport précédent afin de mieux représenter le travail nécessaire au traitement des nouvelles demandes.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2021.

- La longueur moyenne des demandes a diminué, passant de 232 mots en 2019 à 188 en 2020, soit une baisse de 19%.

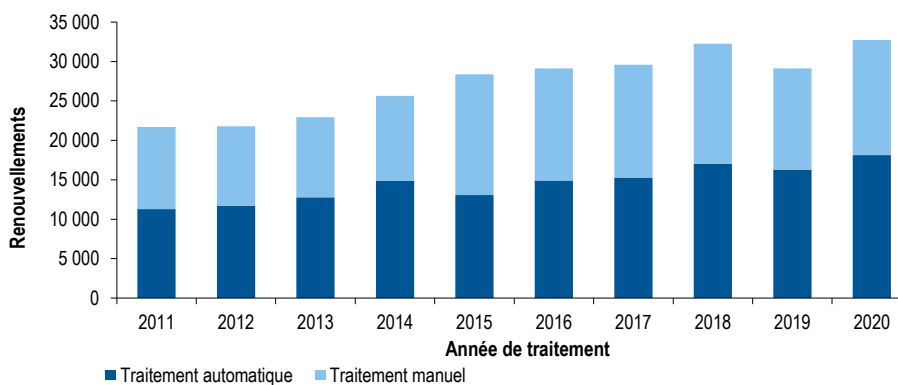
Répartition des demandes régulières et irrégulières



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2021.

- La proportion des demandes régulières est restée stable par rapport à l'année précédente.

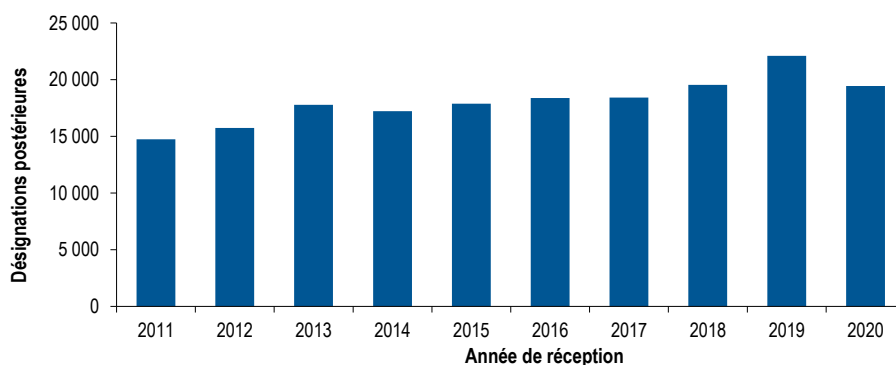
Renouvellement d'enregistrements internationaux



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2021.

- En 2020, le Bureau international a reçu 32 731 renouvellements, ce qui représente une hausse de 12,3% par rapport à 2019. La diminution observée en 2019 était une conséquence du déclin des demandes observé en 2009, en raison de la crise financière.

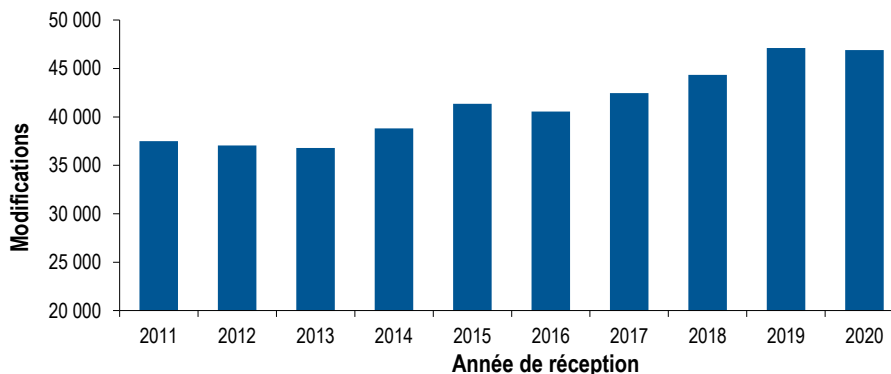
Demandes de désignations postérieures



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2021.

- En 2020, le Bureau international a reçu 19 443 demandes de désignations postérieures, soit 12,1% de moins qu'en 2019.
- L'augmentation observée en 2019 était due en partie aux désignations postérieures supplémentaires pour le Royaume-Uni, en prévision du Brexit.

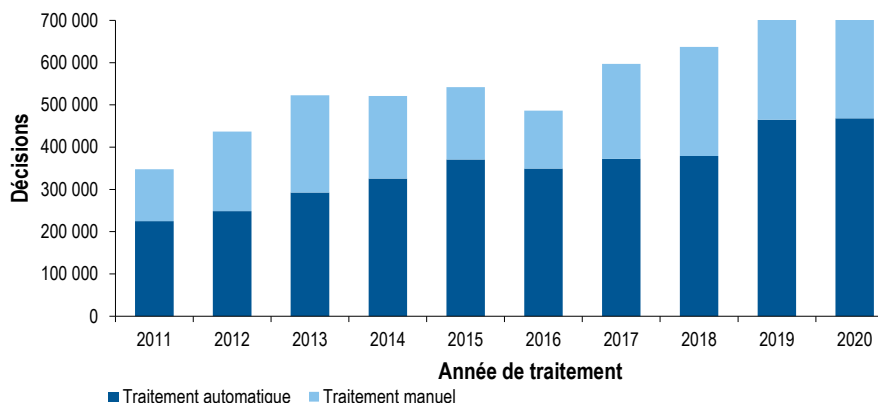
Modifications



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2021.

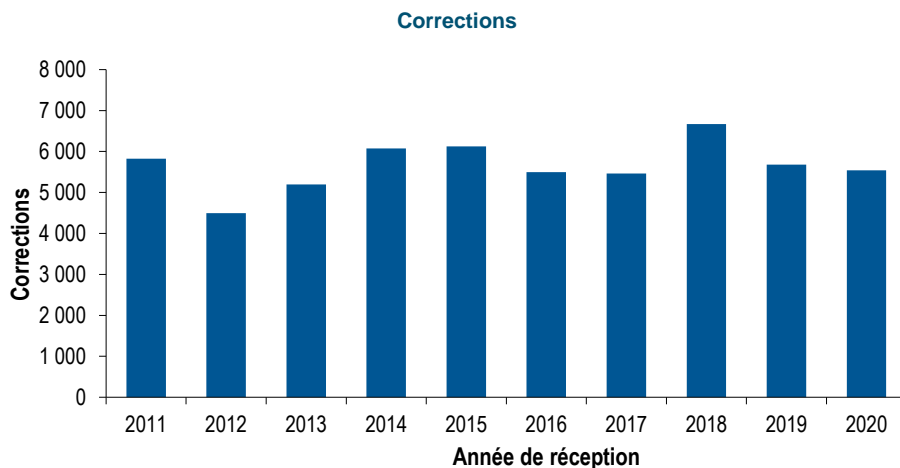
- En 2020, le Bureau international a reçu 46 896 demandes de modifications, soit 0,5% de moins qu'en 2019.

Décisions



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2021.

- En 2020, le nombre de décisions traitées a baissé de 0,2% par rapport à 2019, pour totaliser 711 711.
- En 2020, la proportion de décisions traitées automatiquement s'élevait à 65,8%.

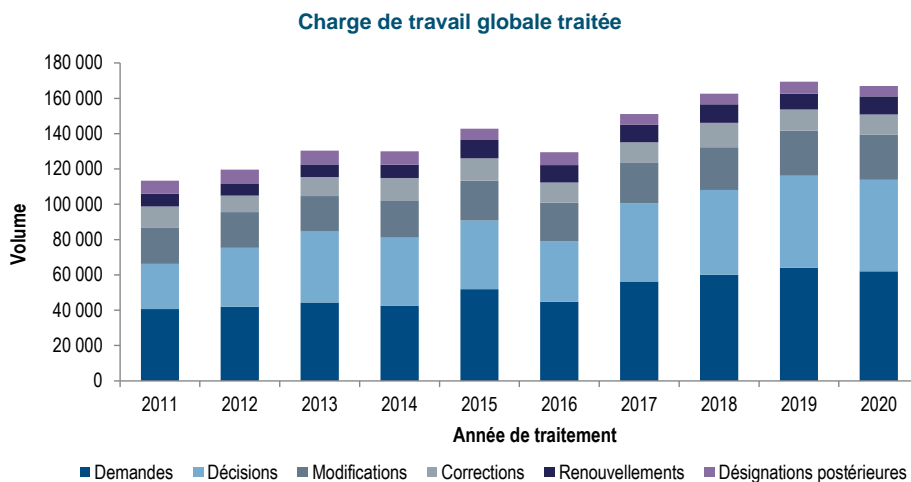


Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2021.

- En 2020, le Bureau international a reçu 5543 demandes de corrections, soit une baisse de 2,4% par rapport à 2019.

Charge de travail globale traitée

- La charge de travail globale traitée représente le nombre total pondéré de documents traités par le Bureau international, ce qui comprend les demandes, les renouvellements, les désignations postérieures, les modifications, les décisions et les corrections.
- Étant donné que le traitement de chaque type de document ne nécessite pas la même quantité de ressources, ceux-ci ont été pondérés différemment. Selon la répartition actuelle, pendant le temps requis pour traiter une demande internationale, un examinateur en équivalent temps plein peut traiter 1,6 renouvellement, 1,8 désignation postérieure, 1,8 modification ou 10 décisions. De même, en ce qui concerne les documents traités automatiquement, un équivalent temps plein chargé de l'appui aux systèmes informatiques est requis pour pouvoir traiter 17 documents.

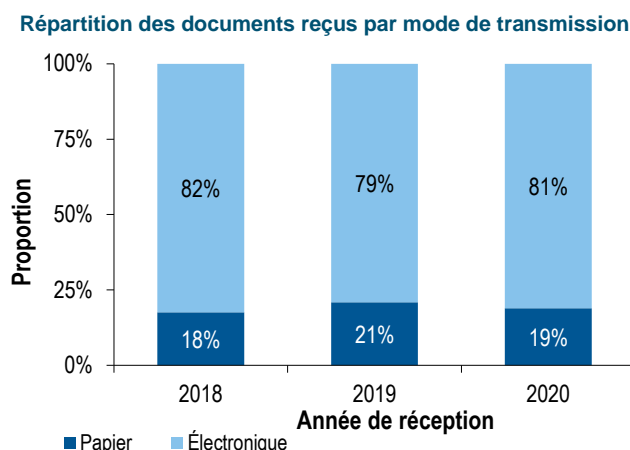


Source : Service d'enregistrement de Madrid et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2021.

- En 2020, la charge de travail globale traitée a diminué de 1,4% par rapport à 2019.

Mode de transmission des documents reçus

Les documents transmis par voie électronique correspondent à des documents reçus au format XML. Les documents reçus au format PDF sont considérés comme des documents papier.



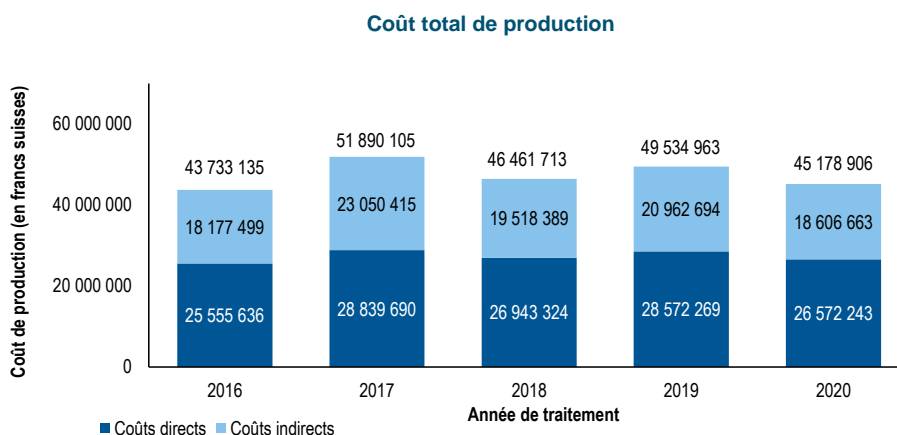
Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2021.

- En 2020, 81% des documents reçus ont été transmis au Bureau international par voie électronique.

Traitement

Coût total de production

- Le coût total de production comprend les dépenses se rapportant exclusivement au système de Madrid et celles relatives aux activités de soutien à ce système.
- Les dépenses relatives aux activités de soutien au système de Madrid comprennent les sommes consacrées aux services généraux suivants : services de conférences et services linguistiques, construction, direction générale, finances et budget, services d'appui généraux, gestion des ressources humaines, supervision interne, informatique ainsi que sûreté et sécurité. Une faible proportion de ces dépenses (coûts d'hébergement de serveurs au Centre international de calcul des Nations Unies (UNICC) et chez AWS et une partie des coûts de la Section des recettes aux finances) est affectée directement au système de Madrid, tandis que le reste de ces dépenses attribuable au système de Madrid est calculé en fonction des effectifs.
- Les effectifs comprennent les fonctionnaires titulaires d'un contrat à durée déterminée, les fonctionnaires temporaires, les boursiers et le personnel intérimaire assurant l'appui aux opérations.



Source : Division de l'exécution des programmes et du budget, mars 2021.

- Le coût total de production a été estimé à 45,2 millions de francs suisses en 2020, soit une baisse de 8,8% par rapport à 2019.
- En 2020, les coûts directs représentaient presque 58,8% des coûts totaux.

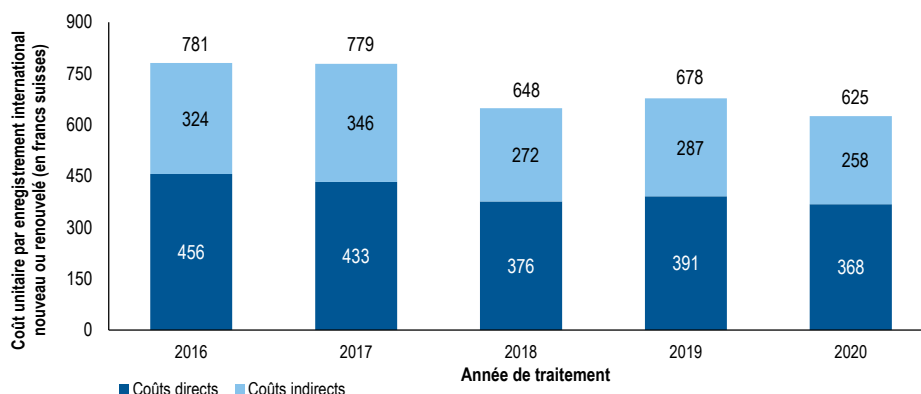
Coût unitaire

- L'efficacité du Bureau international dans le traitement des opérations peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite.
- Étant donné que le Bureau international est chargé d'enregistrer de nouvelles demandes et de maintenir les enregistrements existants, il convient d'utiliser une unité de production qui comprend un ensemble d'opérations. Deux indicateurs de coût unitaire sont présentés ci-dessous, déterminés en fonction de deux unités de production différentes.
- La méthode de calcul des coûts directs et indirects du système de Madrid est alignée sur celles utilisées pour calculer les coûts unitaires des systèmes du PCT et de La Haye.
- Le système de pondération décrit dans la Section II est utilisé pour obtenir une meilleure approximation du travail réellement nécessaire au traitement des six catégories de documents, compte tenu du fait que certains de ces documents exigent plus de travail que d'autres¹¹.
- Le mode de calcul utilisé pour estimer les coûts indirects inclut les fonctionnaires titulaires d'un contrat à durée déterminée, les fonctionnaires temporaires, les boursiers et le personnel intérimaire assurant l'appui aux opérations.

Coût unitaire par nouvel enregistrement ou renouvellement

- Les nouveaux enregistrements internationaux comprennent les demandes enregistrées au cours d'une année donnée, et les renouvellements d'enregistrements internationaux comprennent les enregistrements existants qui sont renouvelés au cours d'une année donnée. Ensemble, ces deux types d'opération constituent le cœur de l'activité du Bureau international.

Coût unitaire par enregistrement international nouveau ou renouvelé



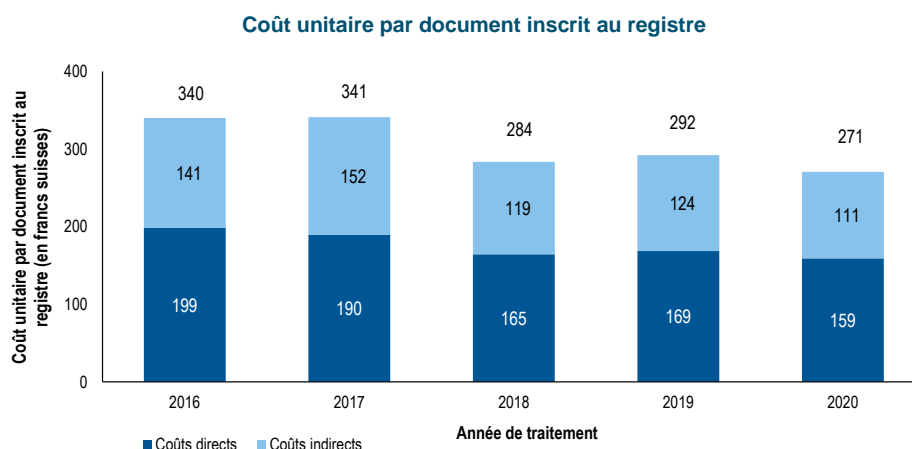
Source : Service d'enregistrement de Madrid, Division de l'exécution des programmes et du budget et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2021.

- Le coût moyen du traitement d'un enregistrement international ou d'un renouvellement est tombé à 625 francs suisses en 2020 en raison de la diminution du coût total de production.

¹¹ Voir "Charge de travail globale traitée" ci-dessus.

Coût unitaire par document inscrit au registre

- Les documents inscrits au registre représentent le volume total de la charge de travail (voir "Charge de travail globale traitée" ci-dessus).

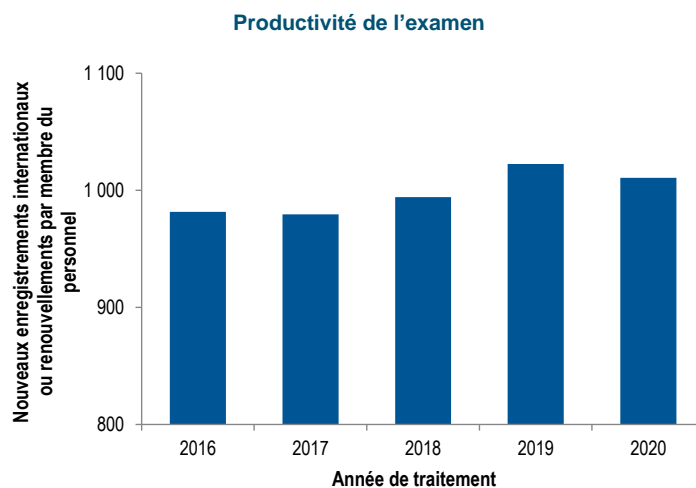


Source : Service d'enregistrement de Madrid, Division de l'exécution des programmes et du budget et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2021.

- Le coût moyen pour l'inscription d'un document au registre est tombé à 271 francs suisses en 2020 en raison de la diminution du coût total de production.

Productivité de l'examen

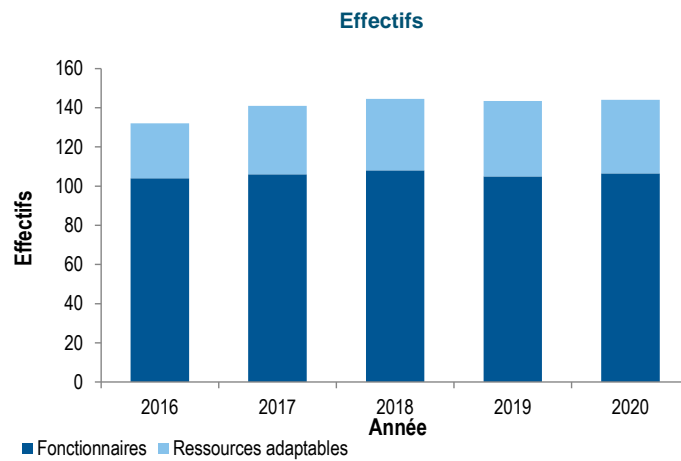
- La productivité de l'examen est calculée en divisant le nombre de nouveaux enregistrements internationaux ou renouvellements traités par des examinateurs, par le nombre de membres du personnel ayant participé à l'examen. Les effectifs comprennent les fonctionnaires titulaires d'un contrat à durée déterminée, les fonctionnaires temporaires, les boursiers et le personnel intérimaire assurant l'appui aux opérations.



Source : Division de l'exécution des programmes et du budget et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2021.

- En 2020, la productivité de l'examen est restée stable par rapport à 2019.

Personnel



Note : les ressources adaptables comprennent les stagiaires, les boursiers et le personnel intérimaire assurant l'appui aux opérations.

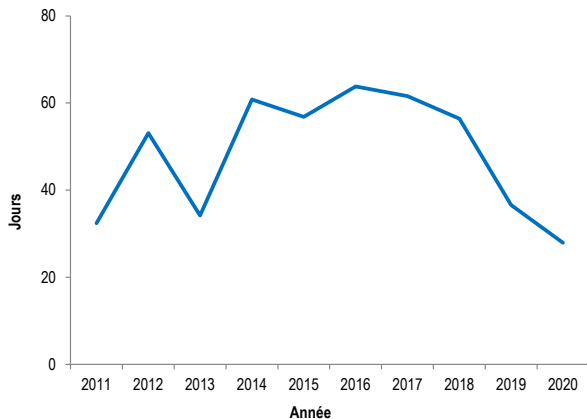
Source : Division de l'exécution des programmes et du budget, mars 2021.

- Les effectifs ont augmenté, passant de 105 en 2019 à 106,5 en 2020, alors que le nombre de ressources adaptables a diminué de 1.

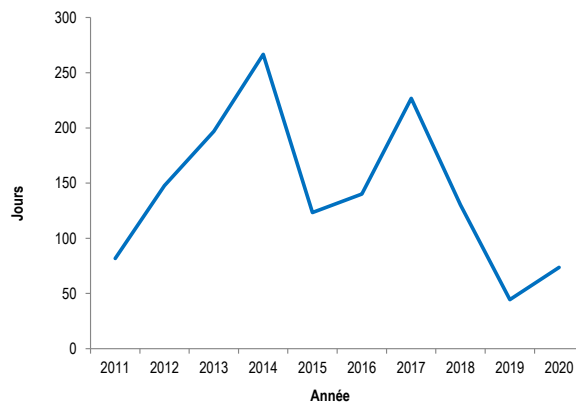
Délai de traitement

- Le délai moyen de traitement pour chacune des six catégories d'opérations effectuées par le Bureau international est indiqué ci-dessous. Le délai de traitement correspond à l'intervalle entre la date de réception des documents et la date d'inscription.

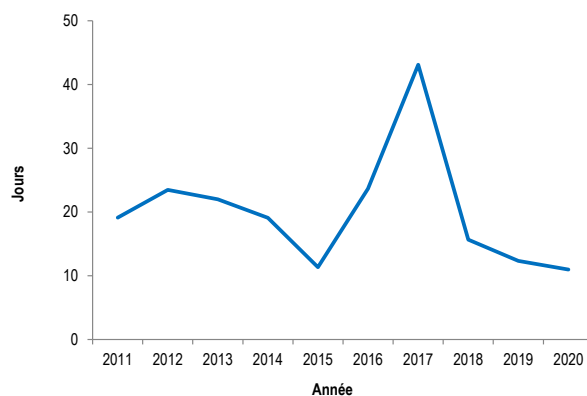
Délai moyen de traitement des demandes



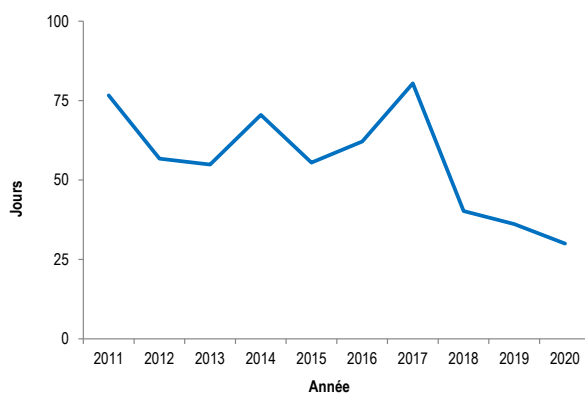
Délai moyen de traitement des corrections



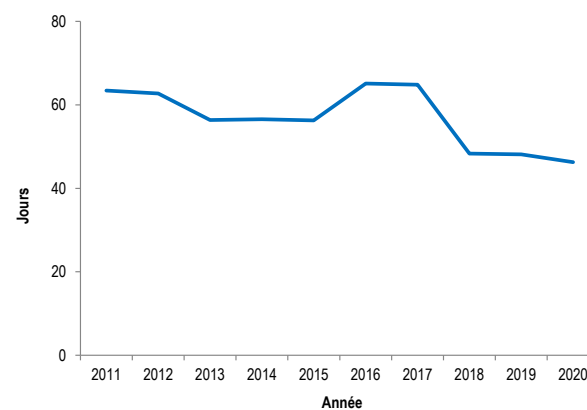
Délai moyen de traitement des décisions



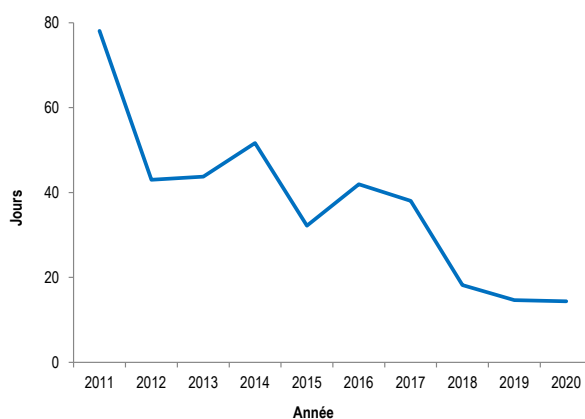
Délai moyen de traitement des modifications



Délai moyen de traitement des renouvellements



Délai moyen de traitement des désignations postérieures



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2021.

- Par rapport à 2019, le délai de traitement moyen a diminué en 2020 pour toutes les opérations effectuées par le Bureau international, à l'exception des corrections.

Qualité de l'examen

Les principaux indicateurs suivants de la qualité globale de l'examen des marques sont contrôlés régulièrement suite à la mise en œuvre en 2015 du cadre de gestion de la qualité du Service d'enregistrement de Madrid, conformément aux exigences des normes ISO 9001:2015 et ISO 2859¹².

Les informations relatives à la qualité du travail d'examen fourni par le Bureau international proviennent de deux sources :

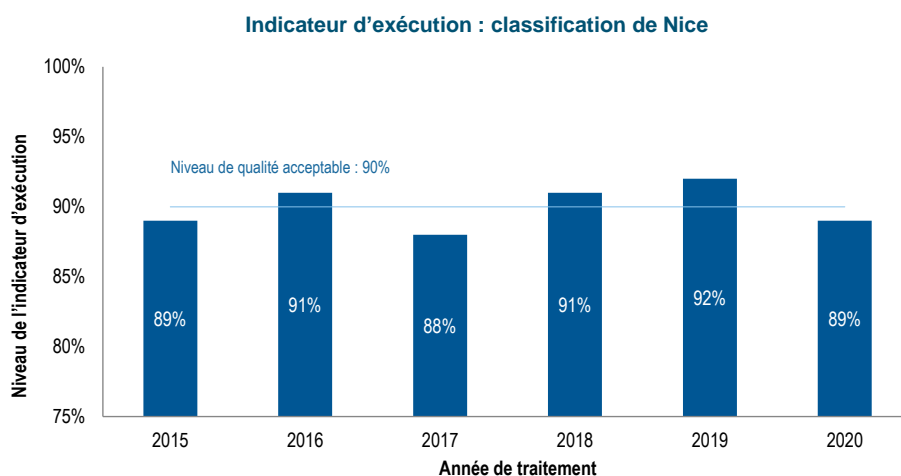
- a) résultats de l'évaluation interne d'échantillons d'examens; et
- b) erreurs du Bureau international suite à la réception d'une demande de rectification selon la règle 28 du règlement d'exécution commun.

Évaluation d'échantillons d'examens

Un contrôle de la qualité a été réalisé sur la base des échantillons ci-après en ce qui concerne les opérations traitées manuellement en 2020. Les résultats relatifs aux indicateurs d'exécution ne tiennent donc pas compte d'éventuelles questions de qualité concernant le traitement automatisé des symboles de la classification de Nice (termes préalablement validés), l'examen quant à la forme, les décisions, les modifications ou les renouvellements.

- 1536 demandes relatives à la classification de Nice
- 1600 demandes concernant l'examen quant à la forme (APEX)
- 1743 décisions
- 2038 demandes de modifications
- 617 demandes de renouvellements

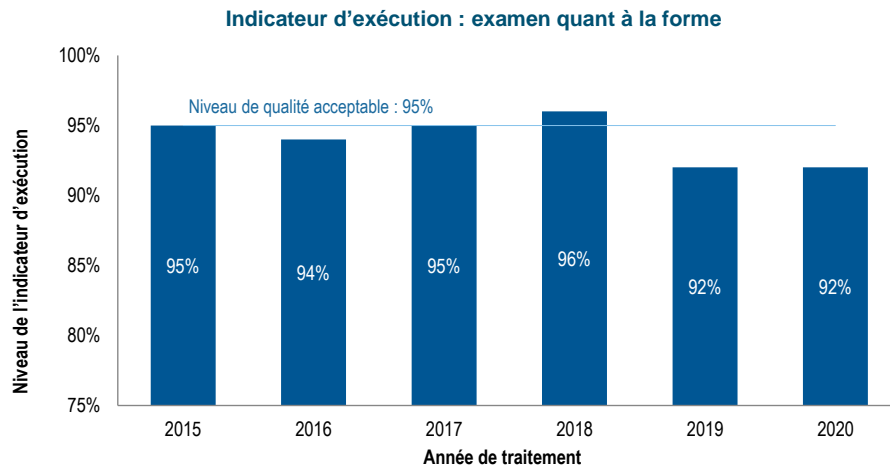
Un niveau de qualité acceptable est fixé pour chaque examen, et devient l'étalon par rapport auquel est mesurée la qualité des examens de marques.



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2021.

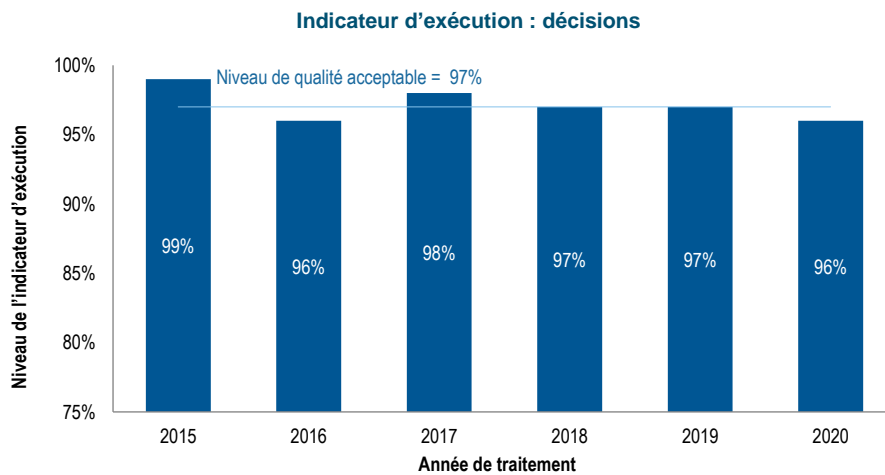
- Le niveau de qualité global en 2020 était inférieur d'un point de pourcentage au niveau de qualité acceptable.

¹² Le cadre de gestion de la qualité du Service d'enregistrement de Madrid peut être obtenu en écrivant à l'adresse suivante : madrid.qp@wipo.int.



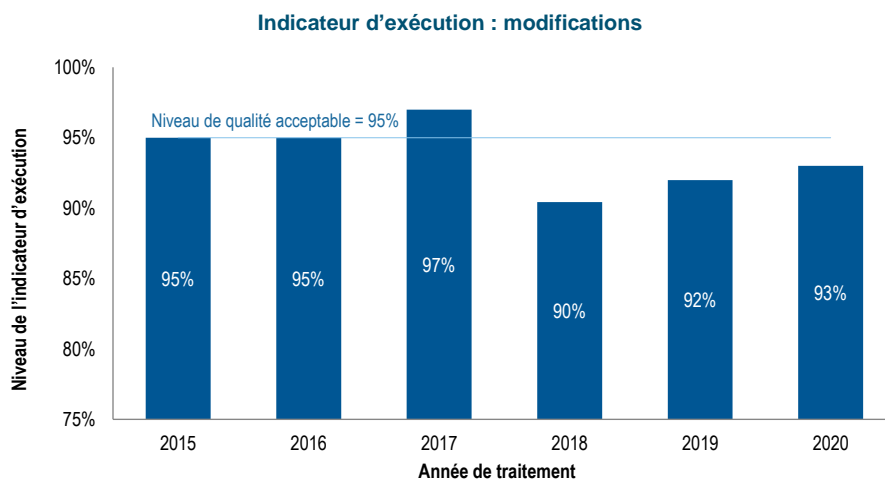
Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2021.

- Le niveau de qualité global de l'examen quant à la forme en 2020 était inférieur de trois points de pourcentage au niveau de qualité acceptable.



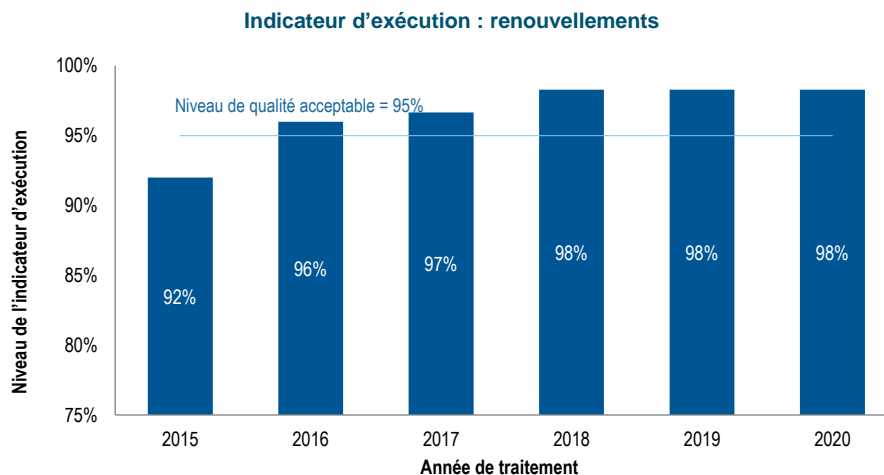
Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2021.

- Le niveau de qualité global du traitement des décisions était inférieur d'un point de pourcentage au niveau de qualité acceptable en 2020.



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2021.

- Le niveau de qualité global du traitement des modifications était inférieur de deux points de pourcentage à l'objectif fixé pour 2020.



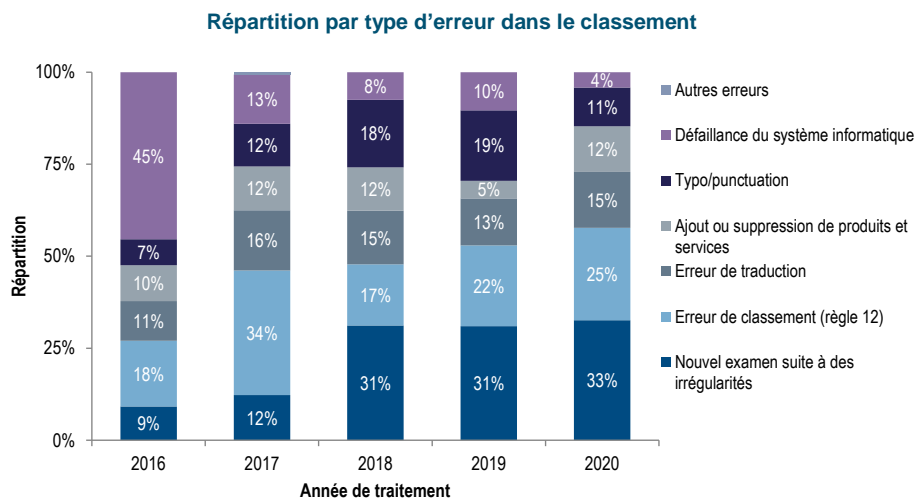
Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2021.

- Le niveau de qualité global du traitement des renouvellements était supérieur de trois points de pourcentage à l'objectif fixé pour 2020.

Erreurs commises par le Bureau international

La répartition des erreurs présentée dans les figures ci-après est fondée sur une analyse des échantillons d'examens réalisés en 2020¹³. Ces échantillons comprennent les opérations qui ont été traitées manuellement ou automatiquement.

- 427 classifications
- 409 erreurs concernant l'examen quant à la forme (APEX)
- 83 erreurs concernant des renouvellements
- 444 erreurs concernant des modifications

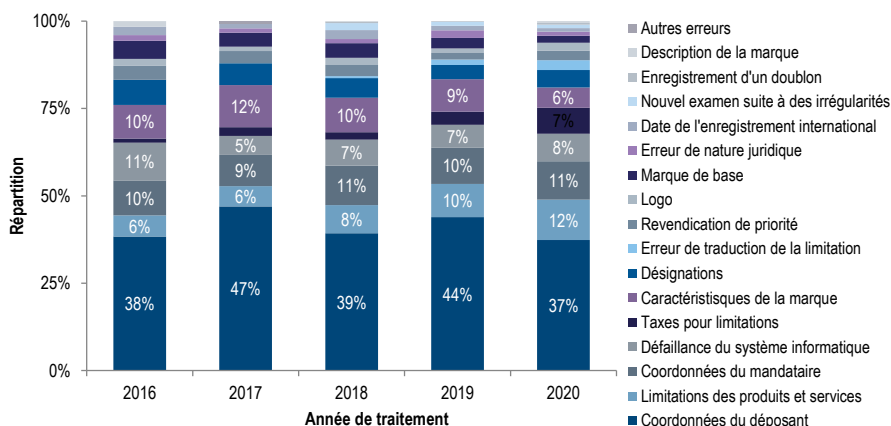


Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2021.

- Le réexamen consécutif à des irrégularités et des erreurs de classement représentait la majorité du nombre total d'erreurs en 2020, avec 33% et 25% des erreurs, respectivement.

¹³ Opérations comportant une ou plusieurs erreurs.

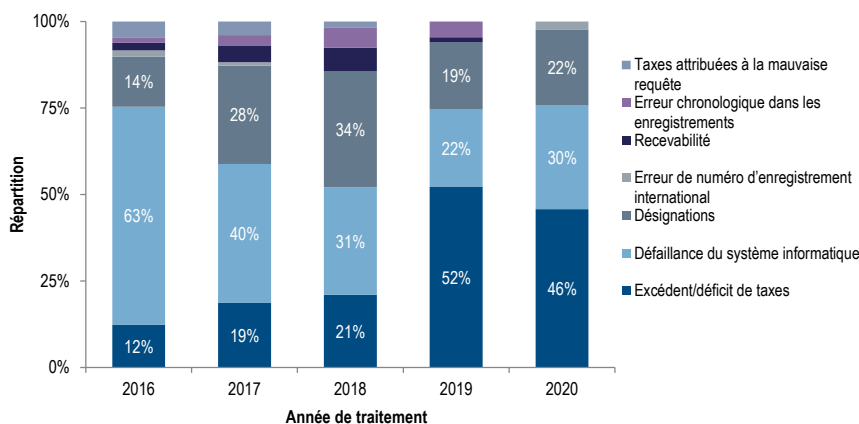
Répartition par type d'erreurs dans l'examen quant à la forme



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2021.

- En 2020, la majorité des corrections effectuées au stade de l'examen quant à la forme était due à des erreurs commises au moment de la saisie des coordonnées des déposants (37%) et à la limitation des produits et services (12%).

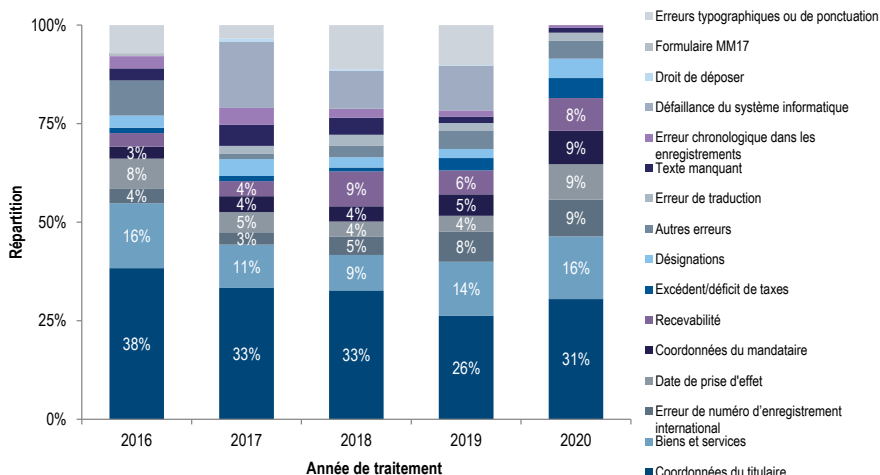
Répartition par type d'erreur dans les renouvellements



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2021.

- En 2020, la plupart des corrections effectuées dans les renouvellements était due au calcul des taxes (46%) et à une défaillance du système informatique (30%).

Répartition par type d'erreur dans les modifications



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2021.

- Les corrections concernant les coordonnées du titulaire représentaient 31% du nombre total de corrections effectuées dans les modifications en 2020.

ANNEXE VII Indicateurs relatifs au système de La Haye

Indicateurs d'exécution pour le résultat escompté "Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de La Haye"

Généralités

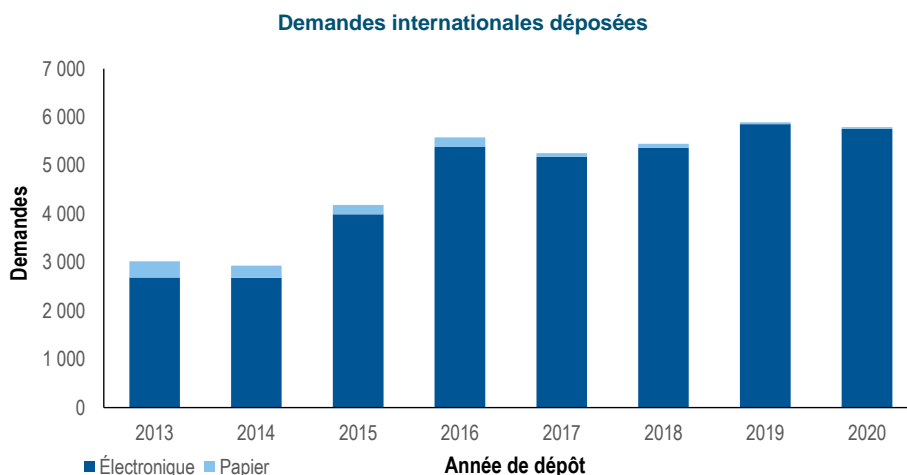
En 2020, le Bureau international a réalisé des efforts particuliers visant la réduction du nombre de demandes en souffrance afin de réduire le délai de traitement des demandes internationales. Ces efforts ont conduit à l'inscription de 6795 enregistrements internationaux, soit 34,8% de plus que l'année précédente.

À titre d'introduction en ce qui concerne les indicateurs d'exécution pour le résultat escompté "Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de La Haye", il y a lieu d'examiner l'évolution des facteurs suivants :

- la charge de travail dans le cadre du système de La Haye;
- la composition de cette charge de travail;
- le niveau d'automatisation; et
- les ressources prévues pour absorber la charge de travail.

Le Bureau international reçoit essentiellement quatre types de documents, à savoir les demandes internationales, les demandes de renouvellement, les requêtes en inscription de changements et les décisions. Les dernières tendances concernant chacun de ces types de document sont indiquées ci-après. Des informations supplémentaires sur les demandes reçues, telles que le nombre moyen de dessins ou modèles par demande, sont également fournies. Pour des raisons techniques, les données fournies dans l'indicateur relatif aux irrégularités sont fondées sur les documents traités plutôt que sur les documents reçus.

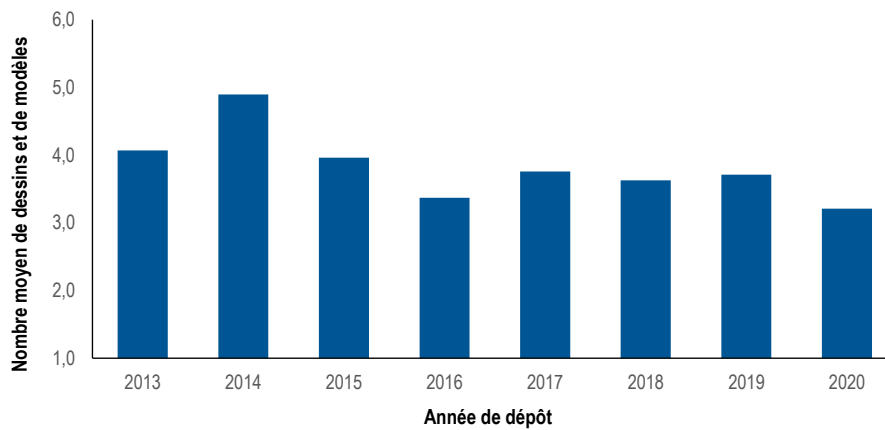
Documents reçus



Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, février 2021.

- En 2020, 5792 demandes internationales ont été déposées, soit une baisse de 1,7% par rapport à 2019.
- En 2020, 99,4% des demandes ont été déposées par voie électronique, directement auprès du Bureau international ou indirectement auprès de certains offices nationaux, ce qui représente une hausse de près de 11 points de pourcentage par rapport à 2013.

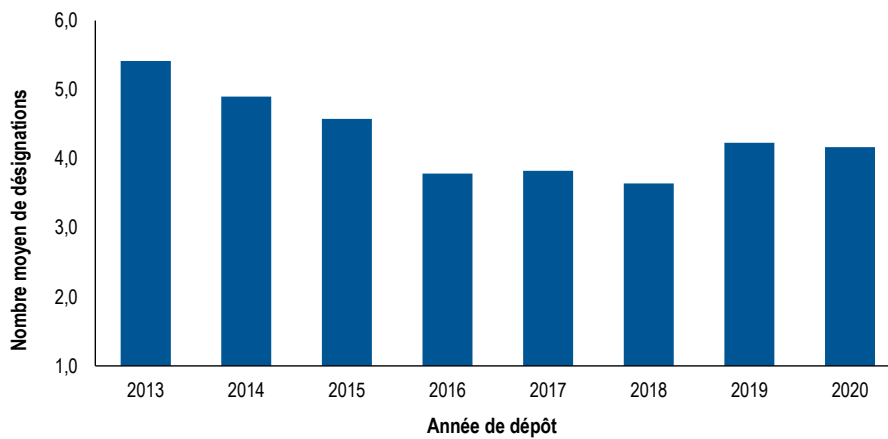
Nombre moyen de dessins ou modèles par demande



Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, février 2021.

- Une demande déposée en 2020 contenait en moyenne 3,2 dessins ou modèles, soit 0,5 dessin ou modèle de moins qu'en 2019.

Nombre moyen de désignations par demande

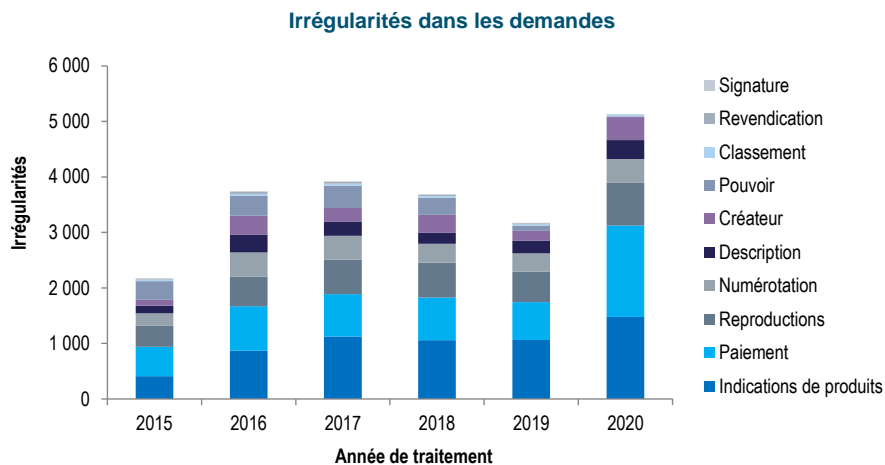


Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, février 2021.

- Comme en 2019, une demande contenait en moyenne 4,2 désignations en 2020. De 2013 à 2018, le nombre moyen de désignations par demande a suivi une tendance à la baisse.

Tendance en ce qui concerne les irrégularités dans les demandes

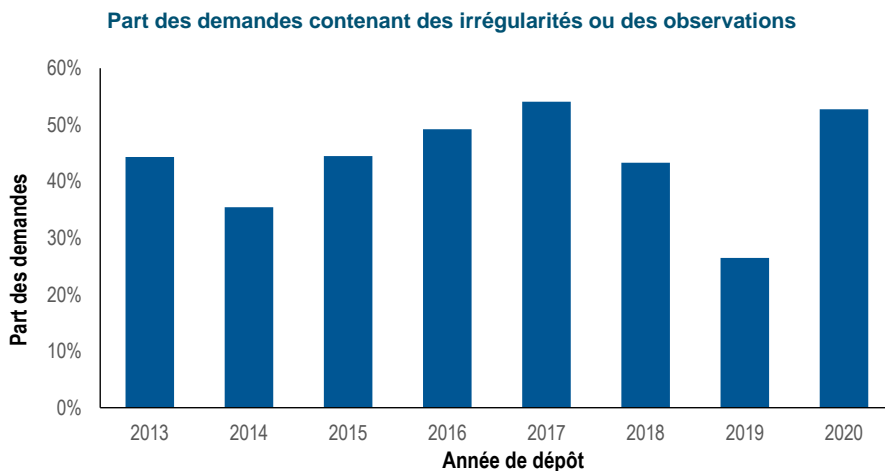
- Les irrégularités dans les demandes ont été regroupées dans les 10 catégories indiquées ci-après.



Source : Service d'enregistrement de La Haye, février 2021.

- En 2020, le Bureau international a notifié 5132 irrégularités à l'égard des demandes enregistrées, soit une hausse de 61,7% par rapport à 2019. Cette hausse générale est due en grande partie à l'augmentation de 34,8% des enregistrements et au fait que l'activité de 2019 s'est concentrée sur l'enregistrement de demandes régulières.
- Les notifications d'irrégularité qui ont le plus augmenté par rapport à 2019 concernent le paiement (+142,1%) et le créateur (+131,7%).

L'évolution de la part des demandes contenant une ou plusieurs irrégularités ou observations quant au fond est indiquée ci-après¹⁴.

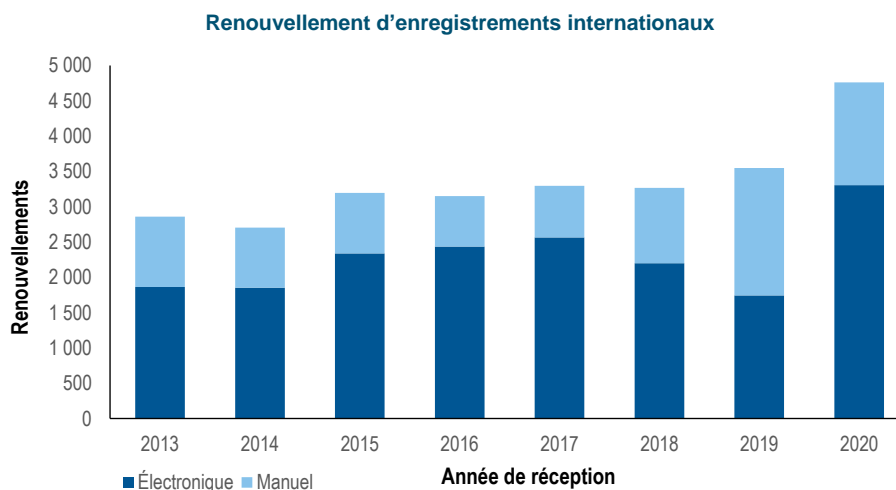


Source : Service d'enregistrement de La Haye, février 2021.

- En 2020, 52,8% des demandes enregistrées contenaient au moins une irrégularité ou observation quant au fond. Cela représente une augmentation de 26,3 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. La faible proportion enregistrée en 2019 était due en grande partie au fait que la priorité était donnée au traitement des demandes régulières.

¹⁴ En raison d'incohérences relevées dans le calcul de la part des demandes contenant des irrégularités ou des observations, les données indiquées précédemment dans les rapports sur l'exécution du programme et dans le programme et budget pour l'exercice biennal 2016-2017 ont maintenant été corrigées pour toute la période 2013-2016.

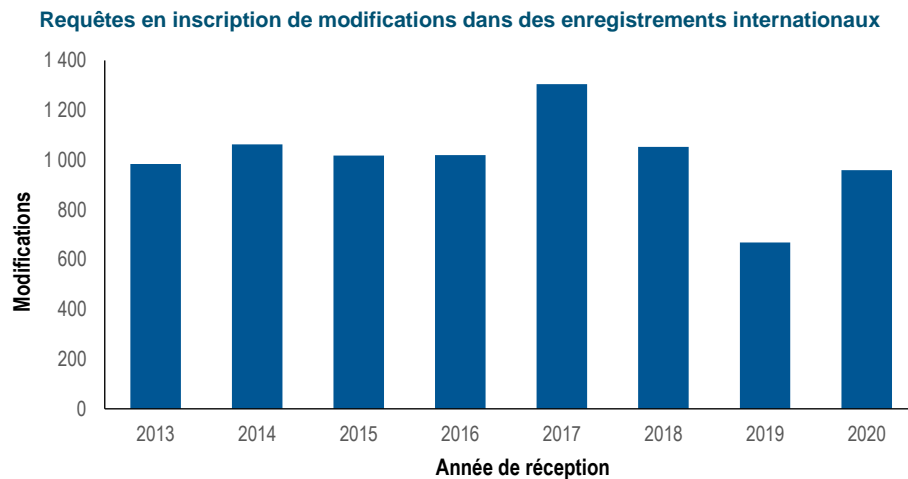
Renouvellements



Source : Service d'enregistrement de La Haye, février 2021.

- En 2020, le nombre de renouvellements inscrits a augmenté de 34,2% par rapport à 2019, passant à un total de 4759 renouvellements. Cette augmentation est associée à une augmentation importante des dépôts en 2015.
- Depuis 2013, la majorité des renouvellements est traitée électroniquement, sauf en 2019 où la transition vers le nouveau système informatique a entraîné une baisse temporaire du traitement automatisé, étant donné que seulement 49,1% des renouvellements ont été enregistrés automatiquement cette année-là, contre 69,5% en 2020.

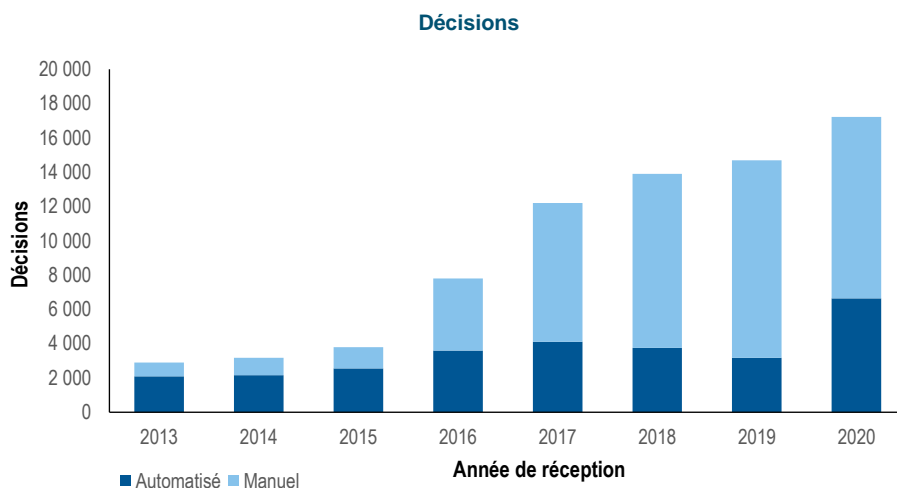
Modifications



Source : Service d'enregistrement de La Haye, février 2021.

- En 2020, le nombre total de requêtes en inscription de modifications dans des enregistrements internationaux a augmenté de 43,6% par rapport à 2019 pour s'établir à 959 requêtes de ce type. Il est rappelé qu'aux environs de 2017, pour les opérations contenant également un changement de mandataire (renouvellement), ce changement a été traité avec l'opération principale et n'est donc pas pris en considération comme étant un changement.
- En 2020, en réponse à la pandémie, le Bureau international a commencé à communiquer les documents par voie électronique, ce qui a donné lieu à un nouveau cas d'utilisation pour les demandes de changement de coordonnées du mandataire constitué.

Décisions



Source : Service d'enregistrement de La Haye, février 2021.

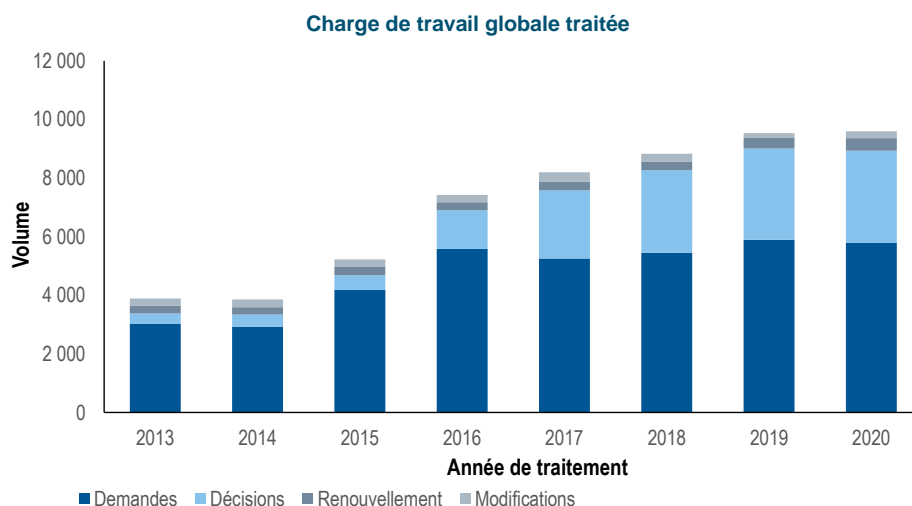
- Le nombre de décisions reçues en 2020 a augmenté de 17,2% par rapport à 2019, passant à 17 209 décisions. En 2020, 38,6% des décisions ont été traitées automatiquement. Cette proportion d'automatisation est beaucoup plus élevée que celle enregistrée en 2019, particulièrement faible en raison d'une suspension délibérée de l'automatisation des décisions pour garantir que des contrôles suffisants sont en place.
- La liste des documents constituant des décisions comprend les éléments suivants :
 - octrois de la protection sans refus préalable;
 - octrois de la protection suite à un refus (y compris les retraits de refus);
 - refus des effets;
 - invitations à payer la seconde partie de la taxe de désignation; et
 - radiation pour non-paiement de la seconde partie de la taxe.

Charge de travail

La charge de travail globale représente le nombre total pondéré de documents reçus par le Bureau international. Les quatre catégories de documents sont incluses (demandes, renouvellements, changements et décisions).

Étant donné que le traitement de ces différents types de documents ne nécessite pas la même quantité de ressources, ceux-ci ont été pondérés différemment. Selon la répartition actuelle, pendant le temps requis pour traiter une demande internationale, un examinateur peut traiter huit demandes de renouvellement, quatre requêtes en inscription d'un changement ou quatre décisions (un rapport de 1:8:4:4 en termes de charge de travail).

Les chiffres à compter de 2016, comparés aux chiffres indiqués dans le Rapport sur la performance de l'OMPI au cours des années précédentes, ont été ajustés afin de rendre compte des décisions relatives à la seconde partie de la taxe de désignation.



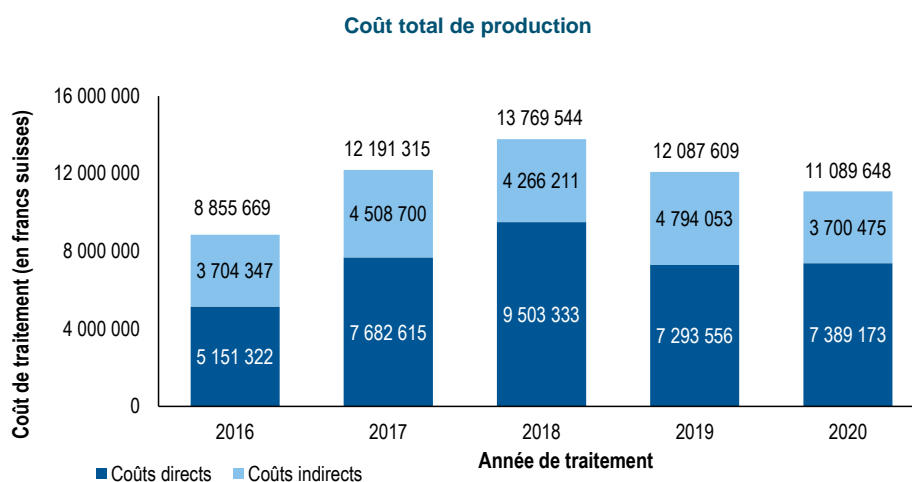
Source : Service d'enregistrement de La Haye et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, 2021.

- En 2020, la charge de travail globale traitée a augmenté de 0,7% par rapport à 2019.
- L'augmentation de la charge de travail en 2019 était principalement due à l'augmentation du nombre de renouvellements et de changements reçus.

Coût de traitement

Le coût total de production comprend les dépenses se rapportant exclusivement au système de La Haye et celles relatives aux activités de soutien à ce système.

Les dépenses liées aux activités d'appui au système de La Haye sont composées des dépenses des services généraux suivants : services des conférences et services linguistiques, construction, direction générale, finances et budget, services d'appui généraux, gestion des ressources humaines, supervision interne, informatique et sûreté et sécurité. Une faible proportion de ces dépenses (coûts d'hébergement de serveurs au Centre international de calcul des Nations Unies (UNICC) et chez AWS et une partie des coûts de la Section des recettes aux finances) est affectée directement au système de La Haye, tandis que le reste de ces dépenses attribuable au système de La Haye est calculé en fonction des effectifs (comprenant les fonctionnaires titulaires d'un contrat à durée déterminée, les fonctionnaires temporaires, les boursiers et le personnel intérimaire assurant l'appui aux opérations).



Source : Division de l'exécution des programmes et du budget, mars 2020.

- Les dépenses totales relatives au traitement dans le cadre du système de La Haye sont estimées à 11,1 millions de francs suisses en 2020, ce qui représente une augmentation de 8,3% par rapport à l'année précédente.
- En 2020, les coûts directs représentaient environ 66,6% des dépenses totales.

Coût unitaire

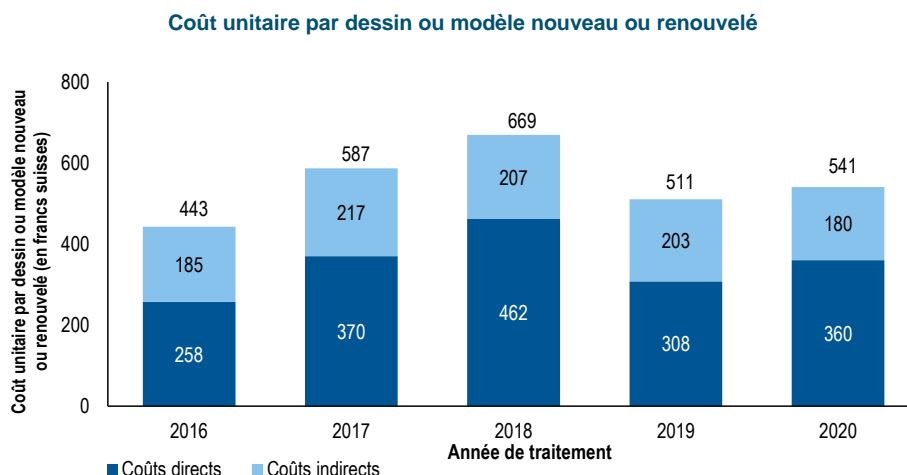
L'efficacité du Bureau international dans le traitement des opérations peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite.

Étant donné que le Bureau international est chargé d'enregistrer de nouvelles demandes et de maintenir les enregistrements existants, il convient d'utiliser une unité de production qui comprend un ensemble d'opérations. Deux indicateurs de coût unitaire sont présentés ci-dessous, déterminés en fonction de deux unités de production différentes.

Coût unitaire par dessin ou modèle nouveau ou renouvelé

Les nouveaux dessins ou modèles consistent en des dessins ou modèles figurant dans les demandes internationales enregistrées pendant une année déterminée. Les dessins ou modèles renouvelés consistent en des dessins ou modèles figurant dans les enregistrements internationaux renouvelés pendant une année déterminée. Les dessins et modèles contenus dans ces deux types de documents illustrent globalement les activités principales du Bureau international.

Étant donné que le traitement des dessins et modèles contenus dans ces deux types de documents ne nécessite pas de faire appel aux mêmes ressources, des facteurs de pondération différents sont utilisés¹⁵. Pour calculer le coût unitaire, le coût total de production est divisé par le nombre de dessins ou modèles nouveaux ou renouvelés.



Source : Service d'enregistrement de La Haye, Division de l'exécution des programmes et du budget et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2020.

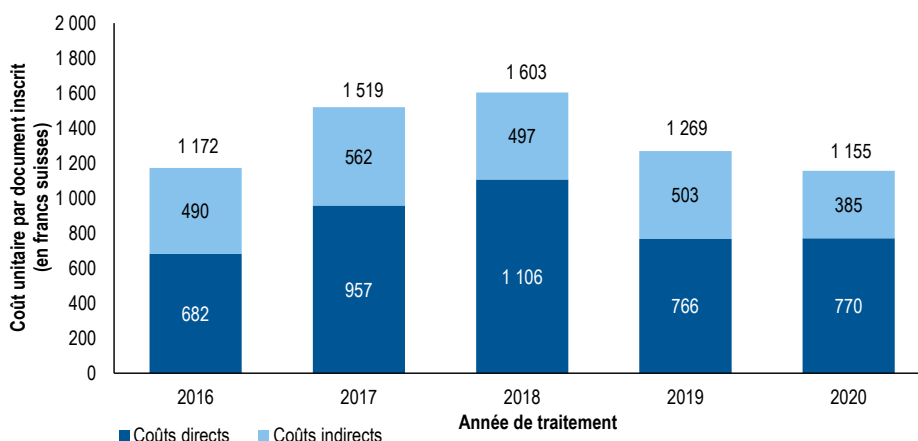
- Le coût moyen de traitement d'un dessin ou modèle nouveau ou renouvelé est estimé à 541 francs suisses en 2020, soit une hausse de 5,8% par rapport à 2019. Cette hausse s'explique par la forte baisse de 15% des dessins et modèles contenus dans les demandes déposées en 2020.

Coût unitaire par document inscrit au registre

Le nombre de documents inscrits au registre correspond à la charge de travail totale (voir plus haut la partie intitulée "Charge de travail totale traitée").

¹⁵ Voir les taux concernant les demandes et les renouvellements dans la partie intitulée "Charge de travail globale traitée" ci-dessus.

Coût unitaire par document inscrit



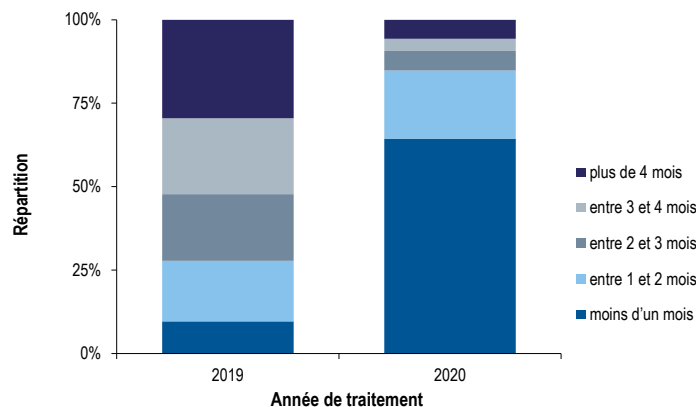
Source : Service d'enregistrement de La Haye, Division de l'exécution des programmes et du budget et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2020.

- Le coût moyen pour l'inscription d'un document au registre est estimé à 1 155 francs suisses en 2020, ce qui représente une baisse de 9% par rapport à 2019, en raison d'une légère augmentation de 0,7% du nombre total de documents inscrits associée à une baisse de 8,3% du coût total de traitement.

Délai de traitement des demandes internationales

Cet indicateur rend compte du temps nécessaire au Bureau international pour traiter les demandes régulières depuis que le nouveau système informatique est devenu opérationnel, à la fin de 2018. Le délai de traitement est le temps écoulé entre la date de réception d'une demande et la date de son inscription au registre.

Délai de traitement des demandes internationales régulières



Note : les données pour 2019 ont été révisées.

Source : Service d'enregistrement de La Haye, février 2021.

- En 2020, la part des demandes régulières traitées dans un délai d'un mois s'élevait à 64,4% et la part de celles traitées dans un délai de deux mois était de 84,8%.
- La part des demandes régulières traitées dans un délai d'un mois a augmenté, passant de 9,6% de l'ensemble des demandes en 2019 à 64,4% en 2020.

ANNEXE VIII Rapport 2020 sur la situation des Fonds fiduciaires

Le Rapport sur les Fonds fiduciaires figurant à l'annexe VIII fait partie intégrante du Rapport sur la performance de l'OMPI. Cette annexe, qui se présente sous le nouveau format défini dans le Rapport sur la performance de l'OMPI de 2018-2019, offre un aperçu des principaux résultats obtenus dans le cadre des fonds fiduciaires de l'OMPI en 2020, compte tenu des activités mises en œuvre, et contient des informations financières. Elle rend compte de tous les fonds fiduciaires figurant dans le tableau ci-dessous à l'exclusion de ceux des administrateurs et de ceux qui n'ont donné lieu à aucune activité en 2020.

FONDS FIDUCIAIRES	SECTEUR
Australie	Secteur du développement régional et national
Chine	Secteur des marques et des dessins et modèles
Espagne	Secteur du développement régional et national
France (propriété intellectuelle)	Secteur du développement régional et national
Japon (droit d'auteur)	Secteur du droit d'auteur et des industries de la création
Japon (mondial)	Secteur de l'infrastructure et des plateformes
Mexique	Secteur du développement régional et national
République de Corée (règlement extrajudiciaire des litiges)	Secteur des brevets et de la technologie
République de Corée (promotion du respect du droit d'auteur et des droits connexes)	Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux
République de Corée (droit d'auteur)	Secteur de la culture et des industries de la création
République de Corée (propriété industrielle)	Secteur du développement régional et national
République de Corée (enseignement de la propriété intellectuelle)	Secteur du développement régional et national

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2020
(en francs suisses)

Fonds fiduciaires Donateur	Code	Solde au 31 décembre 2019	Recettes 2020				Dépenses 2020				Remboursements aux donateurs / virement vers un nouveau fonds fiduciaire	Solde au 31 décembre 2020
			Fonds reçus	ULO/Autres recettes	Taux de change	Total	Dépenses de personnel	Autres dépenses directes	Frais d'appui administratif	Total		
Communautés autochtones et locales accréditées	W_IGC	37 836,31	-	-	-	-	-	1 102,80	-	1 102,80	-	36 733,51
Australie	WAUS2	173 765,99	-	-	-	-	-	-	1 550,60	1 550,60	172 215,39	-
Australie	WAUS3	537 792,40	-	-	-	-	-	90 431,67	11 756,10	102 187,77	-	435 604,63
Chine	WCNSP	288 050,52	263 133,47	2 270,02	-	265 403,49	-	62 401,38	7 817,10	70 218,48	-	483 235,53
Chine (HR)	WCNPR	188 363,93	467 248,00	-	-	467 248,00	304 959,15	-	39 644,70	344 603,85	-	311 008,08
France (propriété intellectuelle)	WFRIP	158 200,00	300 000,00	6 167,27	-	306 167,27	-	39 357,76	4 314,80	43 672,56	-	420 694,71
Programme ibéro-américain sur la propriété industrielle	WIBER	196 497,30	-	-	-	-	-	-	-	-	196 497,30	-
Italie	WITIP	43 799,12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	43 799,12
Japon (droit d'auteur)	WJPCR	477 900,12	468 646,00	2 295,96	-	470 941,96	121 334,60	144 315,27	33 022,65	298 672,52	-	650 169,56
Japon (propriété industrielle)	WJPIP	581 382,26	-	-	-	-	-	-	-	-	581 382,26	-
Japon (propriété industrielle/Afrique – PMA)	WJPAF	421 274,81	-	-	-	-	-	-	-	-	421 274,81	-
Japon (propriété industrielle) mondial	WJPIG	3 554 609,47	6 782 657,07	52 667,98	106,24	6 835 431,29	1 130 988,17	1 980 122,50	398 003,20	3 509 113,87	-	6 880 926,89
Japon (administrateurs auxiliaires)	WJPOJ	168 522,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	168 522,75
Mexique	WMEXI	138 079,71	-	-	-	-	-	1 830,12	237,90	2 068,02	-	136 011,69
République de Corée (promotion du respect du droit d'auteur et des droits connexes)	WKRBR	450 244,75	265 818,08	-	-	265 818,08	-	89 600,32	4 480,00	94 080,32	-	621 982,51
République de Corée (droit d'auteur)	WKRRCR	762 782,64	341 766,10	6 168,65	-	347 934,75	-	83 397,62	3 861,45	87 259,07	-	1 023 458,32
République de Corée (droit d'auteur/administrateurs)	WKRPO	204 664,77	431 357,00	-	-	431 357,00	169 632,30	-	20 355,90	189 988,20	-	446 033,57
République de Corée (propriété industrielle)	WKIPO	700 663,03	215 000,00	-	-	215 000,00	68 906,20	142 544,65	1 984,00	213 434,85	-	702 228,18
République de Corée (enseignement de la propriété intellectuelle)	WKRED	645 607,44	286 500,00	67,92	-	286 567,92	-	207 511,16	10 372,15	217 883,31	-	714 292,05
République de Corée (administrateurs auxiliaires)	WKRJP	508 406,89	533 621,00	-	-	533 621,00	295 014,51	31 820,45	39 220,20	366 055,16	-	675 972,73
République de Corée (règlement extrajudiciaire des litiges)	WKRAD	305 331,51	165 566,69	-	-	165 566,69	-	96 153,16	8 637,80	104 790,96	-	366 107,24
République de Corée (Ministère de la justice)	WKRJH	44 890,35	234 296,00	-	-	234 296,00	159 134,35	-	19 096,10	178 230,45	-	100 955,90
Espagne	WESCH	210 142,42	-	930,69	-	930,69	-	9 152,53	1 068,85	10 221,38	-	200 851,73
Projet pilote sur les ressources mondialement accessibles par les intermédiaires de confiance (TIGAR)	WTIGA	76,02	-	-	-	-	-	-	76,02	76,02	-	-
Émirats arabes unis	WDUAE	45 857,39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	45 857,39
Uruguay	WUYCH	97 218,34	-	-	-	-	-	-	-	-	-	97 218,34
Total		10 941 960,24	10 755 609,41	70 568,49	106,24	10 826 284,14	2 249 969,28	2 979 741,39	605 499,52	5 835 210,19	1 371 369,76	14 561 664,43

Australie

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2020	Pays bénéficiaires
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Degré d'utilisation du référentiel sur la propriété intellectuelle par les tribunaux des pays bénéficiaires	Le projet a été lancé en 2020 et les étapes suivantes ont déjà été entreprises : <ul style="list-style-type: none"> – définition de la portée et de la structure du référentiel sur la propriété intellectuelle; – rédaction des chapitres concernant les Philippines; – distribution de questionnaires sur le fond en Indonésie et au Viet Nam. 	Indonésie, Philippines, Viet Nam
	Nombre d'accords prévoyant l'accueil de scientifiques de pays en développement, en vue de générer de nouvelles connaissances en matière de recherche sur les maladies tropicales négligées et de les transférer dans les pays d'origine	Six scientifiques supplémentaires provenant de pays en développement et de pays les moins avancés ont été choisis et accueillis par des établissements de recherche en Australie (3), à Singapour (2) et aux États-Unis d'Amérique (1). Les accords précités ont été suspendus en raison des mesures de restriction des déplacements internationaux liées au COVID-19.	Bangladesh, Indonésie, Kenya, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines
	ABC – Nombre de livres accessibles publiés par des partenaires locaux ou des ONG participant à des projets de renforcement des capacités	Grâce aux formations et aux financements offerts par l'ABC, des partenaires et ONG de deux pays d'Asie-Pacifique ont pu produire 925 livres à des formats accessibles (Indonésie (400), Viet Nam (525)). En outre, 8 participants provenant du Myanmar se sont inscrits au nouveau cours en ligne mis en place par l'ABC sur la production de livres à des formats accessibles aux personnes aveugles, déficientes visuelles ou ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés.	Indonésie, Myanmar, Viet Nam
	Améliorer, auprès des professionnels de la propriété intellectuelle, la connaissance du système de Madrid, de ses avantages, ses principes fondamentaux et ses différents processus de fonctionnement	Meilleure compréhension grâce à la participation au cours spécialisé à distance sur le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques (DL-303) de : <ul style="list-style-type: none"> – 121 fonctionnaires et membres du personnel d'offices de la propriété intellectuelle; et – 1505 autres parties prenantes provenant du secteur privé et du monde universitaire. Ces bénéficiaires provenaient de 173 États membres.	Tous les pays
VII.1	Des plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle sont utilisés pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever des défis mondiaux		
	Améliorer la sensibilisation et la compréhension des choix technologiques possibles pour traiter et valoriser les effluents des usines d'huile de palme de manière écologique Nombre de besoins exprimés et de technologies téléversées dans la base de données WIPO GREEN dans le domaine du traitement et de la valorisation de ces effluents	Le projet a été lancé en 2020 et les étapes suivantes ont déjà été entreprises : <ul style="list-style-type: none"> – recensement des axes thématiques et géographiques concernant les effluents des usines d'huile de palme; et – travaux préparatoires, notamment la prise de contact avec les organisations et associations pertinentes en vue d'établir un catalogue des technologies de pointe pertinentes et disponibles pour traiter et valoriser ces effluents. 	Indonésie

Chine

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2020	Pays bénéficiaires
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Renforcer les capacités des communautés locales dans les pays en développement, notamment les pays les moins avancés, pour favoriser l'utilisation stratégique des indications géographiques	Dans le cadre de la phase III du projet d'indication géographique concernant le pamplemousse de Koh Trung, renforcement des capacités de l'Association des producteurs de pamplemousses de Koh Trung pour que cette appellation puisse être gérée collectivement, notamment en matière de contrôle et de certification, en organisant continuellement des sessions d'encadrement ciblées.	Cambodge
		Les premières phases de deux projets supplémentaires visant à renforcer les capacités de communautés locales ont été entamées : - projet d'indication géographique concernant le sel de mer dans la province de Kampot-Kep; - projet d'indication géographique concernant le madd de Casamance.	Cambodge Sénégal
IV.2	Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité		
	Améliorer l'accès aux informations en matière de brevets écrites en chinois	Amélioration de l'accès aux informations en matière de propriété intellectuelle écrites en chinois par le lancement, en janvier 2020, d'une version en chinois d'un didacticiel en ligne interactif consacré aux fondements de la documentation en matière de brevets, aux stratégies de recherche de brevets et à l'analyse de brevets, ainsi qu'à leurs nombreuses utilisations. Au cours de sa première année, ce didacticiel a enregistré au total 70 utilisateurs uniques et 490 vues de page uniques.	(Chine)

Espagne

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2020	Pays bénéficiaires
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Pourcentage de participants aux manifestations de l'OMPI qui se sont déclarés satisfaits du contenu et de l'organisation des ateliers de l'OMPI sur le renforcement des capacités et qui ont trouvé ceux-ci pertinents et utiles	100% des 14 participants étaient satisfaits du contenu et de l'organisation des manifestations	Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay, Venezuela
	Pourcentage de participants à des ateliers de l'OMPI qui appliquent les compétences acquises dans le cadre de leur activité professionnelle	100% des participants ont indiqué qu'ils appliqueraient les compétences acquises dans les activités quotidiennes de leur emploi au sein de leur entreprise	Voir plus haut.

France

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2020	Pays bénéficiaires
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Utilisation par les participants de meilleures connaissances et de meilleures compétences pour gérer et valoriser les actifs intangibles en matière de propriété intellectuelle	Renforcement des connaissances et des compétences de 55 participants provenant d'offices de la propriété intellectuelle, du secteur privé, du secteur public, du monde universitaire et d'établissements de recherche afin qu'ils puissent mieux gérer et valoriser les actifs intangibles en matière de propriété intellectuelle, la priorité étant accordée aux domaines suivants : i) les principales questions et procédures concernant les marques; et ii) les transferts de technologie, la concession de licences, la commercialisation et la valorisation de la propriété intellectuelle, et le droit de la propriété intellectuelle européen et international connexe.	24 participants provenant du Bélarus, du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de Cuba, de Haïti, de Madagascar, du Maroc et de Moldova
	Pourcentage de personnes ayant suivi une formation qui sont satisfaites des programmes de l'Académie de l'OMPI	98% des participants étaient pleinement satisfaits du cours OMPI-INPI-OMPIC sur les marques et du cours de perfectionnement OMPI-CEIPI sur la propriété intellectuelle, le transfert de technologies et la concession de licences par le CEIPI.	31 participants provenant de 19 pays : Arabie saoudite, Argentine, Botswana, Brésil, Égypte, Éthiopie, Géorgie, Inde, Iran (République islamique d'), Kenya, Ouganda, Pérou, Philippines, République de Corée, Sierra Leone, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Uruguay, Zambie
	Nombre de pays participant à des projets de coopération Sud-Sud	25 pays en développement ont bénéficié de la coopération avec l'OMPIC et l'OAPI dans le cadre de différents programmes de renforcement des capacités.	Algérie, Bénin, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Géorgie, Guinée-Bissau, Haïti, Inde, Kenya, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Moldova, Niger, Pérou, Togo, Tunisie
	Pourcentage de personnes ayant suivi une formation qui sont satisfaites de l'emploi de leurs nouvelles connaissances et compétences en matière de propriété intellectuelle dans leurs activités professionnelles	85% des participants à la formation du <i>Certificat d'animateur en propriété industrielle</i> (CAPI), organisée à Casablanca en collaboration avec l'Académie de l'OMPI, ont indiqué qu'ils utilisaient leurs nouvelles connaissances et compétences dans leurs activités professionnelles. Les programmes de formation visaient a) à sensibiliser les participants au système de la propriété intellectuelle; et b) à renforcer les compétences permettant de gérer les droits de propriété industrielle et d'utiliser les outils de recherche afin d'améliorer l'efficacité de la gestion et de la valorisation des actifs intangibles, et de sensibiliser les participants aux enjeux de la propriété intellectuelle.	11 participants venus d'Algérie, de Djibouti, de Tunisie et d'États membres de l'OAPI (Burkina Faso, Cameroun, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Togo)

Japon (droit d'auteur)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2020	Pays bénéficiaires
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Nombre de pays ayant pris des mesures pour améliorer ou faire progresser le cadre de leur droit d'auteur	Cinq pays ont pris des mesures pour améliorer leur compréhension des cadres régissant le droit d'auteur afin de promouvoir et gérer de manière efficace le droit d'auteur et les droits connexes.	Bangladesh, Cambodge, Malaisie, Sri Lanka, Viet Nam

Japon (mondial)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2020	Pays bénéficiaires
II.1	Utilisation plus large et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet, notamment par les pays en développement et les PMA		
	Pourcentage de participants ayant un avis positif sur la pertinence du renforcement des capacités et des manifestations promotionnelles	100% des participants ont exprimé un avis positif sur l'atelier organisé par l'OMPI sur l'examen des brevets durant la phase nationale du PCT.	Afrique du Sud
II.6	Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA		
	Pourcentage de participants ayant un avis positif sur la pertinence du renforcement des capacités et des manifestations promotionnelles	91% des participants ont exprimé un avis positif sur : <ul style="list-style-type: none"> – l'atelier consultatif sur le système de Madrid – la réunion sous-régionale des fonctionnaires des offices de propriété intellectuelle responsables du fonctionnement ou de l'adhésion au système de Madrid 	Bhoutan Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Brunéi, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République démocratique populaire lao, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Pourcentage de participants satisfaits des manifestations sur le renforcement des capacités et des autres formations	98% des participants étaient satisfaits des manifestations sur le renforcement des capacités et des formations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – le master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'OMPI, l'OAPI et l'Université de Yaoundé II à Yaoundé (Cameroun), d'une part, et par l'OMPI, l'ARIPO et l'Université africaine à Mutare (Zimbabwe), d'autre part – le projet de manuel (master en droit de la propriété intellectuelle) à l'Université africaine – les projets en matière de création de marques – des bourses d'études de courte et longue durée, des formations, des ateliers et des stages au Japon – le projet de commentaires et d'annotations sur l'Accord de Bangui (OAPI) 	Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée équatoriale, Mali, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo Botswana, Cabo Verde, Cameroun, Eswatini, Éthiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Libéria, Malawi, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sierra Leone, Zambie États membres de l'ARIPO Botswana, Ghana, Kenya, Maurice Inde, Malaisie, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo
III.6	Renforcement des capacités d'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation dans les PME, les universités et les instituts de recherche		
	Pourcentage de participants ayant un avis positif sur la pertinence des programmes de renforcement des capacités	100% des participants ont exprimé un avis positif sur : <ul style="list-style-type: none"> – le séminaire en ligne sur les initiatives en faveur de la propriété intellectuelle – le séminaire en ligne sur le manuel de la propriété intellectuelle pour les jeunes – la réunion régionale sur l'appui aux jeunes entreprises en Afrique organisée à Tokyo, au Japon 	Tous les pays Tous les pays ARIPO, OAPI, Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Kenya, Maroc, Nigéria, Tunisie

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2020	Pays bénéficiaires
IV.2	Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité		
	Pourcentage de participants ayant un avis positif sur la pertinence des programmes	100% des participants ont exprimé un avis positif sur la pertinence des programmes suivants : atelier virtuel de l'OMPI sur la rédaction de brevets mise en place du réseau de CATI régional de l'ASEAN mise en place du réseau de CATI sous-régional de l'ARIPO création d'un environnement de la propriété intellectuelle propice au renforcement des capacités des pays à développer, gérer et commercialiser des technologies	Sri Lanka Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Viet Nam Botswana, Eswatini, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Mozambique, Namibie, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Somalie, Soudan, République-Unie de Tanzanie, Zambie, Zimbabwe Malaisie, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam
IV.4	Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle		
	Nouvelles fonctionnalités créées chaque année par les offices de la propriété intellectuelle pour les systèmes de l'OMPI	<ul style="list-style-type: none"> - Module d'échange bidirectionnel automatisé des notifications de Madrid. - Mise en œuvre du système de dépôt en ligne "WIPO File". - Module "WIPO Publish" permettant aux offices de propriété intellectuelle d'offrir un accès en ligne aux informations publiques en matière de propriété intellectuelle et de faciliter l'échange de données et de documents avec les systèmes internationaux de la propriété intellectuelle comme le PCT et le système de Madrid, ainsi qu'avec des bases de données régionales et internationales. - Migration du flux de données vers un système SFTP (<i>Secure File Transfer Protocol</i>, protocole de transfert de fichiers sécurisé) au lieu du système FTP (<i>File Transfer Protocol</i>, protocole de transfert de fichiers) en vue de la mise en place de la future infrastructure en nuage du système PATENTSCOPE de l'ASEAN. - Mise en œuvre de 6 projets destinés à améliorer l'environnement numérique d'offices de la propriété intellectuelle particuliers. <p>De plus, l'Espagne a rejoint le système WIPO CASE à titre d'office fournisseur.</p>	<p>Cambodge</p> <p>Brunéi Darussalam, Myanmar</p> <p>Bhoutan, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Vanuatu, Viet Nam</p> <p>Tous les pays utilisant le système PATENTSCOPE de l'ASEAN</p> <p>Éthiopie, Myanmar, Philippines, Ouganda, République démocratique populaire lao, Viet Nam</p> <p>Tous les pays utilisant le système WIPO CASE</p>
	Pourcentage de participants ayant un avis positif sur la pertinence des programmes	92% ont exprimé un avis positif sur le programme d'appui aux offices de la propriété intellectuelle.	Inde, Myanmar, République démocratique populaire lao
VII.1	Des plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle sont utilisés pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever des défis mondiaux		
	Participation de parties prenantes aux plateformes de l'OMPI telles que WIPO GREEN et WIPO Re:Search	9 nouvelles parties prenantes ont participé à la plateforme WIPO GREEN à titre de partenaires provenant du Japon. L'Université de Tokyo a rejoint la plateforme WIPO Re:Search; il s'agit du premier membre de cette plateforme issu du monde universitaire du Japon.	Tous les pays

Mexique

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2020	Pays bénéficiaires
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Pourcentage de participants satisfaits du contenu et de l'organisation de la manifestation	85% des participants ont indiqué qu'ils étaient très satisfaits du contenu et de l'organisation du "séminaire en ligne sur la lutte contre le piratage dans l'environnement numérique", qui était coorganisé avec l'Institut de la propriété intellectuelle du Mexique (IMPI).	Mexique
	Pourcentage de participants ayant déclaré mieux comprendre l'application des droits de propriété intellectuelle dans l'environnement numérique	85% des participants au séminaire précité ont indiqué qu'ils comprenaient mieux l'application des droits de propriété intellectuelle dans l'environnement numérique.	Mexique

République de Corée (règlement extrajudiciaire des litiges)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2020	Pays bénéficiaires
II.7	De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et les autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI		
	Renforcement de la sensibilisation au recours à des modes alternatifs de règlement des différends en matière de droit d'auteur et de contenus numériques, notamment au moyen de procédures prévues par l'OMPI	Plus de 1600 participants provenant de 79 pays ont été sensibilisés aux services alternatifs de règlement des différends de l'OMPI, notamment dans le cadre de webinaires sur ces services dans le domaine du droit d'auteur et des contenus numériques	Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bénin, Bolivie, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Égypte, El Salvador, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Gabon, Gambie, Ghana, Guatemala, Guinée, Haïti, Honduras, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mexique, Namibie, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République de Corée, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Sénégal, Sri Lanka, Suisse, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Zimbabwe
	Nombre de réponses de parties prenantes ¹⁶ à l'enquête sur le recours à des modes alternatifs de règlement des différends de l'OMPI et du MCST ¹⁷ pour les litiges entre entreprises (B2B) en matière de droit d'auteur et de contenus numériques ¹⁸ afin d'évaluer l'emploi actuel de ces mécanismes (par exemple la médiation ou l'arbitrage) par rapport aux procédures judiciaires de règlement de ces différends	Plus de 900 réponses ont été reçues de parties prenantes situées dans 128 pays, et plus de 70 entretiens ont été effectués. Le rapport sur cette enquête sera publié en 2021.	Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Lettonie, Liban, Libéria, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malaisie, Malawi, Mali, Malte,

¹⁶ Les parties prenantes étaient notamment des personnes de contact dans les différents centres, des entreprises faisant un usage fréquent du droit d'auteur et des contenus, des intermédiaires et des plateformes en ligne, des conseillers internes et externes, des créateurs, des entrepreneurs, des organisations de gestion collective, des médiateurs, des arbitres, des associations professionnelles, des organismes publics et toute autre entité susceptible d'être impliquée dans un litige entre entreprises en matière de droit d'auteur et de contenus numériques.

¹⁷ Ministère de la culture, des sports et du tourisme de la République de Corée.

¹⁸ https://www.wipo.int/amc/fr/center/copyright/copyright_survey.html

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2020	Pays bénéficiaires
			Maroc, Maurice, Mexique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République démocratique du Congo, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Samoa, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tanzanie, Thaïlande, Tchad, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

République de Corée (promotion du respect du droit d'auteur et des droits connexes)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2020	Pays bénéficiaires
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Degré de satisfaction des participants aux activités de formation et de renforcement des capacités de l'OMPI dans le domaine de l'application du droit d'auteur et des droits connexes et à l'égard de leurs enjeux	Selon l'évaluation des participants (représentants de bureaux du droit d'auteur dans huit États membres de l'OMPI et de fonctionnaires de l'ARIPO chargés du droit d'auteur) au webinar sur l'application du droit d'auteur organisé conjointement par l'OMPI et le Ministère de la culture, des sports et du tourisme de la République de Corée (MCST), 98,5% des participants étaient satisfaits et 100% ont estimé que le séminaire avait été utile.	Afrique du Sud, Cambodge, Chine, Indonésie, Kenya, République de Corée, Soudan, Zambie
	Communication de plus amples informations sur les mesures destinées à faire respecter la propriété intellectuelle, notamment les mesures contre le piratage dans l'environnement numérique, qui sont mises à la disposition des États membres pour faciliter le dialogue politique et l'élaboration des politiques en matière d'application du droit d'auteur	Une étude des moyens juridiques, techniques et opérationnels d'exécution des ordres de blocage de sites Web contre des fournisseurs d'accès à l'Internet a été achevée. Cette étude devrait aider les États membres de l'OMPI à élaborer des politiques en la matière en s'appuyant sur des mesures législatives et réglementaires visant à atténuer le piratage en ligne et à renforcer le dialogue sur ces questions dans les différents forums de l'OMPI. Un guide introductif à l'application du droit d'auteur a également été achevé. Ce guide, qui adopte une démarche comparative et internationale et qui est conforme à la Recommandation n° 45 du Plan d'action de l'OMPI pour le développement, offre un aperçu des principaux éléments et problèmes concernant l'application du droit d'auteur et des droits connexes. Il repose sur l'hypothèse de la valeur de la propriété intellectuelle pour la société au sens large et traite à la fois de mesures préventives et de mesures répressives. Il facilitera les formations dans le domaine du droit d'auteur et des droits connexes à différents niveaux et dans différentes juridictions.	Tous les pays
	Meilleur accès aux outils permettant de sensibiliser le public, et en particulier les jeunes, à l'importance du respect du droit d'auteur	Des outils destinés à sensibiliser le public à l'importance du respect du droit d'auteur ont été créés ou améliorés et mis à la disposition des États membres de l'OMPI pour être employés dans des campagnes de sensibilisation nationales visant les enfants, notamment : – des versions en arabe , en chinois , en russe et en portugais brésilien de l'épisode intitulé "Picture Frenzy for Pororo" ("Pororo a la folie des dessins") de la série Pororo le petit pingouin, destinée aux enfants; et – une nouvelle bande dessinée et un dessin animé sur le Web dans le style coréen "Manhwa", qui racontent une histoire amusante pour expliquer aux enfants la notion de droit d'auteur et la nécessité de le respecter. Ces ouvrages seront publiés sur le site Web de l'OMPI et seront disponibles en versions électronique et papier au début de 2021.	Tous les pays

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2020	Pays bénéficiaires
VI.2	Coopération et coordination systématiques, efficaces et transparentes entre les activités de l'OMPI et des organisations nationales et internationales dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle		
	Des universités engagent un dialogue sur l'importance d'intégrer le respect de la propriété intellectuelle dans les formations juridiques	Douze enseignants et professeurs représentant sept universités qui proposent des masters en droit de la propriété intellectuelle et des stages de gestion en coopération avec l'Académie de l'OMPI sont parvenus à faciliter le dialogue dans le cadre d'une "discussion en ligne sur l'application et le respect de la propriété intellectuelle" organisée conjointement avec le Ministère de la culture, des sports et du tourisme. Cette discussion en ligne a permis aux participants de se familiariser avec la démarche de l'OMPI en matière d'application et de respect de la propriété intellectuelle, cette démarche mettant l'accent sur le développement. Elle a permis de mettre en évidence la part accordée à ces questions dans les masters en droit de la propriété intellectuelle et les stages de gestion proposés, et d'analyser les centres d'intérêt des étudiants dans ce domaine.	Universités de Chine, d'Indonésie, d'Italie, de Pologne, de la République de Corée, de Turquie et du Zimbabwe.

République de Corée (droit d'auteur)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2020	Pays bénéficiaires
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Nombre de pays ayant pris des mesures pour améliorer ou faire progresser l'élaboration du cadre de leur droit d'auteur	Cinq pays ont pris des mesures pour créer et renforcer des capacités dans le domaine du droit d'auteur en vue d'instaurer un système de droit d'auteur efficace	Bangladesh, Chine, Malaisie, Mongolie, Myanmar

République de Corée (propriété industrielle)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2020	Pays bénéficiaires
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Sensibilisation des enfants à la propriété intellectuelle	Emploi accru de versions doublées en russe de la série d'animation "Pororo" sur la propriété intellectuelle	Pays russophones
	Nombre de pays ayant pris des mesures pour créer un environnement propice au renforcement de la concurrence entre les entreprises grâce aux marques et aux dessins et modèles	Cinq pays ont pris des mesures pour renforcer la concurrence entre les entreprises grâce aux marques et aux dessins et modèles	Bhoutan, Cambodge, Iran (République islamique d'), République démocratique populaire lao, Samoa
IV.2	Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité		
	Nombre de réponses à l'enquête de l'OMPI sur l'écosystème de la propriété intellectuelle concernant la chaîne de blocs. Cette enquête facilitera la rédaction d'un livre blanc sur la manière dont la chaîne de blocs peut favoriser l'établissement d'un écosystème de la propriété intellectuelle robuste, simplifié, rentable, ouvert et transparent à l'ère de la transformation numérique.	112 réponses ont été reçues des parties prenantes à l'écosystème de la propriété intellectuelle. Le livre blanc sera publié en 2021.	Tous les pays

République de Corée (enseignement de la propriété intellectuelle)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2020	Pays bénéficiaires
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Participants utilisant de nouvelles connaissances et compétences dans différents domaines de la propriété intellectuelle	Amélioration des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle des étudiants, des diplômés et des jeunes professionnels des pays en développement, des PMA et des pays en transition dans les domaines suivants : i) connaissance approfondie des questions touchant à la propriété intellectuelle; ii) compréhension et outils de gestion de la propriété intellectuelle; et iii) connaissance du rôle et des fonctions de l'OMPI (150 participants issus de 42 pays ont achevé avec succès un programme d'enseignement à court terme).	Albanie (1), Arabie saoudite (1), Argentine (1), Australie (2), Azerbaïdjan (1), Bangladesh (4), Bélarus (1), Bulgarie (1), Cameroun (1), Canada (1), Chine (3), Colombie (1), Corée (République de) (1), Égypte (1), Espagne (3), États-Unis d'Amérique (1), Fédération de Russie (2), Géorgie (2), Ghana (5), Inde (61), Indonésie (4), Iran (République islamique d') (7), Jordanie (1), Kenya (3), Maurice (1), Mexique (1), Myanmar (1), Nigéria (3), Népal (1), Oman (4), Pakistan (10), Paraguay (1), Pérou (1), Philippines (5), Pologne (1), République-Unie de Tanzanie (1), Royaume-Uni (2), Singapour (3), Syrie (1), Thaïlande (1), Tunisie (1), Ukraine (3)
		Amélioration des connaissances et des compétences des étudiants et des professionnels dans le domaine de la propriété intellectuelle et de l'élaboration de politiques (14 participants dont 6 femmes et 8 hommes provenant de 12 pays en développement ont été formés).	Afghanistan (1), Algérie (1), Bangladesh (2) Brésil (1), Cameroun (1), Inde (1), Malawi (1), Nigéria (2), Oman (1), Philippines (1), République-Unie de Tanzanie (1), Rwanda (1)
		Amélioration des connaissances et des compétences de formateurs, de concepteurs de programmes d'étude et de responsables des politiques éducatives provenant de pays en développement ou de pays en transition dans les domaines de la formation des jeunes à la propriété intellectuelle, de la créativité et de l'innovation (30 formateurs dont 16 femmes et 14 hommes).	Brésil (1), Cameroun (1), Égypte (2), Espagne (1), Gambie (1), Géorgie (10), Inde (1), Jordanie (1), Namibie (2), Nigéria (2), Oman (3), Trinité-et-Tobago (4), Zambie (1)
		Renforcement des capacités de 9 femmes lauréates ou jeunes talents du programme L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science dans le domaine de la propriété intellectuelle et la science.	Brésil (2), Égypte (1), Ghana (1), Japon (1), Jordanie (1), Mexique (1), Royaume-Uni (1), Turquie (1)
		Renforcement des capacités de responsables de la propriété intellectuelle travaillant sur les dessins et modèles et issus de pays en développement (16 personnes dont 6 femmes et 10 hommes de 13 pays ont été formés).	Afghanistan (1), Éthiopie (2), Ghana (2), Inde (1), Indonésie (2), Jordanie (1), Kenya (1), Népal (1), Ouganda (1), République-Unie de Tanzanie (1), Thaïlande (1), Trinité-et-Tobago (1), Vanuatu (1)
		Amélioration des connaissances et des compétences d'examineurs de marques issus de pays en développement (16 examineurs, dont 5 femmes et 11 hommes provenant de 13 pays ont été formés).	Afghanistan (1), Bangladesh (1), Bhoutan (1), Égypte (1), Eswatini (1), Éthiopie (1), Gambie (1), Ghana (3), Maurice (1), Mongolie (1), Nigéria (1), Philippines (2), Zimbabwe (1)
		Renforcement des compétences pratiques d'examineurs de brevets issus de pays en développement (22 examineurs dont 12 femmes et 10 hommes provenant de 14 pays ont été formés).	Bhoutan (1), Chili (1), Costa Rica (1), Égypte (3), Éthiopie (3), Indonésie (2), Iran (République islamique d') (3), Jordanie (1), Mongolie (1), Niger (1), Nigéria (2), Serbie (1), Thaïlande (1), Zimbabwe (1)

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2020	Pays bénéficiaires
		<p>Renforcement des capacités de professionnels des secteurs public et privé issus de pays en développement, de pays les moins avancés et de pays en transition par l'acquisition de connaissances approfondies de la propriété intellectuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> – 52 participants (29 femmes et 23 hommes) provenant de 39 pays en développement ou en transition au cours de la dernière phase présentielle; – 1674 participants à la composante en ligne de la formation. 	<p>Arabie saoudite (1), Argentine (1), Azerbaïdjan (1), Bélarus (1), Belgique (2), Brésil (1), Bulgarie (1), Colombie (1), Corée (République de) (1), Croatie (1), Égypte (1), Espagne (1), Éthiopie (1), Ghana (1), Inde (6), Indonésie (1), Iran (République islamique d') (1), Kenya (3), Liban (1), Malaisie (1), Malawi (1), Mexique (1), Myanmar (1), Nigéria (3), Oman (1), Pakistan (1), Ouganda (2), Paraguay (1), Pérou (1), Philippines (3), Portugal (1), Rwanda (1), Singapour (1), Sri Lanka (1), Thaïlande (1), Trinité-et-Tobago (1), Turquie (1), Ukraine (1), Viet Nam (1)</p>
	Participants satisfaits des programmes de formation	Sur les 99 personnes ayant participé à quatre des programmes de formation précités et ayant répondu à l'enquête, 95% ont indiqué qu'elles étaient globalement satisfaites	Voir plus haut.

ANNEXE IX Rapport sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement en 2020

Introduction

Les rapports sur l'état d'avancement de tous les projets relevant du Plan-cadre d'équipement en cours de mise en œuvre font l'objet d'une annexe du Rapport sur la performance de l'OMPI en 2020.

Ce rapport présente aux États membres un aperçu des progrès accomplis, des étapes franchies et des taux d'utilisation des ressources durant la période allant de janvier à décembre 2020 au titre des projets suivants :

Projets relevant du plan-cadre d'équipement :

PCE 1	Amélioration de la sécurité : chiffrement des données et gestion des accès des utilisateurs
PCE 2	Mise en œuvre du système de gestion des contenus de l'Organisation
PCE 8	Portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase I
PCE 9	Plateforme résiliente et sécurisée du PCT – Phase I
PCE 10	Plateforme informatique du système de Madrid
PCE 11	Plateforme intégrée pour les services de conférence
PCE 12	Studio multimédia
PCE 14	Mesures d'atténuation des coupures de courant dans le bâtiment AB – Phase I
PCE 16	Ascenseurs dans le bâtiment AB – Phase I
PCE 17	Installation de portes et de murs coupe-feu dans le bâtiment GB
PCE 18	Gestion dynamique des incidents (GDI)
PCE 19	Migration de la messagerie électronique vers les services d'hébergement en nuage
PCE 20	Création d'une fonction permettant à l'OMPI d'avoir recours à des prestataires de services en nuage sur le long terme et migration des applications existantes
PCE 21	Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase II
PCE 22	Projet d'externalisation du système de La Haye
PCE 23	Mise en œuvre du système de gestion des contenus de l'Organisation – Phase II
PCE 24	Remplacement de la solution de dépôt en ligne (CMS) sur le Web
PCE 25	Système de gestion de la trésorerie (TMS)
PCE 26	Mesures d'atténuation des coupures de courant (bâtiments AB et GB) – Phase II
PCE 27	Modernisation des systèmes d'entraînement des ascenseurs – Phase II
PCE 28	Sécurité gaz et incendie
PCE 29	Renouvellement des principaux systèmes de sécurité informatique et physique
PCE 30	Mise à niveau des principaux systèmes informatiques de sécurité du Service de coordination de la sûreté et de la sécurité

Projets relevant du Plan-cadre d'équipement au 31 décembre 2020

(en milliers de francs suisses)

	Budgets par projet	Dépenses ¹			Solde restant	Utilisation du budget
		Dépenses jusqu'à fin 2019	Dépenses 2020	Total des dépenses		
Projets relatifs aux TIC						
Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI ²⁻³ – Phase I	4 547	3 390	176	3 566	981	78%
Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI ² – Phase II	6 960	-	2 536	2 536	4 424	36%
Plateforme résiliente et sécurisée du PCT – Phase I	8 000	2 410	2 043	4 453	3 547	56%
Plateforme informatique du système de Madrid	6 000	-	58	58	5 942	1%
Projet d'externalisation du système de La Haye	3 001	-	704	704	2 296	23%
Mise en œuvre du système de gestion des contenus de l'Organisation ³	2 068	1 977	91	2 068	0	100%
Mise en œuvre du système de gestion des contenus de l'Organisation – Phase II	2 718	-	577	577	2 141	21%
Remplacement de la solution de dépôt en ligne (CMS) sur le Web	911	-	69	69	841	8%
Création d'une fonction permettant à l'OMPI d'avoir recours à des prestataires de services en nuage sur le long terme et migration des applications existantes	2 095	452	1 030	1 482	613	71%
Création d'une fonction permettant à l'OMPI d'avoir recours à des prestataires de services en nuage sur le long terme et migration des applications existantes – Phase II	560	-	-	-	560	-
Migration de la messagerie électronique vers les services d'hébergement en nuage	912	199	307	506	406	55%
Plateforme intégrée pour les services de conférence	930	100	113	214	716	23%
Système de gestion de la trésorerie (TMS)	250	-	-	-	250	-
Gestion des performances de l'Organisation (EPM) en nuage, deuxième génération	825	-	-	-	825	-
Sous-total	39 776	8 528	7 705	16 232	23 544	41%
Projets relatifs aux bâtiments						
Studio multimédia ⁴	2 360	1 969	338	2 308	52	98%
Mesures d'atténuation des coupures de courant dans le bâtiment AB – Phase I ³	700	61	382	444	256	63%
Mesures d'atténuation des coupures de courant (bâtiments AB et GB) – Phase II	1 750	1	781	782	968	45%
Ascenseurs dans le bâtiment AB – Phase I	430	73	111	184	246	43%
Modernisation des systèmes d'entraînement des ascenseurs – Phase II	1 420	1	56	57	1 363	4%
Sous-total	6 660	2 106	1 669	3 775	2 885	57%
Projets relatifs à la sûreté et à la sécurité						
Amélioration de la sécurité : chiffrement des données et gestion des accès des utilisateurs	700	221	322	543	157	78%
Amélioration de la sécurité, chiffrement des données et gestion des accès des utilisateurs – Phase II : Gouvernance des identités et des accès (IAG)	407	-	-	-	407	-
Installation de portes coupe-feu et de pare-feu dans le bâtiment GB ⁵	220	186	-	186	-	84%
Gestion dynamique des incidents (GDI)	400	29	71	99	301	25%
Sécurité gaz et incendie	325	-	48	48	277	15%
Renouvellement des principaux systèmes de sécurité informatique et physique	602	-	353	353	249	59%
Mise à niveau des principaux systèmes informatiques de sécurité du Service de coordination de la sûreté et de la sécurité	447	-	94	94	354	21%
Sous-total	3 101	435	887	1 322	1 744	43%
TOTAL	49 537	11 069	10 261	21 330	28 173	43%

¹ Les dépenses concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

² La "plateforme mondiale de propriété intellectuelle" a été renommée "Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI".

³ Ces projets ont été achevés. Ils seront clôturés et les soldes budgétaires restants seront reversés aux excédents cumulés.

⁴ Y compris un budget supplémentaire de 660 000 francs suisses par l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session (document A/59/7) pour la finalisation du projet.

⁵ Ce projet a été clôturé et le solde budgétaire restant a été reversé aux excédents cumulés.

Projet relatif à la sûreté et à la sécurité

PCE 1	AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ : CHIFFREMENT DES DONNÉES ET GESTION DES ACCÈS DES UTILISATEURS
Chef de projet	M. R. Lane
Résultat escompté	<i>IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes</i>

Objectifs, portée et approche – Généralités

Rapport d'avancement du projet

Ce projet vise trois objectifs principaux : protection des données essentielles, possibilité de recourir à des options de sous-traitance plus économiques et gestion centralisée des droits d'accès.

L'OMPI a déjà pris des mesures variées pour protéger ses informations confidentielles. Ces mesures comprennent les mécanismes traditionnels de défense périphérique, la sécurité informatique et la gestion des événements et la détection et la prévention des intrusions, entre autres. Toutefois, compte tenu de la sophistication croissante des menaces, les pratiques recommandées en matière de sécurité informatique mettent désormais aussi l'accent sur la protection directe des sources.

Par ailleurs, l'accès à des ressources externes plus économiques est une nécessité dans le monde actuel de la gestion informatique, qui suppose, d'une part, des compétences diversifiées et susceptibles d'évoluer rapidement et, d'autre part, la capacité de mobiliser rapidement des ressources humaines en fonction de l'évolution des priorités opérationnelles. Cela étant, la diversification des options en matière de sous-traitance accroît la vulnérabilité de l'information.

Les technologies de cryptage des données sont un moyen de relever ces deux défis. Elles complètent les autres mesures de sécurité informatique en assurant le cryptage des données à la source. Elles offrent également davantage de souplesse pour le choix de prestataires plus économiques en préservant le contrôle du cryptage tout en permettant aux prestataires extérieurs de remplir leurs fonctions d'appui.

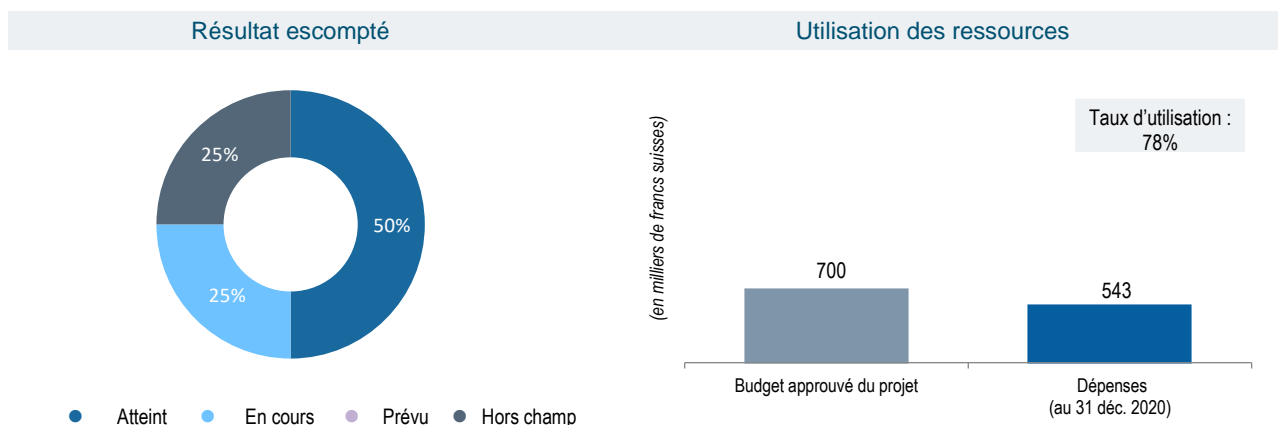
La gestion des droits d'accès s'inscrit en complément des investissements consentis par l'Organisation dans les solutions de cryptage des données. Traditionnellement, la gestion des droits d'accès se concentre sur les systèmes. En d'autres termes, à l'intérieur d'un système donné, on doit savoir qui a accès à quoi. Ce mécanisme peut être efficace lorsque le nombre d'utilisateurs et d'applications logicielles est relativement restreint.

Toutefois, alors que l'OMPI continue de renforcer ses services en ligne, le nombre d'utilisateurs devrait augmenter régulièrement dans les années à venir. Il convient d'investir dans des solutions axant la gestion des droits d'accès sur les utilisateurs. En d'autres termes, on doit savoir exactement de quels droits d'accès jouit un utilisateur donné dans tout l'éventail des systèmes.

À terme, la technologie pourrait permettre de gérer les droits d'accès en fonction du rôle des utilisateurs dans un système ou une série de systèmes complexes, tels que l'ERP. Pour l'heure, il est difficile de prévoir quand et comment ces technologies évolueront. En conséquence, cet aspect n'a pas été pris en considération dans le présent projet.

En raison des coûts plus élevés que prévu pour la solution de gouvernance des identités et des accès (IAG) et les services professionnels associés, la technologie d'infrastructure à clé publique qui fournit la capacité de cryptage, a été retirée de la portée du projet en 2019.

Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2020

En 2020, les progrès suivants ont été accomplis :

- la plateforme de base technique IAG achetée a été conçue, configurée et installée dans les environnements de développement, de test et de production;
- les processus "Joiner, Mover and Leaver" (JML) du personnel de l'OMPI ont été élaborés et leur mise en œuvre a été approuvée, posant ainsi les bases de la solution IAG pour automatiser les processus manuels actuels par lesquels les gestionnaires et l'ensemble du personnel peuvent utiliser un portail en libre-service pour demander/examiner et approuver/refuser l'accès à certaines applications;
- un modèle de droits "Birthright" a été élaboré et approuvé, selon lequel les utilisateurs se voient attribuer certains droits d'accès en fonction de leur rôle et du fait qu'ils rejoignent l'OMPI, la quittent ou y déménagent;
- sur la base des processus JML approuvés et des droits d'ancienneté, les accès à certains systèmes devant être gérés par la solution IAG ont été développés, et des tests techniques et fonctionnels ont été effectués; et
- l'intégration initiale avec les modules PeopleSoft HR, Finance et Procurement ainsi qu'avec Active Directory a été accomplie.

Concrétisation des avantages¹⁹

Avantages obtenus les années précédentes	Avantages obtenus en 2020	Avantages futurs escomptés
La normalisation des architectures de sécurité de référence du système d'identification et de gestion des accès ainsi que de cryptage a été réalisée pour des systèmes et applications limités qui ont réutilisé ces architectures en tant que norme.	Les architectures système d'identification et de gestion des accès ont été appliquées et réutilisées pour 4 applications basées sur le nuage.	Dans le cadre des architectures de référence du système d'identification et de gestion, la solution IAG sera entièrement intégrée aux systèmes PeopleSoft HR, Finance and Procurement ainsi qu'à Active Directory pour une utilisation par les gestionnaires et l'ensemble du personnel.
La normalisation et la réutilisation des architectures de sécurité de référence du système d'identification et de gestion des accès ainsi que de cryptage ont été appliquées à cinq autres systèmes et applications essentiels de l'OMPI.		
La normalisation et la réutilisation des architectures de sécurité de référence du système d'identification et de gestion des accès, ainsi que de cryptage ont été appliquées à deux autres systèmes et applications essentiels de l'OMPI.		

¹⁹ Compte tenu du désencadrement de la capacité des infrastructures à clé publique (architecture de cryptage), l'avantage attendu, de "L'amélioration de la protection des informations sensibles contre l'accès ou la diffusion non autorisé" signalé précédemment n'est plus applicable.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
L'absence de budget adéquat pour déployer totalement le système d'identification et de gestion des accès, ainsi que de cryptage.	Ce risque étant survenu, les infrastructures à clé publique ont été réduites.	La phase II de l'amélioration de la sécurité, du cryptage des données et de la gestion des utilisateurs : gouvernance des identités et des accès (IAG) a été approuvée en 2020 pour apporter des capacités supplémentaires aux systèmes d'identification et de gestion des accès et des avantages connexes.	À cause de ce risque, les éléments de gestion des accès et de cryptage des données n'ont pas été mis en œuvre comme prévu en 2020.
La stratégie "cloud first" aura un impact sur le type de méthodes de cryptage et d'authentification choisies et peut entraîner l'utilisation de plusieurs approches. Elle peut également entraîner des retards en raison des interdépendances entre les projets.	L'exposition au risque est restée constante tout au long de la période considérée, car le passage continu à l'environnement en nuage et le lancement de nouveaux services ont continué d'avoir une incidence potentielle sur les personnes, les processus et le choix des solutions technologiques. En outre, les diverses stratégies de transformation numérique entreprises par l'OMPI auront également une incidence sur les choix de cryptage.	Les deux mesures d'atténuation ont été efficaces : i) Des architectures et des modèles de conception transversaux en matière de sécurité de l'information ont été élaborés et les exigences de sécurité ont été prises en compte dans toutes les décisions de mise en œuvre du nuage, les contrats des fournisseurs et le cycle de vie du développement logiciel (SDLC). ii) La structure de gouvernance d'assurance de la sécurité et de l'information a examiné les dépendances bidirectionnelles des projets et a fourni un cadre décisionnel solide.	Les mesures d'atténuation ont eu un impact positif, et le risque n'a pas eu d'incidence significative sur la performance au 31 décembre 2020.

Utilisation des ressources

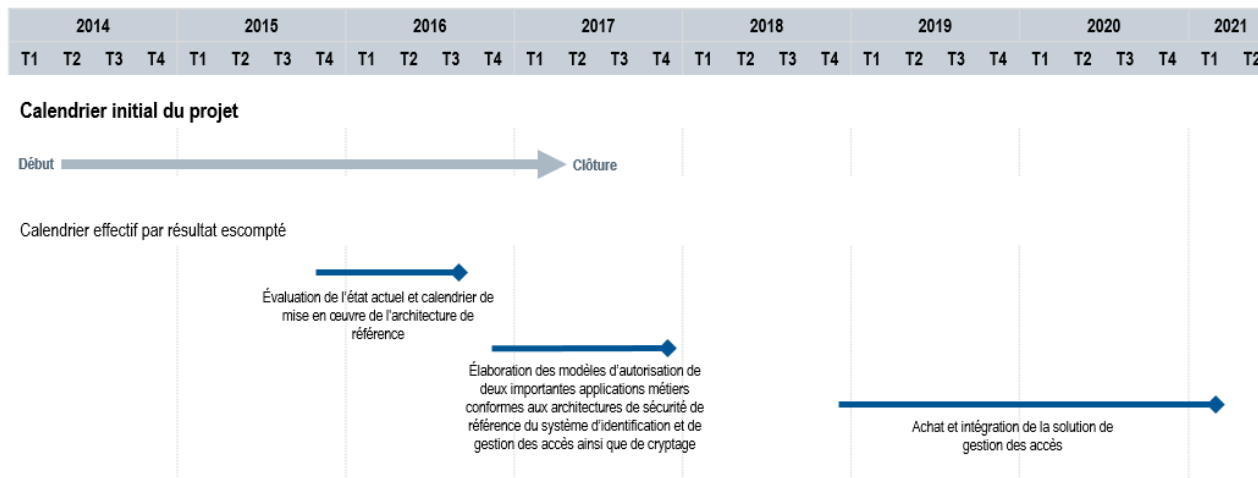
Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Évaluation de l'état actuel et élaboration des architectures de sécurité de référence du système d'identification et de gestion des accès ainsi que de cryptage, et de la feuille de route relative à la stratégie et la mise en œuvre	130 000	130 000	129 400	100%	100%
Élaboration des modèles d'autorisation de deux importantes applications métiers conformes aux architectures de sécurité de référence du système d'identification et de gestion des accès ainsi que de cryptage	95 000	95 000	91 400	96%	100%
Achat et intégration de la solution de gestion des accès	375 000	475 000	321 969	68%	70%
Solution interne d'infrastructure à clé publique (ICP) ²⁰	100 000	-	-	-	-
Total	700 000	700 000	542 769	78%	75%

Le projet sera formellement clôturé en 2021. Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 192,01 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

²⁰ Comme expliqué ci-dessus, il a été décidé de retirer cet élément du projet de la portée du CMP 1. Le budget du projet a été ajusté en conséquence.

Calendrier du projet



En raison de l'impact de la pandémie de COVID-19, la mise en œuvre du projet a été retardée. La clôture du projet a donc été repoussée d'un trimestre.

Perspectives

- La mise en œuvre d'une solution libre-service pour la gouvernance des identités et la gestion des accès, qui représente une importante initiative de gestion du changement pour l'Organisation, a été identifiée comme un défi futur qui devra être géré avec soin afin d'assurer un succès optimal.
- Afin de fournir une capacité de libre-service réellement efficace, des efforts considérables et une collaboration avec des équipes intersectorielles pour ajouter des noms/descriptions utiles, pertinents et simples dans les systèmes centraux tels que PeopleSoft et Active directory, auxquels s'intègre la gouvernance des identités et la gestion des accès, seront déployés au cours de la phase II.

Projet relatif aux TIC

PCE 2 MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE GESTION DES CONTENUS DE L'ORGANISATION

Chef de projet M. G. Beaver

Résultat escompté *IX.2 Un Secrétariat réactif, fonctionnant harmonieusement et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets*

Rapport de clôture du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

Ce projet vise à établir un répertoire central pour stocker les documents de l'Organisation. Cela nous permettra de travailler ensemble (collaborer) à la création des documents et de rechercher et trouver plus facilement l'information, ainsi que de faire le lien entre les documents et les transactions consignées dans le système ERP.

Lors de la phase de planification du projet relatif au système de gestion des contenus de l'Organisation, des modifications ont été proposées quant à l'approche et la portée tout en maintenant les objectifs initiaux. Ces modifications de l'approche et de la portée servent à augmenter la probabilité de réussite des changements organisationnels et des éléments de mise en œuvre technique du système de gestion des contenus. L'approche révisée est basée sur une mise en œuvre progressive avec un certain nombre de "gains rapides" (détaillés ci-dessous), où les avantages commerciaux seront réalisés par des secteurs d'activité spécifiques, grâce à l'automatisation d'un certain nombre de leurs processus centrés sur les documents, avant le déploiement du système de gestion des contenus au niveau de l'Organisation.

Les objectifs du projet de système de gestion des contenus sont les suivants :

- la mise en œuvre d'un système à l'échelle de l'Organisation pour le stockage, la récupération et la gestion des documents, dossiers et archives de l'OMPI (l'application du système de gestion des contenus);
- la mise en œuvre de configurations spécifiques aux processus du système de gestion des contenus à l'intérieur même de l'application du système de gestion des contenus en vue de soutenir les processus de l'Organisation riches en contenus. Ces processus peuvent être spécifiques à un secteur ou concerner l'ensemble de l'Organisation;
- l'intégration avec les sous-composantes du système de planification des ressources, afin de permettre l'association du contenu d'appui (figurant dans le système de gestion des contenus) avec les dossiers relatifs aux transactions (figurant dans le système de planification des ressources) lorsque les processus organisationnels mis en œuvre dans le système de planification des ressources l'exigent;
- l'application du système de gestion des contenus et l'infrastructure d'appui seront hébergées et gérées de manière à répondre aux objectifs de disponibilité et de sécurité des services d'un tel système en fonction de leur importance pour l'Organisation;
- la mise en œuvre des éléments relatifs aux dossiers et archives de l'application du système de gestion des contenus et des processus d'appui seront conformes à la politique de gestion des documents et d'archivage des dossiers de l'OMPI;
- les utilisateurs finaux seront formés à l'utilisation du système, ainsi qu'aux processus et procédures (processus du système de gestion des contenus);
- le système mettra en œuvre des contrôles de sécurité suffisants pour respecter la conformité aux politiques de sécurité de l'OMPI; et
- la conception, l'acquisition de licence, la mise en œuvre, la configuration de base, les configurations spécifiques aux différents "gains prometteurs" du projet, les capacités du système de gestion des contenus à l'échelle de l'Organisation tout entière, la formation des utilisateurs et le fonctionnement optimal de la transition de l'application du système de gestion des contenus seront délivrés dans les limites du budget affecté au projet au titre du Plan-cadre d'équipement (voir le document WO/PBC/21/18 du 31 juillet 2013).

Le projet sera divisé en un certain nombre de phases ou de sous-projets, chacun(e) apportant un ensemble d'avantages opérationnels dans un ou plusieurs domaines. Chaque sous-projet inclura :

- l'analyse de l'Organisation requise afin de spécifier le processus opérationnel que la solution du système de gestion des contenus viendra appuyer;
- l'identification et la documentation des interfaces vers les systèmes existants, y compris le système de planification des ressources, le cas échéant;

- la conception de la configuration du système de gestion des contenus reposant sur les processus de l'Organisation;
- la mise en œuvre de la configuration du système de gestion des contenus pour appuyer les processus de l'Organisation;
- l'essai du système et les tests d'acceptation par les utilisateurs de la configuration du système de gestion des contenus pour appuyer les processus de l'Organisation; et
- la formation des utilisateurs finaux sur la configuration du système de gestion des processus spécifiques aux processus de l'Organisation.

Les sous-projets recensés actuellement sont, par ordre de mise en œuvre :

Dossiers et archives de l'Organisation : un sous-projet visant à améliorer la fonctionnalité du service dédié aux dossiers et aux archives, y compris l'amélioration ou le remplacement de leurs processus de numérisation des documents, ainsi que la mise en œuvre d'un processus d'analyse et de suivi du courrier entrant et sortant (numérisation et flux de travail), et la mise en œuvre de l'archivage par section sur la base de la politique de gestion des dossiers de l'OMPI (gestion des dossiers et des archives).

Demande de traduction : l'automatisation d'un flux de travail basé sur un document avec suivi et reddition de comptes, pour l'affectation de documents à traduire par la Division linguistique.

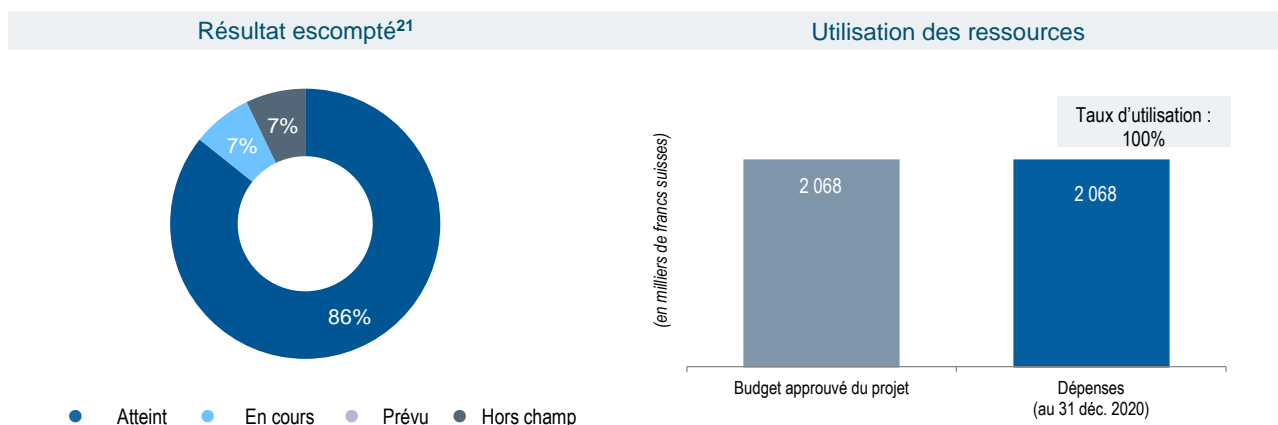
Système de gestion des fournisseurs et des contrats : un "projet aux gains prometteurs" visant à mettre en œuvre une solution ou des processus destinés à gérer les informations relatives aux contrats, permettant la création de documents contractuels (gestion des documents), le stockage des documents relatifs à un contrat (gestion des dossiers), la reddition de comptes et la notification des manifestations pendant le cycle de vie du contrat (flux de travail et gestion des dossiers) ainsi que la recherche par contrat (recherche).

Ressources humaines (Dossier électronique du personnel) : la création de dossiers des ressources humaines sécurisés pour chaque employé devant contenir les documents et dossiers électroniques de l'employé concerné, ainsi que la version numérisée des dossiers existants sur support papier (imagerie et numérisation). Le personnel du DGRH aura la faculté d'effectuer des recherches dans les dossiers électroniques afin de recenser et de récupérer tous les fichiers nécessaires (recherche).

Rapports de mission : la gestion de la création des rapports de mission (gestion de documents), les processus de révision et de publication du rapport de mission (flux de travail) et la recherche des rapports de mission antérieurs (recherche) sur la base de la catégorisation (sites, personnel, thèmes et organisations visitées).

Accès au système de gestion des contenus dans toute l'Organisation : l'intégration du système de gestion des contenus sur les ordinateurs standard utilisés au sein de l'OMPI permettant ainsi à tous les utilisateurs de l'OMPI de s'impliquer dans la gestion des documents (stockage, catégorisation, recherche et récupération, vérification de la version) portant sur un contenu créé par des utilisateurs, des services et l'Organisation. Les contenus comprendront les contenus créés par l'utilisateur sur son poste de travail, comme les fichiers de traitement de texte (p. ex. Microsoft Word et les documents PDF), les feuilles de calcul (p. ex. Microsoft Excel), les présentations (p. ex. Microsoft PowerPoint), les schémas (p. ex. Microsoft Visio), les courriels concernant les plans de projet (p. ex. Microsoft Project). Le sous-projet fournira également les outils et la méthodologie pour la migration et la restructuration du contenu existant sur la plateforme ECM.

Aperçu du projet



²¹ Les rapports de mission seront établis lors de la phase II.

Principales réalisations du projet

- Les documents et les archives existants ont été transférés du système d'origine vers la nouvelle plateforme ECM, ce qui a permis d'améliorer la capacité de gestion des documents.
- Le système de gestion des demandes de traduction a été mis en place, permettant à la Division linguistique de traiter les demandes de traduction provenant de l'ensemble de l'OMPI et d'en assurer le suivi.
- La gestion des cas de gestion des fournisseurs et des contrats, combinée au flux de travail associé, est utilisée dans toute l'Organisation, ce qui permet aux membres du personnel concernés d'accéder aux documents pertinents au bon moment dans le cadre du processus d'approvisionnement et des examens ultérieurs des contrats.
- Tous les membres actuels du personnel et les anciens membres du personnel qui ont droit à une pension disposent d'un dossier eStaff (stockage des documents électroniques relatifs à leur emploi), ce qui permet au personnel des RH d'effectuer des recherches dans ce référentiel unique.
- Le projet a fourni un ensemble d'outils et de méthodologies pour le déploiement de la plateforme ECM à l'ensemble de l'organisation, ainsi que pour la migration du contenu des partages de fichiers existants vers la nouvelle plateforme ECM. Ces outils et méthodologies ont été testés sur un certain nombre d'unités commerciales pilotes (capacité ECM à l'échelle de l'organisation).

Réalisation globale par rapport au plan

- Le calendrier, tel que présenté initialement en 2015, a été impacté par un certain nombre de retards et a ensuite été révisé, comme indiqué dans les rapports d'avancement annuels ultérieurs.
- La finalisation du sous-projet sur les documents de mission de l'OMPI a été reportée à la Phase II du projet.

Enseignements tirés

- La gestion des changements culturels et la communication en temps utile dans l'ensemble de l'Organisation doivent être prises en compte de manière proactive afin d'assurer une mise en œuvre harmonieuse du projet.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus les années précédentes	Avantages obtenus en 2020	Avantages futurs escomptés – 2021 et au-delà
<p>Consécutivement au déploiement opérationnel de la capacité opérationnelle initiale des dossiers et archives de l'Organisation : le passage de la gestion des relevés bancaires sur papier (qui étaient scannés) à la numérisation intégrale (les relevés bancaires étant désormais consultables par voie électronique) a permis de réduire le temps de réponse à une demande relative à une transaction individuelle de 4 minutes à 15 secondes.</p> <p>Consécutivement au déploiement opérationnel de la configuration du système de gestion des contenus des statuts et des flux de traduction : la création d'un système de suivi des flux et du statut des traductions de documents pour la Division linguistique entraînera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une réduction des efforts déployés par le personnel pour rendre compte du statut des demandes de traduction, puisque le système générera des comptes rendus automatiques; - la possibilité de veiller à ce que les niveaux de service de traduction soient atteints par le biais d'un suivi actif et de comptes rendus du statut de chaque demande de traduction. <p>Consécutivement au déploiement opérationnel de la capacité opérationnelle finale des dossiers et archives de l'Organisation : un "gain prometteur" consisterait à mettre en place des procédures plus efficaces de numérisation des documents, y compris en ce qui concerne la numérisation du courrier entrant, ce qui permettra de réduire le temps devant être consacré par le personnel à ces tâches.</p> <p>Les avantages à plus long terme se concrétiseront à la suite de la mise en œuvre de la configuration du système de gestion des contenus à l'échelle de l'Organisation en 2018.</p>	<p>Suite au déploiement opérationnel de la configuration du système ECM dans toute l'Organisation : la mise en œuvre du système de gestion des contenus dans toute l'Organisation se traduira par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la possibilité d'effectuer des recherches dans l'intégralité de la base de connaissances de l'OMPI, réduisant ainsi le nombre de doublons de créations et d'enregistrements de connaissances; - la possibilité d'étendre la conformité à la politique de gestion des dossiers et des archives de l'OMPI à un plus grand nombre d'unités fonctionnelles; - la possibilité de réduire les coûts permanents d'archivage physique des documents puisque ces documents deviennent électroniques; - la possibilité de réduire les coûts de stockage électronique des documents, puisque la recherche dans l'intégralité de la base de connaissances de l'Organisation devrait réduire le niveau de remaniement et la duplication de l'enregistrement des connaissances. 	<p>Suite au déploiement opérationnel de la configuration du système ECM des rapports de mission : le contenu des rapports de mission, ainsi que les informations relatives aux missions prévues, seront consultables dans toute l'Organisation. Cela entraînera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une réduction du nombre de missions grâce au recensement des voyages et points à l'ordre du jour se chevauchant, réduisant ainsi les coûts; - une capacité accrue du personnel à se préparer pour les missions, étant donné qu'il aura accès à des quantités d'informations plus conséquentes concernant les missions antérieures relatives à un pays ou une institution spécifique, ce qui apportera une valeur ajoutée et renforcera le caractère productif des missions

Avantages obtenus les années précédentes	Avantages obtenus en 2020	Avantages futurs escomptés – 2021 et au-delà
<p>Consécutivement au déploiement opérationnel de la configuration du système de gestion des contenus des dossiers électroniques des ressources humaines sur le personnel : le Département de la gestion des ressources humaines disposera d'un répertoire unique pour le stockage des documents relatifs au personnel, englobant les anciens documents, qui seront numérisés, ainsi que la saisie des documents nouvellement créés. Cela entraînera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la saisie, la gestion et la préservation permanente des principaux fichiers des ressources humaines et des documents connexes. Le répertoire d'informations unique réduira le temps consacré et les efforts des ressources humaines requis pour recenser et extraire les documents pertinents afin d'appuyer les processus organisationnels essentiels; - la dernière version de chaque document des ressources humaines relatif au personnel de l'OMPI sera clairement identifiable, réduisant ainsi le temps et les efforts nécessaires pour identifier la dernière version des documents ainsi que le niveau de remaniement. 		
<p>Consécutivement au déploiement opérationnel de la configuration du système de gestion des contenus dans le cadre de la gestion des fournisseurs et des contrats : les Achats disposeront d'une source d'informations consultable unique dédiée aux appels d'offres en cours et conclus, ce qui entraînera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réduction du temps consacré à recenser et à récupérer les informations courantes; - la réduction du nombre d'erreurs et de remaniements en veillant à ce que la dernière version de chaque document puisse être clairement identifiée. <p>Le tableau de bord unique des Achats, qui montre l'état d'avancement des appels d'offres en cours, ainsi que les dates auxquelles les contrats existants devront faire l'objet d'un nouvel appel d'offres, ce qui entraînera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une meilleure planification prévisionnelle des activités d'achat et une productivité accrue du personnel. 		

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Un certain degré de remaniement pourrait être nécessaire, en raison d'une dépendance à l'égard des produits livrables d'autres initiatives organisationnelles en cours, notamment l'élaboration de politiques de gestion des dossiers et des archives ainsi que de politiques de classification et de traitement de la sécurité de l'information.	L'exposition au risque a progressivement diminué au cours de la période considérée, notamment à la suite de la publication des politiques de gestion des dossiers et des archives ainsi que de politiques de classification et de traitement de l'information.	Les mesures d'atténuation ont été efficaces. L'équipe de l'ECM a notamment suivi de près l'évolution de l'élaboration des deux politiques, afin de s'assurer que la conception et la mise en œuvre de l'ECM étaient conformes aux principes convenus des politiques.	Il n'y a pas eu d'impact négatif sur le sujet.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Étude et élaboration de la stratégie, y compris la sélection de la technologie relative au système de gestion des contenus	36 000	35 170	35 170	100%	100%
Transformation et mise à niveau de la plateforme dossiers et archives de l'Organisation existant	42 000	40 000	40 000	100%	100%
Attribution du contrat au gestionnaire du projet pour le client et au spécialiste du système de gestion des contenus	400 000	703 718	723 829	103%	100%
Frais d'hébergement et de maintenance du système de gestion des contenus	658 000	556 876	556 876	100%	100%
Installation de l'infrastructure		95 905	95 505	100%	100%
Configuration des dossiers de l'Organisation et de la base logicielle	205 000	165 948	165 948	100%	100%
Mise à jour vers OpenText	-	60 612	60 612	100%	100%

Résultats attendus	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Projet n° 1 : gestion des demandes de traduction	58 000	112 735	112 735	100%	100%
Projet n° 2 : courrier reçu par le Cabinet du Directeur général ²²	80 000	-	-	-	-
Projet n° 3 : gestion des fournisseurs et des contrats	46 000	53 128	53 128	100%	100%
Projet n° 4 : Rapports de mission	37 000	58 805	49 118	84%	95%
Projet n° 5 : dossiers électroniques du personnel	140 000	53 805	53 805	100%	100%
Projet n° 6 : accès au système de gestion des contenus de toute l'Organisation	46 000	83 805	83 914	100%	100%
Païement d'étape pour l'achèvement du projet	-	37 167	37 168	100%	100%
Divers et imprévus	320 000	10 326	-	-	-
Total	2 068 000	2 068 000	2 067 808	100%	98%

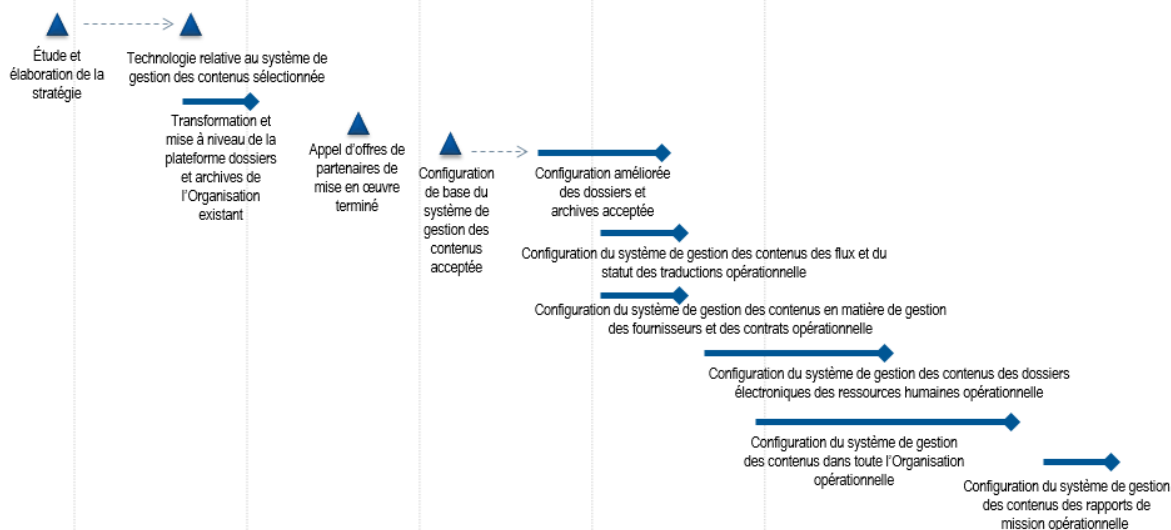
Calendrier du projet

2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Début → Clôture

Calendrier effectif par résultat escompté



Suivi du projet

Coûts opérationnels récurrents prévus

Les coûts annuels récurrents sont prévus comme suit :

- les frais d'hébergement s'élèvent à 230 000 francs suisses;
- les frais de maintenance des licences s'élèvent à 258 000 francs suisses; et
- les frais de support et de maintenance des solutions s'élèvent à 196 000 francs suisses.

²² Le sous-projet a été retiré de la portée. Veuillez consulter la section Aperçu des progrès du Rapport sur la performance de l'OMPI 2018 pour de plus amples renseignements.

Projet relatif aux TIC

PCE 8	PORTAIL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE L'OMPI – PHASE I
Chef de projet	M. K. Natsume
Résultat escompté	<i>IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes</i>

Rapport de clôture du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

Le programme vise à introduire un portail unique pour les utilisateurs des services numériques de l'OMPI, en particulier les services payants. Le portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI regroupant les nombreuses plateformes informatiques des différents services payants de l'OMPI, telles que les systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye (systèmes mondiaux de protection de la propriété intellectuelle de l'OMPI), qui ont tous été conçus et exploités comme une plateforme informatique distincte. Le portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI a intégré le système standard de traitement des paiements de l'OMPI et relie les systèmes informatiques soutenant les services fournis par le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI. Il offre un accès unique aux utilisateurs des services des systèmes mondiaux de protection de la propriété intellectuelle de l'OMPI et des services de Centre par l'intermédiaire d'un compte OMPI unique propre à chaque utilisateur et met en œuvre une politique de navigation conviviale, une interface utilisateur commune et un portail de paiement central.

Pour que le Bureau international de l'OMPI puisse faire face à une augmentation considérable de la quantité et de la variété des données de propriété intellectuelle gérées dans différents domaines d'activité, il était urgent d'intégrer ces applications fédérées. À mesure que l'utilisation des systèmes de protection globale de la propriété intellectuelle augmente, une approche plus intégrée du traitement des données est adoptée pour atténuer les frais généraux de traitement qui seraient autrement associés à des solutions de traitement des données fragmentées et indépendantes au sein des systèmes informatiques de chaque service.

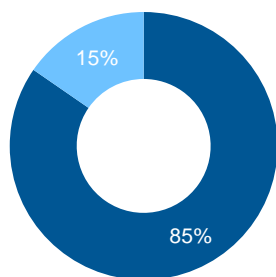
Le portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI s'appuie sur les investissements dans le domaine informatique réalisés par l'OMPI jusqu'à présent et permet de prendre des décisions intersectorielles plus stratégiques dans ce domaine. Grâce à cette harmonisation stratégique des processus et de l'architecture, il est plus facile de maîtriser les coûts en ce qui concerne les investissements dans le domaine informatique dans les différents secteurs d'activité, les solutions opérationnelles sont plus modulables, et la qualité des opérations et des données est maintenue.

Le portail unique, qui comprend un système de paiement modernisé, permet aux clients novices tels que les universités, les PME et les entreprises individuelles, notamment dans les pays en développement et les PMA, de mieux accéder aux services de l'OMPI avec peu de connaissances préalables en matière de propriété intellectuelle et de gérer facilement le paiement des taxes.

La phase I visait à établir et à valider une conception, à déployer un premier portail de démonstration, à définir un plan et un cadre pour les systèmes informatiques qui migreront vers le portail au cours des phases ultérieures, et à élaborer des procédures et une politique pour assurer une plus grande convergence du traitement des données et des solutions informatiques entre les différents secteurs d'activité.

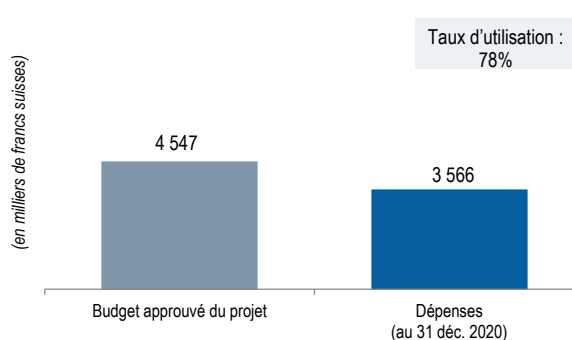
Aperçu du projet

Résultat escompté²³



● Atteint ● En cours ● Prévu ● Hors champ

Utilisation des ressources



²³ Les deux produits livrables indiqués comme étant "mis en œuvre" seront achevés au cours de la phase II.

Principales réalisations du projet

- Livraison d'une première version de démonstration du portail IP de l'OMPI, comprenant une barre de navigation commune avec plus de 40 applications de l'OMPI intégrées, un tableau de bord personnalisable de 16 widgets, une fonctionnalité standard de traitement des paiements et plus de 20 applications mettant en œuvre une interface utilisateur commune.
- Activités étendues de mobilisation et de communication avec les clients afin de tenir compte de leurs besoins lors de l'élaboration du portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI et de promouvoir le produit en interne et en externe une fois lancé.
- Mise en œuvre d'une analyse Web standard et cohérente dans toutes les applications du portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI.
- Entreprise préliminaire pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un modèle de gestion de l'interface de programme d'application (API).
- La création et l'élaboration d'un pipeline commun pour le développement de logiciels, en faisant converger les pratiques des développeurs et en augmentant l'adoption de techniques avancées dans toute l'Organisation.
- L'augmentation considérable du degré de conformité aux normes techniques communes dans toute l'Organisation.

Réalisation globale par rapport au plan

- La phase I du programme du Portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI a permis d'asseoir la présence du Portail au sein du portefeuille de services de propriété intellectuelle en ligne de l'Organisation et a contribué à jeter les bases vers une harmonisation accrue dans toute l'Organisation pour ce qui est des activités axées sur le client et de la convergence technique. La mise en place de multiples forums répondant aux besoins des entreprises de manière convergente apporte rapidement des avantages à l'Organisation en termes d'efficacité et illustre l'une des valeurs fondamentales de l'OMPI, l'unité d'action.
- Le désengagement précoce des parties prenantes, dû au défi que représentent les pratiques de travail historiques basées sur le cloisonnement et les changements proposés dans la manière dont les secteurs d'activité mènent leurs activités, a été surmonté par une définition approfondie de la portée et de la conception du portail de la propriété intellectuelle, avec l'aide d'un cabinet-conseil en conception dans les étapes initiales afin de déterminer la nature spécifique des activités d'intégration et de procéder à une large consultation sur la proposition.
- L'organisation d'événements de mobilisation des parties prenantes a permis de tenir les collègues informés et de mettre en place un mécanisme de retour d'information continu, garantissant ainsi l'efficacité du plan de communication.
- Une évaluation d'assurance indépendante a eu lieu au quatrième trimestre 2019 afin de fournir l'assurance nécessaire que le cadre du MSP avait été appliqué correctement. Les recommandations formulées suite à cet exercice seront prises en compte pour la phase II.
- Même si des progrès ont été initialement réalisés en vue de l'établissement d'une solution standard de gestion de l'API, ce produit livrable a été transféré à la phase II afin qu'une analyse complète des exigences soit effectuée et que la feuille de route de la mise en œuvre soit soigneusement planifiée.
- La clôture du projet a été légèrement retardée d'un trimestre par rapport au plan initial en raison de la perturbation imprévue des ressources et pour permettre une préparation adéquate de la phase II.

Enseignements tirés

- Prévoir un délai supplémentaire dans la planification pour l'approbation des documents lorsque plusieurs parties prenantes sont concernées, permet d'obtenir la validation nécessaire avant de passer aux étapes suivantes, tout en évitant les retards.
- Maintenir une documentation et une planification détaillées, communiquées à toutes les équipes, permet aux collègues de réagir en temps opportun lorsque des imprévus surviennent.
- Une gestion efficace des demandes de changement permet aux équipes commerciales, techniques et de test de collaborer efficacement afin d'obtenir les produits livrables nécessaires en temps voulu.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus les années précédentes	Avantages futurs escomptés
Augmentation de l'efficacité organisationnelle grâce à la mise en œuvre d'un cadre de gestion des programmes.	Perception positive des services de l'OMPI et reconnaissance de la marque accrues.
Une expérience utilisateur cohérente et uniforme dans tous les systèmes informatiques externes de l'OMPI.	Amélioration de la qualité des données relatives à la clientèle et de la gestion de la relation client.
Une convivialité accrue et une meilleure expérience client pour les utilisateurs des systèmes informatiques externes de l'OMPI.	Augmentation du nombre de visiteurs et d'utilisateurs des services intégrés au portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI.
Facilité de paiement pour les clients qui utilisent des installations modernes de traitement des transactions financières et qui permettent la disponibilité d'informations consolidées sur les paiements.	Satisfaction accrue des clients à l'égard des services fournis par l'OMPI.
Augmentation de la rentabilité et de l'efficacité opérationnelle des équipes de développement informatique grâce à des synergies entre les secteurs d'activité et les applications informatiques.	
Renforcement de la viabilité de la plateforme pour le Portail de propriété intellectuelle et des systèmes informatiques de l'OMPI moyennant l'amélioration de l'évolutivité et de la résilience des solutions informatiques adoptées.	
Contribution accrue à l'innovation et à la créativité au profit de tous en rendant les services de l'OMPI plus accessibles aux PME et aux entreprises individuelles, en particulier dans les pays en développement.	

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Le portail de l'OMPI sur la propriété intellectuelle ne répondra pas de manière adéquate aux besoins et attentes des clients et pourrait diminuer la satisfaction de l'expérience du client, notamment en créant de la confusion ou de la frustration.	L'impact du risque inhérent reste statique, mais la probabilité a été réduite grâce à la planification des mesures d'atténuation.	Afin d'atténuer le risque, un exercice de parcours du client a été entrepris avant le lancement du portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI, avec la participation des unités opérationnelles. En outre, un mécanisme de retour d'information sera mis en place afin de recevoir un retour d'information continu de la part des clients et d'améliorer les services du portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI. Un examen du parcours des clients et une enquête auprès d'eux sont prévus en 2020.	Le projet n'a pas subi d'incidence négative.
Les avantages du programme ne seront pas pleinement maintenus après la fermeture du programme.	L'exposition au risque est restée statique.	La planification de la transition des résultats du projet vers des opérations en cours est prévue pour l'exercice 2020-2021.	Le projet n'a pas subi d'incidence négative.
La politique/stratégie de l'OMPI sur la confidentialité des données pourrait avoir une incidence sur la mise en œuvre/le succès du projet d'analyse.	Ce risque continue d'être surveillé de près et dépend de l'approche de l'Organisation en matière de politique/stratégie relatives aux données.	Un groupe de travail a été créé à l'OMPI pour comprendre les défis/solutions liés à la gestion des données des clients de l'OMPI.	Le projet n'a pas subi d'incidence négative.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Analyse de l'Organisation des clients de l'OMPI : le recensement des clients et l'analyse des parcours clients des principaux services, permettant le développement d'un cadre commun d'analyse et d'expérience client, y compris le support client et la proposition de gestion des comptes	314 050	302 492	96%	100%
Mise en place d'un prototype de portail comme preuve de concept pour confirmer les choix techniques et servir d'outil marketing à des fins d'engagement client	81 406	81 406	100%	100%
Mise en place d'un prototype de plateforme comme preuve de concept pour confirmer les choix techniques et servir d'outil marketing à des fins d'engagement client	1 583 298	1 272 028	80%	100%
Normalisation des technologies et des composants communs à toutes les applications et gestion des symboles permettant de cataloguer les applications, les technologies et les composants communs et de mesurer leur mise en œuvre dans toute l'Organisation	23 817	23 568	99%	100%
L'introduction de la gestion des données de base dans l'Organisation	-	-	-	100%
Intégration de la fonctionnalité de traitement des paiements au portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI	14 954	15 854	106%	100%
Créer et valider la conception du portail de la plateforme de propriété intellectuelle de l'OMPI, en se fondant sur la normalisation de la présentation et de la convivialité des applications, mais en l'élargissant au besoin	145 375	283 332	195%	100%
Développement de procédures et de politiques pour une plus grande convergence dans le traitement des données et les solutions informatiques, y compris la création, la maintenance et la population d'un code source et d'un référentiel de composants et d'un pipeline centralisés	349 614	305 449	87%	100%
Définir un plan et un cadre pour la migration des systèmes informatiques vers la plateforme, y compris la mise en œuvre de la présentation uniforme et du système de navigation commun avec les applications intégrées au portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI	263 668	491 237	186%	100%
Tableau de bord personnalisable de widgets permettant aux utilisateurs d'accéder aux applications organisationnelles de l'OMPI ou à des informations récapitulatives de ces applications qui les concernent et d'offrir des services de propriété intellectuelle aux utilisateurs sur des appareils mobiles	547 897	467 343	85%	100%
Collecte et gestion centralisées des données sur le comportement des utilisateurs dans les applications (systèmes) intégrées au portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI et recensement de la manière dont ces données peuvent être utilisées pour optimiser la conception de la plateforme, les fonctionnalités et l'expérience utilisateur	707 494	311 728	44%	100%
Une plateforme qui permet à l'OMPI de créer de nouveaux actifs et d'ajouter de la valeur à ses services existants par l'application stratégique de la science des données	400 000	5 752	1%	5%
Création et mise en œuvre d'une conception pour la gestion de l'interface du programme d'application	115 427	5 427	5%	5%
Total	4 547 000	3 565 616	78%	97%

* Les résultats seront achevés dans le cadre de la phase II.

Le projet sera formellement clôturé en 2021. Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 981 383,54 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

Calendrier du projet



La collecte et la gestion des données sur les utilisateurs se sont poursuivies au premier trimestre 2020 afin de préparer l'expansion de ce travail dans le cadre de la phase II.

Suivi du projet

Mesures de suivi

- Le portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI et les produits associés continueront d'être gérés en tant que projet tout au long de la phase II.
- Les avantages apportés par le projet seront également suivis tout au long de la phase II par le Bureau de gestion du programme et les agents d'affaires supérieurs responsables.

Coûts opérationnels récurrents prévus

L'intégration du premier lot de produits livrables du Portail IP de l'OMPI dans les opérations informatiques est prévue au cours de l'exercice 2022-2023, ce qui entraînera les coûts récurrents biennaux suivants :

- licences d'analyse d'un montant de 10 000 francs suisses;
- Les coûts d'hébergement du portail de la propriété intellectuelle s'élèvent à 38 000 francs suisses.

En outre, deux ressources d'analyse de données ETP ont été intégrées dans le budget ordinaire alloué à l'informatique.

Projet relatif aux TIC

PCE 9	PLATEFORME RÉILIENTE ET SÉCURISÉE DU PCT – PHASE I
Chef de projet	M. G. Bos
Résultat escompté	<i>II.2 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du PCT</i>

Rapport d'avancement du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

Le Traité de coopération en matière de brevets (PCT) est un pilier de l'OMPI en ce sens qu'il est sa principale source de revenus.

Il est donc impératif que les services du PCT soient résilients afin d'assurer le bon déroulement des opérations pour les déposants et les offices. Les interruptions de service peuvent entraîner des retards de traitement à l'OMPI, de même que des retards et une perte de droits pour les clients de l'OMPI. Les interruptions prolongées de service peuvent avoir des répercussions sur la réputation et sur les recettes de l'OMPI. Dans un contexte de numérisation croissante, les organisations doivent garantir la continuité des services si elles veulent maintenir la confiance des utilisateurs des services du PCT et attirer de nouveaux clients.

Actuellement, l'infrastructure du PCT est utilisée pour les services essentiels du PCT, mais également pour d'autres services de l'OMPI. Toute menace potentielle pesant sur l'OMPI (cyberattaque, catastrophe naturelle, défaillance technique majeure) pourrait également avoir des répercussions sur le PCT.

Pour être réactive, efficace et garantir le plus haut niveau de sécurité, l'OMPI doit s'efforcer de créer une interface de communication dynamique entre elle-même et ses États membres, ses clients et ses principales parties prenantes. Pour ce faire, elle doit :

- renforcer la sécurité au niveau des systèmes de stockage et de traitement des données sensibles et critiques de l'OMPI concernant le PCT;
- accroître la disponibilité et la résilience des processus et systèmes opérationnels essentiels de l'OMPI concernant le PCT;
- apporter des améliorations aux moyens d'identification, de classement et de protection des données; et
- apporter des améliorations au niveau de la flexibilité et de l'uniformité des systèmes opérationnels du PCT.

Cette plateforme résiliente et sécurisée prévoit un niveau de sécurité plus élevé pour les données de production du PCT et la séparation des informations et des systèmes d'information du PCT (si possible, en tenant compte des contraintes liées aux applications externes telles que le système ePCT) par rapport au reste du réseau de l'OMPI. Ce réseau hautement confidentiel sera protégé par une solution de séparation hautement sécurisée permettant de contrôler étroitement les connexions avec d'autres environnements du PCT (TEST, DEV).

La phase I du projet vise à établir un premier centre de données (DC1), remplaçant l'actuel centre de données primaire au cours de l'exercice 2018-2019. Cela comprendra un projet de conception de l'architecture des applications, un projet d'accès des utilisateurs et un projet de révision de l'architecture des données.

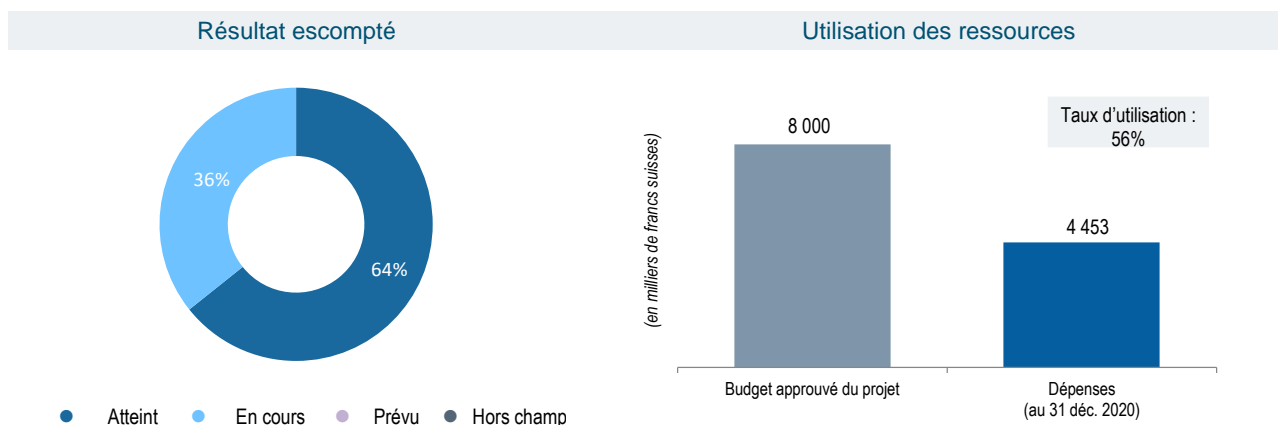
Pendant la mise en œuvre de la phase I, le Secrétariat a suivi en permanence l'évolution des TIC dans l'environnement externe afin de s'assurer que les choix technologiques prévus pour le projet restaient les meilleurs possible et, en même temps, financièrement viables à long terme. Après la phase d'analyse et de conception détaillées, il a été décidé qu'une solution basée sur les nouvelles tendances du secteur serait en mesure de fournir les mêmes caractéristiques de haute sécurité que les centres de données physiques initialement prévus par le projet, ainsi qu'une solution plus rentable pour les coûts récurrents.

La phase I vise maintenant à fournir un environnement de bureau sécurisé et une infrastructure en nuage hybride pour le PCT, en tenant compte de la conception architecturale et du modèle de transformation organisationnelle, déjà livrés, qui devraient sous-tendre la solution émergente.

En raison de la pandémie de COVID-19, le projet d'infrastructure de postes de travail virtuel a été adapté pour fournir une solution de travail à distance entièrement sécurisée.

Alors que la mise en œuvre de la première phase du programme avait déjà commencé, à la session du PBC de septembre 2020, des clarifications supplémentaires ont été demandées par les États membres quant à l'hébergement d'informations hautement confidentielles du PCT dans un environnement de nuage public. Cette partie relative à la mise en œuvre de la première phase a donc été mise en attente, dans l'attente de nouvelles discussions avec les États membres.

Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2020

En 2020, les progrès suivants ont été accomplis :

- tranche 1 : une infrastructure de postes de travail virtuel a été déployée au premier trimestre 2020 avec des capacités supplémentaires de travail à distance et progressivement mise à jour, permettant au personnel interne du PCT d'accéder en toute sécurité aux ressources et services du PCT à distance sans interruption et avec une productivité totale; et
- dans le cadre de la transformation organisationnelle, une structure de gestion du changement a été mise en place, assurant la centralisation et la coordination des changements du PCT liés à l'informatique.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus en 2020	Avantages futurs escomptés
Des capacités de travail à distance garantissant que le traitement des demandes PCT puisse se poursuivre de manière ininterrompue.	Réduction des risques de divulgation malveillante ou accidentelle de données sensibles. Réduction de la probabilité de cyberattaques sur le réseau informatique du PCT.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Le programme RSP fera appel à un certain nombre de prestataires de services externes, ce qui augmente le risque de perte de contrôle de la gestion de l'environnement externe, pouvant conduire à une compromission (ou à une perte) des informations et des systèmes d'information du PCT, ce qui aurait une incidence sur les déposants du PCT, sur le flux de recettes de l'OMPI et sur sa réputation.	Bien que la probabilité que le risque se concrétise a été réduite au cours de la période considérée, le risque demeure en termes de maintien du contrôle sur la gestion des environnements.	Suite à la décision des entreprises d'adopter une stratégie de nuage public, les capacités du nuage seront sélectionnées, ce qui se traduira par un nombre plus limité de services requis, par rapport à la demande de propositions complète.	Le projet n'a pas subi d'incidence négative.
L'initiative de l'OMPI concernant l'infrastructure de nuage public prend de l'ampleur. Au moment de la livraison du centre de données, le PCT pourrait éventuellement vouloir déplacer certaines de ses applications ou composantes dans le nuage public, mais le contrat de services gérés (lot 2 de l'appel à propositions) pourrait ne pas permettre de maintenir ce changement.	Le risque s'est concrétisé.	L'OMPI a adopté une stratégie de nuage public pour le PCT au cours du troisième trimestre 2019, ce qui a entraîné l'annulation de l'appel d'offres (tous les lots).	La concrétisation du risque a entraîné le report des résultats.
La solution d'infrastructure de bureau virtuel sera fournie par l'UNICC, ce qui pourrait créer une situation de blocage entre le fournisseur et le vendeur.	Le risque est resté stable au cours de la période considérée.	La décision des entreprises d'adopter une stratégie de nuage public, avec AWS comme fournisseur de services de nuage, a efficacement atténué le risque, le transformant en une opportunité de diversification des fournisseurs.	Le projet n'a pas subi d'incidence négative.

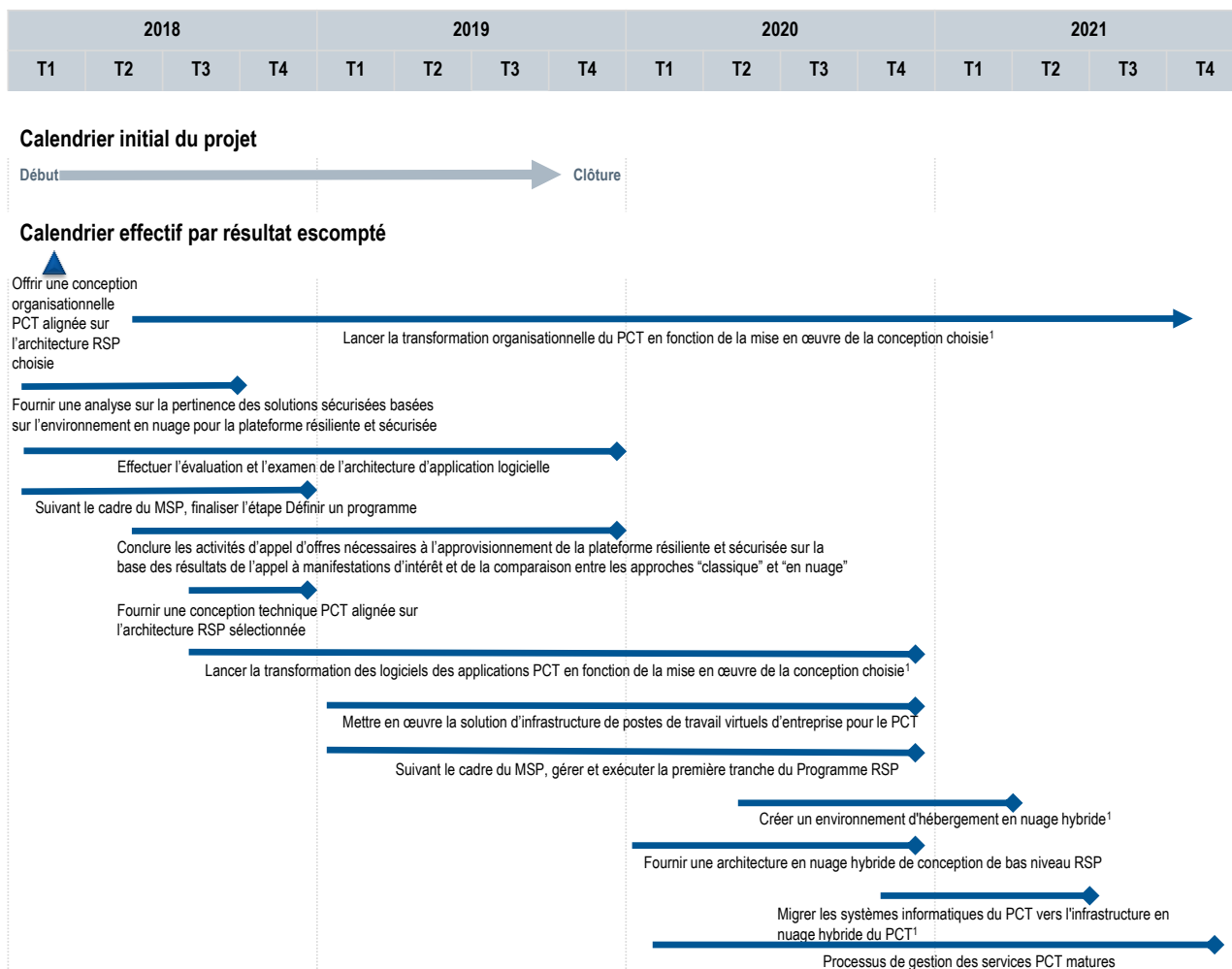
Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
En raison de la pandémie de COVID-19, la grande majorité du personnel est en télétravail. Cette nouvelle configuration pourrait entraîner des retards dans la mise en œuvre du projet.	Le risque s'est concrétisé.	Après une transition efficace vers une solution de travail à distance, l'impact sur la réalisation des projets est resté limité.	Les projets de transformation logicielle et d'infrastructure en nuage sont retardés de 2 à 3 mois.
À la session de septembre 2020 du PBC, des précisions supplémentaires ont été demandées par les États membres quant à l'hébergement de données PCT hautement confidentielles dans un environnement en nuage public. Selon l'issue des discussions, d'autres stratégies ne faisant pas appel au nuage pourraient être adoptées pour le PCT, ce qui entraînerait des incidences cruciales pour le programme et sa stratégie.	Le risque s'est concrétisé.	La solution actuelle de nuage public ainsi que les variantes sont étudiées.	Les activités de migration vers le nuage public pour les informations hautement confidentielles du PCT ont été mises en attente.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Offrir une conception organisationnelle PCT alignée sur l'architecture RSP choisie	164 475	164 475	164 475	100%	100%
Lancer la transformation organisationnelle du PCT en fonction de la mise en œuvre de la conception choisie	860 199	860 199	534 135	62%	100%
Fournir une analyse sur la pertinence des solutions sécurisées basées sur l'environnement en nuage (Infrastructure as a Service, Platform as a Service, Software as a Service) pour la plateforme résiliente et sécurisée	285 671	285 671	285 671	100%	100%
Effectuer l'évaluation et l'examen de l'architecture d'application logicielle	134 659	134 659	83 913	62%	100%
Suivant le cadre du MSP, finaliser l'étape Définir un programme	62 065	62 065	62 065	100%	100%
Conclure les activités d'appel d'offres nécessaires à l'approvisionnement de la plateforme résiliente et sécurisée sur la base des résultats de l'appel à manifestations d'intérêt et de la comparaison entre les approches "classique" et "en nuage"	220 426	220 426	162 463	74%	100%
Fournir une conception technique PCT alignée sur l'architecture RSP sélectionnée	98 359	98 359	98 359	100%	100%
Lancer la transformation des logiciels des applications PCT en fonction de la mise en œuvre de la conception choisie	1 009 562	1 746 733	1 586 897	91%	29%
Mettre en œuvre la solution d'infrastructure de postes de travail virtuels d'entreprise pour le PCT	486 500	639 811	603 644	94%	100%
Suivant le cadre du MSP, gérer et exécuter la première tranche du Programme RSP	147 000	164 531	164 531	100%	100%
Créer un environnement d'hébergement en nuage hybride	300 000	303 925	312 851	103%	76%
Fournir une architecture en nuage hybride de conception de bas niveau RSP	500 000	249 508	249 508	100%	90%
Migrer les systèmes informatiques du PCT vers l'infrastructure en nuage hybride du PCT	3 731 084	3 012 775	90 500	3%	10%
Processus de gestion des services PCT matures	-	56 863	54 252	95%	45%
Total	8 000 000	8 000 000	4 453 265	56%	64%

Calendrier du projet



La pandémie de COVID-19 a eu un impact sur le calendrier du projet, car un certain nombre de ressources techniques ont été réorientées pour fournir des capacités de travail à distance via le projet infrastructure de postes de travail virtuels et d'autres soutiens au personnel du PCT.

Perspectives

Les défis futurs identifiés sont les suivants :

- Des questions ont été soulevées concernant l'utilisation d'un environnement de nuage public pour héberger les informations hautement confidentielles du PCT. Jusqu'à ce que ces questions aient trouvé une réponse, les mises à jour de l'infrastructure seront limitées à la modernisation des actifs existants.

Projet relatif aux TIC

PCE 10	PLATEFORME INFORMATIQUE DU SYSTÈME DE MADRID
Chef de projet	M. F. Scappaticci
Résultat escompté	<i>II.6 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Madrid</i>

Rapport d'avancement du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

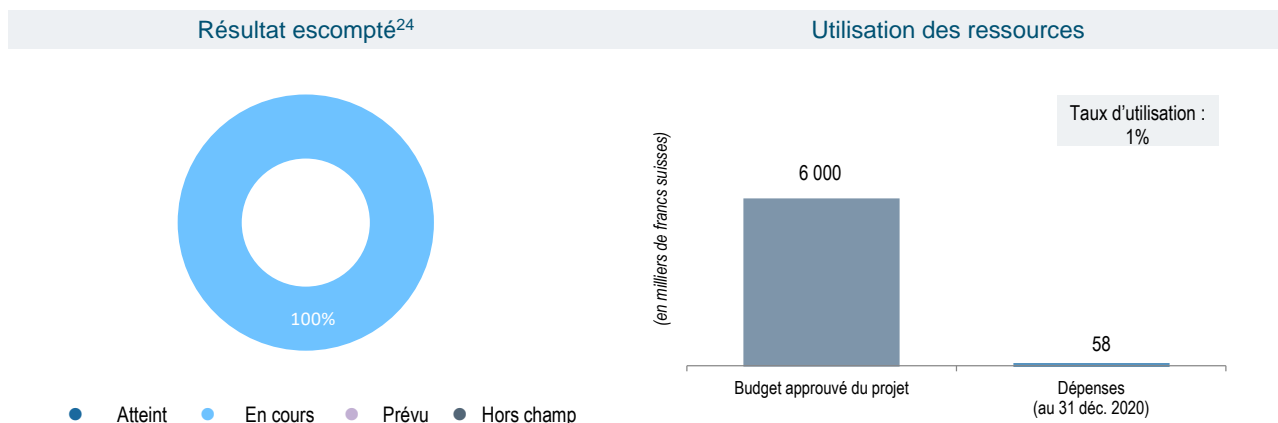
Le programme de modernisation informatique du système de Madrid s'est achevé en 2016 avec le remplacement des systèmes informatiques mis en place dans les années 1990 par un système informatique moderne doté de fonctions permettant d'effectuer diverses transactions électroniques. Toutefois, ce nouveau système informatique repose encore sur des procédures et des pratiques administratives qui ont évolué au cours des nombreuses années d'existence du Service d'enregistrement de Madrid alors qu'il devrait être conçu pour tirer parti des possibilités qu'offrent les solutions technologiques actuelles. Il est donc nécessaire de faire un bond en avant technologique qui puisse soutenir des processus informatiques optimisés, efficaces, résilients et flexibles, axés sur le client.

L'objectif du projet de la Plateforme informatique de Madrid est de concevoir, planifier et mettre en œuvre les composants de base d'une solution complète, robuste et agile pour tous les services du système Madrid. En outre, il devrait permettre l'intégration future du système de Madrid dans le portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI, grâce à l'adoption, dans la mesure du possible, d'une architecture et d'une apparence communes et à la réalisation de gains d'efficacité grâce à la mise en place de fonctionnalités communes dans des domaines tels que la gestion d'identité, la sécurité et la gestion financière. Le projet une fois achevé est censé en outre promouvoir l'alignement entre les systèmes TIC des offices nationaux et le Bureau international, d'où une amélioration de la qualité de l'échange de données et une réduction des interventions manuelles.

La plateforme informatique du système de Madrid devrait offrir une plateforme flexible unique pour l'enregistrement international des marques et pour les échanges entre le Bureau international et les offices des membres du système de Madrid. La plateforme informatique du système de Madrid devrait donc procurer les avantages ci-après sur le long terme : améliorer l'expérience client : les clients peuvent, de manière efficace et intuitive, contrôler, gérer et payer leur portefeuille d'enregistrements en libre-service et, autant que possible, en temps réel, via un point unique en ligne;

- accroître l'efficacité du Bureau international : le Bureau international peut traiter davantage de demandes de service, plus rapidement et à un coût unitaire moindre, tout en étant en mesure d'apporter des améliorations au système et aux processus de manière agile et efficace;
- améliorer l'échange de données entre le Bureau international et les bureaux nationaux ou régionaux : l'échange de données est plus cohérent, transparent et efficace;
- améliorer la qualité des résultats du Bureau international : des mécanismes de contrôle techniques et fonctionnels robustes sont mis en place pour réduire les taux d'erreur et établir des capacités de rapport et d'audit cohérentes;
- accroître la compétitivité du système de Madrid sur le marché : le Bureau international a une plus grande capacité à proposer de nouveaux services à valeur ajoutée aux clients et aux offices nationaux ou régionaux.

Aperçu de l'état d'avancement du projet



²⁴ Les produits livrables actuellement en cours de réalisation, d'autres résultats du projet seront déterminés après l'achèvement de la phase d'analyse et de planification.

Principales réalisations en 2020

En 2020, les progrès suivants ont été accomplis :

- une nouvelle fonctionnalité permettant de payer une demande de marque internationale par carte de crédit a été activée pour la Suisse au premier trimestre 2020, et pour 81 pays supplémentaires au quatrième trimestre 2020;
- l'assistant Madrid, une version électronique du formulaire officiel MM2 offrant des outils de validation et de traduction conviviaux pour améliorer la qualité des demandes de marques internationales reçues, a été inauguré. Cette application a également été mise à la disposition des États membres qui n'ont pas encore totalement intégré la solution de dépôt électronique;
- un formulaire en ligne pour la limitation des biens et services a été inauguré;
- des spécifications commerciales de niveau intermédiaire pour un système de gestion des identités et du portefeuille, préalable aux fonctionnalités en temps réel et en libre-service, ont été élaborées;
- un nouveau système de notification reposant sur une architecture axée sur les événements avec une infrastructure en nuage a été lancé;
- la procédure de passation de marché visant à sélectionner l'équipe de consultants qui aidera le Service d'enregistrement de Madrid à analyser et à confirmer la faisabilité technique de l'approche de la nouvelle plateforme informatique du système de Madrid et à établir une feuille de route plus détaillée du projet a été achevée.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus en 2020	Avantages futurs escomptés
<p>Expérience client améliorée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - livraison de nouveaux formulaires en ligne de demande et de limitation des biens et services; et - la possibilité de payer par carte de crédit pour les nouvelles applications de 82 pays et pour la limitation des G&S a été activée. 	<p>Expérience client améliorée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à tous les services du système de Madrid et à toutes les informations pertinentes via un point unique en ligne; - les clients peuvent gérer efficacement leur portefeuille d'enregistrements en libre-service et en temps réel autant que possible; - les clients sont guidés à travers les étapes requises pour les services de système de Madrid via une interface utilisateur simple et efficace; - les clients peuvent à tout moment déterminer en temps réel l'état de leur demande et le délai estimé (calculé de manière dynamique d'exécution, y compris lorsque la demande se trouve à une étape gérée par un bureau de propriété intellectuelle; et - les clients peuvent payer les services de manière transparente en utilisant une interface de paiement cohérente.
<p>Efficacité accrue du Bureau international :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élimination de l'étape de saisie des données pour la limitation des transactions sur les biens et services grâce à l'introduction du formulaire en ligne; - le nouveau système de notification nécessite moins d'opérations manuelles; et - résultats préliminaires pour la limitation en ligne du formulaire biens et services : diminution de 38% de l'attente par rapport à la soumission sur papier et de 31% par rapport aux soumissions en PDF. 	<p>Efficacité accrue du Bureau international :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réduction du coût unitaire de traitement des demandes de service; - réduction de la durée d'attente des demandes de service; - l'augmentation de la capacité de traitement du Bureau international sans augmentation du nombre de ressources humaines; et - les améliorations du système et des processus peuvent être facilement et rapidement apportées par un groupe diversifié (ressources commerciales et techniques) de personnel autorisé.
<p>Amélioration de l'échange de données entre le Bureau international et les bureaux nationaux ou régionaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'assistant Madrid permet de déposer des formulaires MM2 de meilleure qualité. 	<p>Amélioration de l'échange de données entre le Bureau international et les bureaux nationaux ou régionaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - amélioration de la cohérence, de la convivialité et de la qualité des données échangées entre le Bureau international et les bureaux; et - amélioration de la transparence pour les bureaux concernant l'état d'avancement de leurs actions auprès du Bureau international, couvrant tous les aspects transactionnels (y compris les frais).
<p>Qualité des résultats du Bureau international améliorée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - résultats préliminaires pour la limitation en ligne du formulaire biens et services : >90% de réduction des irrégularités; et - réduction des erreurs de notification grâce au nouveau système. 	<p>Qualité des résultats du Bureau international améliorée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réduction des taux d'erreur; et - capacité accrue du Bureau international de mettre en œuvre des mécanismes de contrôle technique et fonctionnel. <p>Renforcement de la compétitivité :</p> <p>Capacité accrue du Bureau international de proposer de nouveaux services à valeur ajoutée aux clients et aux offices nationaux et régionaux.</p>

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
La difficulté à obtenir des ressources techniques pour travailler sur le projet pourrait avoir un impact sur les délais du projet.	Le risque continue d'être suivi de près.	La stratégie d'atténuation consistant à collaborer avec d'autres unités commerciales afin de partager des ressources techniques compétentes a été partiellement couronnée de succès : une ressource de développement a été obtenue, mais il s'est avéré difficile de trouver un architecte de solutions.	Le projet n'a pas subi d'incidence négative.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Nom du projet	Budget du projet ²⁵	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Plateforme informatique du système de Madrid	6 000 000	57 886	1%	20%

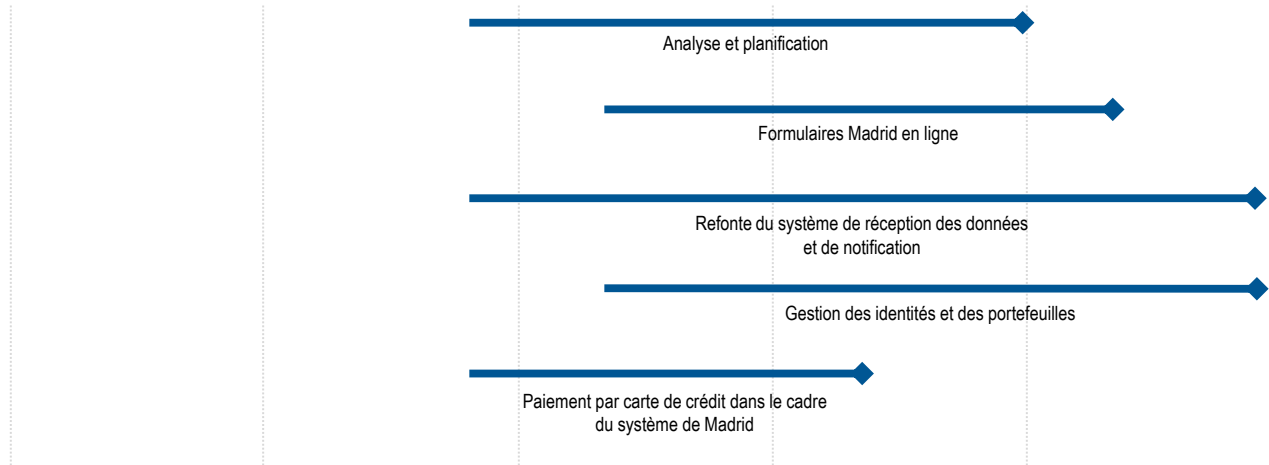
Calendrier du projet²⁶

2018				2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet



Calendrier effectif par résultat escompté



En raison de la pandémie de COVID-19, le processus de passation de marché visant à sélectionner l'équipe de consultants a été temporairement mis en attente pendant la majeure partie de l'année 2020. En outre, la planification initiale a été révisée, notamment pour tenir compte de l'augmentation rapide des besoins d'échanges numériques entre les utilisateurs et les offices. Les améliorations apportées comprenaient des formulaires en ligne du système de Madrid, des fonctionnalités de paiement par carte de crédit, un système de notification amélioré et des spécifications commerciales de niveau intermédiaire pour un système d'identification et de gestion de portefeuille. Le calendrier du projet a donc été modifié en conséquence.

²⁵ Le budget du projet pour chaque produit livrable fera l'objet d'un rapport une fois que la phase d'analyse et de planification du projet sera terminée.

²⁶ D'autres éléments livrables du projet seront définis après l'achèvement de la phase d'analyse et de planification.

Perspectives

Les futures difficultés envisagées sont les suivantes :

- Pour atteindre les objectifs de la nouvelle plateforme informatique de Madrid, il est indispensable de mettre en place un système de gestion des identités et des portefeuilles qui permette d'identifier de manière fiable les utilisateurs ayant une interface avec le système de Madrid et de leur offrir une expérience adaptée aux informations associées à leur compte. Pour cela, il faut trouver une solution de base commune de gestion des identités et des portefeuilles pour l'ensemble des activités principales de l'OMPI, afin que les utilisateurs de l'OMPI bénéficient d'une expérience client cohérente. Cela peut nécessiter un délai supplémentaire pour trouver une solution qui réponde aux besoins de plusieurs secteurs d'activité, ce qui pourrait avoir une incidence sur le calendrier des produits livrables du projet.
- La connaissance et l'expérience du système informatique existant sont excessivement concentrées chez quelques personnes. Des efforts doivent être faits pour établir un modèle de développement et de maintenance mature et maintenable pour les systèmes de Madrid. Pour cela, il faut ajouter aux équipes de développement et d'exploitation du personnel supplémentaire possédant les compétences et l'expérience appropriées. Plus particulièrement, avoir un architecte de solutions, chargé de veiller à ce que le développement actuel et futur soit bien conçu, documenté et conforme aux normes et stratégies de l'organisation, est une ressource essentielle. À plus long terme, un plan de ressources concret pour l'exploitation et la maintenance de la plateforme nouvellement développée doit être intégré dans la planification du projet afin de s'assurer que les livraisons du projet apportent les avantages commerciaux attendus.

Projet relatif aux TIC

PCE 11 PLATEFORME INTÉGRÉE POUR LES SERVICES DE CONFÉRENCE

Chef de projet Mme E. March

Résultat escompté *IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes*

Rapport d'avancement du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

La gestion des conférences est une fonction essentielle de l'OMPI, qui appuie pratiquement tous les autres domaines d'activité de l'OMPI. La qualité de nos services de conférence a une incidence directe sur l'expérience des principaux clients, notamment les délégations des États membres, et donc sur leur perception de l'OMPI.

Les activités de gestion des conférences de l'OMPI, qui comprennent les assemblées générales, les réunions des organes directeurs et toutes les autres réunions officielles, sont actuellement appuyées par un ensemble de systèmes de services de conférence et de bases de données autonomes. Celles-ci ont été développées et maintenues en interne pendant un certain nombre d'années, mais elles atteignent maintenant leur fin de vie. Elles manquent de fonctionnalités et de capacités d'intégration essentielles, ne sont pas évolutives et reposent sur des outils qui ne font pas partie des solutions de l'OMPI à l'échelle de l'Organisation. La maintenance continue de ces systèmes et bases de données disparates devient de plus en plus difficile et coûteuse, et le manque d'intégration entrave l'efficacité et se traduit par la réintroduction des données dans des systèmes multiples.

Les systèmes actuellement utilisés sont, notamment, MDCS (Meeting Documents Contacts System), WebReg (Web Registrations), EDOCS (Electronic Documentation), CRB (Conference Room Book), ainsi que la base de données IRCS (Interpreters' Contact and Skills Database)²⁷. En 2013, un rapport d'audit interne a mis en lumière les difficultés que posait l'utilisation de ces outils informatiques autonomes dans le domaine des services de conférence et a recommandé l'élaboration/la définition d'une solution intégrée et performante de gestion des conférences pour l'OMPI.

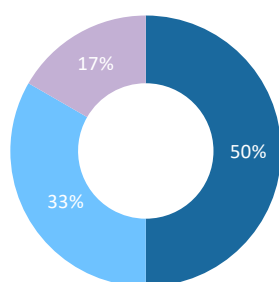
Ce projet porte sur les besoins, l'analyse, la conception, l'acquisition et la mise en œuvre d'une solution appropriée, que l'on appellera la plateforme intégrée de services de conférence. Le projet portera également sur d'autres considérations stratégiques de haut niveau et sur les besoins opérationnels liés à la facilitation de l'accès intégré aux produits externes des conférences de l'OMPI, y compris l'accès convivial aux enregistrements vidéo des conférences de l'OMPI.

Les objectifs du projet consistent à : a) améliorer la satisfaction client des délégations aux conférences de l'OMPI; b) améliorer l'accès intégré des délégués aux résultats externalisés des réunions; c) réaliser des gains d'efficacité interne; et d) tirer des enseignements des analyses améliorées.

La portée a été élargie en 2020 afin de migrer l'UPOV vers la nouvelle plateforme en même temps que l'OMPI, plutôt que dans une phase ultérieure comme prévu initialement. En effet, le risque que l'application MDCS (utilisée à la fois par l'OMPI et l'UPOV pour les données relatives aux réunions et aux contacts) devienne indisponible s'est considérablement accru, étant donné que la technologie MS ACCESS sous-jacente, sur laquelle elle est fondée, n'est plus prise en charge.

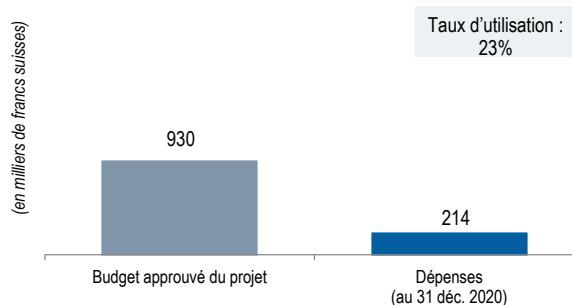
Aperçu de l'état d'avancement du projet

Résultat escompté²⁸



● Atteint ● En cours ● Prévu ● Hors champ

Utilisation des ressources



²⁷ D'après l'analyse des activités et des intervenants, il a été conclu que la mise à niveau et l'intégration de la base de données sur les contacts et les compétences des interprètes (IRCS) seront exclues de la portée du projet.

²⁸ N'inclut pas les résultats transversaux (p. ex. la gestion de projet) ou les budgets de contingence, non alloués ou de changement.

Principales réalisations en 2020

En 2020, les progrès suivants ont été accomplis :

- le modèle d'information et l'architecture de sécurité ont été livrés;
- des licences ont été obtenues;
- la phase de conception a été achevée;
- les instances ont été créées, et le portail installé sur le nouveau locataire. Les composants de base ont été codés;
- les principaux champs de données ont été mis en correspondance entre les applications existantes et la nouvelle plateforme;
- le nettoyage des données a été entrepris pour préparer la phase de migration;
- l'analyse initiale du travail d'intégration technique a été achevée.

L'acquisition et la mise en œuvre de MS Dynamics (la principale technologie de la plateforme) ont été retardées par plusieurs facteurs en 2020, notamment en raison de la complexité imprévue liée au stockage des données dans l'environnement en nuage et de l'impact de la pandémie COVID-19 à la fois sur l'équipe de mise en œuvre et sur les priorités des services de conférence. En outre, l'inclusion de l'UPOV dans le champ d'application du projet a allongé le délai d'achèvement de la migration des données et de la transition des processus opérationnels vers la nouvelle plateforme. Par conséquent, la réalisation des avantages et le calendrier du projet ont été modifiés en conséquence.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus les années précédentes	Avantages obtenus en 2020	Avantages futurs escomptés
Les délégués peuvent naviguer dans la vidéo à la demande en fonction des points de l'ordre du jour et des intervenants.	Tout au long de la pandémie, la nouvelle solution de vidéo à la demande en ligne (c'est-à-dire le premier produit délivré du projet ICSP, lancé fin 2019) a permis aux parties prenantes de suivre les conférences de l'OMPI de n'importe où, dans les six langues d'interprétation. (L'ancien système ne fournissait que la langue de l'assemblée et l'anglais.) Elle s'est également avérée être un précieux moyen de repli pour tous les délégués rencontrant des problèmes techniques ou de connectivité avec la plateforme de conférence à distance.	Les délégués et les entités disposent d'un point d'entrée unique où ils peuvent accéder de manière consolidée à leurs coordonnées et s'inscrire aux conférences.
Réduction du temps du personnel nécessaire à l'extraction des déclarations générales et autres clips vidéo pour les assemblées de l'OMPI.		Réduction du temps moyen nécessaire à un client qui revient (délégué) pour compléter son inscription en ligne. Réduction du nombre de participants non préenregistrés. Élimination de la double saisie des données de contact dans différents référentiels. Réduction du nombre de processus papier pour les services liés aux conférences. Possibilité d'envoyer des notifications automatiques en cours de session aux délégués inscrits, en utilisant un système unique.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Le personnel de la division/section des conférences essentiel au projet est contraint de répondre aux demandes concurrentes de services de conférence et de participation active à la planification et à la mise en œuvre du projet. Cela pourrait entraîner des retards dans le projet et une pression de travail excessive sur le personnel.	L'exposition au risque a augmenté lorsque l'équipe de la conférence a été réorientée pour répondre à la priorité urgente de la mise en œuvre de la conférence virtuelle afin que les réunions de l'OMPI puissent reprendre pendant la pandémie de COVID-19.	Afin d'atténuer le risque, d'autres employés internes disponibles ont été recherchés et affectés temporairement pour soutenir le projet, permettant ainsi aux activités de nettoyage des données de progresser.	La concrétisation du risque a retardé l'avancement du projet.
Les anciens outils de conférence autonomes, basés sur des technologies qui ne sont plus supportées, pourraient tomber en panne irrémédiablement, ce qui augmenterait la pression pour que le projet entre dans la phase de production.	Alors que l'incidence des accidents a augmenté au cours de la période de référence, les anciens outils sont restés opérationnels.	Des sauvegardes régulières ont permis de s'assurer que les données ne seraient pas perdues, et la portée du projet a été révisée pour inclure la migration UPOV dans la phase actuelle du projet.	La mesure d'atténuation visant à analyser et à intégrer les exigences de l'UPOV a entraîné des retards dans la mise en œuvre du projet.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Plan architectural et calendrier de transition	-	-	-	-	100%
Sélection de la technologie principale de la plateforme et du partenaire de mise en œuvre	-	-	-	-	100%
Mise en œuvre d'une solution de webdiffusion/vidéo à la demande indexable	155 500	109 300	100 226	92%	100%
Mise en œuvre de la plateforme principale : Inscription en ligne, gestion des données de contact, réservation de chambres et rapports	272 800	330 400	76 541	23%	30%
Numérisation/automatisation des processus de soutien aux conférences; dépôt de documents de conférence	140 000	140 000	-	-	10%
Portail de conférence pour les délégués et pour le personnel	50 000	50 000	-	-	-
Gestion du projet	150 000	200 000	36 928	18%	n.d.
Budget alloué aux contingences	65 100	-	-	-	-
Budget alloué aux modifications	46 500	46 500	-	-	-
Non affectées	50 100	53 800	-	-	-
Total	930 000	930 000	213 695	23%	45%

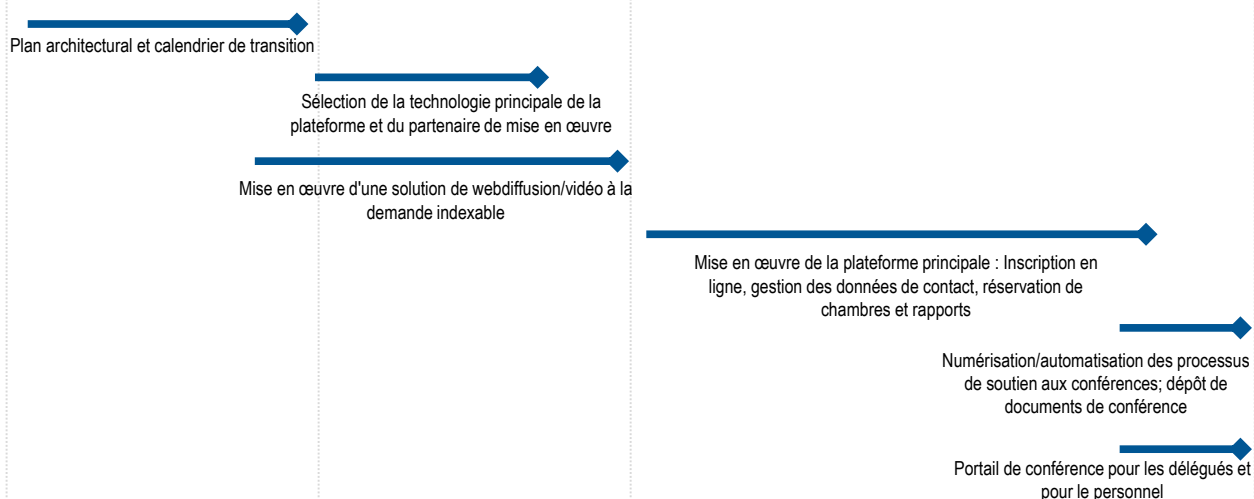
Calendrier du projet

2018				2019				2020				2021			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet



Calendrier effectif par résultat escompté



Perspectives

- De nouvelles exigences commerciales concernant l'intégration potentielle des processus d'authentification des délégués sur la plateforme de conférence virtuelle Interprefy devront être examinées et incorporées dans la conception originale du projet.

Projet relatif aux bâtiments

PCE 12 STUDIO MULTIMÉDIA

Chef de projet M. A. Favero

Résultat escompté *IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes*

Rapport d'avancement du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

Avec l'importance et la force croissantes de la vidéo en tant qu'outil de communication externe et interne efficace, la demande au sein de l'Organisation pour des productions vidéo et des photos a augmenté. Un studio est un outil essentiel pour achever la modernisation des ressources nécessaires pour positionner efficacement les activités de communication de l'OMPI dans l'avenir²⁹.

Les objectifs du studio multimédia sont les suivants :

- renforcer la réputation de l'OMPI en tant qu'organisation novatrice en diffusant une communication vidéo/visuelle attrayante à l'aide d'outils et de techniques visuels contemporains;
- accroître le niveau d'intérêt du public pour les manifestations/réalisations de l'OMPI, avec l'utilisation de vidéos et d'autres ressources visuelles; et
- assurer une communication plus efficace aux principales parties prenantes de l'OMPI ainsi qu'au public informé sur le rôle et les activités de l'OMPI;

Une grande variété de séquences vidéo sera produite par le studio multimédia, y compris des productions utilisables pour :

- nouvelles : messages vidéo institutionnels, vidéos avec des annonces d'intérêt public;
- productions d'"affaires courantes" : l'OMPI est à l'origine de tables rondes, de débats et d'interviews, ainsi que de séquences destinées à être incluses dans des nouvelles et des documentaires;
- promotion, matériel de publicité et vidéos de marketing : vidéos explicatives, vidéos promotionnelles, témoignages, annonces de manifestations, éléments de promotion et remplissage d'onglets;
- enregistrements audio pour une utilisation dans des productions vidéo, radio et podcast;
- tutoriels d'apprentissage/formation; et
- enregistrements en direct pour le site Web/les médias sociaux, émissions en duplex, en direct, etc.

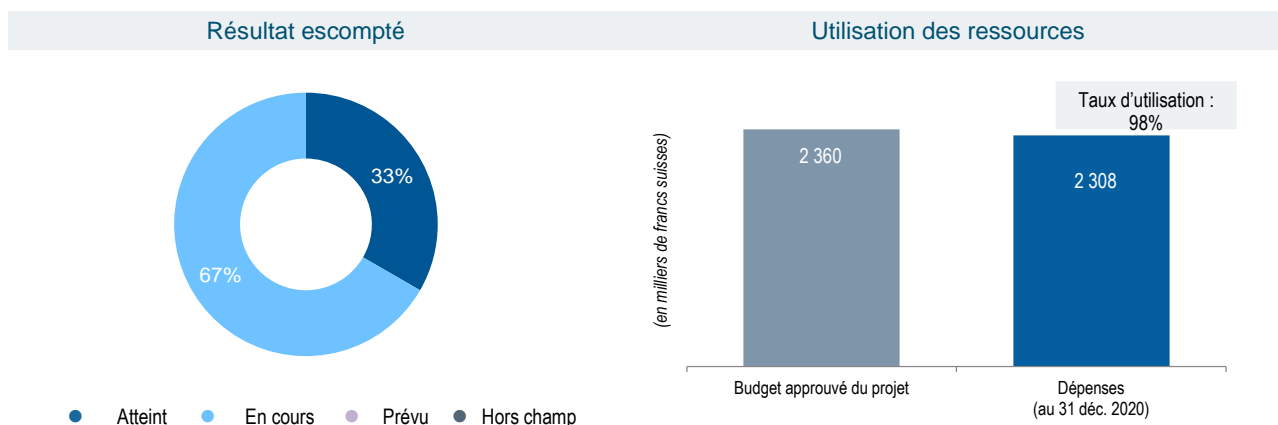
Le studio multimédia comprend :

- un studio avec plateau de tournage, y compris un espace d'enregistrement vidéo et de séances photo;
- une cabine d'enregistrement insonorisée;
- une salle de contrôle et de montage vidéo et audio; et
- une salle d'attente de type VIP, ainsi que d'autres installations (toilettes, espace de stockage, etc.).

Après l'approbation par les États membres, en octobre 2019, du budget supplémentaire pour finaliser le studio, l'architecte a été chargé de réaménager l'espace VIP pour répondre aux exigences commerciales.

²⁹ Il est rappelé que la structure de base des fondations du studio multimédia a été construite en 2014 afin de bénéficier d'opportunités de chantier à l'occasion du chantier adjacent du projet de la nouvelle salle de conférence.

Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2020

En 2020, les progrès suivants ont été accomplis :

- les travaux d'infrastructure de la zone VIP ont été achevés au premier trimestre 2020;
- certains utilisateurs de l'OMPI ont reçu des formations spécialisées sur les équipements audiovisuels;
- l'ouverture du studio multimédia a eu lieu au premier trimestre 2020 et il est opérationnel depuis;
- des tests, des petits travaux de correction, ainsi que des améliorations acoustiques du studio d'enregistrement ont ensuite été entrepris;
- un total de 29 sessions studio ont été réalisées, produisant du contenu pour un large éventail d'utilisations, y compris des messages enregistrés, des événements en direct et des conférences de presse; et
- une nouvelle proposition architecturale a été développée pour l'espace VIP, afin d'inclure un cloisonnement solide des différentes sections.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus en 2020	Avantages futurs escomptés ³⁰
Meilleure implication par l'intermédiaire du site Web de l'OMPI.	Meilleure implication par l'intermédiaire du site Web de l'OMPI (augmentation de 10%).
Meilleure implication du contenu sur les canaux des médias sociaux de l'OMPI : Twitter, YouTube, Flickr.	Meilleure implication du contenu sur les canaux de médias sociaux de l'OMPI : Twitter, YouTube, Flickr (augmentation de 10% pour Twitter et YouTube; +500 000 vues par an pour Flickr).
Meilleure implication grâce aux médias, aux agences de presse et chaînes de télévision partout dans le monde.	Meilleure implication par l'intermédiaire des médias, des agences de presse et des réseaux de télévision dans le monde entier (augmentation du nombre de productions de l'OMPI qui apparaissent sur les chaînes de télévision nationales et internationales; canaux de distribution des parties prenantes et des partenaires).
Augmentation du nombre et de la diversité des produits vidéo et photo pour soutenir les efforts de marketing, de promotion et de sensibilisation des médias.	Augmentation du nombre et de la diversité des produits vidéo et photo pour soutenir les efforts de marketing, de promotion et de sensibilisation des médias (augmentation de 10%).

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Étant donné qu'il faut un environnement exempt de poussière, la présence de poussière pourrait entraîner une réduction de la durée de vie de l'équipement audiovisuel ou une détérioration de la qualité du signal audiovisuel au fil du temps.	La probabilité du risque a diminué au fur et à mesure que la mise en œuvre du projet progressait.	Les zones achevées ont été scellées entre les phases de livraison pour empêcher l'infiltration de poussière, et un nettoyage supplémentaire des locaux et de l'équipement audiovisuel a été effectué après la fin des travaux pour éliminer toute poussière résiduelle.	Le projet n'a pas subi d'incidence négative, grâce aux mesures d'atténuation prises.

³⁰ Objectifs par rapport aux niveaux de référence à fin 2018.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Budget révisé du projet ³¹	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Construction des infrastructures (plateau de tournage, salle de montage, régie centrale, zone de stockage) et des installations techniques au niveau du sous-sol	1 000 000	1 460 000	1 322 841	91%	100%
Matériel pour le plateau de tournage, la salle de montage et la régie centrale	700 000	700 000	898 571	128%	95%
Matériel pour la salle d'attente de type VIP et autres installations (toilettes, zone de stockage, etc.).	-	200 000	86 282	43%	80%
Total	1 700 000	2 360 000	2 307 694	98%	98%

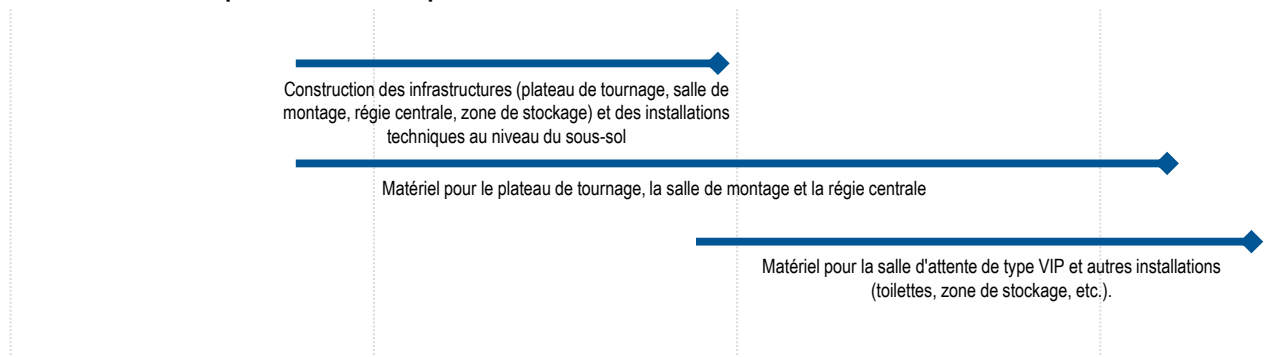
Calendrier du projet

2018				2019				2020				2021	
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2

Calendrier initial du projet



Calendrier effectif par résultat escompté



La pandémie de COVID-19 a entraîné les retards de mise en œuvre suivants :

- l'organisation de réunions avec l'architecte, les ingénieurs et les entreprises, des visites techniques et des essais à la suite de la suspension de l'accès au site de l'OMPI; et
- la planification des petits travaux de correction est devenue plus complexe, certaines interventions ayant été reportées en raison des contraintes liées à l'utilisation du studio depuis le premier trimestre 2020.

La nécessité de modifier la proposition initiale de l'architecte pour l'espace VIP a également eu un impact sur le calendrier du projet.

³¹ Le budget total du studio multimédia était initialement estimé à 1,7 million de francs suisses. Suite aux études approfondies et aux devis actualisés réalisés par les architectes, ingénieurs et spécialistes notamment pour l'équipement audiovisuel, un montant supplémentaire de 660 000 francs suisses a été estimé nécessaire pour la finalisation du studio. Ce dernier montant a été approuvé par les États membres aux Assemblées de l'OMPI tenues en 2019.

Projet relatif aux bâtiments

PCE 14	MESURES D'ATTÉNUATION DES COUPURES DE COURANT DANS LE BÂTIMENT AB – PHASE I
Chef de projet	M. A. Favero
Résultat escompté	<i>IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes</i>

Rapport de clôture du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

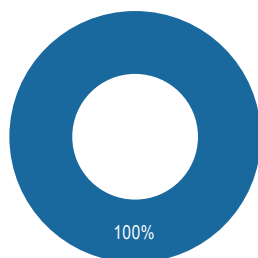
L'objectif principal du projet est d'améliorer les systèmes d'alimentation de secours du bâtiment AB pour qu'ils correspondent à ceux des bâtiments récemment achevés, grâce à l'installation d'un groupe électrogène plus important afin d'y raccorder l'ensemble du réseau, d'atténuer les pannes de courant et d'ajouter une redondance pour des équipements et installations supplémentaires. En plus de garantir un niveau d'atténuation plus élevé, les systèmes modernisés réduiront également la maintenance technique et les interventions ponctuelles autrement nécessaires.

Les principales composantes du réseau électrique modernisé comprendraient :

- un nouveau générateur de secours;
- la modification de la salle dédiée à la distribution électrique principale (salle "TGBT"); et
- le raccordement des installations actuellement sécurisées par le générateur existant et les systèmes associés.

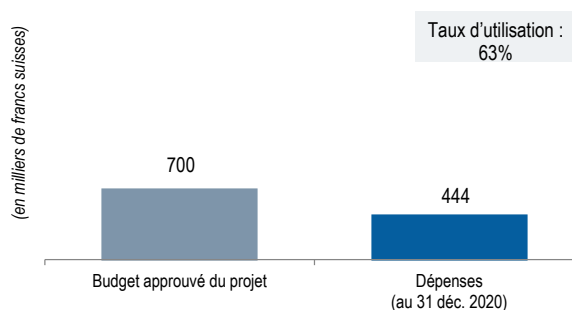
Aperçu du projet

Résultat escompté



- Atteint
- En cours
- Prévu
- Hors champ

Utilisation des ressources



Principales réalisations du projet

Des travaux ont été effectués sur les systèmes d'alimentation de secours du bâtiment AB afin de les mettre au même niveau que ceux des bâtiments récemment construits. Ces travaux comprenaient :

- l'acquisition d'un nouveau générateur et son installation sur le toit du bâtiment AB, ainsi que la mise hors service et le démantèlement du générateur existant;
- l'agrandissement de la salle de distribution électrique principale (salle "TGBT") dans le sous-sol du bâtiment AB;
- le raccordement au nouveau système de secours de toutes les installations critiques actuellement reliées à l'ancien système, et cela sans interruption; et
- les installations non critiques actuellement sécurisées sur le système antérieur, sauf pendant les 10 premières secondes après la coupure de courant.

Réalisation globale par rapport au plan

- Tous les objectifs du projet ont été réalisés.
- Des études techniques détaillées ont permis de conclure qu'il était possible d'utiliser l'infrastructure et les espaces existants, et en particulier, que la salle existante pouvait être agrandie pour installer le panneau de distribution principal au lieu de créer une nouvelle salle comme cela avait été envisagé initialement, ce qui se traduit par une économie de temps et d'argent.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus en 2020

Nouveau générateur plus puissant pour le bâtiment AB, capable de répondre à des besoins de capacité accrus au cours des années à venir.

Nouveau cycle de vie pour le nouveau générateur du bâtiment AB.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Accumulation de retards supérieure à un mois, par suite de contraintes organisationnelles résultant de perturbations du chantier, notamment en ce qui concerne le calendrier des réunions de l'OMPI.	Ce risque ne s'est pas concrétisé durant la phase de mise en œuvre du projet.	Ce risque ne s'étant pas concrétisé, aucune mesure d'atténuation n'a été nécessaire.	n.d.
Découverte de problèmes techniques lors d'installations ou d'interventions.	Ce risque ne s'est pas concrétisé durant la phase de mise en œuvre du projet.	Ce risque ne s'étant pas concrétisé, aucune mesure d'atténuation n'a été nécessaire.	n.d.

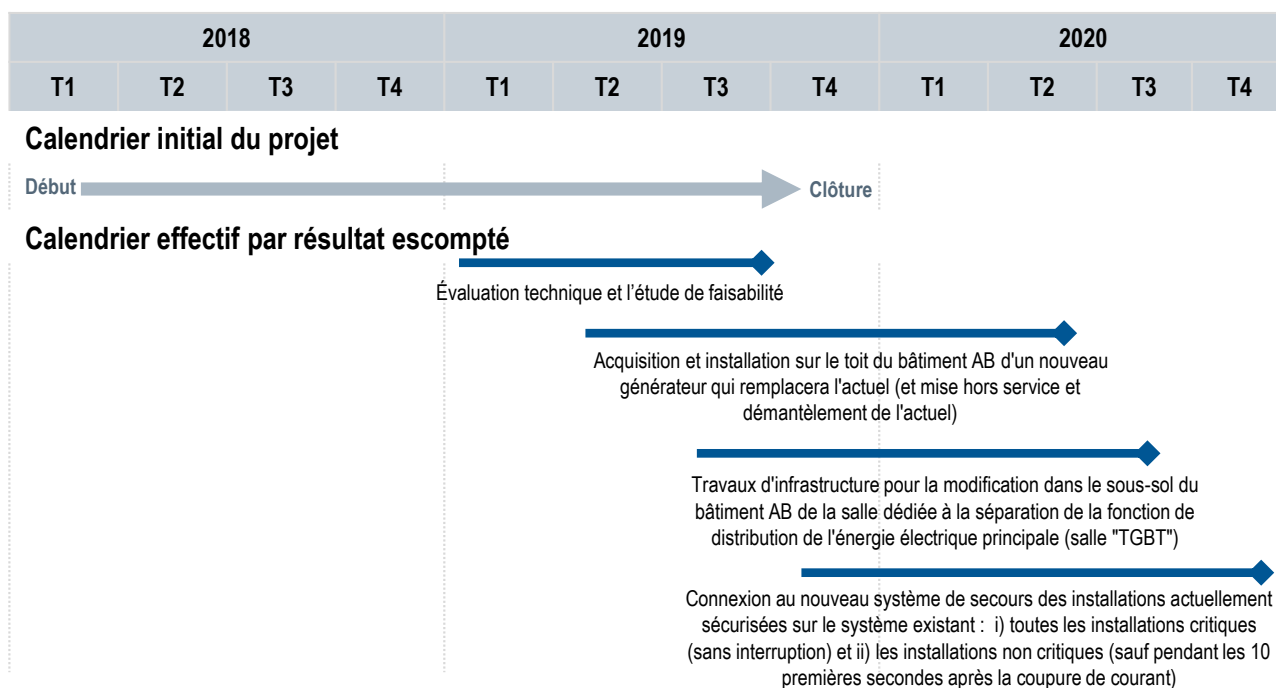
Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Évaluation technique et l'étude de faisabilité	38 000	39 576	104%	100%
Acquisition et installation sur le toit du bâtiment AB d'un nouveau générateur qui remplacera l'actuel (et mise hors service et démantèlement de l'actuel)	467 000	306 975	66%	100%
Travaux d'infrastructure pour la modification dans le sous-sol du bâtiment AB de la salle dédiée à la séparation de la fonction de distribution de l'énergie électrique principale (salle "TGBT")	130 000	42 257	33%	100%
Connexion au nouveau système de secours des installations actuellement sécurisées sur le système existant : i) toutes les installations critiques (sans interruption) et ii) les installations non critiques (sauf pendant les 10 premières secondes après la coupure de courant)	65 000	54 710	84%	100%
Total	700 000	443 518	63%	100%

Le projet sera officiellement clôturé en 2021. Le solde budgétaire de 256 481,90 francs suisses sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

Calendrier du projet



La pandémie de COVID-19 a causé des retards de mise en œuvre dans les domaines suivants :

- tenue de réunions de chantier et visites techniques suite à la suspension de l'accès au site de l'OMPI;
- fabrication, transport et livraison de certains équipements et produits nécessaires à la mise en œuvre du projet; et
- planification et ordonnancement des travaux compliqués par l'ajout de mesures et contraintes sanitaires (distanciation physique, limitation du nombre de travailleurs, etc.).

Suivi du projet

Mesures de suivi

- Surveillance étroite des installations au cours des deux années de la période de garantie, de manière à ce que les éventuels défauts soient tous corrigés avant la fin de cette dernière.
- Essai mensuel de l'installation d'alimentation de secours.

Coûts opérationnels récurrents prévus

- Le coût de maintenance du générateur après la période de garantie de deux ans s'élèvera à 1900 francs suisses par an (25 ans à compter de 2023).
- Conformément aux recommandations de l'industrie, il est prévu qu'une dépense annuelle de 2000 à 10 000 francs suisses sera nécessaire 10 ans après la date de réception pour le remplacement de divers composants.

Projet relatif aux bâtiments

PCE 16 ASCENSEURS DANS LE BÂTIMENT AB – PHASE I

Chef de projet M. A. Favero

Résultat escompté *IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes*

Rapport d'avancement du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

Le projet vise à moderniser les systèmes de contrôle de l'automatisation de certains ascenseurs du bâtiment AB afin d'assurer une continuité totale du service d'ascenseurs et de commencer un nouveau cycle de vie.

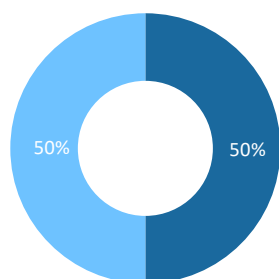
Les objectifs du projet consistent à :

- réduire le nombre, la fréquence et le coût des interventions techniques;
- améliorer la disponibilité des ascenseurs pour tous les utilisateurs, les employés et les délégations; et
- démarrer un nouveau cycle de vie du système de contrôle de l'automatisation.

À la suite d'études de faisabilité détaillées réalisées début 2019, les champs respectifs de la phase I et de la phase II du projet ont été ajustés par rapport au plan-cadre d'équipement relatif aux locaux, à la sûreté et à la sécurité pour la période 2018-2027, compte tenu de contraintes techniques. En conséquence, la phase I comprend la modernisation du système de motorisation d'un seul ascenseur du bâtiment AB, et les travaux relatifs aux quatre ascenseurs centraux du bâtiment AB sont compris dans la phase II³².

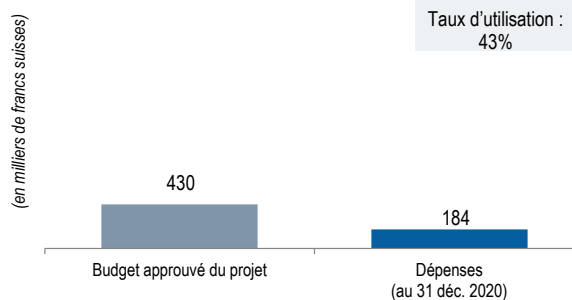
Aperçu de l'état d'avancement du projet

Résultat escompté



● Atteint ● En cours ● Prévu ● Hors champ

Utilisation des ressources



Principales réalisations en 2020

En 2020, les progrès suivants ont été accomplis :

- attribution du contrat de l'ascenseur du bâtiment AB au fournisseur retenu;
- commande, fabrication et livraison des composants du nouveau système de motorisation de l'ascenseur; et
- début de la mise hors service et du démantèlement du système de motorisation existant au quatrième trimestre de 2020.

Concrétisation des avantages

Avantages futurs escomptés – 2021 et au-delà

Amélioration de la réactivité d'un ascenseur du bâtiment AB.

Nouveau cycle de vie du système de motorisation d'un ascenseur du bâtiment AB.

³² Voir la proposition relative à la phase II (CMP27) dans le document WO/PBC/30/11.

Risques et mesures d'atténuation

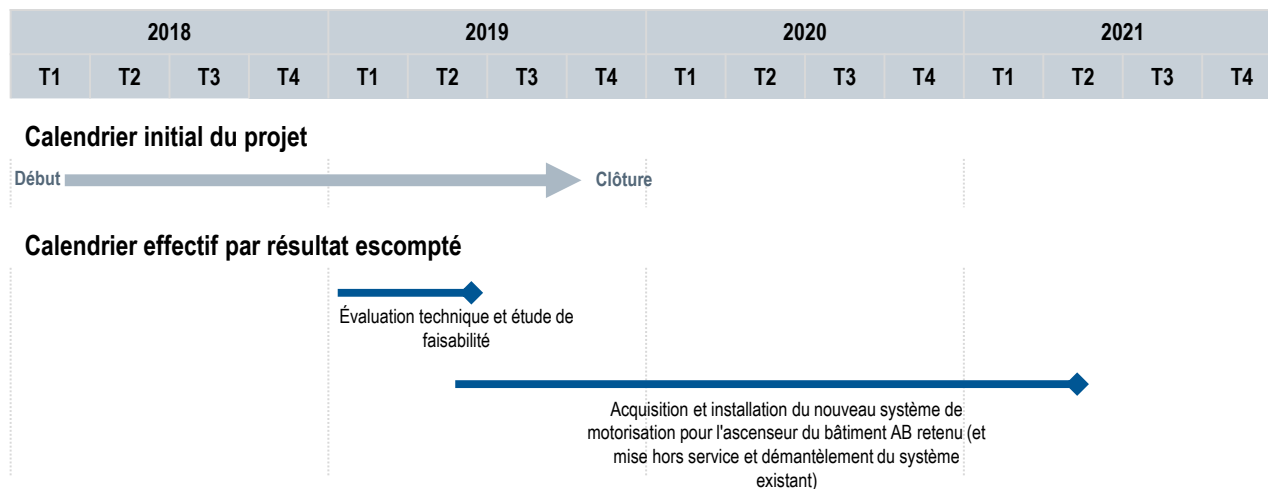
Risque	Évolution du risque
Accumulation de retards supérieure à un mois, par suite de contraintes organisationnelles résultant de perturbations du chantier, notamment en ce qui concerne le calendrier des réunions de l'OMPI.	Le risque concerne la phase de mise en œuvre du projet, prévue pour 2021.
Découverte de problèmes techniques lors d'installations ou d'interventions.	Le risque concerne la phase de mise en œuvre du projet, prévue pour 2021.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Évaluation technique et étude de faisabilité	20 000	12 200	61%	100%
Acquisition et installation du nouveau système de motorisation pour l'ascenseur du bâtiment AB retenu (et mise hors service et démantèlement du système existant)	410 000	171 743	42%	60%
Total	430 000	183 943	43%	65%

Calendrier du projet



La production et la livraison du nouveau système de motorisation ont subi des retards en raison de la pandémie de COVID-19. Le calendrier du projet a été modifié en conséquence.

Projet relatif à la sûreté et à la sécurité

PCE 17 INSTALLATION DE PORTES ET DE MURS COUPE-FEU DANS LE BÂTIMENT GB

Chef de projet M. O. Bruyere

Résultat escompté *IX.4 Une Organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens*

Rapport de clôture du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

Consécutivement à un audit de sûreté et de sécurité effectué par un institut spécialisé à la demande de l'OMPI en 2010, un certain nombre de recommandations relatives aux mesures de sûreté et de protection contre l'incendie ont été formulées en vue de leur application dans les bâtiments anciens de l'OMPI, notamment les bâtiments GB I et GB II.

Le PCE 7 "Mesures de sécurité et de protection contre l'incendie" était un projet pluriannuel allant de 2014 à 2017, centré sur le cloisonnement des mesures de protection contre l'incendie entre les bâtiments AB et GB. Le point central du PCE 17 porte sur un ensemble de travaux qui a été retiré de la portée du PCE 7 en raison de la complexité du projet et des contraintes de coûts.

Les travaux ont été identifiés dans le but de s'assurer que les bâtiments de l'OMPI sont conformes aux règles et règlements approuvés par l'Association fédérale des Établissements cantonaux d'Assurance Incendie (AEAI) 2015. Grâce à la mise en place de mesures de sécurité et de protection contre l'incendie actualisées, l'OMPI sera mieux équipée pour isoler les incendies ou les fumées et protéger le personnel et les biens en cas d'incident ou d'évacuation.

La PCE 17 s'aligne sur la mise en œuvre des stratégies visant à améliorer la sûreté et la sécurité physiques et la protection du personnel, des visiteurs et des délégations, comme indiqué dans le Plan stratégique de sécurité (SSP) 2016-2021.

Les objectifs du projet consistent à :

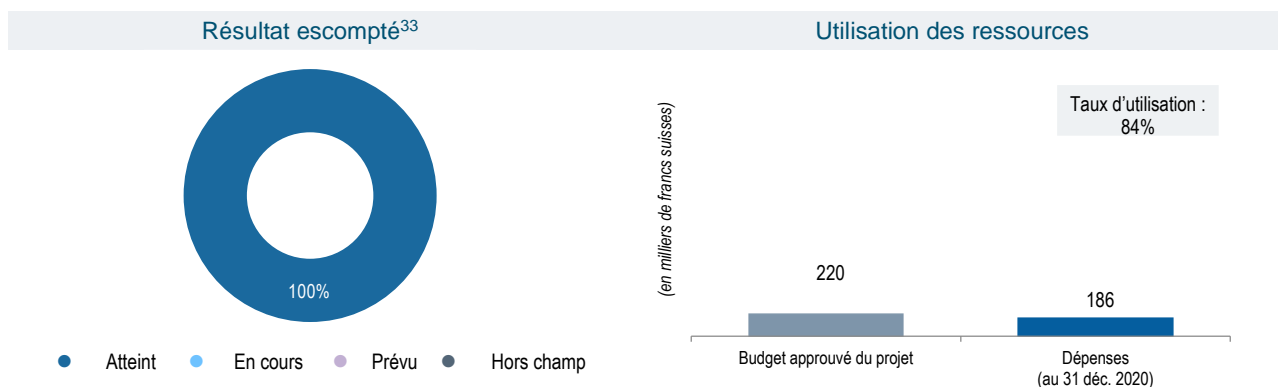
- améliorer la résilience des entreprises grâce à l'isolement et à l'atténuation des impacts des incidents d'incendie;
- assurer la conformité avec l'AEAI 2015, s'aligner sur la politique de sécurité incendie des Nations Unies et les normes de sécurité incendie du canton de Genève et adopter les meilleures pratiques de l'industrie; et
- améliorer la sécurité sur le lieu de travail du personnel du siège de l'OMPI, des visiteurs et des tiers en améliorant la gestion de la sécurité incendie et la qualité des matériaux de construction.

La portée du projet vise à :

- mettre en place un cloisonnement à deux niveaux composé de murs coupe-feu et de portes coupe-feu à chaque étage des bâtiments GB I et GB II du siège de l'OMPI, afin de mieux isoler une seule zone ou partie d'un bâtiment en cas d'incendie ou de fumée qui pourrait se propager lors d'un incident; et
- installer des clapets coupe-feu dans des endroits choisis. La division du bâtiment sera réalisée en modifiant et en améliorant l'infrastructure du bâtiment et/ou en ajoutant ou en changeant des portes spécifiques dans les couloirs ou les allées existants, conformément aux systèmes de gestion automatique des incidents d'incendie.

L'évaluation technique réalisée au premier trimestre 2019 par un expert externe certifié en sécurité incendie a indiqué qu'une refonte complète de l'intérieur des bâtiments GB I et GB II serait nécessaire pour la mise en conformité aux normes actuelles (2015) de l'AEAI. Plusieurs options et analyses coûts-avantages ont été présentées au Comité de construction de l'OMPI. La solution retenue concernait l'installation d'un mur coupe-feu au sous-sol des bâtiments GB I et GB II, afin de permettre l'évacuation du personnel en toute sécurité en cas d'incendie ou de dégagement de fumée. L'installation de systèmes d'extraction de fumée dans chacun des escaliers de secours a par la suite été retirée du projet.

Aperçu du projet



Principales réalisations du projet

- réalisation d'une évaluation complète des risques d'incendie et des risques des bâtiments GB I et GB II, avec des options pour assurer la conformité aux prescriptions en vigueur de l'AEAI;
- installation pour tous les bureaux et pièces du sous-sol des bâtiments GB I et GB II de portes coupe-feu conformes aux prescriptions de l'AEAI 2015 reliées au panneau principal de gestion de la détection des incendies;
- mise en conformité aux prescriptions de l'AEAI 2015 de la ventilation du bâtiment GB II;
- installation au sous-sol du bâtiment GB II de clapets coupe-feu conformes aux prescriptions de l'AEAI 2015 reliés au panneau principal de gestion de la détection des incendies, afin d'empêcher la fumée d'un incendie au sous-sol de s'infiltrer dans le reste du bâtiment;
- amélioration de l'éclairage de secours et de la signalisation d'évacuation, afin d'indiquer les nouvelles voies d'évacuation;
- installation au sous-sol du bâtiment GB II d'un nouveau mur coupe-feu protégeant une zone de stockage et la salle de ventilation; et
- obtention au premier trimestre 2020 de la certification AEA I des éléments installés.

Réalisation globale par rapport au plan

- Tous les jalons ont été respectés et la grande majorité des travaux ont été achevés à la fin de 2019, comme prévu. Les derniers résultats escomptés – certification AEA I et rapport de contrôle de qualité – ont été atteints au premier trimestre 2020, avec un léger retard dû à l'indisponibilité de l'expert externe en la matière.

Enseignements tirés

- La collaboration avec toutes les parties prenantes doit s'engager le plus tôt possible après la définition du projet, afin de rationaliser la mise en œuvre et de faire en sorte que les liens de dépendance avec les activités extérieures au projet soient dûment pris en compte.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus les années précédentes	Avantages obtenus en 2020
Amélioration de la sécurité du personnel sur le lieu de travail en lui assurant un accès sûr aux sorties de secours, conformément aux responsabilités liées au devoir de vigilance, et réduction des risques pour le personnel, les visiteurs et les autres usagers des bâtiments.	Résilience des activités accrue grâce aux améliorations apportées et à l'installation de compartiments coupe-feu conformes aux prescriptions de l'AEAI 2015 permettant d'isoler un incendie dans le sous-sol des bâtiments GB I et GB II et d'en atténuer les effets.

³³ N'inclut pas le budget des risques.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Découvertes imprévues au cours des études de cas ou des évaluations des besoins techniques pouvant entraîner des changements importants dans la manière d'aborder le projet et avoir ainsi une incidence sur sa portée, son coût ou son calendrier.	Ce risque s'est concrétisé en 2019.	Le plan d'atténuation consistant à engager des experts hautement qualifiés pour conseiller, intégrer et gérer les objectifs techniques du projet et à une évaluation des progrès réalisés, a permis une réduction d'impact partielle, sans toutefois éviter une incidence sur la portée du projet.	La portée du projet a été considérablement réduite, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ce qui s'est traduit par une certification AEA I 2015 se limitant au sous-sol des bâtiments GB I et GB II, par opposition à une certification complète pour les deux bâtiments.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Coordination/appui du projet	11 489	11 495	100%	100%
Évaluation technique, rapport d'étude de conception et calcul des coûts	37 500	23 057	61%	100%
Installation de portes/murs coupe-feu (équipement et services)	134 298	151 287	113%	100%
Intégration de portes et de clapets coupe-feu à un système de gestion automatique des incendies	14 000	-	-	100%
Rapport sur le contrôle de la qualité	2 744	-	-	100%
Certification de l'AEA I	3 000	-	-	100%
Budget relatif aux risques	16 969	-	-	n.d.
Total	220 000	185 839	84%	100%

Le projet a été officiellement clôturé en 2020. Le solde budgétaire de 34 161,25 francs suisses a ensuite été reversé aux excédents cumulés.

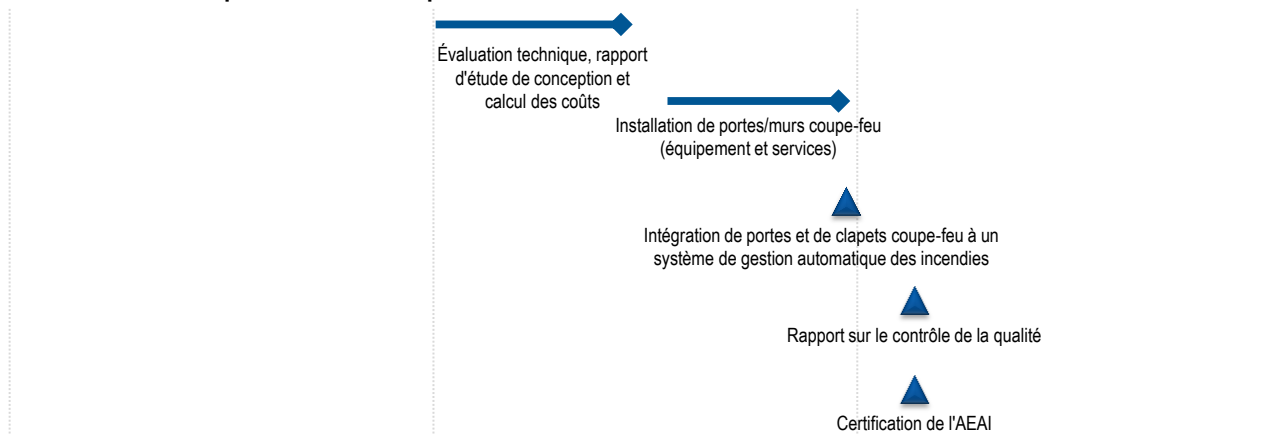
Calendrier du projet

2018				2019				2020			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet



Calendrier effectif par résultat escompté



Suivi du projet

Mesures de suivi

- Des évaluations des risques de sécurité seront effectuées annuellement, afin d'assurer la mise en place, le cas échéant, de mesures d'atténuation des risques appropriées pour les bâtiments GB I ET GB II. Ces dernières permettront également de garantir le maintien de la conformité à la réglementation suisse.

Coûts opérationnels récurrents prévus

- Compte tenu de la nature et de la portée du projet, aucun supplément n'est prévu en ce qui concerne les coûts de fonctionnement récurrents.

Projet relatif à la sûreté et à la sécurité

PCE 18 GESTION DYNAMIQUE DES INCIDENTS (GDI)

Chef de projet M. F. Deschamps

Résultat escompté *IX.4 Une Organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens*

Rapport d'avancement du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

Le Plan stratégique de sécurité (SSP) 2016-2021 décrit la stratégie qui permettra à l'Organisation de mieux se préparer aux risques et opportunités futurs. Cela est conforme aux objectifs énoncés dans le Plan stratégique à moyen terme de l'OMPI 2016-2021 et fait suite à des consultations avec la haute direction, des experts extérieurs, le personnel du Système de gestion de la sécurité des Nations Unies (SGSSN) et d'autres parties prenantes de l'OMPI.

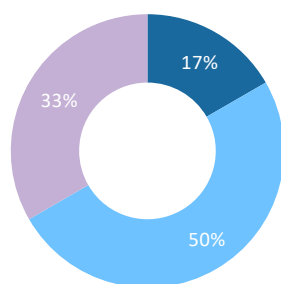
Il est essentiel que la mise en œuvre du PCE 18 se fasse en tandem et dans le cadre du SSP élargi et en consultation avec les responsables de la création d'une culture de la sécurité au sein de l'Organisation afin d'assurer une conformité maximale, une perturbation minimale et la durabilité de la solution GDI sur le long terme.

Les objectifs du projet consistent à :

- renforcer les capacités organisationnelles de gestion et d'intervention en cas d'incidents critiques, où qu'ils touchent le personnel de l'OMPI, c'est-à-dire au siège, dans les bureaux extérieurs, lors de conférences à l'étranger, de manifestations et de déplacements du personnel;
- améliorer la résilience organisationnelle face aux incidents de sécurité dynamiques en veillant à ce que l'OMPI soit mieux informée, préparée et habilitée à faire face aux incidents dynamiques;
- renforcer le dispositif de dissuasion de l'OMPI en matière d'atténuation des effets dissuasifs (pleinement autorisé par les autorités compétentes);
- améliorer la plateforme de gestion des incidents de l'OMPI (rôles et responsabilités, processus, pratique); et
- améliorer les niveaux de sensibilisation et de préparation dans l'ensemble de l'organisation (pour inclure tout le personnel).

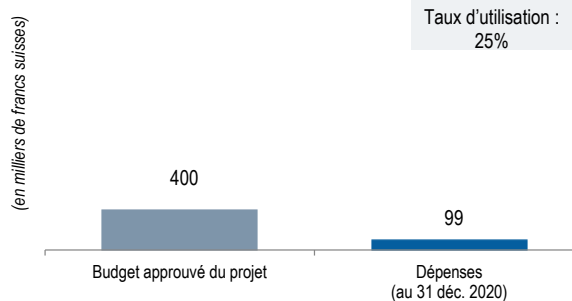
Aperçu de l'état d'avancement du projet

Résultat escompté³⁴



● Atteint ● En cours ● Prévu ● Hors champ

Utilisation des ressources



³⁴ N'inclut pas le résultat transversal : Gestion de projet.

Principales réalisations en 2020

En 2020, les progrès suivants ont été accomplis :

- mise à niveau du système de communication et de notification d'urgence Everbridge (courrier électronique, texte);
- installation du système de détection de tirs (GDS);
- achèvement des processus et de la documentation du concept des opérations; et
- achèvement des essais du système de réponse automatisée, après intégration avec le système de sonorisation (haut-parleurs internes du site de l'OMPI).

Concrétisation des avantages

Avantages futurs escomptés

Niveau de risque réduit pour les tireurs actifs et les incidents connexes.

Réduction de l'impact sur l'Organisation, des pertes de vie et des délais de rétablissement après l'incident.

Amélioration des niveaux de sensibilisation et de préparation dans l'ensemble de l'Organisation (pour inclure tout le personnel).

Réduction des risques organisationnels liés au terrorisme, comme indiqué dans la carte des risques de l'OMPI.

Les avantages escomptés seront obtenus à la suite de la mise en œuvre de tous les résultats et de la formation du personnel de l'OMPI.

Risques et mesures d'atténuation

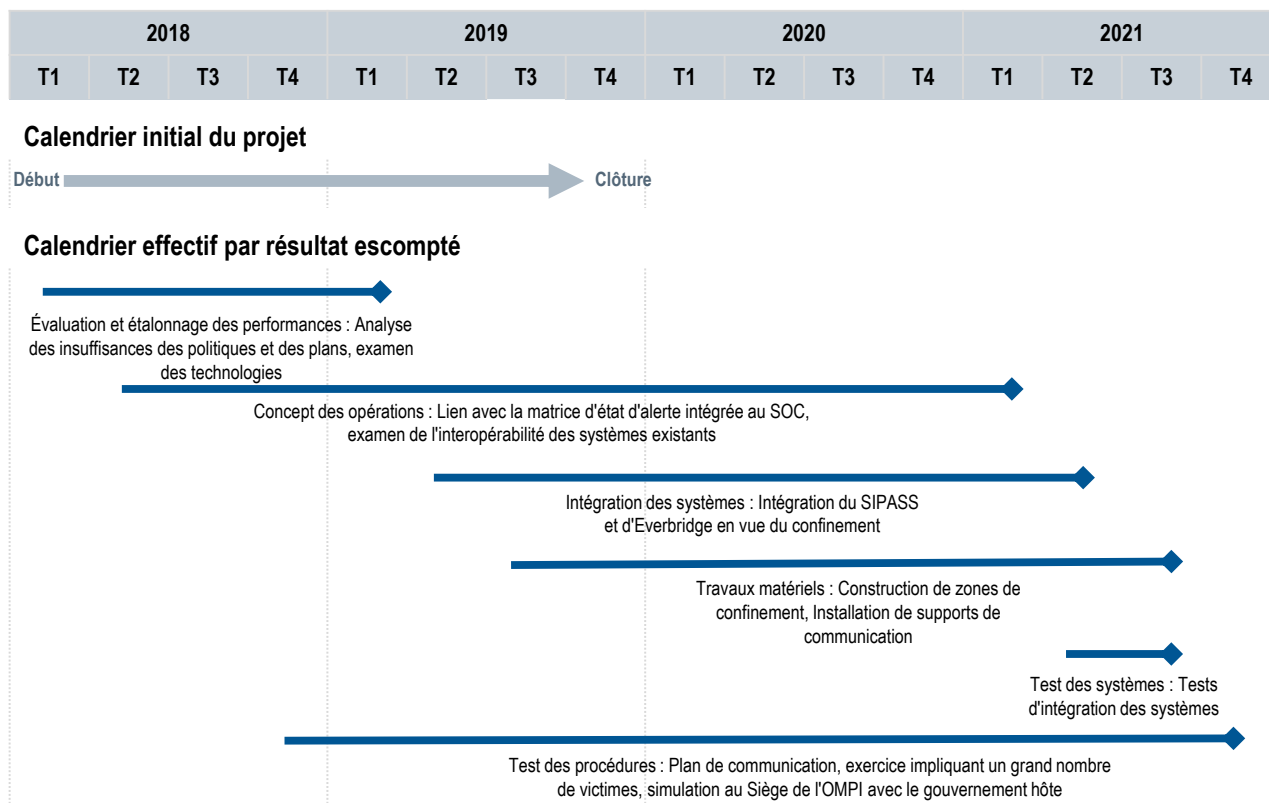
Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Retards dans le calendrier du projet par suite de contraintes organisationnelles résultant de perturbations du chantier, notamment en ce qui concerne le calendrier des réunions de l'OMPI.	Ce risque s'est concrétisé en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, laquelle a rendu impossibles l'évaluation et la livraison des travaux matériels.	n.d.	Le calendrier du projet a subi un retard d'environ 9 mois.
Augmentation du coût des travaux matériels et dépassement des estimations initiales entraînant l'impossibilité de mener le projet à terme.	Ce risque ne s'est pas concrétisé en 2020, mais reste entier en 2021.	Conception et mise en œuvre de travaux matériels permettant de réaliser la plus grande partie du projet de la manière la plus économique.	Le projet n'a pas subi d'incidence négative en 2020.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Évaluation et étalonnage des performances : Analyse des insuffisances des politiques et des plans, examen des technologies	17 100	17 100	100%	100%
Concept des opérations : Lien avec la matrice d'état d'alerte intégrée au SOC, examen de l'interopérabilité des systèmes existants	7 422	7 422	100%	95%
Intégration des systèmes : Intégration du SIPASS et d'Everbridge en vue du confinement	79 073	36 538	46%	65%
Travaux matériels : Construction de zones de confinement, Installation de supports de communication	264 000	38 315	15%	15%
Test des systèmes : Tests d'intégration des systèmes	-	-	-	-
Test des procédures : Plan de communication, exercice impliquant un grand nombre de victimes, simulation au siège de l'OMPI avec le gouvernement hôte	15 000	-	-	-
Appui au projet	17 405	-	-	n.d.
Total	400 000	99 375	25%	70%

Calendrier du projet



Les travaux matériels et l'intégration des systèmes ont subi des retards importants en raison de la pandémie de COVID-19. Étant tributaires de l'intégration des systèmes, les essais de systèmes et procédures ont également été retardés.

Perspectives

- La réalisation des simulations finales du siège avec la participation du gouvernement hôte, qui dépendra des exigences opérationnelles des forces de sécurité du gouvernement hôte, a été identifiée comme un défi futur.
- La poursuite de la situation de télétravail liée à la pandémie de COVID-19 au-delà du deuxième trimestre de 2021 peut retarder encore les essais de procédures (notamment en ce qui concerne les communications, la formation, un exercice de situation impliquant un grand nombre de victimes et une simulation de gestion dynamique des incidents au siège avec la participation du gouvernement hôte).
- Les menaces d'incidents dynamiques et des mesures d'atténuation qui s'y rapportent doivent faire l'objet d'un travail constant de surveillance et d'évaluation, pour que l'OMPI soit toujours adéquatement préparée pour faire face aux risques de manière rapide et efficace.

Projet relatif aux TIC

PCE 19	MIGRATION DE LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE VERS LES SERVICES D'HÉBERGEMENT EN NUAGE
Chef de projet	Mme C. Reymond
Résultat escompté	<i>IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes</i>

Rapport d'avancement du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

L'OMPI s'appuie sur un système de courrier électronique comme principal moyen de communication quotidienne interne et externe entre son personnel, ses clients, les États membres et les autres parties prenantes. Ce service est donc devenu essentiel pour les activités quotidiennes de l'OMPI, et toute interruption de ce service nuit au fonctionnement de l'Organisation.

Actuellement, le service de messagerie de l'OMPI est hébergé dans un environnement prévu à cet effet au Centre de calcul international de l'ONU (CIC).

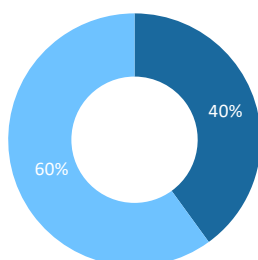
L'objectif du projet est de réussir la migration de l'ensemble des contenus du système de courrier électronique, y compris la fonction d'archivage, vers un service de courrier électronique dans le nuage. Une telle stratégie de diversification réduit le risque de dépendance à l'égard d'un seul fournisseur de services pour l'infrastructure informatique.

La mise en œuvre d'un système de messagerie électronique en nuage permettra également à l'OMPI de tirer parti d'une réduction des coûts de fonctionnement récurrents pour les services de messagerie électronique. En outre, elle permettra à l'OMPI d'atteindre des niveaux de résilience de service plus élevés, car l'hébergement du service de courrier électronique pourra être réparti entre plusieurs centres de données avec une répartition géographique plus importante que le service actuel. Cette répartition plus large permettra la continuité des opérations du service de messagerie électronique, à l'appui d'un certain nombre d'opérations de l'OMPI même en cas d'incidents de grande ampleur dans la région de Genève. De plus, l'OMPI pourra tirer parti des mécanismes de sécurité intégrés faisant partie de la prestation du fournisseur de services en nuage pour protéger davantage son service de courrier électronique contre les cybermenaces.

En 2020, la portée du projet a été élargie par l'ajout de deux exigences supplémentaires en matière de sécurité de l'information, qui ont été identifiées comme des conditions préalables à la migration des boîtes aux lettres. Il s'agit de la mise en œuvre d'une solution de sauvegarde tierce, pour atténuer le risque de corruption des boîtes aux lettres ou de cryptage malveillant, et de mécanismes supplémentaires de protection pour limiter les possibilités de téléchargement par les utilisateurs de contenus du système de courrier électronique de l'OMPI.

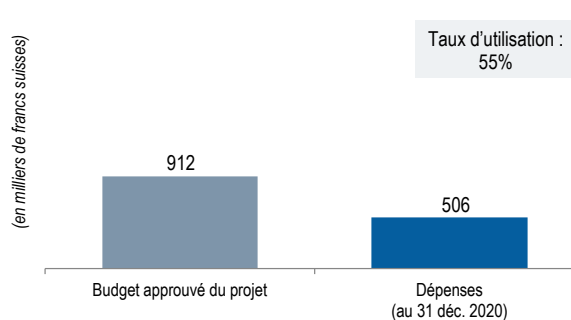
Aperçu de l'état d'avancement du projet

Résultat escompté³⁵



● Atteint ● En cours ● Prévu ● Hors champ

Utilisation des ressources



³⁵ N'inclut pas le budget non alloué.

Principales réalisations en 2020

En 2020, les progrès suivants ont été accomplis :

- une mise à niveau du système de gestion des appareils mobiles AirWatch a été effectuée, afin de permettre le déploiement dans le nuage;
- les deux anciens annuaires électroniques ont été consolidés, et un mécanisme temporaire d'identification à deux facteurs pour Outlook Web Access a été mis en place afin de remplir les exigences en matière de sécurité;
- des mesures strictes de contrôle de la sécurité ont été mises en place pour le locataire Office365;
- l'environnement hybride nécessaire à la migration des boîtes aux lettres et des archives vers le nuage a été créé, et une solution de sauvegarde pour les boîtes aux lettres migrées (le logiciel Spanning) a été trouvée et acquise;
- la dernière solution d'authentification à deux facteurs a été mise en œuvre avec le logiciel OpenAM;
- l'accès au courrier électronique dans le nuage a été limité au Web seulement pour les appareils non contrôlés par l'OMPI; et
- la migration vers le nuage du premier lot d'utilisateurs s'est effectuée avec succès.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus en 2020	Avantages futurs escomptés
Amélioration de la résilience de service pour le nombre limité de boîtes aux lettres ayant fait l'objet de la migration.	Diminution des coûts opérationnels.
Amélioration de la sécurité pour le nombre limité de boîtes aux lettres ayant fait l'objet de la migration.	Évitement de coûts.
	Amélioration de la résilience de service pour l'ensemble des boîtes aux lettres.
	Amélioration de la sécurité pour l'ensemble des boîtes aux lettres.

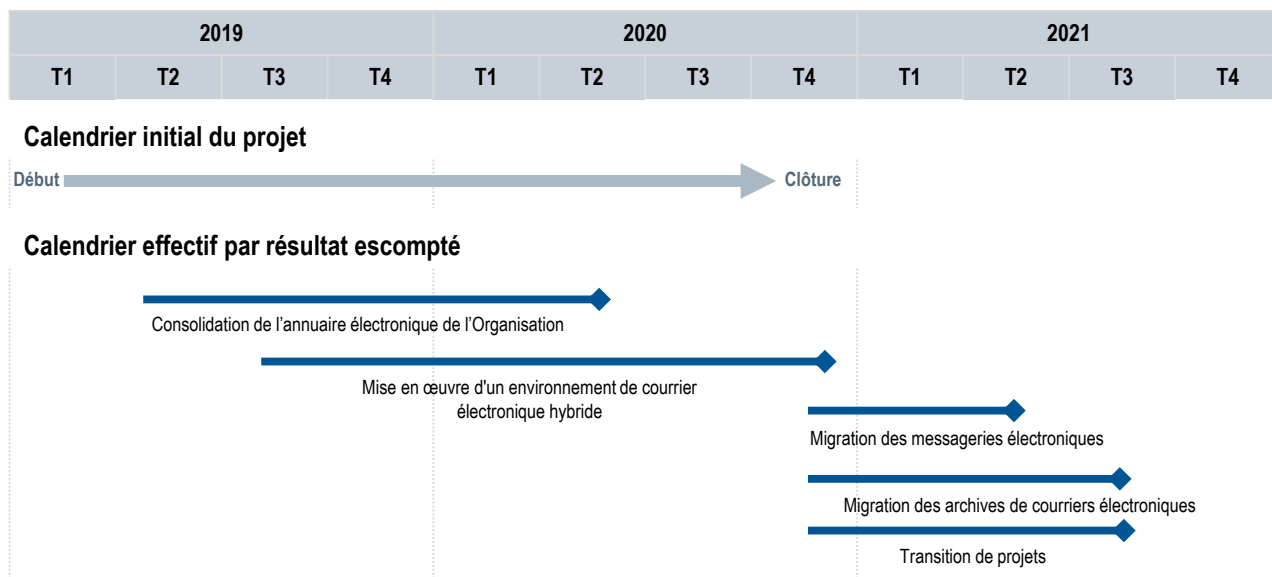
Les avantages se concrétiseront plus tard que prévu, en raison des retards subis dans la mise en œuvre du projet.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Consolidation de l'annuaire électronique de l'Organisation	81 500	91 500	75 169	82%	100%
Mise en œuvre d'un environnement de courrier électronique hybride	115 250	130 250	100 906	77%	100%
Migration des messageries électroniques	138 750	163 750	87 980	54%	15%
Migration des archives de courriers électroniques	212 750	237 750	85 340	36%	10%
Transition de projets	263 750	288 750	156 200	54%	40%
Non affectées	100 000	-	-	-	-
Total	912 000	912 000	505 595	55%	58%

Calendrier du projet



Les facteurs suivants ont provoqué des retards de mise en œuvre au cours de la première partie de 2020 :

- la plupart des activités du projet ont subi des retards dus à la pandémie de COVID-19, parce que les équipes qui en étaient chargées, tant à l'OMPI qu'à l'ICC, ont été occupées par d'autres activités prioritaires (à savoir la fourniture de services d'accès à distance aux utilisateurs);
- la création de locataire Microsoft O365 a subi des retards en raison de difficultés d'ordre administratif touchant le revendeur de comptes majeurs Microsoft (LAR) de l'OMPI – en l'occurrence SoftwareONE); et
- précisions insuffisantes ou absence d'accord sur certaines exigences et sous-estimation du temps nécessaire à l'intégration des produits Microsoft dans l'environnement de l'OMPI.

Perspectives

Les défis identifiés sont les suivants :

- Pour que la durabilité de la migration vers le nuage soit assurée, il sera nécessaire de régler des aspects importants qui ne sont pas entièrement pris en compte par l'offre O365 standard. Cela concerne notamment certains dossiers utilisés comme référentiels de documents, dont la taille a augmenté au point de ne plus être compatible avec une migration directe vers le nuage.
- Un processus de transition prolongé entraînant le maintien de certains services sur site nécessitera, le cas échéant, une gestion judicieuse. Les règles à suivre concernant la durée de maintien du système actuel d'archivage sur site, Enterprise Vault, auront une incidence non négligeable sur les coûts opérationnels futurs, et donc sur la concrétisation des retombées.

Projet relatif aux TIC

PCE 20 CRÉATION D'UNE FONCTION PERMETTANT À L'OMPI D'AVOIR RECOURS À DES PRESTATAIRES DE SERVICES EN NUAGE SUR LE LONG TERME ET MIGRATION DES APPLICATIONS EXISTANTES

Chef de projet Mme M. Dedu

Résultat escompté *IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes*

Rapport d'avancement du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

Depuis 2017, le Secrétariat étudie les possibilités d'améliorer le rapport coût-efficacité, la résilience, la sécurité et la souplesse d'une infrastructure informatique à l'appui d'une large gamme de services commerciaux. Une étude panoramique des prestataires de services a été menée en 2017 et un processus d'appel d'offres s'est achevé en 2018, pour engager des prestataires de services en nuage pour l'infrastructure informatique et les services connexes. La stratégie consistait à signer des contrats avec plusieurs fournisseurs de services, afin de diversifier les risques et de pouvoir utiliser le fournisseur le plus approprié pour chaque service.

Au moment du lancement du projet, le Secrétariat gérait plus d'une centaine d'applications informatiques, dont une soixantaine fournissaient des services à des utilisateurs externes tels que les systèmes mondiaux de propriété intellectuelle (PCT, Madrid et La Haye), les bases de données en ligne, les plateformes d'échange de données, les partenariats public-privé et d'autres applications. Celles-ci étaient presque exclusivement hébergées par le Centre international de calcul des Nations Unies (CIC-ONU) dans deux centres de données à Genève.

Depuis l'adoption de la stratégie "cloud first" et l'établissement de contrats avec des fournisseurs de services en ligne, l'OMPI a commencé à utiliser des services dans le nuage et à préparer une stratégie de migration totale ou partielle de ses applications informatiques vers le nuage.

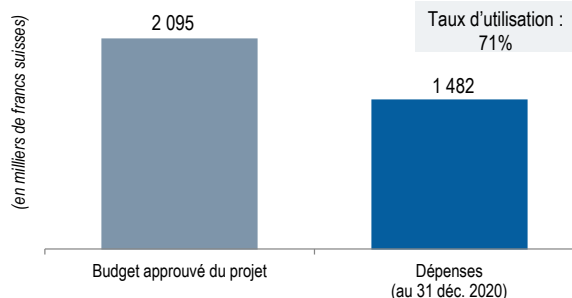
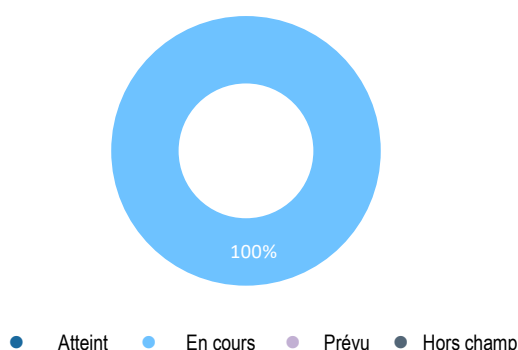
Les objectifs de la migration vers le nuage sont globalement les suivants :

- **gain d'agilité et de flexibilité** : il sera possible d'équiper rapidement l'infrastructure informatique pour de nouvelles applications, des besoins ponctuels (par exemple des ressources pour l'intelligence artificielle) et des changements de demande imprévus;
- **amélioration de la prestation de services aux parties prenantes externes** : la répartition des services dans le monde entier grâce à l'informatique en nuage permet de raccourcir les délais de réponse;
- **amélioration de la continuité des activités** : une infrastructure en nuage correctement utilisée permet de mettre en œuvre rapidement et à peu de frais les processus de sauvegarde et de récupération. Les problèmes de dépendance à l'égard d'un fournisseur de services unique se posent moins; et
- **optimisation des coûts** : des économies de coûts devraient découler de la diminution des montants actuellement consacrés à la prise en charge, à la maintenance et à la gestion de l'infrastructure informatique. Une optimisation des coûts peut également être réalisée en redimensionnant les ressources allouées dans le nuage.

Aperçu de l'état d'avancement du projet

Résultat escompté

Utilisation des ressources



Principales réalisations en 2020

En 2020, les progrès suivants ont été accomplis :

- des stratégies ont été établies pour les domaines suivants : i) sauvegarde; ii) reprise des opérations après sinistre et iii) surveillance;
- des contrats Amazon Web Services (AWS) à prix réduit ont été conclus, et une économie de 23% a été réalisée sur les dépenses informatiques;
- dix-huit applications supplémentaires ont été migrées vers le nuage WIPO AWS en production;
- le service de réseau AWS Direct Connect a été activé, ce qui fournit une connexion privée et sécurisée avec AWS pour les charges de travail qui nécessitent une vitesse plus haute ou une latence plus faible que celle de l'Internet; et
- une formation AWS spécialisée a été mise en place par l'intermédiaire de la plateforme "A Cloud Guru", qui fournit au personnel (technique et commercial) un accès rapide à une formation en ligne dans le nuage.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus les années précédentes	Avantages obtenus en 2020	Avantages futurs escomptés
Réduction du coût d'hébergement des applications.	Réduction du risque de cyberattaque et d'accès malveillants aux données par une diminution de la surface d'attaque, le cryptage systématique des données, la réalisation de vérifications de conformité unifiées de type "compliance as code" et automatisées, mise en place de mesures de gestion des coûts afin d'éviter l'épuisement des ressources dans le nuage.	Efficacité organisationnelle accrue grâce à la capacité d'automatiser les processus et d'adapter les ressources. Réduction du risque d'indisponibilité des systèmes d'enregistrement international.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Surestimation de la volonté de l'Organisation d'adopter un environnement en nuage, pouvant entraîner des retards dans la mise en œuvre du projet.	Ce risque s'est concrétisé.	La mise en place d'une politique "cloud first" à l'échelle de l'Organisation n'a pas été largement adoptée, certaines unités administratives invoquant des besoins opérationnels urgents pour favoriser une mise en œuvre sur site plutôt que dans le nuage. Bien qu'une formation au nuage ait été dispensée à toutes les équipes de développement internes, que des normes aient été adoptées et que des experts en matière de nuage aient été engagés pour mettre en place un environnement en nuage de plus en plus mature, ce risque n'a été que partiellement atténué.	Les stratégies d'atténuation n'ayant été que partiellement efficaces, la mise en œuvre du projet a subi des retards.
Absence de préparation des équipes DEV internes et délocalisées à assurer le support des applications migrées dans le nuage.	Le risque est resté stable au cours de la période considérée.	La persistance du travail de conseil et d'assistance de l'équipe centrale chargée du nuage, la proposition de normes et de pratiques recommandées pour accélérer les migrations vers le nuage, les exercices de formation sur mesure et l'accès à la plateforme de formation en ligne dans le nuage ont permis aux équipes DEV internes d'acquérir une expérience pratique du nuage. Il est en outre prévu d'élaborer au niveau organisationnel une nouvelle stratégie de partenariat en phase avec le portefeuille d'applications et d'unités commerciales dans le nuage de l'OMPI, donnant accès à des partenaires "nés dans le nuage" pour appuyer les migrations.	Les stratégies d'atténuation n'ayant été que partiellement efficaces, certaines migrations vers le nuage ont subi des retards.
Manque de préparation au transfert opérationnel des équipes internes chargées des TIC et de l'assurance de l'information.	La probabilité de ce risque a diminué au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet.	Le transfert opérationnel des résultats obtenus a été engagé par des ateliers de transfert de connaissances et des réunions d'alignement hebdomadaires entre l'équipe centrale chargée du nuage et les équipes chargées des opérations; des ressources additionnelles pourvues de compétences et de capacités en matière de nuage ont également été intégrées à l'équipe des opérations.	L'incidence des mesures d'atténuation sur la transition vers les opérations a été positive.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Gestion institutionnelle : Documentation des projets, mise en œuvre des politiques organisationnelles	-	-	-	80%
Activités : Administration des contrats et gestion des coûts dans le nuage	69 500	21 652	31%	80%
Plateforme : Création, définition stratégique et gestion de la plateforme sur le nuage Enterprise	42 900	24 713	58%	77%
Sécurité : Conception et configuration de la sécurité, évaluation de la gouvernance des risques et de la conformité	293 000	304 359	104%	81% ³⁶
Opérations : Mise en œuvre de la prestation de services et gestion des opérations	34 000	33 891	100%	55%
Applications : Conception du pilote, calendrier de migration, mise en œuvre de la migration de plus de 50 applications	1 462 400	898 897	61%	58%
Personnel : Formation au nuage, gestion de la coordination et de la certification; conception d'une nouvelle structure organisationnelle	192 700	198 742	103%	70%
Total	2 094 500	1 482 254	71%	72%

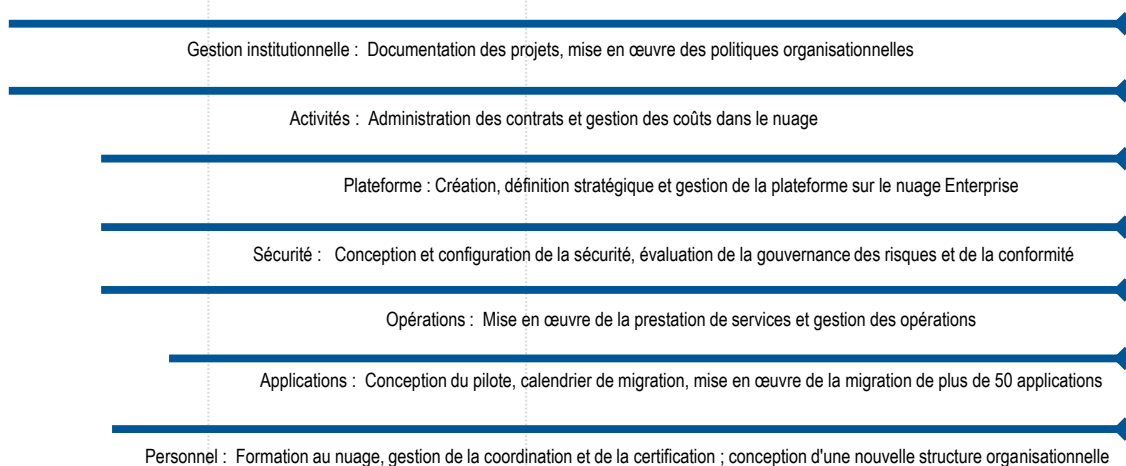
Calendrier du projet

2018				2019				2020				2021			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Début  Clôture

Calendrier effectif par résultat escompté



La mise en œuvre de la phase I a été retardée en raison de la migration plus lente que prévue des applications vers le nuage.

Perspectives

- La fluidité de la mise en œuvre pratique et la durabilité à long terme des applications en nuage migrées ont été identifiées comme un défi futur. Pour y faire face, un cadre opérationnel détaillé sera mis en place en 2021.

³⁶ Le taux d'exécution de 85% annoncé en 2019 a baissé suite à l'évaluation de la maturité des services professionnels AWS.

Projet relatif aux TIC

PCE 21	PORTAIL DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE L'OMPI – PHASE II
Chef de projet	M. K. Natsume
Résultat escompté	<i>IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes</i>

Rapport d'avancement du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

L'OMPI investit dans un portail de propriété intellectuelle qui apportera à ses utilisateurs l'expérience intégrée et cohérente de l'ensemble de nos systèmes mondiaux. Le portail de propriété intellectuelle de l'OMPI, qui assure une interface uniforme avec les clients dans l'ensemble des systèmes mondiaux et offre des services intégrés de gestion financière et de gestion de l'identité, est en cours de déploiement au travers d'une stratégie de mise en place par phases.

Une nouvelle expérience consolidée et plus uniforme pour les clients est menée avec la mise en place de la phase I, qui s'avère essentielle au vu du nombre croissant d'utilisateurs des services de l'OMPI et du recours accru aux TIC par l'Organisation pour la prestation de ses services. La phase I permettra aux clients de l'OMPI, grâce à un portail unique, simple et efficace, de s'informer sur la gamme complète des services de l'OMPI et de les utiliser, y compris les clients novices tels que les PME et les entrepreneurs individuels, notamment dans les pays en développement.

La phase II sera élaborée à partir des bases de la phase I, en mettant en avant davantage d'activités de transformation numérique, une plus grande automatisation des processus de développement de logiciels, la nécessité de mieux comprendre les divers types de clients et l'introduction de nouvelles capacités de prise en main autonome par les clients.

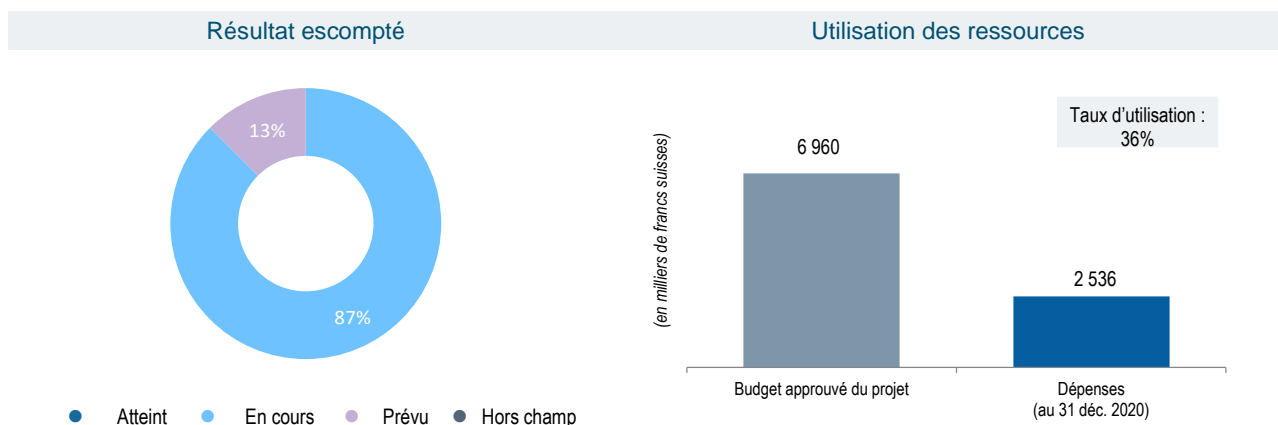
Objectifs

Le portail de propriété intellectuelle de l'OMPI vise à introduire un portail à entrée unique à l'intention des utilisateurs des services numériques payants fournis par l'OMPI. Le portail de propriété intellectuelle de l'OMPI connecte de nombreuses plateformes informatiques de services payants fournis par l'OMPI, comme les systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye (systèmes mondiaux de protection de la propriété intellectuelle de l'OMPI), chacun d'entre eux ayant été développé et fonctionnant comme une plateforme informatique séparée. Le portail de propriété intellectuelle de l'OMPI doit pouvoir offrir un portail à entrée unique pour les utilisateurs des services des systèmes mondiaux de protection de l'OMPI ainsi que du Centre d'arbitrage et de médiation, au travers d'un compte OMPi unique pour chaque utilisateur, tout en mettant en place une politique de navigation conviviale, une interface d'utilisateur commune et un portail de paiement central.

L'intégration des nombreuses plateformes est plus que nécessaire pour que le Bureau international puisse faire face à l'augmentation importante du nombre et de la diversité des données sur la propriété intellectuelle gérées dans les différents domaines d'activité. À mesure que l'utilisation des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle augmente, il convient d'adopter une approche plus intégrée du traitement des données afin de réduire la surcharge de traitement qui, autrement, serait associée à des solutions de traitement de données fragmentées et indépendantes au sein des systèmes informatiques de chaque service.

Le portail de propriété intellectuelle de l'OMPI se sert des investissements consentis dans les TIC pour proposer des opportunités de prises de décisions TIC plus stratégiques et intersectorielles. Grâce à un processus stratégique et à une normalisation architecturale, le portail de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitera la maîtrise des coûts en matière d'investissements dans les TIC et améliorera l'évolutivité des solutions commerciales, tout en veillant à ce que la qualité des opérations et des données ne soit pas compromise.

Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2020

En 2020, les progrès suivants ont été accomplis :

- déploiement réussi de la première version d'une plateforme d'analyse de données orientée vers l'entreprise, intégrant des séries de données relatives aux clients et ayant la capacité de collecter, stocker et analyser des données structurées et non structurées;
- mise en place d'un gestionnaire d'analyse Web de 39 applications de propriété intellectuelle intégrées dans le portail et sur le site Web de l'OMPI, permettant d'établir des tableaux de bord interactifs pour mesurer l'analytique Web standard, la satisfaction des utilisateurs concernant les temps de chargement ainsi que le chevauchement de l'utilisation des services, et offrant la possibilité d'élaborer une étude initiale de comportement portant sur 5 utilisateurs;
- démonstration de la capacité d'utiliser les outils et les méthodes de la science des données afin d'identifier de nouveaux utilisateurs potentiels des services de l'OMPI;
- démarrage du transfert des savoirs aux équipes opérationnelles, permettant l'extraction de valeur opérationnelle de l'analytique Web;
- développement des caractéristiques du portail de propriété intellectuelle de l'OMPI, dont une version améliorée du menu des applications ainsi que des capacités renforcées pour le système commun de messagerie;
- intégration de six applications supplémentaires de l'OMPI au portail de propriété intellectuelle de l'OMPI;
- migration de neuf applications supplémentaires de l'OMPI nouvelles ou préexistantes vers l'interface commune. Création d'un groupe de travail chargé de coordonner la mise en œuvre de l'interface commune dans les services en ligne;
- conceptions d'expérience utilisateur sur trois nouvelles pages d'accueil de services de propriété intellectuelle en ligne nouveaux ou préexistants, sur la base d'une procédure pertinente mise en place;
- sensibilisation et promotion du portail de propriété intellectuelle de l'OMPI, autant au niveau interne qu'externe, au moyen de sessions de formation, de webinaires, de réunions bilatérales et d'articles en ligne;
- fourniture d'un prototype technique d'application mobile "Alertes & Messages" à utiliser lors des discussions opérationnelles sur la viabilité d'une initiative de ce type;
- extension du pipeline du logiciel commun de développement et de déploiement pour l'intégration de 35 applications opérationnelles supplémentaires, en insérant de nouvelles technologies relatives à la collaboration en matière de codes et au contrôle de sécurité des applications, ainsi que la capacité à gérer le déploiement vers l'infrastructure de nuage;
- fourniture d'une bibliothèque centrale de composants pour l'interface utilisateur commune, sur la base d'une technologie Web avancée, ainsi que d'une plateforme de documentation à guichet unique pour la mise en place de l'interface, permettant l'application et le maintien de normes cohérentes dans l'ensemble des applications opérationnelles;
- coordination de plusieurs forums sur les technologies de l'information, contribuant à un meilleur alignement technique au sein de l'Organisation par le biais d'évaluations de l'architecture et de la proposition de normes en matière de technologie; et
- démarrage d'une validation technique de concept sur la base d'une plateforme open-source de gestion des API.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus en 2020	Avantages futurs escomptés
<p>Efficacité organisationnelle accrue grâce à la mise en œuvre d'un cadre de gestion des programmes, d'un modèle de soutien unifié et d'un traitement normalisé des paiements.</p> <p>Une expérience client cohérente et uniforme à travers tous les systèmes informatiques externes de l'OMPI.</p> <p>Augmentation de la rentabilité et de la productivité des équipes de développement informatique grâce à des synergies entre les secteurs d'activité et les plateformes informatiques.</p> <p>Renforcement de la viabilité de la plateforme pour le Portail de propriété intellectuelle et des systèmes informatiques de l'OMPI moyennant l'amélioration de l'évolutivité et de la résilience des solutions informatiques adoptées.</p>	<p>Facilité d'utilisation accrue et meilleure expérience client pour les utilisateurs des systèmes TIC de l'OMPI orientés vers l'extérieur.</p> <p>Perception positive des services de l'OMPI et reconnaissance de la marque accrues.</p> <p>Facilité de paiement pour les clients qui utilisent des installations modernes de traitement des transactions financières et qui permettent la disponibilité d'informations consolidées sur les paiements.</p> <p>Amélioration de la qualité des données relatives à la clientèle et de la gestion de la relation client.</p> <p>Utilisation accrue des services intégrés au Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI.</p> <p>Satisfaction accrue des clients à l'égard des services fournis par l'OMPI.</p> <p>Contribution accrue à l'innovation et à la créativité au profit de tous en rendant les services de l'OMPI plus accessibles aux PME et aux entreprises individuelles, en particulier dans les pays en développement.</p>

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Les avantages du programme ne seront pas pleinement réalisés sans identification de la modalité de gestion du portail de propriété intellectuelle de l'OMPI après la clôture du programme.	Ce risque continue d'être surveillé de près.	La planification de la transition est prévue pour 2021 et la réalisation des avantages est régulièrement révisée.	Le projet n'a pas subi d'incidence négative.
La politique/stratégie de l'OMPI en matière de confidentialité des données pourrait avoir une incidence sur la mise en œuvre/le succès du projet d'analyse.	Ce risque continue d'être surveillé de près et dépend de l'approche de l'Organisation en matière de politique/stratégie relative aux données.	Un groupe de travail a été créé au sein de l'OMPI pour comprendre les défis/solutions liés à la gouvernance des données et à la confidentialité des données.	Le projet n'a pas subi d'incidence négative.

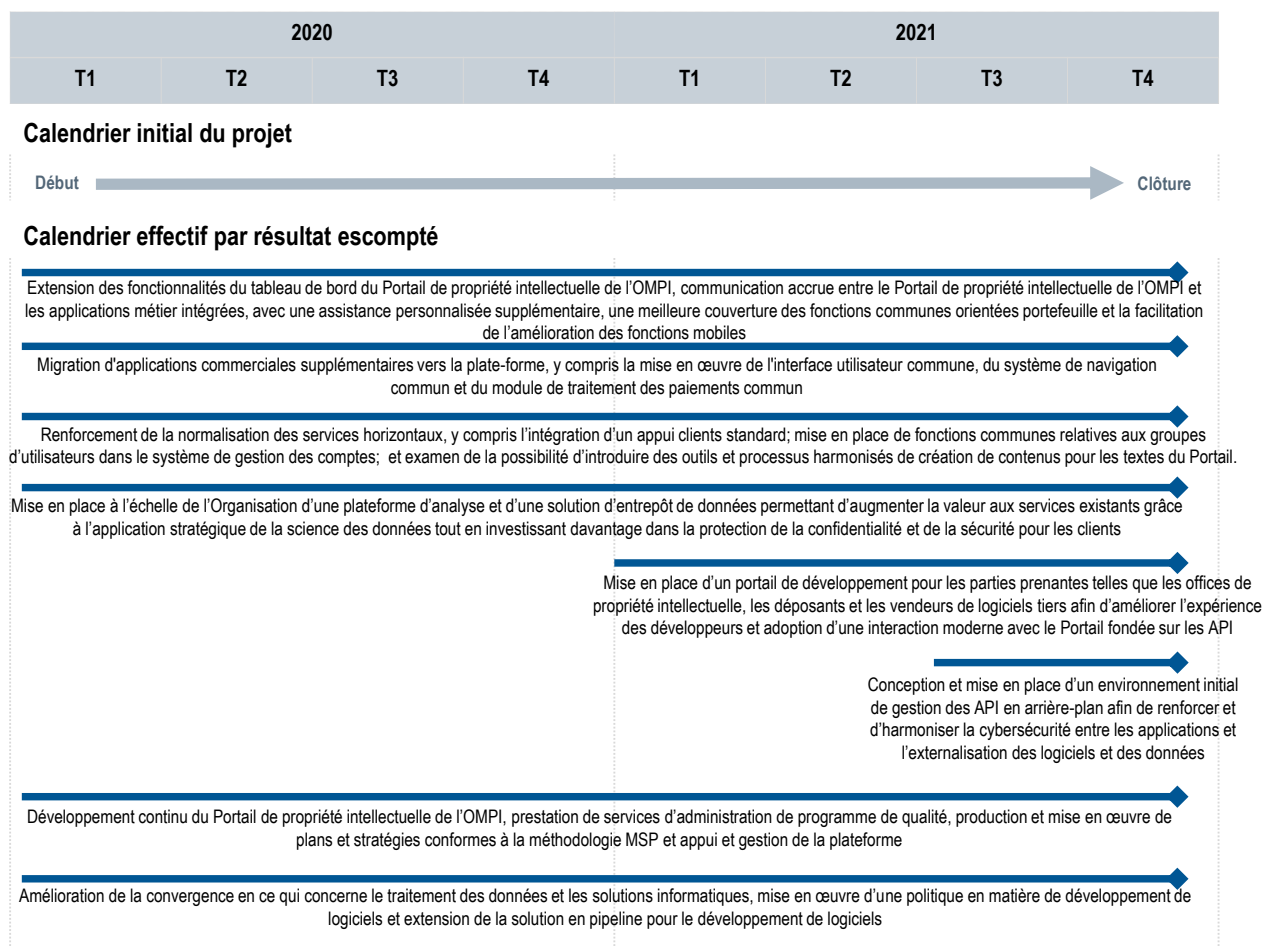
Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Extension des fonctionnalités du tableau de bord du Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI, communication accrue entre le Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI et les applications métier intégrées, avec une assistance personnalisée supplémentaire, une meilleure couverture des fonctions communes orientées portefeuille et la facilitation de l'amélioration des fonctions mobiles.	1 308 000	379 194	29%	45%
Migration d'applications métier supplémentaires vers la plateforme, y compris la mise en œuvre de l'interface utilisateur commune, du système de navigation uniformisé et du module commun de traitement des paiements.	1 206 000	741 754	62%	55%
Renforcement de la normalisation des services horizontaux, y compris l'intégration d'un appui clients standard; mise en place de fonctions communes relatives aux groupes d'utilisateurs dans le système de gestion des comptes; et examen de la possibilité d'introduire des outils et processus harmonisés de création de contenus pour les textes du Portail.	540 000	324 388	60%	50%
Mise en place à l'échelle de l'Organisation d'une plateforme d'analyse et d'une solution d'entrepôt de données permettant d'augmenter la valeur aux services existants grâce à l'application stratégique de la science des données tout en investissant davantage dans la protection de la confidentialité et de la sécurité pour les clients	1 412 000	620 930	44%	50%
Mise en place d'un portail de développement pour les parties prenantes telles que les offices de propriété intellectuelle, les déposants et les vendeurs de logiciels tiers afin d'améliorer l'expérience des développeurs et adoption d'une interaction moderne avec le Portail fondée sur les API.	192 000	-	-	5%

Résultats attendus	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Conception et mise en place d'un environnement initial de gestion des API en arrière-plan afin de renforcer et d'harmoniser la cybersécurité entre les applications et l'externalisation des logiciels et des données.	768 000	-	-	-
Développement continu du Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI, prestation de services d'administration de programme de qualité, production et mise en œuvre de plans et stratégies conformes à la méthodologie MSP et appui et gestion de la plateforme	1 294 000	334 715	26%	50%
Amélioration de la convergence en ce qui concerne le traitement des données et les solutions informatiques, mise en œuvre d'une politique en matière de développement de logiciels et extension de la solution en pipeline pour le développement de logiciels	240 000	134 560	56%	50%
Total	6 960 000	2 535 541	36%	42%

Calendrier du projet par résultat



Les résultats en matière de gestion des API ont progressé plus lentement que ce qui avait été planifié au départ, du fait de difficultés imprévues dans le recrutement de l'expertise nécessaire.

Perspectives

Les défis futurs prévisibles sont :

- Répondre pleinement aux attentes de résultats en matière de gestion des API dans un délai plus court que ce qui a été planifié, du fait de difficultés imprévues dans le recrutement de l'expertise nécessaire, exigera une collaboration en temps opportun des secteurs opérationnels de l'Organisation.
- Modifier le système de compte de l'OMPI représente une initiative de changement dans la gestion qui est considérable pour l'Organisation, dans la mesure où ce système d'activités essentiel est largement sollicité au sein de l'OMPI et devra être traité avec soin afin de garantir une réussite optimale.

Projet relatif aux TIC

PCE 22	PROJET D'EXTERNALISATION DU SYSTÈME DE LA HAYE
Chef de projet	M. G. Bisson
Résultat escompté	<i>II.4 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations de La Haye</i>

Rapport d'avancement du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

Le système de La Haye a connu de profondes transformations ces dernières années, dans la mesure où son expansion soudaine dans des territoires où s'effectue un examen substantiel des dessins a rendu son utilisation et sa gestion plus complexes.

Afin d'apporter une réponse à la charge de travail accrue et aux complexités croissantes que pose le système de La Haye, le Service d'enregistrement de La Haye a mené à bien un projet au cours des années 2017 et 2018 qui visait à moderniser le système informatique de ses principaux services d'appui en se fondant sur les technologies modernes des microservices. D'un point de vue commercial, le but clair et spécifique du projet était de reproduire les fonctionnalités et procédés classiques de l'ancien système, tout en gagnant en termes de granularité des données (ST.96), de résilience et de fiabilité – et en continuant à garantir l'intégrité des données enregistrées existantes. La nouvelle plateforme du système de La Haye a été achevée à la fin de l'année 2018.

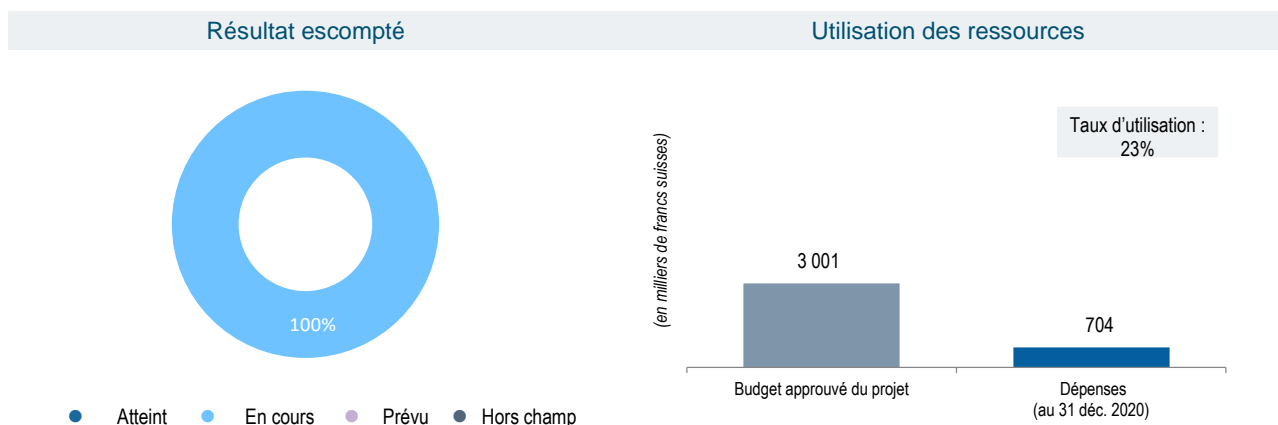
Il n'a pas été inclus dans le projet de plateforme du système de La Haye d'améliorations de la fonctionnalité, y compris en termes d'augmentation des services et des caractéristiques pour les offices, les déposants et les tierces parties. De la sorte, le projet d'externalisation du système de La Haye est un projet axé sur l'utilisateur dont la finalité est de proposer des services durables et au profit des utilisateurs, ainsi que de plus grandes intégrations normalisées avec les offices. Le projet vise à mettre en œuvre les améliorations informatiques nécessaires à la modernisation et à la rationalisation de toutes les fonctions opérationnelles, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- accès synchrone direct et en temps réel à toutes les données et informations relatives à l'enregistrement international des demandes, sur la base d'un système de gestion différenciée des droits d'accès;
- options améliorées pour les échanges de données synchrones directs et en temps réel avec les offices;
- alignement entre les systèmes TIC des offices nationaux et du BI pour des échanges de données améliorés, transparents et plus efficaces;
- lancement de notifications électroniques modernes, évolutives et solides à l'intention des utilisateurs intérieurs et extérieurs, susceptibles de commencer à réduire les délais de traitement et la dépendance au papier ainsi que les coûts du courrier physique, entraînant une plus grande satisfaction de l'utilisateur;
- services de qualité améliorés, clairs et axés sur l'utilisateur, au moyen de formulaires électroniques en ligne, pour aider les utilisateurs à améliorer la qualité de leurs demandes, réduire les défaillances et accroître leur efficacité; et
- veiller à ce que le système de La Haye continue à s'adapter aux besoins des utilisateurs et élargir les options techniques.

Les objectifs du projet consistent à :

- veiller à ce que le Bureau international soit équipé de façon à gérer la hausse attendue du volume des demandes et des enregistrements internationaux, notamment au vu de la croissance et de l'expansion futures du système de La Haye ainsi que des évolutions dans la législation relative aux dessins;
- répondre aux attentes des déposants d'une norme devenue courante dans l'industrie, à savoir, que les demandes et les communications puissent être actionnées facilement et rapidement par la voie électronique; et
- améliorer les services apportés par le système de La Haye aux parties prenantes de l'OMPI et à la communauté internationale de la propriété intellectuelle, tout en intégrant davantage les perspectives des utilisateurs et des offices dans la prestation de services.

Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2020

En 2020, les progrès suivants ont été accomplis :

- fourniture d'une nouvelle page d'accueil pour le système de communication électronique de La Haye (eHague), le portail des services et des futurs libres-services en ligne du système de La Haye;
- mise en place d'une nouvelle capacité de notification électronique qui couvre l'ensemble des notifications officielles de La Haye;
- intégration du service eRenewal de La Haye à la plateforme de La Haye de sorte que, du fait de la normalisation et granularisation des informations du registre, les renouvellements peuvent maintenant être gérés automatiquement, depuis la phase de soumission à celle de publication; et
- optimisation des processus de distribution des exemplaires confidentiels, entraînant une baisse des erreurs et une meilleure adhésion aux calendriers de distribution.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus en 2020	Avantages futurs escomptés – 2021 et au-delà
<p>Amélioration de la productivité et de l'efficacité pour les utilisateurs extérieurs et intérieurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élimination des téléchargements manuels de renouvellement; - réduction des examens manuels de renouvellement des opérations de La Haye; - amélioration de la gestion des documents soumis par le biais du téléchargement de documents de La Haye; - centralisation des capacités de renvoi et d'expédition des notifications électroniques; et - élimination des processus hors plateforme correspondant aux étapes manuelles des opérations de La Haye. <p>Accroissement de la réactivité aux utilisateurs et aux offices :</p> <ul style="list-style-type: none"> - modification des notifications d'enregistrement, envoyées électroniquement plutôt que sur support papier. <p>Capacité à apporter de meilleurs services par une approche axée sur l'utilisateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - envoi électronique de toutes les notifications de La Haye. <p>Meilleure qualité des soumissions de demandes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - amélioration de la qualité grâce à des données d'enregistrement à jour résultant de l'intégration de eRenewal et du système IB. <p>Amélioration de la sécurité relative aux échanges de données entre le BI et les utilisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - optimisation du processus de distribution d'exemplaires confidentiels (réduction des erreurs et meilleure adhésion au calendrier de distribution). 	<p>Amélioration de la productivité et de l'efficacité pour les utilisateurs extérieurs et intérieurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - alignement entre les systèmes TIC des offices nationaux et du BI pour des échanges de données améliorés, transparents et plus efficaces. <p>Accroissement de la réactivité aux utilisateurs et aux offices :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès synchrone direct et en temps réel à l'ensemble des informations et des données relatives aux demandes et aux enregistrements internationaux, sur la base d'un système de gestion différenciée des droits d'accès. <p>Capacité à apporter de meilleurs services par une approche axée sur l'utilisateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmentation de l'éventail d'options de libre-service mises à la disposition des utilisations extérieures grâce à de meilleurs moyens directs d'accès et de gestion de leurs propres données. <p>Meilleure qualité des soumissions de demandes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intégration des validations des règles opérationnelles de soumission en ligne afin d'éliminer la plupart des irrégularités. <p>Amélioration de la sécurité relative aux échanges de données entre le BI et les utilisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nouveaux services d'accès synchrone direct et en temps réel pour les échanges de données avec les offices.

Risques et mesures d'atténuation

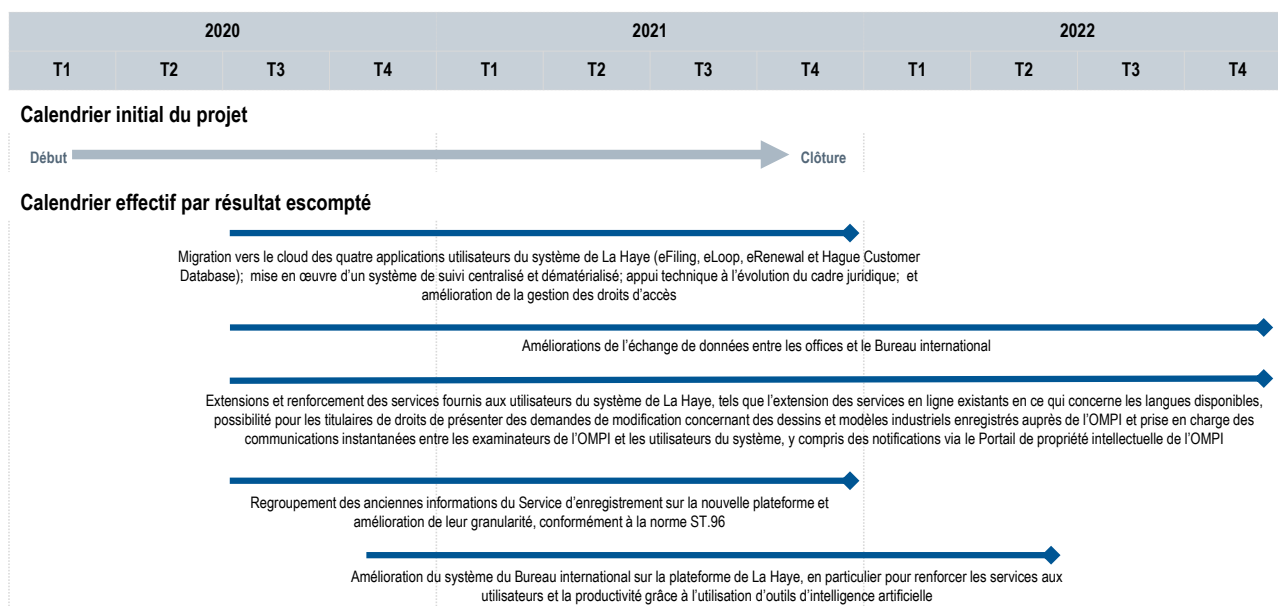
Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Une dépendance vis-à-vis de l'achèvement dans les temps des résultats attendus du portail de propriété intellectuelle pourrait entraîner des retards dans la mise en œuvre du projet.	Ce risque continue d'être surveillé de près.	Des plans itératifs de réalisation des principaux résultats attendus ont permis d'atténuer efficacement les retards.	Le projet n'a pas subi d'incidence négative.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Migration vers le nuage des quatre applications utilisateurs du système de La Haye (eFiling, eLoop, eRenewal et Hague Customer Database); mise en œuvre d'un système de suivi centralisé et dématérialisé; appui technique à l'évolution du cadre juridique; et amélioration de la gestion des droits d'accès.	232 822	127 110	55%	60%
Améliorations de l'échange de données entre les offices et le Bureau international.	784 298	84 940	11%	20%
Extensions et renforcement des services fournis aux utilisateurs du système de La Haye, tels que l'extension des services en ligne existants en ce qui concerne les langues disponibles, possibilité pour les titulaires de droits de présenter des demandes de modification concernant des dessins et modèles industriels enregistrés auprès de l'OMPI et prise en charge des communications instantanées entre les examinateurs de l'OMPI et les utilisateurs du système, y compris des notifications via le Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI.	1 100 597	267 859	24%	25%
Regroupement des anciennes informations du Service d'enregistrement sur la nouvelle plateforme et amélioration de leur granularité, conformément à la norme ST.96.	511 598	158 007	31%	35%
Amélioration du système du Bureau international sur la plateforme de La Haye, en particulier pour renforcer les services aux utilisateurs et la productivité grâce à l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle.	371 598	66 560	18%	20%
Total	3 000 914	704 476	23%	28%

Calendrier du projet par résultat



La procédure de planification a été plus longue que prévu; le calendrier du projet a été modifié en conséquence.

Projet relatif aux TIC

PCE 23 MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE GESTION DES CONTENUS DE L'ORGANISATION – PHASE II

Chef de projet M. G. Beaver

Résultat escompté *IX.2 Un Secrétariat réactif, fonctionnant harmonieusement et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets*

Rapport d'avancement du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

La phase I du projet de mise en œuvre d'un système ECM visant à introduire "un répertoire central pour stocker les documents d'entreprise" (WO/PBC/21/18) a été adoptée par les assemblées de l'OMPI en 2013. Cette phase a été principalement consacrée à la mise en place d'une série de "sous-projets ECM à gains rapides", utilisant chacune des capacités différentes de la solution ECM pour répondre à un besoin précis. La phase I a mis en œuvre avec succès l'infrastructure technique sous-jacente de l'application ECM, y compris la configuration de base du répertoire central de documents (conforme aux exigences de sécurité en matière de gestion et d'information des registres numériques), ainsi que cinq sous-projets propres aux processus opérationnels. Un sixième sous-projet (eCourier), qui doit numériser la gestion du courrier au Cabinet du Directeur général, a été reporté de la phase I à la phase II pour permettre d'en étendre le champ et les bénéficiaires. La finalisation du sous-projet de document de mission a également été reportée à la phase II.

La phase II et la phase III du projet ECM migreront, de manière progressive, la majorité des unités commerciales de l'OMPI vers la plateforme ECM et équiperont le personnel dans l'ensemble des services de l'Organisation avec des outils et des connaissances permettant d'optimiser les capacités. En prenant appui sur les fondations et l'expérience de la phase I, la phase II accélérera la transformation numérique des principales capacités de gestion interne de l'information et de la documentation, ce qui améliorera la productivité, l'efficacité des processus, le partage des connaissances, la gestion des registres et la sécurité des informations.

Cette phase comporte quatre résultats attendus principaux :

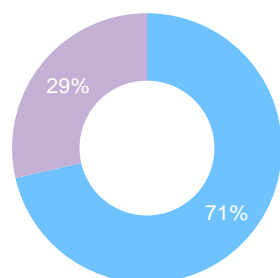
- nettoyage, restructuration et application de la gestion des fichiers, en cours, et migration vers la plateforme ECM du contenu existant basé sur les partages de fichiers de l'Organisation;
- mise en œuvre du sous-projet eMemo, qui permettra l'approbation électronique, l'expédition et le suivi des mémorandums au sein de l'OMPI, en remplacement de l'acheminement sur support physique papier des mémorandums;
- mise en œuvre du sous-projet eCourier, qui permettra la création, l'acheminement électronique, la rédaction et le suivi de lettres de réponse aux correspondances reçues par l'OMPI;
- intégration de la plateforme et des capacités ECM dans l'environnement et les processus de travail "au quotidien" de l'Organisation.

Les objectifs de la phase II du projet sont les suivants :

- permettre à l'OMPI de gérer numériquement, sous différents formats, les grands volumes de registres et d'informations générés quotidiennement au sein de l'OMPI; et
- permettre aux unités commerciales de mieux satisfaire leurs principales nécessités de capture, partage, recherche, optimisation et préservation des connaissances contenues dans les documents.

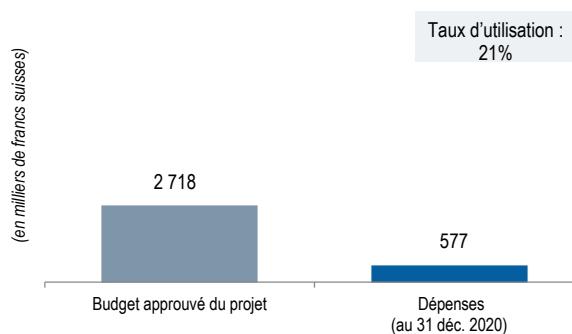
Aperçu de l'état d'avancement du projet

Résultat escompté



● Atteint ● En cours ● Prévu ● Hors champ

Utilisation des ressources



Principales réalisations en 2020

- Le développement et le déploiement de la capacité opérationnelle initiale de eMemo et eCourier ont été achevés, en réponse aux nouvelles pratiques de travail à distance dues à la pandémie de COVID-19.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus en 2020	Avantages futurs escomptés
Productivité accrue et délais plus courts de réponse aux clients, pour les unités commerciales qui ont été migrées en 2020.	Meilleur accès aux connaissances collectives, prévention de la perte des connaissances institutionnelles lors du départ des personnes, et réduction de la répétition non nécessaire du travail.
Efficacité opérationnelle renforcée et réduction correspondante des coûts, pour les unités commerciales qui ont été migrées en 2020.	Productivité accrue et délais plus courts de réponse aux clients.
	Protection garantie des registres et des archives de valeur de l'OMPI, tout en facilitant la mise à disposition dans les délais des contenus qui ont dépassé la période de rétention.
	Capacité renforcée d'application des classements de sécurité et de protection des informations sensibles.
	Efficacité opérationnelle renforcée et réduction correspondante des coûts.
	Réduction du volume de données, des coûts afférents et de l'impact environnemental du stockage de données.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Intégrer l'application ECM dans l'environnement informatique standard de tous les utilisateurs de l'OMPI	573 000	463 944	81%	80%
Mettre au point des structures de fichiers ("business file-plans") et des espaces de travail adaptés aux besoins opérationnels de chaque unité, permettant aux utilisateurs de partager, protéger et gérer le contenu dans le répertoire ECM conformément aux politiques applicables en matière de gestion de l'information	1 056 000	-	-	5%
Migrer le contenu des anciens répertoires existants (lecteurs partagés) selon que de besoin, conformément aux stratégies de migration établies	626 800	-	-	5%
Éduquer et former tous les utilisateurs à tirer parti des fonctionnalités du système	268 000	40 000	15%	20%
Élaborer et mettre en œuvre un système électronique pour numériser les opérations papier actuelles pour la gestion de la correspondance officielle reçue	80 000	45 000	56%	35%
Élaborer et mettre en œuvre un système de "Mémorandum électronique" pour numériser les procédures internes standard d'approbation et de suivi qui sont actuellement fondées sur le papier	80 000	20 000	25%	35%
Évaluer les propositions de projets supplémentaires faisant appel aux fonctionnalités de l'ECM pour répondre aux besoins opérationnels	34 000	8 000	24%	25%
Total	2 717 800	576 944	21%	25%

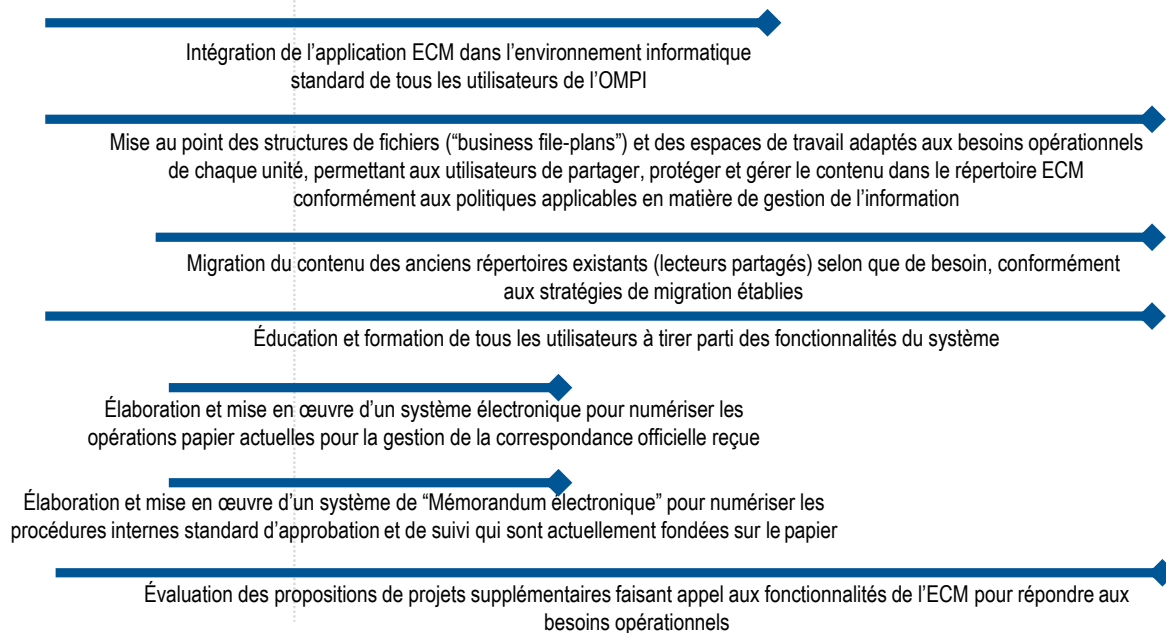
Calendrier du projet

2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet



Calendrier effectif par résultat escompté



Les calendriers de fourniture des projets eMemo et eCourier ont été avancés, dans la mesure où les avantages de ces deux sous-projets ont été reconnus comme prioritaires, avec les conditions de travail à distance dues à la pandémie COVID-19.

La priorité accordée aux sous-projets eMemo et eCourier, les retards dans la désignation du personnel essentiel pour le projet, les changements dans l'environnement de travail dus à la pandémie de COVID-19, ainsi que la nécessité de retravailler les outils de méthodologie et de migration sur la base des enseignements tirés de la phase I, ont retardé le démarrage des principales tâches exigées des unités commerciales en termes de nettoyage, de structuration et d'application de la gestion des fichiers à leurs contenus, avant leur migration vers la plateforme ECM.

Projet relatif aux TIC

PCE 24 REEMPLACEMENT DE LA SOLUTION DE DÉPÔT EN LIGNE (CMS)
SUR LE WEB

Chef de projet Mme M. De Icaza

Résultat escompté *VIII.1 Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la
propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI*

Rapport d'avancement du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

L'OMPI utilise à l'heure actuelle OpenCMS comme système de gestion des contenus Web (WCMS) pour la gestion des contenus Web et la publication des flux de travail sur les sites suivants :

- www.wipo.int
- www.AccessibleBooksConsortium.org
- <http://intranet.wipo.int/portail/fr/>
- www.upov.int

Une étude de marché externe a conclu que OpenCMS n'était plus la meilleure solution WCMS de système moderne de gestion des contenus à l'OMPI. Conserver le flux de travail OpenCMS suppose des compétences techniques (connaissance de HTML) à chacune des étapes, ce qui peut entraîner de longues attentes dans le cas d'actualisations importantes et rendre les opérations régulières d'actualisation/nettoyage à la fois difficiles et coûteuses en temps. Par exemple, tous les changements de mise en forme doivent se faire sous le codage HTML et des fonctions plus complexes, comme la recherche à facettes, ne peuvent être codées que manuellement par les développeurs en interne. De plus, le passage de la version actuelle de OpenCMS utilisée par l'OMPI vers une version plus moderne entraînerait une perte des fonctionnalités clés.

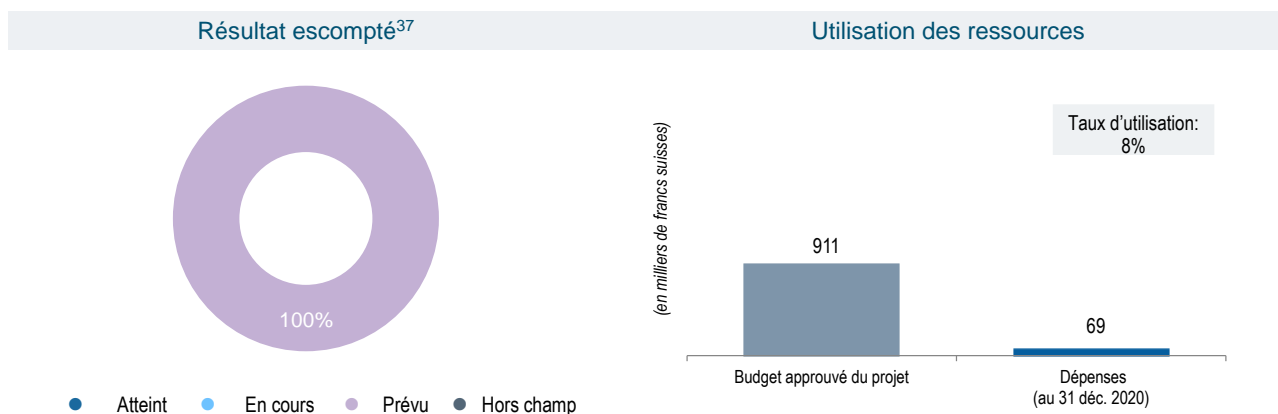
Un système modernisé de gestion des contenus pour l'OMPI devrait être moderne, flexible, convivial dans son utilisation et fonctionnel, et devrait inclure les fonctionnalités suivantes :

- capacité à stocker du contenu Web comme des modules (des contenus courts incluant un mix de texte et de multimédia sous des formats différents) plutôt que comme des pages individuelles;
- méthodes plus conviviales de création de pages par une fonctionnalité avancée (au travers de fonctions de "glisser-déposer" permettant d'ajouter des modules de contenu différent directement dans une page et d'insérer, par de simples clics, des fonctions comme le tri des données et la recherche à facettes); et
- solutions "prêtes à l'emploi" pour l'inclusion et la gestion de fonctionnalités "sociales", comme les forums, et utiles à l'utilisateur, comme les tableaux de bord personnalisés.

Les objectifs du projet consistent à :

- offrir au public extérieur de l'OMPI une expérience Web à la pointe, en incluant davantage, et plus fréquemment, des contenus actualisés dans toutes les langues officielles; et
- faciliter tant le support que l'intégration avec d'autres applications Web de l'OMPI.

Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2020

En 2020, les progrès suivants ont été accomplis :

- le document sur la phase initiale du projet a été approuvé et un responsable de projet a été sélectionné et nommé; et
- un exercice consistant à rassembler les exigences opérationnelles et techniques a été mené.

Concrétisation des avantages

Avantages futurs escomptés
Réduction des risques liés à l'utilisation d'un système WCMS qui ne serait pas utilisé à grande échelle.
Décentralisation rendue possible, pour les éditeurs Web, de publications Web via une interface conviviale n'exigeant pas de connaître le code CSS/HTML. Cette possibilité permettrait aux détenteurs de contenus Web d'avoir des pages Web actualisées sans devoir attendre la disponibilité d'un éditeur central Web.
Mise à profit des avancées de la technologie par la modernisation de la structure Web, sa fonctionnalité et sa conception, en permettant au reste du Web "statique" d'adopter une conception davantage complémentaire de l'aspect et de la convivialité de la plateforme de propriété intellectuelle de l'OMPI.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
La meilleure solution de dépôt en ligne (CMS) pour la plupart des sites peut ne pas s'avérer compatible avec la totalité des applications Web hébergées par le CMS actuel.	Ce risque continue d'être surveillé et évalué.	La stratégie d'atténuation visant à garantir une compatibilité universelle des applications, y compris la conversion des applications internes afin de communiquer avec le site Web par le biais des normes API de l'OMPI, a atténué efficacement le risque.	Le projet n'a pas subi d'incidence négative.
Étant donné le rythme rapide de changement dans le domaine du CMS Web, il se pourrait que la technologie progresse plus rapidement que les avancées enregistrées par le projet et que la technologie retenue et mise en œuvre ne soit pas de dernière génération.	Ce risque continue d'être surveillé.	Un formulaire technique permettant de s'enquérir de la situation technique des solutions proposées a été inclus parmi les demandes de devis qui seront publiées et envoyées aux fournisseurs retenus.	Le projet n'a pas subi d'incidence négative.

³⁷ Ne comprend pas les résultats transversaux attendus (par exemple, la gestion du projet) ni les coûts de concession de licences, de maintenance et d'assistance.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Configuration, migration du contenu, formation et documentation pour la nouvelle solution de gestion du contenu sur le Web	400 000	-	-	-
Livraison et mise en service de la nouvelle interface et structure Web	140 000	-	-	-
Frais de licence, d'entretien et d'appui pour le nouveau système de gestion du contenu sur le Web	130 500	-	-	-
Gestion du projet	240 000	69 333	29%	n.d.
Total	910 500	69 333	8%	10%

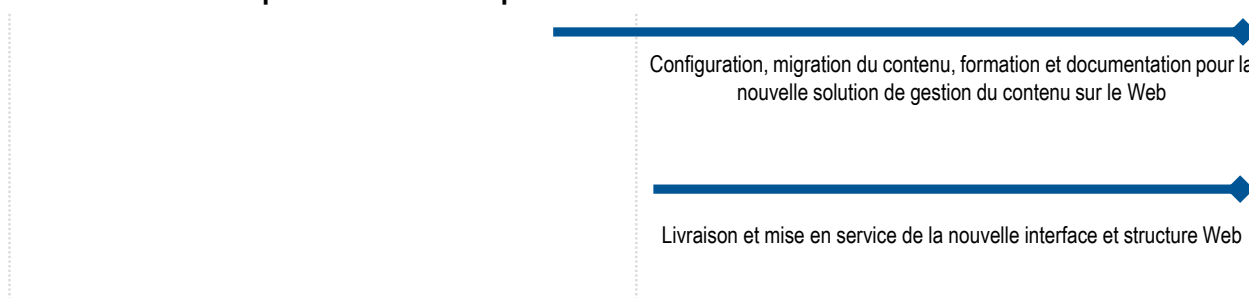
Calendrier du projet par résultat

2020				2021			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet



Calendrier effectif par résultat escompté



Perspectives

Les défis futurs prévisibles sont :

- Le contenu qui doit être migré depuis l'ancien site Web vers le nouveau devra être contrôlé et, soit mis à jour, soit archivé. Pour relever ce défi, un processus solide de mise à jour devra être élaboré, ainsi qu'une solution technique d'archivage.
- La solution technique qui sera mise en place représentera un défi considérable en termes de déploiement et de migration de contenu. Pour relever ce défi, la totalité des processus devra être documentée et les points focaux devront avoir reçu une formation approfondie au préalable.

Projet relatif aux TIC

PCE 25	SYSTÈME DE GESTION DE LA TRÉSORERIE (TMS)
Chef de projet	M. S. J. Chen
Résultat escompté	<i>IX.2 Un Secrétariat réactif, fonctionnant harmonieusement et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets</i>

Rapport d'avancement du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

En 2013, FTI Treasury, un prestataire de services indépendant spécialiste de la trésorerie, a réalisé une étude sur les activités de trésorerie menées par l'OMPI. Son étude soulignait les faiblesses de l'infrastructure de trésorerie actuelle ("état actuel"), plus spécifiquement concernant le niveau d'intégration avec, et d'automatisation dans, le système ERP tout au long du cycle de vie des opérations de trésorerie. La précision des enregistrements et le rapprochement subséquent des opérations de trésorerie, y compris la communication en temps voulu des déclarations, sont pointés comme des domaines à risque dans la trésorerie de l'"état actuel". Afin d'atténuer ces risques, et sur la base des activités de trésorerie gérées en 2013, l'étude de FTI recommande à l'OMPI de réaliser une évaluation de solution indicative, et non contraignante, d'un système de gestion de trésorerie (TMS), en adressant une demande d'information aux fournisseurs de systèmes et aux prestataires de services.

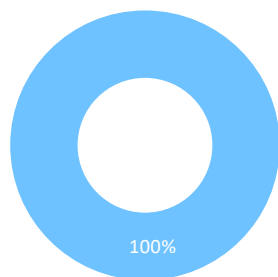
En 2017, le volume et la valeur des opérations de trésorerie liées aux investissements ont fortement augmenté, avec la mise en œuvre de la politique en matière de placements de l'OMPI. En outre, il faudra poursuivre, tout au long de la durée de vie de ces placements, la gestion actuellement en cours des risques sur les devises liés aux opérations de couverture de change. En conséquence, il conviendrait de mettre en place une infrastructure de trésorerie adéquate afin d'améliorer la gestion et le contrôle par l'OMPI des risques associés aux placements et des activités associées.

En 2018, le nombre de devises sous gestion de trésorerie s'est accru, avec la mise en œuvre du projet pilote de compensation des taxes du PCT. Le volume des transactions liées aux activités de change a proportionnellement augmenté. En avril 2019, un rapport d'audit interne sur le projet pilote a souligné les défis que pose le fait de travailler avec une série de sources d'information dès lors que l'Organisation tente d'avoir une vision d'ensemble de l'exposition aux variations de taux de change. Le rapport d'audit a souligné les avantages qu'il y aurait à remplacer la réalisation manuelle des tâches liées à la trésorerie, actuellement en cours, par une solution d'automatisation, afin d'atténuer les risques associés aux opérations de compensation.

L'objectif du projet de gestion de trésorerie est de permettre à l'OMPI de suivre et de gérer les risques intrinsèques aux opérations de trésorerie.

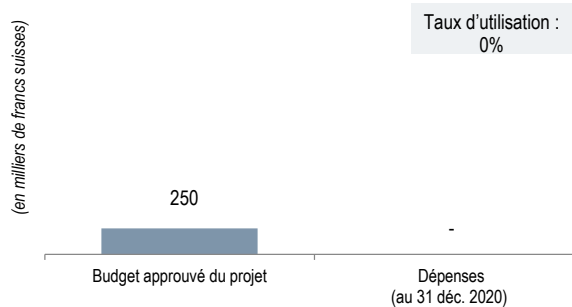
Aperçu de l'état d'avancement du projet

Résultat escompté



● Atteint ● En cours ● Prévu ● Hors champ

Utilisation des ressources



Principales réalisations en 2020

En 2020, les progrès suivants ont été accomplis :

- à la suite d'une étape de révision et d'évaluation menée avec succès auprès des parties prenantes internes et externes, la conception de processus de trésorerie futurs ("état futur") et de l'infrastructure logicielle requise afin de gérer ces activités a été achevée; et
- la procédure d'appel d'offres pour le système de gestion des risques de trésorerie a été achevée avec succès en décembre 2020.

Concrétisation des avantages

Avantages futurs escomptés

Meilleure sécurité et risques réduits d'erreurs ou de fraudes au paiement.

Meilleure visibilité des liquidités.

Meilleure efficacité du traitement des paiements.

Meilleur déploiement des liquidités destinées aux investissements.

Visibilité accrue et amélioration de la gestion des expositions aux risques de change.

Gestion améliorée de l'exposition au risque de crédit des contreparties.

Réduction des frais de connexion aux services bancaires.

Risques et mesures d'atténuation

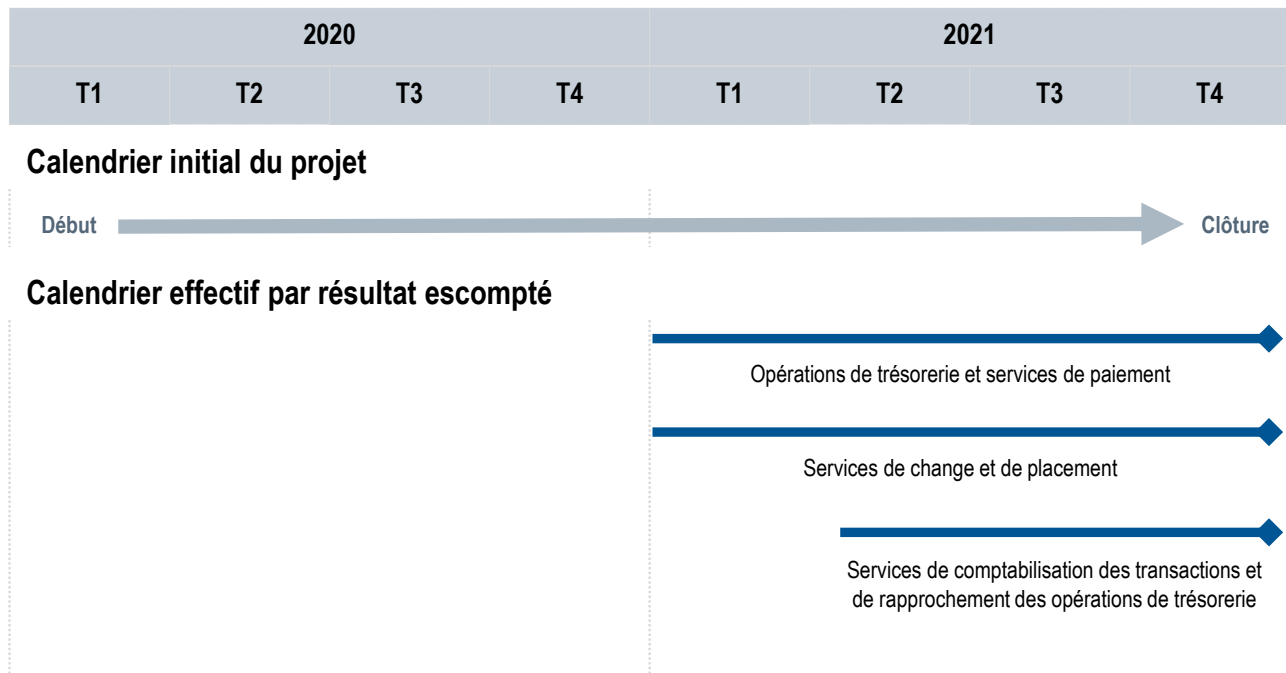
Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Les solutions relatives au système de gestion des risques de trésorerie pourraient ne pas s'avérer compatibles avec les choix organisationnels préexistants en matière de technologie (sécurité, authentification) qui pourraient avoir une incidence négative sur la mise en œuvre du projet.	Ce risque continue d'être surveillé de près.	Le Conseil de projet comprend des participants des services de sécurité informatique afin que les exigences en termes de sécurité soient pleinement intégrées à la solution finale.	Le projet n'a pas subi d'incidence négative.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Opérations de trésorerie et services de paiement				
- nouvelle technologie de trésorerie dans le domaine de l'algorithme de paiement et du filtre de validation des paiements	125 000	-	-	10%
- processus automatisé répondant aux besoins de l'OMPI en matière de gestion de la trésorerie				
Services de change et de placement				
- visibilité en temps réel et un traitement direct des activités de change et des opérations de placement de l'OMPI grâce à l'intégration avec FXall, Custody Bank et Bloomberg	75 000	-	-	6%
- confirmations automatisées des transactions				
Services de comptabilisation des transactions et de rapprochement des opérations de trésorerie				
- processus automatisés avec AIMS couvrant la comptabilisation et le rapprochement de toutes les opérations de trésorerie	50 000	-	-	4%
Total	250 000	-	-	20%

Calendrier du projet par résultat



Projet relatif aux bâtiments

PCE 26 MESURES D'ATTÉNUATION DES COUPURES DE COURANT (BÂTIMENTS AB ET GB) – PHASE II

Chef de projet M. A. Favero

Résultat escompté *IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes*

Rapport d'avancement du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

La fourniture d'énergie pour les bâtiments AB, GBI et GBII³⁸ est assurée par un prestataire local par application de la grille d'électricité de la ville. Le système électrique de réserve existant fourni par le groupe électrogène interne n'a pas la capacité d'alimenter l'ensemble des installations et des fonctions à l'échelle de tous ces bâtiments. Les installations et fonctions qui ne peuvent être alimentées comprennent :

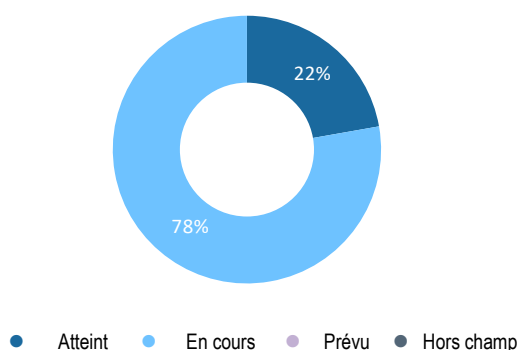
- éclairage complet dans le hall, la salle A et la salle B du bâtiment AB;
- éclairage complet dans les bureaux et les salles de réunion aux étages supérieurs de bureaux;
- prises électriques dans tous les bureaux et salles de réunion des étages supérieurs, principalement des équipements informatiques (ordinateurs, imprimantes et autres équipements électroniques); et
- ascenseurs (dans les bâtiments AB et GBI), ascenseur de service (dans le bâtiment AB) et plateforme accrochée au toit pour le lavage extérieur des vitres (pour le bâtiment AB).

À titre de comparaison, les bâtiments les plus récents sur le site de l'OMPI (PCT, NB et salle de conférence) bénéficient tous d'un système électrique de réserve "pleinement opérationnel" pour limiter l'impact des pannes d'électricité. L'OMPI considère qu'il est obligatoire de disposer d'un système électrique de réserve "pleinement opérationnel", en particulier pour conserver la fonctionnalité de ses activités commerciales principales.

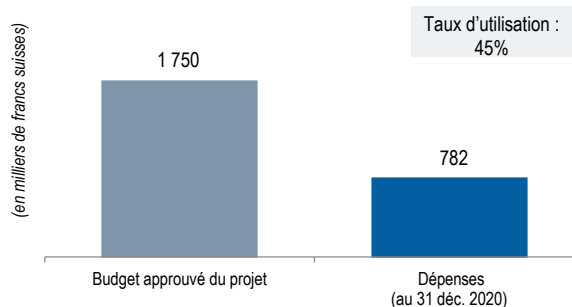
L'objectif du projet est de garantir à l'ensemble des installations et fonctions de l'OMPI, où que ce soit sur le site de l'OMPI, une continuité de support et de fonctionnement en cas de panne d'électricité.

Aperçu de l'état d'avancement du projet

Résultat escompté³⁹



Utilisation des ressources



³⁸ Une partie des installations du bâtiment AB était couverte par le CMP14 approuvé en 2017.

³⁹ Ne comprend pas le résultat transversal attendu : Gestion du projet.

Principales réalisations en 2020

En 2020, les progrès suivants ont été accomplis :

Concernant le bâtiment AB :

- la procédure d'appel d'offres, l'acquisition et l'installation du nouveau panneau de distribution électrique ont été achevées avec succès; et
- des installations supplémentaires ont été raccordées au nouveau système d'alimentation de secours.

Concernant le bâtiment GBI et GBII :

- la demande d'autorisation de construire relative à la création d'un centre de contrôle sur le toit du bâtiment GBI a été obtenue;
- les travaux d'infrastructure sur le toit du bâtiment GBI ont été conclus et le générateur de secours a été livré et installé sur le toit du bâtiment GBI;
- la procédure d'appel d'offres, l'acquisition et l'installation du nouveau panneau de distribution électrique ainsi que l'unité d'alimentation sans interruption (UPS) ont été achevées avec succès;
- l'ensemble des installations ont été connectées au nouveau système d'alimentation de secours; et
- les études techniques détaillées qui ont été menées ont identifié une utilisation possible des espaces, infrastructures, galeries et câblages techniques existants, permettant une réduction des coûts et une mise en place plus rapide.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus en 2020	Avantages futurs escomptés
Sécurisation de toutes les installations en cas de panne d'électricité, à l'exception des 10 premières secondes, y compris un éclairage complet et des prises électriques dans tous les étages de bureaux, le hall, la salle A et la salle B.	Sécurisation des ascenseurs du bâtiment AB en cas de panne d'électricité, à l'exception des 10 premières secondes.
Confort et sentiment de sécurité accrus pour les occupants du bâtiment AB.	Confort et sentiment de sécurité accrus pour les occupants du bâtiment AB concernant le fonctionnement des ascenseurs. Un générateur dédié garantissant la disponibilité d'une capacité additionnelle pour tout futur besoin dans les bâtiments GB. Conformité avec les réglementations du pays hôte en matière de distribution d'énergie électrique dans les bâtiments GB. Sécurisation de l'ensemble des installations en cas de panne d'électricité (sans interruption), y compris un éclairage complet et la totalité des prises électriques dans tous les étages de bureaux ainsi que tous les ascenseurs dans les bâtiments GB. Confort et sentiment de sécurité accrus pour les occupants des bâtiments GB.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Des retards accumulés de plus d'un mois résultant de contraintes organisationnelles, notamment le calendrier des réunions de l'OMPI, en raison de perturbations sur le lieu de travail.	Le risque ne s'est pas matérialisé au cours de la mise en œuvre du projet et a été clôturé.	Il n'a pas été nécessaire d'entreprendre d'action d'atténuation dans la mesure où le risque ne s'est pas matérialisé.	n.d.
Des problèmes techniques imprévus découverts lors des installations/interventions.	Le risque ne s'est pas matérialisé au cours de la mise en œuvre du projet et a été clôturé.	Il n'a pas été nécessaire d'entreprendre d'action d'atténuation dans la mesure où le risque ne s'est pas matérialisé.	n.d.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Acquisition et installation d'un nouveau tableau électrique (bâtiment AB)	143 825	76 198	53%	95%
Raccordement d'installations supplémentaires au nouveau système électrique auxiliaire (bâtiment AB)	143 825	111 953	78%	95%
Raccordement des six ascenseurs au nouveau système auxiliaire (bâtiment AB)	-	-	-	30%
Évaluation technique pour la mise en œuvre dans les bâtiments GBI et GBII	137 830	54 615	40%	95%
Acquisition et installation d'un nouveau générateur dédié aux bâtiments GBI et GBII sur le toit du bâtiment GBI	227 720	210 320	92%	95%
Création d'une nouvelle salle au sous-sol du bâtiment GBI pour abriter le nouveau panneau de distribution et de commutation pour les bâtiments GBI et GBII ⁴⁰	359 560	106 824	30%	95%
Création d'une nouvelle salle au sous-sol du bâtiment GBI pour abriter le nouveau bloc d'alimentation sans coupure pour les bâtiments GBI et GBII ⁴¹	23 970	6 317	26%	100%
Acquisition et installation d'un nouveau bloc d'alimentation sans coupure pour les bâtiments GBI et GBII dans la salle nouvellement créée au sous-sol du bâtiment GBI	29 960	17 656	59%	100%
Raccordement de toutes les installations au nouveau système auxiliaire hébergé dans les bâtiments GBI et GBII	563 310	144 670	26%	90%
Gestion du projet	120 000	53 929	45%	n.d.
Total	1 750 000	782 482	45%	90%

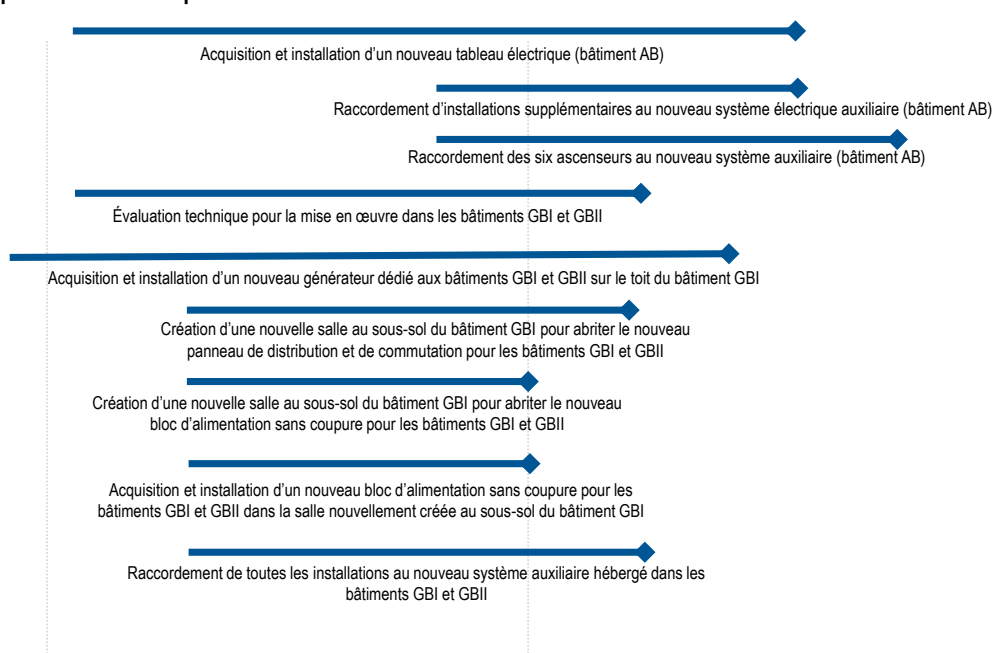
Calendrier du projet

2019		2020				2021			
T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet



Calendrier effectif par résultat escompté



⁴⁰ À la suite d'études techniques détaillées, la création d'une nouvelle salle dans le sous-sol du bâtiment GBI pour abriter le tableau de distribution électrique principal a pu être évitée, et l'espace ainsi que l'infrastructure existants ont été modifiés en lieu et place.

⁴¹ À la suite d'études techniques détaillées, la création d'une nouvelle salle séparée dans le sous-sol du bâtiment GBI pour abriter l'unité d'alimentation sans interruption (UPS) a pu être évitée, et l'espace ainsi que l'infrastructure existants ont été modifiés en lieu et place.

Projet relatif aux bâtiments

PCE 27 MODERNISATION DES SYSTÈMES D'ENTRAÎNEMENT DES ASCENSEURS – PHASE II

Chef de projet M. A. Favero

Résultat escompté *IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes*

Rapport d'avancement du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

Les six ascenseurs du bâtiment AB⁴² remontent à la construction du bâtiment en 1978, et ceux du bâtiment GBI datent de la fin des années 1950. Les ascenseurs du bâtiment AB ont été partiellement renouvelés en 1998, mais le système de motorisation n'a été ni amélioré ni remplacé. La technologie de ces systèmes est aujourd'hui obsolète et les pièces détachées ne sont plus disponibles. En conséquence, les pannes sont plus fréquentes et les délais de réparation augmentent fortement avec le temps, ce qui entraîne de plus en plus de gênes pour les occupants des bâtiments, les délégués et les visiteurs. De plus, il existe un risque plus élevé que certaines des pannes puissent affecter la capacité à réparer les ascenseurs.

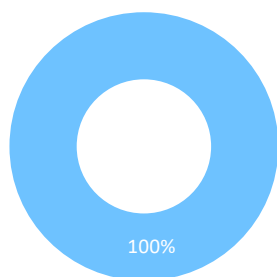
Au vu de ce qui précède, une analyse technique a été réalisée par la société de maintenance des ascenseurs en 2015. Son rapport concluait que les systèmes de motorisation des ascenseurs avaient besoin d'être remplacés par de nouvelles technologies, tant dans les bâtiments AB que GBI, et qu'il allait être nécessaire de procéder à une modernisation mécanique supplémentaire des ascenseurs du bâtiment GBI.

À la suite d'études de faisabilité détaillées réalisées début 2019, les champs respectifs de la phase I et de la phase II du projet ont été ajustés par rapport au plan-cadre d'équipement relatif aux locaux, à la sûreté et à la sécurité pour la période 2018-2027, afin d'examiner les contraintes techniques. En conséquence, le travail sur les quatre ascenseurs centraux du bâtiment AB a été intégré à la phase II (alors qu'il avait été prévu au départ qu'il ferait partiellement partie de la phase I). Le champ complet de la phase II révisée est énuméré dans la section du présent document portant sur les résultats attendus.

L'objectif de ce projet est de garantir au personnel, aux délégués et aux visiteurs de l'OMPI un accès sans interruption et en temps voulu à tous les étages du bâtiment AB et du bâtiment GBI.

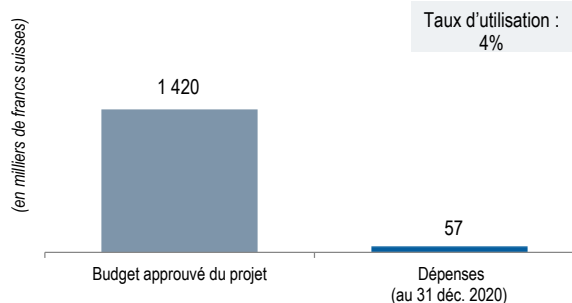
Aperçu de l'état d'avancement du projet

Résultat escompté⁴³



● Atteint ● En cours ● Prévu ● Hors champ

Utilisation des ressources



⁴² Une partie du système de motorisation des ascenseurs du bâtiment AB est couverte par le CMP16 approuvé en 2017.

⁴³ Ne comprend pas le résultat transversal attendu : Gestion du projet.

Principales réalisations en 2020

En 2020, les progrès suivants ont été accomplis :

- lancement du processus d'appel d'offres pour sélectionner les entreprises qui réaliseront les travaux, au quatrième trimestre 2019 pour le bâtiment AB et au deuxième trimestre 2020 pour le bâtiment GBI;
- attribution du marché aux fournisseurs sélectionnés pour les quatre principaux ascenseurs centraux du bâtiment AB et les deux ascenseurs du bâtiment GBI; et
- commande des composants du nouveau système de motorisation pour les deux ascenseurs du bâtiment GBI.

Concrétisation des avantages

Avantages futurs escomptés

Meilleure réactivité des quatre principaux ascenseurs centraux du bâtiment AB.

Meilleure réactivité des deux ascenseurs du bâtiment GBI, qui desservent également le bâtiment GBII.

Risques et mesures d'atténuation

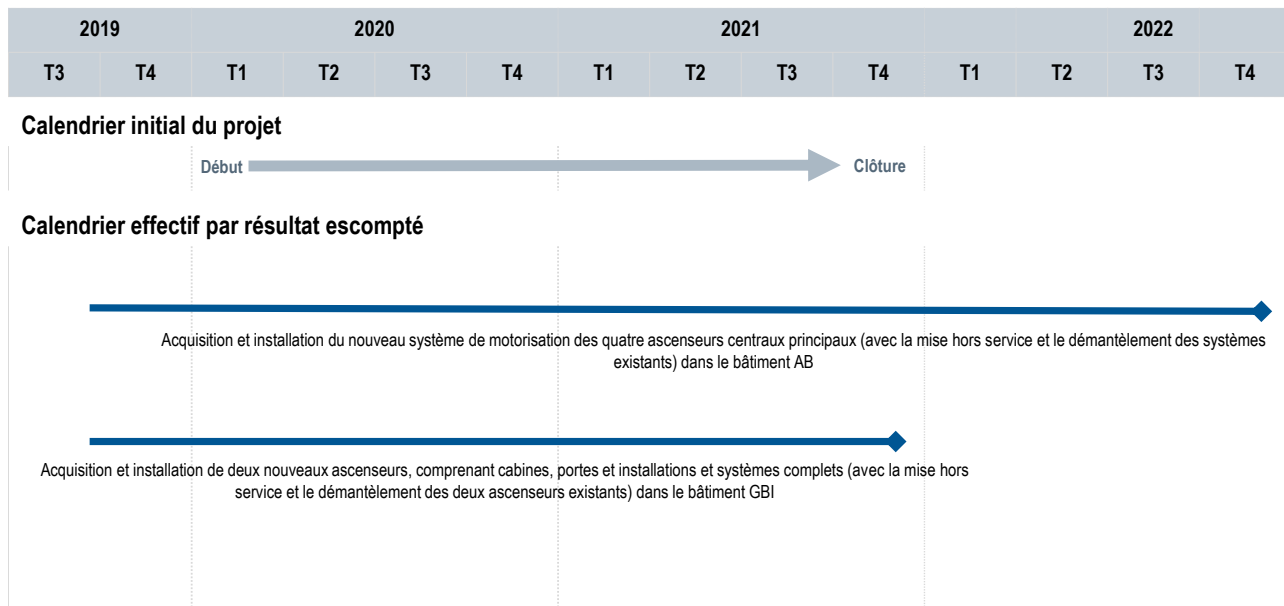
Risque	Évolution du risque
Des retards accumulés de plus d'un mois résultant de contraintes organisationnelles, notamment le calendrier des réunions de l'OMPI, en raison de perturbations sur le lieu de travail.	Le risque s'inscrit dans la phase de mise en œuvre du projet prévue en 2021.
Des problèmes techniques imprévus découverts lors des installations/interventions.	Le risque s'inscrit dans la phase de mise en œuvre du projet prévue en 2021.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Acquisition et installation du nouveau système de motorisation des quatre ascenseurs centraux principaux (avec la mise hors service et le démantèlement des systèmes existants) dans le bâtiment AB	1 005 778	2 365	0%	30%
Acquisition et installation de deux nouveaux ascenseurs, comprenant cabines, portes et installations et systèmes complets (avec la mise hors service et le démantèlement des deux ascenseurs existants) dans le bâtiment GBI	294 222	1 182	0%	40%
Gestion du projet	120 000	53 929	45%	n.d.
Total	1 420 000	57 476	4%	35%

Calendrier du projet



La pandémie de COVID-19 a causé des retards de mise en œuvre dans les activités suivantes :

- nouvel appel d'offres pour les deux ascenseurs du bâtiment GBI, du fait de la suspension des visites de soumissionnaires sur le site de l'OMPI; et
- réalisation de réunions sur le lieu de travail, et de visites techniques, suite à la suspension de l'accès au site de l'OMPI.

Projet relatif à la sûreté et à la sécurité

PCE 28 SÉCURITÉ GAZ ET INCENDIE

Chef de projet M. O. Bruyere

Résultat escompté *IX.4 Une Organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens*

Rapport d'avancement du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

Ce projet, prévu dans le plan-cadre d'équipement relatif aux locaux, à la sûreté et à la sécurité pour la période 2018-2027⁴⁴, vise à remplacer deux éléments essentiels au système de sécurité du siège de l'OMPI afin de garantir le maintien de la conformité de l'OMPI avec la législation fédérale suisse et les réglementations suisses relatives aux incendies (Association des établissements cantonaux d'assurance incendie, AEAI). Les deux systèmes à remplacer sont : i) le système de détection des fuites de gaz et ii) le système de gestion de la détection incendie/fumées.

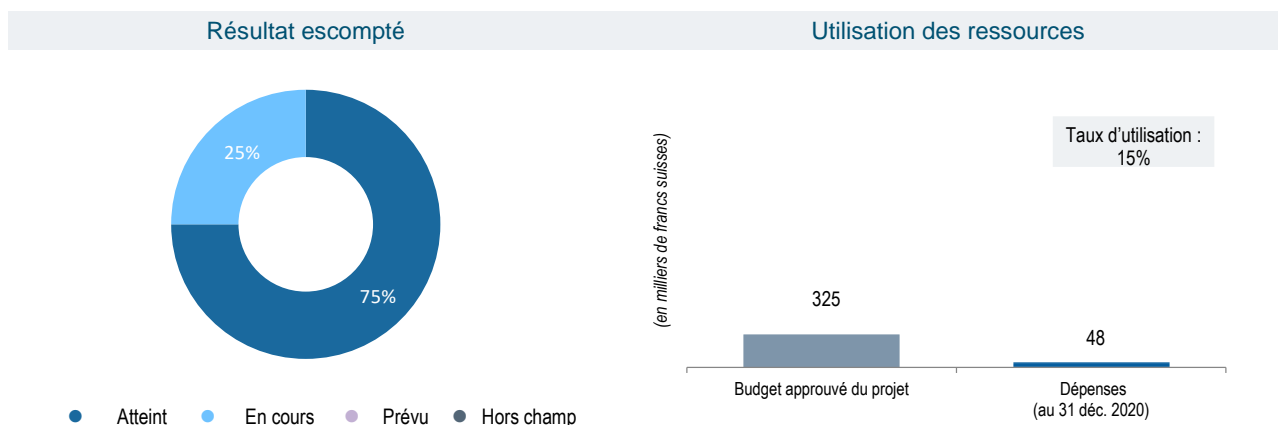
- Les détecteurs de fuites de gaz dans les bâtiments AB (entrées et sorties de gaz) et PCT (cuisine) ont été installés en 2006. En service depuis plus de 12 ans, leur fournisseur n'est plus en mesure d'assurer la maintenance et les pièces détachées pour le système ne sont plus disponibles, ce qui fait courir au système de détection des fuites de gaz un risque de défaillance critique. Dans sa configuration actuelle, le système pose également un second risque considérable pour la sécurité au travail, puisqu'il ne permet pas de contrôle à distance. En cas de fuite, un opérateur doit prendre le risque d'entrer dans la zone concernée pour lire l'armoire du détecteur. Afin d'atténuer ce risque, les détecteurs de gaz obsolètes seront remplacés par un système amélioré relié directement au centre opérationnel de sécurité (SOC), ce qui permettra un contrôle à distance en temps réel. De la sorte, la sécurité des agents de sécurité ou des techniciens intervenant dans des zones potentiellement affectées par des fuites de gaz sera accrue, et la conformité avec les réglementations et la législation locale/fédérale sera assurée.
- Les systèmes de gestion de la détection des incendies et des fumées dans les bâtiments AB et GB sont arrivés à la fin de leur vie opérationnelle et leur fournisseur n'est plus en mesure d'en assurer la maintenance et le support. Le système automatique de gestion de la détection des incendies et des fumées dans les bâtiments AB et GB dispose actuellement de deux types de détecteurs incendie/fumées et n'est pas capable de communiquer efficacement avec le SOC. De plus, le tableau de gestion actuel n'est pas équipé pour intégrer la nouvelle technologie qui va être installée au cours des rénovations prévues au titre du PCE 17 Installation de portes et de murs coupe-feu (et autres mesures de protection anti-incendie) dans les bâtiments AB et GB. Le nouveau système de détection proposé sera en mesure de communiquer complètement avec le SOC en utilisant les protocoles existants BACnet⁴⁵ compatibles avec les outils SOC existants, ce qui entraînera une amélioration du contrôle, de la réaction (comme le déclenchement des portes coupe-feu), et de la conformité avec les réglementations relatives à la sécurité en matière d'incendie.

L'objectif du projet est de satisfaire aux obligations plus larges de l'OMPI envers le personnel, les délégués et les visiteurs, en lien avec la sécurité au travail.

⁴⁴ Annexe VIII du document WO/PBC/27/9.

⁴⁵ BACnet est un protocole de communication pour les réseaux d'automatisation et de contrôle du bâtiment (BAC) qui exploite le protocole standard ASHRAE, ANSI et ISO 16484-5 [1]. BACnet a été conçu pour permettre la communication des systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments pour des applications telles que le chauffage, la ventilation et le contrôle de la climatisation (CVC), le contrôle de l'éclairage, le contrôle d'accès et les systèmes de détection d'incendie et leurs équipements associés. Le protocole BACnet fournit des mécanismes permettant aux dispositifs d'automatisation de bâtiment informatisés d'échanger des informations, quel que soit le service de bâtiment particulier qu'ils effectuent.

Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2020

En 2020, les progrès suivants ont été accomplis :

- installation de panneaux de détection de gaz dans les bâtiments AB et PCT et intégration de ces panneaux au système de gestion du gaz, permettant un suivi à distance depuis le centre opérationnel de sécurité (SOC). En outre, la certification AEAI a été octroyée, conformément à la législation et aux réglementations fédérales suisses en matière d'incendie; et
- lancement d'un appel à propositions pour le système de gestion de la détection incendie/fumées.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus en 2020	Avantages futurs escomptés
Continuité de la conformité avec les normes de l'AEAI.	Renforcement de l'efficacité du personnel de sûreté (contrôle à distance des alarmes de gaz et d'incendie).
Renforcement de la sécurité pour le personnel de sécurité et les techniciens intervenant sur les alarmes en cas de fuites de gaz.	Baisse du nombre de fausses alertes et économies dans les rémunérations versées aux services de pompiers en cas de fausse alerte.
Baisse de la probabilité qu'une fuite de gaz se transforme en explosion de gaz.	
Renforcement de l'efficacité du personnel de sûreté (contrôle à distance des alarmes de gaz).	
Le nombre de fausses alertes a été de 1 en 2020 alors qu'il avait été de 4 en 2019.	

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Au cours de la mise en œuvre et des tests, il a été constaté que les détecteurs de fuites de gaz existants pourraient ne pas communiquer correctement avec les nouveaux panneaux installés. Le remplacement des détecteurs existants entraînerait des coûts additionnels.	Une fois les détecteurs de gaz raccordés aux nouveaux panneaux, qui sont intégrés au centre opérationnel de sécurité (SOC), le problème de communication a été réglé. Le risque peut ainsi être clôturé.	n.d.	Le projet n'a pas subi d'incidence négative.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Installation, intégration, test et certification du système de détection de gaz dans le bâtiment AB	33 000	33 000	23 352	71%	100%
Installation, intégration, test et certification du système de détection de gaz dans le bâtiment PCT	22 000	22 000	19 605	89%	100%
Étude technique sur les panneaux de gestion de la détection incendie/fumées dans les bâtiments AB/GB		15 000	4 800	32%	100%
Installation, intégration, test et certification des panneaux de gestion de la détection incendie/fumées dans les bâtiments AB/GB	220 000	205 000	-	-	5%
Gestion du projet	50 000	50 000	-	-	n.d.
Total	325 000	325 000	47 757	15%	45%

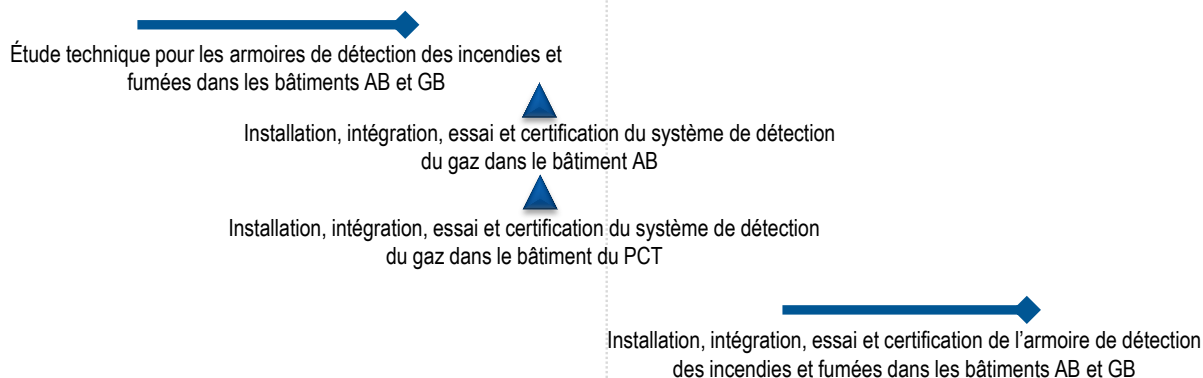
Calendrier du projet par résultat

2020				2021			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet



Calendrier effectif par résultat escompté



Projet relatif à la sûreté et à la sécurité

PCE 29 RENOUELEMENT DES PRINCIPAUX SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INFORMATIQUE ET PHYSIQUE

Chef de projet M. F. Deschamps

Résultat escompté *IX.4 Une Organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens*

Rapport d'avancement du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

Depuis 2010, le projet Normes minimales de sécurité opérationnelle recommandées par le siège des Nations Unies (H-MOSS), de même que les améliorations apportées à la sécurité physique, ont considérablement accru la capacité de l'OMPI à sécuriser et à gérer un site complexe à son siège en respectant les normes de gestion de la sécurité des Nations Unies (UNSMS) et les meilleures pratiques en la matière.

La sécurité du siège de l'OMPI est fondée sur un large éventail d'équipements et de systèmes, qui exigent tous d'être pleinement fonctionnels 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, 365 jours par an. Après des années de fonctionnement ininterrompu, certains équipements arrivés en fin de vie, ou proches de leur fin de cycle, demandent à être remplacés, du fait de : i) fin du support de la garantie; ii) absence de pièces de rechange pour la maintenance; iii) probabilité accrue de défaillance; et iv) préoccupations relatives à la sécurité des utilisateurs.

Le présent projet vise à : i) remplacer et renforcer certaines infrastructures critiques de la sécurité physique au siège de l'OMPI, dont la défaillance, en l'absence de ces mesures, affecterait gravement les capacités de sécurité et augmenterait l'exposition aux risques de l'OMPI; et ii) reconfigurer et mettre en place un système de contrôle fonctionnel de l'accès des véhicules de façon à accroître à la fois la sécurité des utilisateurs et celle des bâtiments de l'OMPI en général.

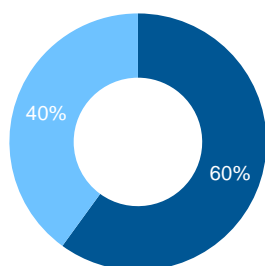
Les objectifs du projet consistent à :

- renforcer les capacités organisationnelles de gestion de crise en cas de menace extérieure contre le siège de l'OMPI; et
- renforcer les capacités et fonctionnalités sécuritaires du siège de l'OMPI dans le but de contrôler, gérer et réagir efficacement aux menaces extérieures.

En 2020, une évaluation du système actuel de contrôle de l'accès des véhicules a été effectuée et une série de conditions supplémentaires a été identifiée, dont certaines ne peuvent être mises en œuvre dans le cadre du présent projet.

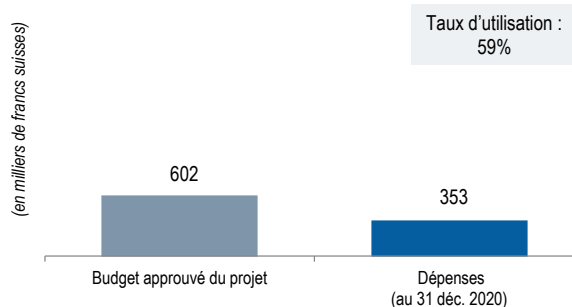
Aperçu de l'état d'avancement du projet

Résultat escompté⁴⁶



● Atteint ● En cours ● Prévu ● Hors champ

Utilisation des ressources



⁴⁶ Ne comprend pas le résultat transversal attendu : Gestion du projet.

Principales réalisations en 2020

En 2020, les progrès suivants ont été accomplis :

- installation et intégration du premier lot de 52 caméras CCTV;
- remplacement des systèmes d'intercom dans le nouveau bâtiment par un nouveau système d'intercom;
- installation d'écrans et de moniteurs de dernière génération dans le centre opérationnel de sécurité (SOC);
- remplacement de l'appareil à rayons X du bâtiment CAM et formation des agents de sécurité; et
- conclusion de l'étude et des propositions portant sur le remaniement du système de contrôle de l'accès des véhicules.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus en 2020	Avantages futurs escomptés
Adéquation et intégrité continues des systèmes de sécurité physique déployés en 2020.	Adéquation et intégrité continues de toute l'infrastructure de gestion de la sécurité de l'OMPI sur le long terme.
Maintien de la conformité avec les réglementations UNSMS et les recommandations d'atténuation des évaluations de risques pour la sécurité (SRA) au niveau d'un pays.	Maintien de la conformité avec les réglementations UNSMS et les recommandations d'atténuation des évaluations de risques pour la sécurité (SRA) au niveau d'un pays ou du siège de l'OMPI.
Maintien de la certification ISO 27001 en 2020 pour les systèmes d'enregistrement du PCT, de Madrid et de La Haye, ainsi que l'AMC.	Renouvellement de la certification ISO 27001 en 2021 pour les systèmes d'enregistrement du PCT, de Madrid et de La Haye, ainsi que l'AMC.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Défaillance de l'équipement de sécurité physique existant avant la mise en œuvre du projet (écran de contrôle du centre opérationnel de sécurité (SOC), caméras CCTV, etc.).	Aucun équipement de sécurité physique existant n'a été défaillant avant la réalisation des mises à niveau; de la sorte, le risque ne s'est pas matérialisé.	n.d.	n.d.
Les recommandations tirées de l'étude sur le système de contrôle de l'accès des véhicules pourraient entraîner des exigences supplémentaires qui ne pourraient être satisfaites dans le cadre du présent projet.	Ce risque s'est bien matérialisé en 2020.	La mise en place des recommandations relatives au système de contrôle de l'accès des véhicules sera axée sur les éléments présentant un risque élevé, avec la possibilité de retirer du champ d'application du projet certaines des recommandations et de les mettre en place à une phase ultérieure.	Le risque a eu une incidence sur la possibilité de mettre en œuvre le champ complet du projet.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Remplacement et installation des interphones (bâtiment NB)	61 000	70 230	115%	100%
Remplacement et installation d'une machine à rayons X (bâtiment CAM)	30 000	58 362	195%	100%
Remplacement et installation de caméras en circuit fermé ⁴⁷ (bâtiments PCT, AB et GB)	212 000	85 940	41%	50%
Remplacement et installation d'écrans muraux de nouvelle génération au Centre opérationnel de sécurité (SOC)	120 000	110 855	92%	100%
Reconfiguration de la conception, mise en place, test et opérationnalisation du système de contrôle de l'accès des véhicules	100 000	20 558	21%	10%
Gestion du projet	78 500	7 013	9%	n.d.
Total	601 500	352 957	59%	45%

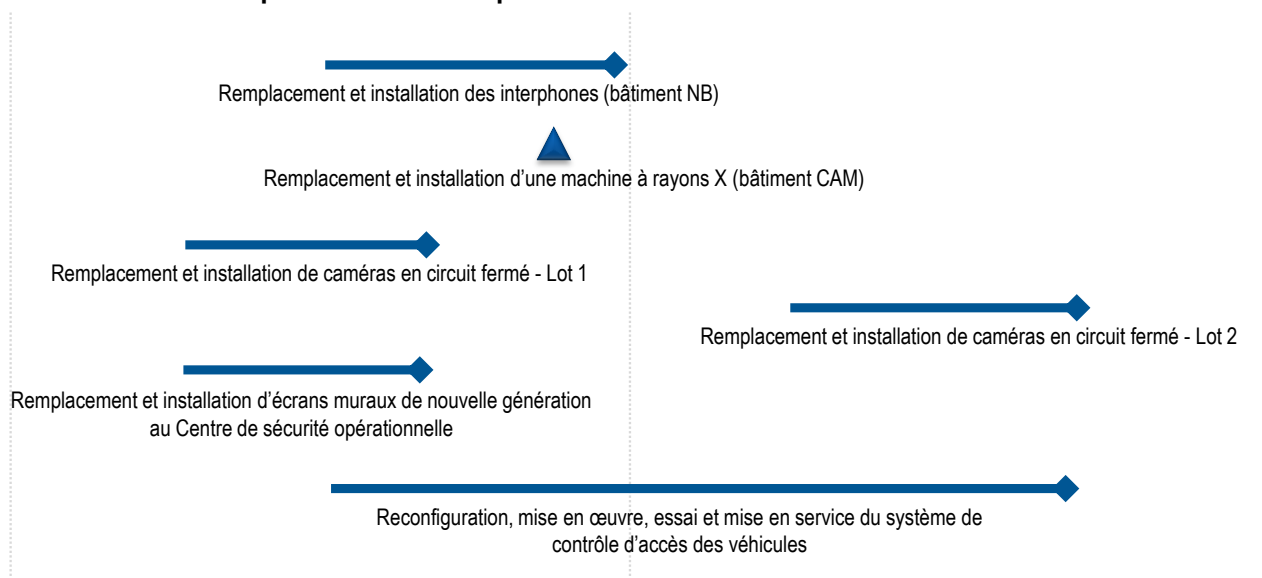
Calendrier du projet

2020				2021			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet



Calendrier effectif par résultat escompté



⁴⁷ Afin de réduire les coûts afférents au remplacement et d'éviter de perturber les opérations, 50% des caméras CCTV seront remplacées au titre du présent projet et les 50% restantes seront remplacées en 2022-2023, sous réserve de l'adoption d'un nouveau CMP, sauf en cas de défaillance des caméras avant le remplacement planifié.

Projet relatif à la sûreté et à la sécurité

PCE 30 **MISE À NIVEAU DES PRINCIPAUX SYSTÈMES INFORMATIQUES DE SÛRETÉ DU SERVICE DE COORDINATION DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ**

Chef de projet M. F. Deschamps

Résultat escompté *IX.4 Une Organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens*

Rapport d'avancement du projet

Objectifs, portée et approche – Généralités

Tous les systèmes de sécurité électronique de l'Organisation dépendent d'une gamme de matériels informatiques, nécessaires pour fonctionner à plein régime 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, 365 jours par an. Ces systèmes informatiques sont gérés au moyen d'un réseau informatique local (LAN) dédié et propriétaire, qui assure de manière efficace le traitement, le stockage, la récupération et l'intégrité des données.

Après cinq à six années de service continu, et afin de maintenir leurs capacités et fonctionnalités, certains matériels doivent être remplacés et mis à niveau en raison de : i) l'expiration de la garantie d'assistance; ii) la cessation par le fournisseur de l'assistance pour la sécurité informatique; iii) la probabilité croissante de panne; et iv) le risque accru d'une exploitation des vulnérabilités.

Une panne des équipements nuirait gravement à la capacité de l'Organisation à gérer la sécurité du siège et à apporter une réponse efficace et effective à d'éventuels problèmes de sûreté et de sécurité. Une autre implication grave est que les données stockées dans LAN soient potentiellement compromises en cas d'attaque malveillante.

Ce projet implique de remplacer plusieurs éléments critiques du matériel de sécurité de l'infrastructure informatique de l'OMPI et de procéder à la migration des applications d'une architecture de serveur physique ancienne et proche de sa fin de vie à une nouvelle architecture de machine virtuelle (VM), rationalisant ainsi les contrats de maintenance et apportant des gains d'efficacité par les coûts tant opérationnels que de capital.

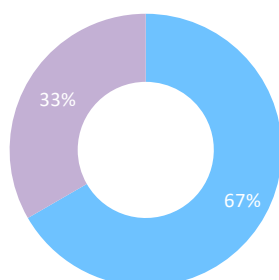
Le projet répond également, en les mettant en œuvre, aux recommandations récentes des audits et des évaluations appelant à une meilleure gestion des réseaux TIC, en termes de continuité des opérations, de gestion de la maintenance et de renforcement de la sécurité informatique.

Les objectifs du projet consistent à :

- améliorer l'éventail des services d'atténuation des risques relatifs à la sûreté, au siège de l'OMPI, en permettant à l'OMPI de respecter les normes applicables, la législation et les mesures de traitement des risques;
- améliorer l'efficacité de la gestion du réseau TIC de sécurité; et
- renforcer les capacités de contrôle existantes du siège.

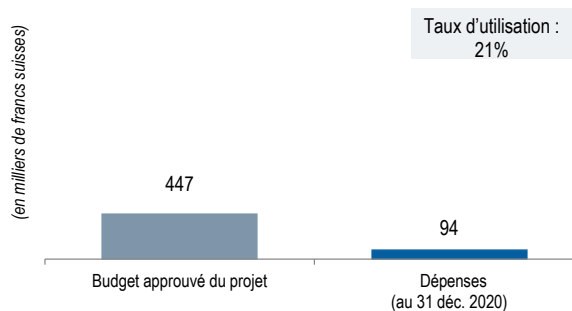
Aperçu de l'état d'avancement du projet

Résultat escompté⁴⁸



● Atteint ● En cours ● Prévu ● Hors champ

Utilisation des ressources



⁴⁸ Ne comprend pas le résultat transversal attendu : Gestion du projet.

Principales réalisations en 2020

En 2020, les progrès suivants ont été accomplis :

- achèvement de l'architecture des TIC et de la sécurité, ainsi que de la conception de l'environnement de la nouvelle machine virtuelle (VM); et
- achèvement de la passation de marchés pour les machines virtuelles et le nouvel équipement du réseau (commutateurs); et
- installation de l'environnement de la base de la VM, avec la migration des applications prévue au premier trimestre 2021.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus en 2020	Avantages futurs escomptés – 2021 et au-delà
Extension de la conformité avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS) en matière de gestion de la sécurité à 10 ans (commutateurs) et à 6 ans (serveurs VM).	Extension de la conformité avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS) en matière de gestion de la sécurité à 5 ans (applications).
Extension de la conformité avec les évaluations suisses de risques pour la sécurité (SRA) à 10 ans (commutateurs) et à 6 ans (serveurs VM).	Extension de la conformité avec les évaluations suisses de risques pour la sécurité (SRA) à 5 ans (applications).
Maintien de la certification ISO 27001 en 2020 pour la gestion de la sécurité informatique du PCT, de La Haye et de Madrid, ainsi que l'AMC.	Renouvellement de la certification ISO 27001 en 2021 pour la gestion de la sécurité informatique du PCT, de La Haye et de Madrid, ainsi que l'AMC. Réduction des coûts de fonctionnement avec la migration vers l'environnement VM. Réduction des risques d'intrusion. Baisse de la probabilité de défaillance du système et de l'infrastructure informatique du SCSS.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Interruption potentielle pour les utilisateurs au cours de la migration depuis les serveurs physiques existants vers l'environnement virtuel.	Le risque a perduré en 2020 sans évolution. Il continue d'être surveillé.	La migration sera soigneusement planifiée et des sauvegardes seront effectuées afin de faciliter un retour en arrière des modifications, si besoin.	Le projet n'a pas subi d'incidence négative.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2020 (par résultat) (en francs suisses)

Résultats attendus	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Remplacement, installation, configuration et essai des commutateurs (bâtiments PCT, AB et NB) ⁴⁹	200 000	-	-	5%
Remplacement, installation, configuration et essai des serveurs de stockage de données des caméras en circuit fermé et des données de vidéosurveillance	100 000	-	-	-
Conception de l'architecture IT, construction, migration et test du système de l'environnement de la machine virtuelle	100 000	93 501	94%	50%
Gestion du projet	47 250	-	-	n.d.
Total	447 250	93 501	21%	20%

⁴⁹ Afin de réduire les coûts afférents au remplacement et d'éviter de perturber les opérations, 66% des commutateurs seront remplacés au titre du présent projet et les 34% restants seront remplacés en 2022-2023, sous réserve de l'adoption d'un nouveau CMP, sauf en cas de défaillance des commutateurs avant le remplacement planifié.

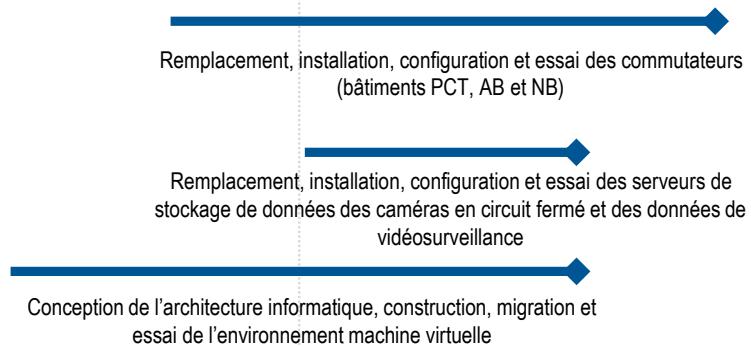
Calendrier du projet

2020				2021			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet



Calendrier effectif par résultat escompté



IV. APPENDICE

APPENDICE A Méthodologie

Le Rapport sur la performance de l'OMPI est le principal outil qui permet de rendre compte aux États membres de la performance de l'Organisation et il fait partie intégrante du cadre de gestion axée sur les résultats mis en œuvre par l'OMPI. Il constitue également un moyen de référence important, car il permet de tirer des enseignements des résultats précédents et d'en tenir dûment compte dans la mise en œuvre future des activités de l'OMPI. Le Rapport sur la performance de l'OMPI est une auto-évaluation par les chefs de programme sur la base de la grille de résultats approuvée par les États membres dans le programme et budget 2020-2021. Pour renforcer la validité de ce rapport, la Division de la supervision interne (DSI) procède à une validation des données relatives à l'exécution sur une base biennale. Le prochain exercice de validation au lieu à l'occasion du Rapport sur la performance de l'OMPI en 2020-2021.

Le Rapport sur la performance de l'OMPI 2020 est un rapport à mi-parcours qui dresse un bilan des progrès accomplis pour atteindre les résultats escomptés sur la base des indicateurs d'exécution et des ressources approuvées dans le programme et budget 2020-2021. Un indicateur d'exécution a pu être mesuré au regard de plusieurs objectifs. Dans ce cas, la notation pour chaque objectif est indiquée, ce qui donne lieu à plusieurs notations. Les critères d'évaluation ci-après ont été utilisés pour le Rapport sur la performance de l'OMPI 2020 :

Légende (par point) de l'échelle d'évaluation de l'indicateur d'exécution :

- En bonne voie ● s'applique lorsque les progrès réalisés pour atteindre l'objectif sont supérieurs ou égaux à 40%;
- Pas en bonne voie ▲ s'applique lorsque les progrès réalisés pour atteindre l'objectif sont inférieurs à 40%;
- N.D. pour 2020 ◆ s'applique lorsque les données relatives à l'exécution ne sont pas disponibles pour 2020, mais devraient l'être d'ici la fin de l'exercice biennal;
- Non évaluable⁵⁰ ● s'applique lorsque l'évaluation de l'exécution n'est pas faisable car les données relatives à l'objectif n'ont pas été correctement définies, ou lorsque le niveau de référence n'est pas disponible ou encore lorsque les données relatives à l'exécution sont insuffisantes pour déterminer l'évaluation de l'indicateur d'exécution; et
- Abandonné ◆ s'applique lorsque l'indicateur d'exécution n'est plus utilisé pour mesurer l'exécution du programme.

Les évaluations de l'exécution pour les programmes individuels du Rapport sur la performance de l'OMPI 2020 comprennent :

Section I : Tableau de bord du programme

Cette section donne une vue globale, sous forme de tableau, de l'exécution du programme ainsi que de l'utilisation des ressources durant la première année de l'exercice biennal.

⁵⁰ Conformément aux demandes des États membres, les programmes ont eu l'opportunité de : i) définir des objectifs qui n'avaient pas été définis dans le programme et budget 2020-2021, savoir des objectifs "à déterminer", durant l'exercice de mise à jour des niveaux de référence, en se basant sur les chiffres à fin 2019. Les objectifs qui n'avaient pas été définis au cours de cette procédure restaient indéfinis et les données d'exécution étaient par conséquent notées comme "non évaluables"; et ii) actualiser les objectifs dans les cas où l'objectif a déjà été atteint à fin 2019, conformément au rapport de validation de la DSI pour le Rapport sur l'exécution du programme 2014-2015.

Section II : Données relatives à l'exécution

- La présente section contient un code QR et un lien permettant d'accéder aux tableaux de données relatives à l'exécution.



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020/program1.pdf>



- Le tableau des données relatives à l'exécution récapitule les résultats escomptés auxquels le programme contribue ainsi que les indicateurs d'exécution mesurant cette contribution tels qu'ils ont été approuvés par les États membres dans le programme et budget 2020-2021.
- Par rapport au programme et budget 2020-2021, les niveaux de référence ont été mis à jour, selon que de besoin, pour rendre compte de la situation à fin 2019, et les objectifs pu être actualisés si nécessaire, comme expliqué dans la note ci-dessus.

Un exemple du tableau des données relatives à l'exécution détaillant chaque section est fourni ci-dessous.



Indicateur d'exécution tel que publié dans le programme et budget 2020-2021	Niveaux de référence définis ou mis à jour, le cas échéant, rendant compte de la situation à fin 2019	Objectifs définis/mis à jour	Données d'exécution de 2020 pour chaque indicateur ⁵¹	Évaluation de l'exécution moyennant l'échelle d'évaluation de l'indicateur d'exécution (ÉIE) décrite ci-dessus
Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition				
Nombre et pourcentage de participants fournissant un retour d'information positif quant aux activités de sensibilisation et de promotion en matière de marques, de dessins et modèles industriels et d'indications géographiques	100% sur la base de 135 réponses	80% des personnes donnent un retour d'information positif	100% sur la base de 48 réponses -67% extrêmement satisfaits -33% satisfaits	●

Section III : Utilisation des ressources

La présente section donne des informations sur le budget 2020-2021 approuvé, le budget 2020-2021 après virements⁵², les dépenses effectives et l'utilisation du budget en 2020.

Les rapports concernant cette section comportent deux tableaux :


- La partie **Budget et dépenses (par résultat)** donne des informations telles qu'indiquées dans l'exemple ci-après.

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020
V.1 Utilisation plus large et plus efficace de l'information statistique de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle	3 140	2 861	1 420
V.2 Utilisation élargie et améliorée des analyses économiques de l'OMPI aux fins de l'élaboration des politiques	4 527	5 194	2 262
Total	7 667	8 056	3 682

⁵¹ En règle générale, lorsque les données relatives à l'exécution sont mesurées sur la base du taux de variation (augmentation ou diminution), sauf indication contraire, ce taux est mesuré par rapport à l'année précédente, c'est-à-dire par rapport à 2019 pour l'année 2020.

⁵² Le budget 2020-2021 après virements tient compte des virements effectués à la date du 31 décembre 2020.

- La partie **Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)** donne des informations telles qu'indiquées dans l'exemple ci-après.

Objet de dépense		Budget 2020-2021 approuvé	Budget 2020-2021 après virements	Dépenses 2020	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel		6 467	6 820	3 139	46%
Autres dépenses		1 200	1 235	543	44%
Total		7 667	8 056	3 682	46%